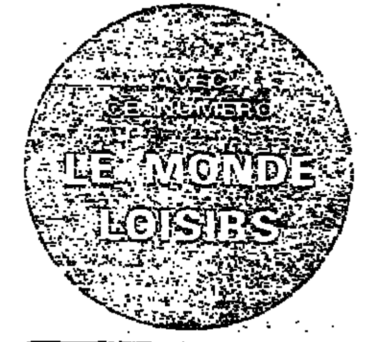
Sur le vif

Grands malades

Bull entre sur le marché de la micro-informatique



Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE – N° 12405 – 4 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens — SAMEDI 15 DÉCEMBRE 1984

La fronde du Parlement européen

Le Parlement européen est inquiet tant sur l'avenir de la Communauté que sur la place que les gouvernements des Dix envisagent de lui réserver dans le jeu institutionnel. C'est la double raison pour laquelle il a rejeté jeudi 13 décembre, à la quasi-unanimité (suffrages exprimés : 340, pour le rejet : 321, contre : 3, abstentions : 16), le projet de budget 1985 qui lui était présenté par le conseil des ministres.

Ce projet – c'est ce qui lui est reproché – n'aurait pas permis de faire face aux dépenses jusqu'à la fin de l'année. Circonstance aggravante, il avait même « la franchise perverse de le reconnaître », selon les termes employés par M. Jean-Pierre Cot, le président de la commission des budgets de l'Assemblée. Le conseil s'engageait cependant à adopter avant octobre le budget supplémentaire nécessaire. Le Parlement, alerté par les propos maladroits tenus par les représentants allemands et néerlandais, n'a pas été convaincu que la promesse serait tenue et a donc refusé de donner sa bénédiction à un budget au rabais.

L'attitude de l'Assemblée ne tient-elle pas du procès d'intention ? Les Dix s'emploient à mener à terme la négociation qu'ils ont engagée en juin 1983 lors du conseil européen de Stuttgart et qui porte tout à la fois sur la contribution budgétaire britannique, la réforme de la politique agricole commune et de façon plus générale sur la « discipline budgétaire », l'augmentation des ressources mises à la disposition de la CEE et l'élargissement. Arrivés à la dernière ligne droite, l'ultime phase des pourparlers avec l'Espagne et le Portugal, ils ont estimé avec logique, car tout est lié dans cette affaire, qu'ils disposeraient d'une plus grande liberté de manœuvre financière une fois que l'adhésion des deux candidats serait acquise. D'où l'idée de prévoir pour 1985 un budget en deux temps.

Le doute exprimé avec tant de force par l'Assemblée tient moins aux incertitudes inhérentes à un tel montage qu'au sentiment que les gouvernements membres, incapables d'innover, ne songent désormais qu'à limiter la portée de l'entreprise commune. « La remise en ordre décidée à Stuttgart, pour douloureuse qu'elle soit, aurait pu être supportée si elle avait été accompagnée d'actions de relance », a commenté jeudi Mme Simone Veil. Or, c'est un fait, celles-ci ne viennent pas. Les coopérations industrielles et monétaires, assurément les plus porteuses d'espoir, marquent le pas. L'imagination, c'est le moins qu'on puisse dire, n'est pas au pouvoir à Bonn. Le gouvernement fédéral, à l'origine du scénario de Stuttgart, contribue davantage à bloquer qu'à concevoir.

Le chancelier Kohl et le président Mitterrand ont pu donner le change à Fontainebleau en préconisant une relance politique et institutionnelle. L'Europe déclamatoire a alors repris ses droits. Un instant le Parlement s'est cru à la fête. Il s'aperçoit aujourd'hui que, dans la logique de Stuttgart, les gouvernements soucieux de rigueur sont en réalité déterminés, même si ce n'est pas avoué, à rogner ses pouvoirs budgétaires. Peut-il obtenir des compensations ? Du rapport rédigé par M. Maurice Faure à leur demande les chefs d'Etat et de gouvernement retiendront sans doute plus volontiers l'opportunité d'un certain retour au vote majoritaire que l'octroi de compétences nouvelles à l'Assemblée.

En vérité, le Parlement, sur l'essentiel, paraît piégé. La crise qu'il vient d'ouvrir, et dont il souligne lui-même qu'elle ne devrait pas gêner outre mesure le fonctionnement de la Communauté, pourrait fort bien être résolue, autrement dit un budget pourrait être voté, avant même que ne soit ébauchée la réforme institutionnelle nécessaire à sa survie.

M. Dumas va se rendre à Moscou pour préparer une visite de M. Tchernenko à Paris

La France ne veut pas laisser aux Etats-Unis l'exclusivité du dialogue avec l'URSS

M. Roland Dumas, le nouveau ministre des relations extérieures, devrait se rendre à Moscou au début de l'année prochaine – sans doute à la fin du mois de janvier ou en février, – confirme-t-on officieusement à Paris, aussi bien au Quai d'Orsay qu'à l'Elysée. Le but essentiel de ce déplacement est de préparer *une visite en France de* M. Constantin Tchernenko, le secrétaire général du Parti communiste d'URSS.

Ce voyage du ministre des relations extérieures n'est nullement dû au départ de M. Cheysson du Quai d'Orsay. C'est au début du mois de novembre dernier, au lendemain de la réélection de M. Reagan, que Paris et Moscou se sont mis d'accord sur le principe d'un tel déplacement. Malgré le mauvais état des relations franco-soviétiques, facilement vérifiable à la lecture de la presse locale qui ne ménage ni M. Fabius personnellement ni la politique tchadienne de la France, les dirigeants de Moscou sont prêts à ne ménager aucun effort pour rétablir un rythme annuel dans la tenue de sommets. L'heureuse conclusion de l'affaire Abouchar s'inscrit sans aucun doute dans ce contexte.

Du côté français, les motivations sont différentes. Il est urgent, estime-t-on, de ne pas laisser à Washington l'exclusivité du dialogue avec Moscou, même si les Soviétiques n'ont pas tenu les engagements d'ordre commercial auxquel ils avaient souscrit en février dernier lorsque M. Arkhpov, premier vice-président du conseil, était venu en visite en France. Il ne faut pas non plus que la France soit l'un des seuls pays européens à ne pas entretenir de relations régulières avec Moscou, ajoute-t-on aujourd'hui en regardant non seulement vers Bonn, mais aussi vers Londres où arrive samedi 15 décembre, pour une visite privée de dix jours, M. Gorbatchev, le numéro deux du régime, qui est également donné généralement comme le successeur probable de M. Tchernenko. Le remplacement de M. Cheysson par M. Dumas n'a modifié en rien cette analyse, et c'est donc le nouveau ministre des relations extérieures qui rendra à M. Gromyko la brève visite que le ministre soviétique des affaires étrangères avait effectuée en France au moment de l'affaire du Boeing sud-coréen, les 9 et 10 septembre 1983 (1).

Au Kremlin, M. Dumas sera surtout chargé de préparer la visite en France de M. Tchernenko. Aucune date, même approximative, n'a encore été fixée, car il faut tenir compte de l'état de santé précaire du secrétaire général. De source soviétique, on n'en estime pas moins que M. Tchernenko est capable de se déplacer. D'un côté comme de l'autre, on voudrait que ce sommet franco-soviétique, qui aurait surtout une valeur symbolique, intervienne au cours du premier semestre 1985.

JACQUES AMALRIC.

(Lire la suite page 3.)

(1) M. Cheysson s'est bien rendu à Moscou en février 1984 pour les obsèques de Iouri Andropov, mais ce genre de déplacement n'est pas « comptabilisé » par les chancelleries.

LE NOUVEAU COURS DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Une rupture

Le vent du changement souffle sur l'aménagement du territoire et le discours libéral ambiant – « moins d'État, plus de liberté pour les entreprises, moins de contraintes » – trouve une traduction géographique. M. Gaston Defferre, ministre d'État chargé du Plan et de l'aménagement du territoire, a fait adopter vendredi 14 décembre, au conseil des ministres une *série de mesures de libéralisation* des activités économiques dans *la région parisienne. Quand on* sait combien l'antinomie « Paris-province » est symbolique et encore vivace dans les milieux politiques et économiques, c'est à un véritable tournant de la politique d'aménagement du territoire qu'il faut s'attendre.

Le gouvernement a décidé de desserrer les réglementations administratives imposées aux entreprises qui veulent créer ou développer leurs activités en Ile-de-France (Paris, Seine-Saint-Denis, Hauts-de-Seine, Val-de-Marne, Val-d'Oise, Yvelines, Seine-et-Marne, Essonne, plus cinq cantons du sud de l'Oise). *Autrement dit,* la procédure de l'agrément (née en 1955 !), *qui est une autorisation* administrative nécessaire pour toute nouvelle activité (bureaux, industries, entrepôts), va être révisée par décret.

Les contraintes vont être très largement allégées, voire supprimées dans certains cas. Il s'agit de donner plus d'oxygène aux entreprises, notamment aux PME *qui ont des projets de développe*ment en Ile-de-France. Le gouvernement a pris conscience que la crise économique affecte *désormais toutes les régions,* y compris celles qui étaient considérées *comme les plus résis*tantes, et au premier chef la *région capitale, où le taux de* chômage est encore beaucoup *moins élevé que la moyenne* nationale.

Mais, s'inspirant d'une idée exprimée jadis par Abraham Lincoln – *« vous ne pouvez pas donner la force au faible en affaiblissant le fort ; vous ne pouvez pas aider le pauvre en ruinant le riche »,* – MM. Fabius et Defferre estiment que ce n'est pas en bridant les énergies des entreprises de la région parisienne qu'on réinjectera un dynamisme à telle ou telle province en difficulté. La doctrine officielle se résume ainsi : la Lorraine ne se sauvera pas en amputant Paris et sa banlieue, et la création de quelque cent emplois à Longwy au prix de la suppression de trois cents ou cinq cents autres dans les Hauts-de-Seine *n'est* peut-être pas un bon calcul.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(Lire la suite page 26.)

LA CRISE DE L'UNESCO

Stratégie de la rumeur

M. Amadou Mahtar M'Bow, directeur général de l'UNESCO, dont la gestion fait actuellement l'objet de nombreuses critiques, et a provoqué l'annonce par les États-Unis puis la Grande-Bretagne de leur prochain retrait de l'Organisation, a été entendu jeudi 13 décembre par la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, à l'initiative de son président, M. Claude Estier. En réponse à l'inquiétude manifestée par certains députés, M. M'Bow a déclaré que celle-ci était fondée *« sur des rumeurs diffusées notamment par un quotidien du soir »*.

Notre journal, ainsi implicitement désigné, ouvre aujourd'hui ses colonnes à M. M'Bow, qui répond à nos articles des 30 novembre et 1er décembre.

par AMADOUMAHTAR M'BOW (*)

Les lecteurs du journal *le Monde*, dont on connaît l'influence sur l'opinion française aussi bien que sur les cercles les plus éclairés des élites internationales, ont dû être consternés à *la lecture* des deux articles *intitulés* « L'UNESCO à la dérive ».

Si le tableau qui est dressé de l'UNESCO est vrai, quelle désillusion ! Mais si *le Monde* se trompe, quelle déception ! Je me souviens encore de la profession de foi que ce journal avait publiée dans son premier *numéro daté* du 19 décembre 1944 : « Sa première ambition est d'assurer au lecteur des informations claires, vraies, et, dans toute la mesure du possible, rapides, complètes (...). » Or, de la profession de foi du journal et des règles de sa déontologie professionnelle, l'auteur des articles sur l'UNESCO ne semble avoir retenu que la rapidité d'une information, hélas ! très *« approximative »*, selon le terme plein de morgue dont ce chef de rubrique diplomatique use élégamment à l'égard de distinctions étrangères que je n'ai jamais sollicitées, contrairement à ses dires. Dans ces deux articles, la rumeur bourdonne à chaque ligne. Ces articles jouent donc sur un tableau double : auréolés de la réputation du *Monde*, ils sont *en* même temps construits comme une fiction. Le *journaliste* y tire *son épingle du jeu en* se dédouanant des ragots qu'il colporte par les commentaires apparemment nuancés qu'il y ajoute au fil du récit. Raconter une histoire n'est-ce pas le ressort des mythologies, comme l'ABC de la propagande ?

Dès lors, le constat faussement objectif peut se passer de preuves : *« Il est à peu près général*, écrit le journaliste du *« Monde », que les Etats membres n'envoient pas à l'UNESCO leurs meilleurs éléments. »* Supputation fondée sur un à-peu-près, car les Etats membres n'envoient à l'UNESCO que leurs délégués, c'est-à-dire leurs diplomates ou leurs spécialistes ; quant aux fonctionnaires internationaux du Secrétariat, dont parle le journaliste *(« la haute hiérarchie »)*, ils sont nommés par le directeur général. Et sur quel critère l'auteur évalue-t-il leur compétence ? Mystère. Qu'importe la vérité au prestidigitateur ? Il s'agit *d'escamoter les faits pour accréditer* l'idée que les fonctionnaires internationaux *seraient doublement* tributaires de leur gouvernement et de la *férule* tyrannique d'un despote imaginaire, un ogre aux contrats courts entre les dents. *L'auteur n'en est pas à* une contradiction près : comment *peut-il à la fois déplorer qu'il n'y ait* pas assez de contrats à durée indéterminée et revendiquer une rotation rapide du personnel par des *« retours au pays »* ? Mais c'est ainsi qu'on échafaude un conte fantastique : en frappant l'imaginaire. Là où l'enquête et le raisonnement tentent de convaincre, la fable séduit et persuade, s'adressant à la croyance, n'hésitant pas à tabler sur le préjugé. C'est ainsi que l'on produit l'illusion de vraisemblance. Les chiffres, les *précisions ? Des bagatelles, juste* bonnes à renforcer le crédit de la narration. Car les quelques données factuelles qui piquettent le vaste champ d'allégations et d'hypothèses arpenté par le journaliste du *Monde* sont, la *plupart du temps, fausses,* tronquées ou erronées. Et pour cause ! Cela paraît à peine *croyable*, *mais jamais* l'auteur des articles ne semble s'être *informé* auprès des sources qui, à l'UNESCO, pouvaient lui communiquer informations ou statistiques.

Le chef de la rubrique diplomatique *du Monde a-t-il* fait tourner les tables pour se documenter auprès des *esprits* ? Ces personnages de fiction diplomatique existent-ils ? Ou ces spectres sans visage étaient-ils cachés derrière les rideaux, comme dans les bonnes vieilles histoires anglaises, pour rapporter au journaliste du *Monde* des échos mondains tels que les propos de futurologie matrimoniale (1) qu'il me prête ?

(Lire la suite page 6.)

(*) Directeur général de l'UNESCO.

(1) « L'autre jour, il a reçu le délégué d'une petite principauté (...) et il ne lui a parlé que du mariage de l'héritière du trône... »

AU JOUR LE JOUR

Chaînes

Il y a aussi les bonnes nouvelles. Le dernier sondage du Centre d'études des supports de publicité l'annonce : les Français n'ont jamais été aussi nombreux à regarder la télévision.

Sur 40 millions de personnes âgées de plus de quinze ans, chaque jour, en moyenne, plus de 33 millions se plantent devant leur poste.

Que font les 7 millions qui ne sont pas au rendez-vous ? Bien sûr, il y a les grands malades, les automobilistes coincés dans les embouteillages, ceux qui travaillent, les rôdeurs, les clochards, les voyageurs, les détenus, les moines... Mais cela ne fait pas 7 millions. Honte aux mauvais Français qui n'ont pas d'alibi sérieux !

BRUNO FRAPPAT.

Mort du poète espagnol Vicente Aleixandre

Le poète espagnol Vicente Aleixandre, prix Nobel de littérature en 1977, est mort vendredi 14 décembre à 0 h 30 à son domicile madrilène. *Il était âgé de quatre-vingt-six ans.*

Vicente Aleixandre avait été hospitalisé lundi 10 décembre, après avoir été victime d'une hémorragie intestinale compliquée de problèmes respiratoires et rénaux.

La pureté et l'exigence

Je le revois dans la pleine lumière d'un après-midi d'été à Miraflores de *la Sierra, où il se réfugiait durant les* mois de chaleur madrilènes. Je *l'avais rejoint* avec Gabriel Celaya et sa compagne Albaro Gaston. Je regardais marcher parmi les pins cet homme de soixante ans, aux yeux pleins de clarté marine, au front bombé comme une dune, au sourire solaire, et je comprenais l'impact et le rayonnement que ce Dieu de la poésie exerçait sur tous les jeunes poètes espagnols.

Dans une Espagne franquiste à nouveau livrée à ses vieux démons obscurantistes, Vicente Aleixandre représentait *la pureté et l'exigence.* En cette décennie 1950-1960, pas une revue ne naissait à Madrid ou dans les provinces qui ne fût patronnée par Vicente Aleixandre et souvent inaugurée par un des ses poèmes. Et dans le silence ombreux de sa résidence madrilène, au désor*mais célèbre numéro 3 de la rue* Velintonia, celui que la maladie *contraignait à de nombreuses siestes* accueillait, stimulait, conseillait les *nouveaux créateurs* et lisait avec patience tous les manuscrits.

Né à Séville, le 26 avril 1898, mais élevé dans l'ambiance littorale *de Malaga, Vicente Aleixandre* avait été, dès ses premiers livres, souvent *qualifiés de surréalistes, une* exception parmi ses contemporains livrés à une poésie ruisselante d'images et de couleurs ou secouée par la fièvre de l'engagement. Avec *Climat* (1928), et surtout deux chefs-d'œuvre, *Des épées comme des lèvres* (1932) et *la Destruction ou l'amour* (1935), il avait introduit l'intimité du tréfonds de l'homme et notamment les diamants noirs de la contestation sexuelle.

La rébellion franquiste qui assassina Lorca et exila Rafael Alberti, Jorge Guillen, Pedro Salinas, Juan Ramon Gimenez et tant d'autres, laissa Vicente Aleixandre presque seul sur les ruines d'une poésie brutalement agressée.

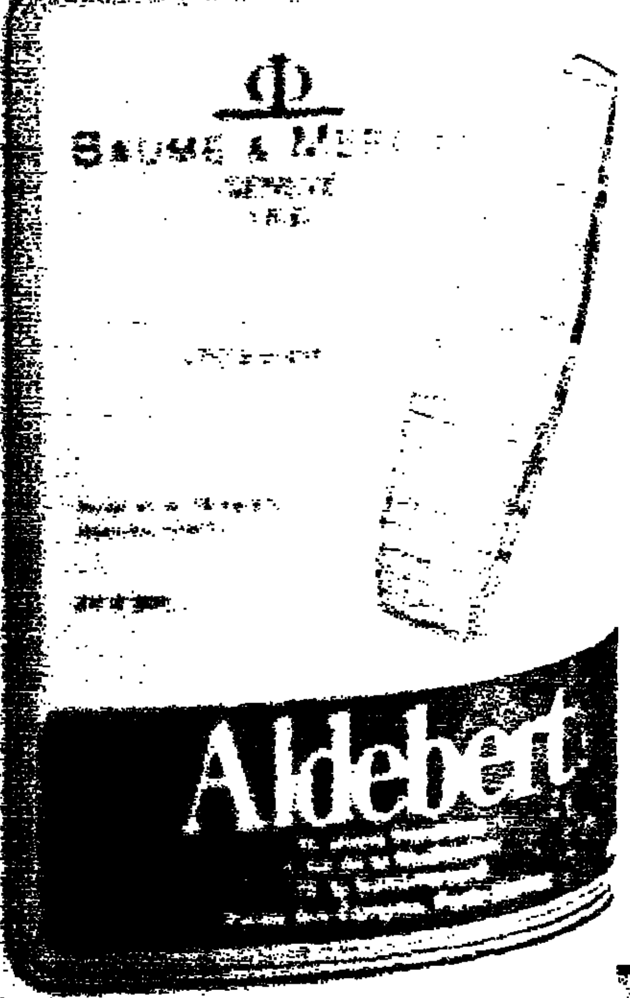
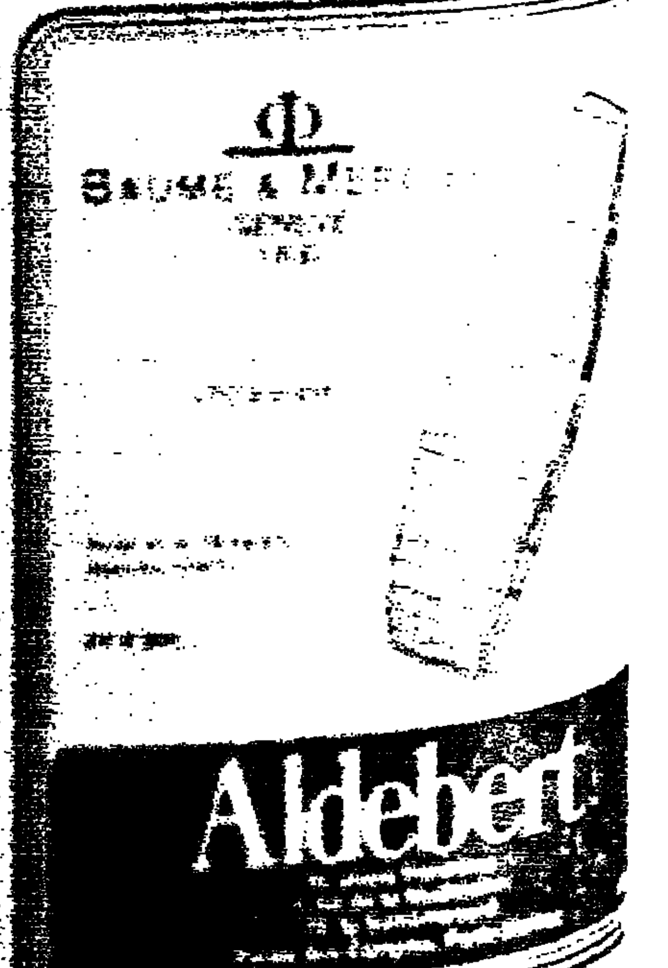
CLAUDE COUFFON.

(Lire la suite page 22.)

Audience en hausse dissensions en baisse

TF 1 retrouve le moral

Lire page 24 l'article d'ANITA RIND

commentaires

Le Monde

Bleu-blanc-rouge

LE patriotisme ne fait plus sourire. Il n'est plus considéré ni comme désuet ni comme dérisoire. C'est un événement.

On revient de loin. Les enfants de la Ve République sont aujourd'hui dans l'ignorance de deux ou trois rudiments fort simples : les paroles de *la Marseillaise*, quelques notions d'instruction civique, la signification des couleurs du drapeau national. Au fil des années, le patriotisme s'était défraîchi. La notion ne plaisait pas, ou plus. Et l'on pouvait fredonner sans arrière-pensée *Aux armes et caetera...* mis en musique reggae par les soins de Serge Gainsbourg, au seul désespoir de quelques parachutistes grincheux.

NOUS vivons donc un grand chambardement. Le patriotisme, de ringard, est redevenu à la mode. M. Giscard d'Estaing, qui risquait de timides tentatives du genre : « La maison France ceci, la maison France cela », est dépassé. Même le Parti communiste, qui clamait — tout seul — qu'il fallait fabriquer français, n'est plus dans le ton.

L'air du temps est à l'hyperbole. Au patriotisme cabotin, ému. M. Laurent Fabius confie à qui veut l'entendre qu'il ne peut écouter les accents de l'hymne national sans frissonner. M. Robert Fabre, notre médiateur, est enfin entendu : l'instruction civique sera à nouveau enseignée dans les écoles. M. Mitterrand y tient, il y veillera. M. Chevènement aussi. Toute la République, dans un sursaut, parle, pense, vibre bleu-blanc-rouge.

ON se demande comment, du coup, personne n'a encore songé à accueillir les visiteurs étrangers en France par de grandes photographies de notre président avec un mot d'accueil, ferme et national, dans les aéroports et les gares. Les Etats-Unis le font bien, et personne, en débarquant à New-York ou à Los Angeles, ne s'offusque d'être reçu par le sourire de Reagan et un couplet gentiment patriotard. Voilà pour le patriotisme boy-scout.

Mais un patriotisme peut en cacher un autre. S'il existe des patriotismes bon teint, il en est d'autres sur fond de crise, aux accents plus âpres. Significativement, M. Alain Griotteray, éditorialiste au *Figaro-Magazine* et *auteur d'un livre sur les immigrés* (Plon-« Tribune libre »), écrit : *« La France doit reprendre le slogan de l'Amérique conquérante* Love it or leave it *et dire aux étrangers non issus de pays membres de la Communauté européenne ou appelés à y entrer : la majorité d'entre vous devra repartir, seuls pourront rester ceux qui réussiront à s'intégrer suffisamment pour acquérir des droits civiques. »* Cet élu d'opposition conclut patriotiquement : *« L'alternative est claire : la naturalisation volontaire ou le départ. »*

ENCORE un petit bout de chemin et l'on se retrouve dans le royaume du patriotisme d'exclusion — lui aussi terriblement à la mode. *« La France aux Français ! »*, slogan entendu dans les années 30, mis en application durant l'Occupation, réapparaît à présent en force.

Ainsi, au-delà de certaines évidences — du genre la nationalité française est un privilège, elle implique des devoirs comme l'impôt, le service militaire pour les hommes, — la notion de patriotisme paraît être un fourre-tout. Tout le monde se bouscule pour en demander, sans trop se soucier de cet unanimisme équivoque entre le *patriotisme-gadget des snobs, le patriotisme rétro*, le patriotisme militaro-industriel, la patriotisme béret et baguette de pain et le... patriotisme tout court.

LAURENT GREILSAMER.

INVITÉ

Luc Tangorre a été condamné à quinze ans de prison pour viol.
Gisèle Tichané, qui a refait l'enquête, ne croit pas à sa culpabilité.

Un crime judiciaire

par Bernard CUAU *

UNE nuit de printemps, vous marchez dans les rues d'une grande ville. Vous avez vingt ans. Un peu plus un peu moins. Vous êtes en jeans, blouson bleu et tennis blanches. Vous mesurez 1,70 mètre environ et vous êtes brun avec une petite moustache.

Une patrouille de police vous interpelle parce que c'est la nuit, que c'est Marseille-Sud et qu'un violeur y opère depuis des mois. Or le portrait-robot établi par l'identité judiciaire le décrit brun et de taille moyenne, portant moustache et chaussé de tennis blanches. Par-dessus le marché, vous avez cette nuit-là dans votre poche un couteau de cuisine enveloppé de journal.

Alors, les policiers vous passent les menottes et vous conduisent à l'évêché, hôtel de police de la ville. Gardé à vue, vous êtes interrogé. En cellule, vous ne pouvez ni vous raser ni vous laver. Sale, un peu hagard, avec cet aspect douteux qui n'est pas celui d'un innocent, vous êtes conduit à la parade.

Parade : cérémonial qui consiste à vous placer au milieu d'hommes (de préférence, des policiers), assez grands, ayant si possible des yeux et des cheveux clairs. Ils sont évidemment propres. Ils ont des vêtements nets et une allure convenable.

Les victimes du violeur sont invitées à défiler devant cet échantillon d'humanité. Pour la plupart, elles vous reconnaissent. Avec ou sans hésitation. Cette moustache ... Ces tennis blanches... Et puis la taille, et puis l'aspect... N'est-ce pas le commencement d'une identification certaine ?

***

Vous, c'est Luc Tangorre, étudiant arrêté le 12 avril 1981 à Marseille, inculpé le 14, jugé du 19 au 24 mai 1983 par la cour d'assises d'Aix-en Provence et condamné ce jour-là à quinze années de réclusion criminelle.

A cet instant, un très ancien fantasme se réactive en chacun de nous : comment me déprendrais-je d'une situation pareille, si elle m'advenait ? Car elle peut se produire, cette nuit même. Rien de plus banal que d'avoir la taille, les traits, les vêtements d'un criminel. Les morphologies humaines, les couleurs de cheveux, les vêtements ne varient pas à l'infini.

Combien d'étudiants ne portent pas des tennis, un blouson et des jeans ? Combien ne circulent pas à mobylette, parfois en 2 CV ? Le hasard peut aussi vouloir qu'une nuit, pour une raison très avouable, on ait dans sa poche un tournevis, un poinçon ou un couteau de cuisine. Le tout, à cet instant, est de ne pas être interpellé par une patrouille qui vous cherche pour un viol. Car, en une seconde, tout cesse d'être anodin.

Il faut d'abord justifier votre *raison d'être ici.*

« Je passais...

— Allons donc ! Et les tennis, et le blouson, et les jeans ?

— Je suis toujours habillé comme ça.

— Quelle coïncidence ! Quant au couteau ?

— C'est pour gratter mon balcon, que je dois repeindre. »

Trop, c'est trop. Les policiers jubilent. Ils tiennent l'homme qu'ils cherchent depuis des mois, ils en sont sûrs. *La bonne nouvelle est annoncée à la presse.* « Le violeur des quartiers sud sous les verrous », titre *la Marseillaise*. « Le violeur des quartiers sud, c'est lui », titre *le Provençal*. « L'étudiant en éducation physique avait violé sept femmes dans les quartiers sud. La police met fin à ses exploits », titre *le Méridional*.

Luc Tangorre est maintenant en prison, pour 5 475 jours et 5475 nuits, chiffre abstrait, qui ne signifie rien pour personne. Et puis, en d'autres pays, on lapide les violeurs, on ampute les voleurs, on brûle au lance-flammes les opposants politiques. La France n'est pas prête à s'émouvoir pour un garçon démocratiquement jugé. Innocent, lui ? Victime d'une erreur judiciaire ? Ce serait vraiment une impossible série de hasards.

Or il se trouve qu'une femme, Gisèle Tichané, pour la simple raison que, dès le premier jour, elle a douté de la culpabilité de Luc Tangorre, va remonter les labyrinthes de l'enquête et de l'instruction (1). Son travail, impressionnant de rigueur et de *méthode*, ne laisse aucun point dans l'ombre. Elle mentionne ce qui est à charge, comme ce qui est à décharge. Elle le fait avec tant de scrupules et d'honnêteté que son livre en acquiert une puissance de conviction peu commune. Car, loin que l'innocence soit proclamée dès la première ligne, comme une évidence à faire partager, les faits sont livrés dans une stricte approche chronologique et leur enchaînement est si terriblement fort, accusateur, que nous nous demandons s'il s'agit bien d'un texte qui veut rétablir un innocent dans son droit. Tous les premiers indices, en effet, concourent à faire de Luc Tangorre un coupable idéal. On en vient à se demander quelle série de coups de dés pourrait abolir tant de hasards.

Et pourtant l'une après l'autre, les preuves de la culpabilité vont se défaire et tomber. Pas un témoignage, pas un indice, pas une déposition, qui, repris, éclairés d'une manière nouvelle, ne laissent apparaître des contradictions, des failles ou des mensonges. Les enquêteurs sont remontés loin dans l'enfance, pour y trouver les signes annonciateurs du grand déséquilibre psychique qui marquerait la personnalité de Tangorre ? Gisèle Tichané ira, elle aussi, au collège, chez les parents, les camarades, les amies de Luc, vérifier la pertinence des déclarations, leur sérieux, leur réalité même.

Il fallait la violence de ce texte tranquille pour introduire un trouble aussi profond dans la pensée de chaque lecteur. Mais ce trouble cessera, une fois le livre achevé, à l'instant où, contre notre idée première, contre la logique policière et l'obstination du juge d'instruction, contre le verdict des Assises, l'innocence ne peut plus faire aucun doute.

***

Prenons conscience de la terrible accusation que porte Pierre Vidal-Naquet dans sa postface : l'erreur judiciaire est devenue crime judiciaire. Luc Tangorre est en Centrale, reclus pour des milliers de jours et de nuits. Mais son temps de condamné est désormais notre temps d'hommes libres. Chaque heure où il nous est donné d'aller et de venir à notre gré est pour lui une heure volée, une heure prisonnière. Après ce livre, nous n'avons plus l'excuse de ne pas savoir.

« Chaque seconde qui s'écoule entraîne un être dans le monde vers quelque chose qu'il ne peut pas supporter. » Ce constat de Simone Weil n'est pas à prendre comme un bel aphorisme. Il est un appel urgent à rejoindre Gisèle Tichané, Pierre Vidal-Naquet, les avocats de Luc et tous ceux qui, avec eux, parce qu'ils ne supportent pas cette iniquité, ont mis en marche la machine de vérité. Personne ne pourrait comprendre que la requête en révision ne soit pas reçue. Luc Tangorre doit être rejugé et acquitté. Simplement parce qu'il est innocent.

(*) Professeur à Paris-VII, auteur de *la Politique de la folie* (Stock, 1974), *l'Affaire Mirval* (les Presses d'aujourd'hui, 1976) et d'une pièce de théâtre, *Nadia* (1977).

(1) *Coupable à tout prix. L'affaire Luc Tangorre*, par Gisèle Tichané, aux éditions La Découverte. Postface de Pierre Vidal-Naquet. 68 F.

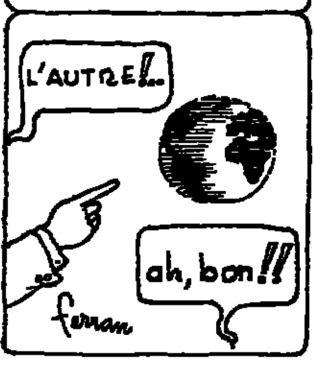
COURRIER

Qu'un bon vent pousse *le Monde* !

De nombreux lecteurs nous écrivent en cette période de crise de notre journal. Voici quelques échantillons de leurs sympathiques encouragements auxquels nous sommes tous sensibles.







Les jours sans

Ceux pour qui *le Monde* a toujours été associé aux retours de voyage, à la bouffée de Gauloise et aux chaussons aux pommes, ont été les 27 et 28 novembre (1), en France même, des exilés de l'intérieur. On les reconnaissait à leur triste mine dans les trains de banlieue, ces intellectuels en état de manque, qui parcouraient d'un regard vide les titres insipides du journal de leur voisin, comme si ces nouvelles-là ne les concernaient pas.

Le matin, c'est vrai, on achetait *Libé* sans remords, car, après tout c'est bien eux qui l'avaient voulu, rue des Italiens. Enhardis même par le vide, les langues se déliaient : ils vont se couler définitivement, lâchait quelqu'un. Voilà longtemps qu'on ne le prenait plus que par habitude.

Mais notre *identité est revenue* fleurir aux kiosques. Il est là, votre journal, me lança joyeusement ma marchande, comme si elle m'avait dit : les restrictions sont finies, votre enfant est revenu au foyer, la drachme que vous aviez perdue est retrouvée.

YVES GUERMOND
(Mont-Saint-Aignan).

(1) Jours de la grève de notre quotidien (NDLR).

Notre journal

Fidèle et ancien lecteur du *Monde*, je tiens à vous dire combien je souhaite que les difficultés que connaît actuellement *notre* journal soient vite aplanies. Notre amitié fidèle peut se faire agissante si vous faites appel à vos lecteurs.

HENRI BOURRINET
(Montigny-lès-Metz).

Rigueur

Au-delà de la crise grave qui secoue *le Monde*, je vois la crise des valeurs humanistes et démocrates de notre société face à la montée des périls dogmatiques et fascistes qui fleurissent si bien en période d'incertitude et d'angoisse.

Il faut trouver une solution rapide et équitable. Tous les salariés voient leurs salaires diminuer. Il sera difficile d'éviter la même rigueur au *Monde*. L'important, c'est que chacun contribue de façon équitable selon ses moyens. Et puis, pourquoi ne pas faire appel à la générosité de vos lecteurs ? L'essentiel étant que cet argent soit utilisé à bon escient.

BERNARD BOULIER
(Martigné-Briand).

Le crime et l'ordinateur

21 novembre. 5 heures du matin. L'entrée du périphérique. Un Noir traverse la bretelle d'accès. La voiture qui me précède fonce sur lui. Il essaie de s'échapper en courant, mais d'un coup de volant habile le conducteur le rejoint ; choc brutal. Le corps rebondit sur le capot, une fois, deux fois. La voiture s'enfuit.

Etendu sur le sol, il saigne abondamment. Je le hisse dans ma voiture. Il ne fait que répéter : *« Pourquoi me faire ça à moi ? Pourquoi à moi ? »* Je fonce vers l'hôpital Bichat. Je me trompe de porte d'entrée. Nous suivons d'interminables couloirs ; voici enfin le service d'urgences. Le sang coule de plus en plus. *« Vos papiers. »* Par chance il en a sur lui, en règle. L'employé tape sur son clavier le nom, les dates, les numéros, mais la conclusion tombe : *« Impossible de vous laisser entrer, l'ordinateur refuse l'admission. »* Stupeur. *« Pour quelle raison ? »* Nouvelle frappe sur le clavier : *« La date de naissance est incomplète ; sur ses papiers il n'y a que l'année, l'ordinateur exige le mois et le jour. »* Le sang coule. On s'affole. On cherche un responsable de plus haut rang : d'un rang tel qu'il puisse s'opposer à l'ordinateur. Enfin un interne contourne la difficulté : *« Admettons qu'il soit né le 1er janvier. »* Retour au clavier ; cette fois, l'ordinateur repu accepte l'admission. Les soins commencent.

Un crime raciste très ordinaire ; un ordinateur tout-puissant. Cela s'est passé à Paris il y a quelques jours. Nous sommes bien en 1984.

PIERRE JACQUARD
(Paris).

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS
Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Laurens,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Durée de la société :
cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
500.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
MM. André Laurens, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Directeur de la rédaction :
Thomas Ferenczi.



Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	605 F	859 F	1080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. — SUISSE, TUNISIE	454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

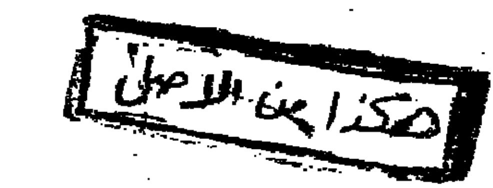
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 360 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 65 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 500 l. ; Liban, 500 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 9,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; Yougoslavie, 110 nd.



Le Monde

étranger

DIPLOMATIE

LA PASSATION DES POUVOIRS DE M. CHEYSSON A M. DUMAS

Une vocation d'européen tardive, mais réelle

M. Claude Cheysson devait *officiellement* passer ses pouvoirs de ministre des relations extérieures à M. Roland Dumas, ce vendredi après-midi 14 décembre, au cours de la traditionnelle cérémonie organisée au Quai d'Orsay. La composition du nouveau cabinet de M. Dumas pourrait être annoncée lundi.

Nous dressons ci-dessous un bilan de son passage au ministère des affaires européennes, où il avait remplacé M. André Chandernagor le 19 décembre 1983.

« J'ai pensé à vous pour prendre le portefeuille des affaires européennes. Quel dommage que vous soyez si peu européen ! » La scène se passait il y a un an, en Yougoslavie. Invité personnel du président de la République, M. Roland Dumas, qui savait que M. Mitterrand songeait depuis 1981 à faire entrer cet *ami fidèle au gouvernement*, avait été prié au petit déjeuner par le chef de l'Etat. Lequel, ménageant ses effets, feignait de balancer encore, et d'hésiter à nommer aux affaires européennes un homme qu'il jugeait peu favorable à la CEE. Il est vrai que M. Mitterrand devait aussitôt ajouter en substance : le sommet d'Athènes a mal tourné, nous allons prendre la présidence du conseil des Dix, et j'ai besoin de vous. *« Je n'étais pas du clan des fanatiques, c'est vrai*, reconnut son interlocuteur, *mais j'ai tout de même voté en faveur du Marché commun... Et puis, les vocations tardives sont souvent les meilleures ! »* Quarante-huit heures après, de retour à Paris, *le secrétaire général de l'Elysée lui* confirmait par téléphone sa nomination.

« *Mauvais Européen* » repenti, Roland Dumas ? Il s'en défend, tout en reconnaissant que le premier sentiment que lui inspira, après la guerre, *le début du processus qui* devait conduire au traité de Rome fut incontestablement une très grande méfiance. Le projet de Communauté européenne de défense lui parut *spontanément détestable*, parce qu'il postulait le réarmement allemand. Pour des raisons familiales aisément compréhensibles, – son père grand résistant, a été fusillé sous l'occupation – une telle perspective le hérissait. C'était encore l'époque où, pour *cultiver son allemand, il* estimait ne pouvoir aller qu'en Autriche... Bien des années plus tard, entre les deux tours de l'élection présidentielle de décembre 1965, c'est-à-dire à un moment où François Mitterrand cherchait à récupérer une partie des voix qui s'étaient portées sur le jeune champion de l'Europe supranationale, Jean Lecanuet, face à de Gaulle, M. Dumas eut l'occasion de s'en expliquer longuement avec Jean Monnet, à qui il était allé rendre une visite de circonstance au nom du *« candidat unique de la gauche »*. Aucun des deux ne sut convaincre l'autre. Mais cette grande « mise à plat » des raisons de l'hostilité de M. Dumas à une certaine vision « eurolâtre » aura peut-être, finalement, marqué le point de départ d'un intérêt nouveau pour la Communauté.

Il n'empêche : malgré son goût pour les langues et les cultures du Vieux Continent, le nouveau ministre des affaires européennes n'avait pas, lorsqu'il prit la succession de M. André Chandernagor, en décembre dernier, l'image d'un Européen convaincu. Son itinéraire personnel vers l'Europe tenait surtout à l'idée que seule la construction d'une entité politique et *culturelle* permettrait d'éviter le retour des affrontements que la seconde guerre mondiale lui avait donné de voir de près. Il eut l'occasion d'en parler *avec le chancelier Kohl qu'il* trouva dans des dispositions d'esprit tout à fait analogues, et pour des raisons identiques, la première fois qu'il le rencontra. Mais le compagnon de route de M. Mitterrand était *lui*-même trop politique pour se délecter d'avance à l'idée *de devoir* se passionner désormais, fût-ce en service commandé et à titre manifestement transitoire, pour les quotas laitiers ou les problèmes budgétaires européens. *Tout au plus pouvait-il* – la compensation, il est vrai, n'était pas mince à ses yeux – espérer avoir à faire, sur ce terrain qui l'attirait *a priori* moins que d'autres, quelques « coups » pour le compte du président. Cependant que le juriste en lui *allait trouver plus d'une fois* l'occasion de venir au secours du ministre, en même temps qu'il renonçait pour un temps indéterminé à l'exercice d'une profession d'avocat devenue fort lucrative : la baisse de revenus aura représenté pour lui, bon an mal an, environ les deux tiers des ressources qu'il tirait de son cabinet. Mais il faut savoir ce que l'on veut, et accéder à un ministère de confiance valait bien quelques sacrifices.

D'autant plus, même, que celui des affaires européennes n'allait pas tarder à se révéler un excellent terrain *pour s'affirmer, tant aux yeux* du chef de l'Etat (qui, au demeurant, n'attendait de ce passage qu'une sorte de galop d'essai de son poulain avant un plus grand poste) que vis-à-vis de l'opinion. La France venait en effet de prendre la présidence *du conseil européen, en* héritant d'une controverse budgétaire, dont M. Mitterrand allait *faire* une cause personnelle. Si, notoirement, le président français s'est dépensé sans compter durant ce premier semestre 1984, jusqu'à obtenir lors de *« son » sommet un accord des Dix* sur le budget, M. Dumas, de son côté, n'a pas ménagé sa peine. Publiquement, lors de la préparation des conseils européens de Bruxelles en mars, et de Fontainebleau en juin, mais aussi de façon plus discrète en *accomplissant d'innombrables* voyages auprès des chefs de gouvernement et des ministres concernés des neuf autres pays de la CEE.

En particulier à Londres, puisque c'était l'intransigeance de la « dame de fer », qui, pour l'essentiel, faisait obstacle à un règlement du conflit budgétaire. Le poste de ministre des affaires européennes a ainsi permis à M. Dumas d'avoir, d'emblée, accès aux « vedettes » de la politique européenne, d'autant plus enclines à le recevoir que ses liens privilégiés *avec le président français* n'étaient un mystère pour personne et de se faire, de personnages comme M[me] Thatcher ou le chancelier Kohl, une idée plus personnelle que ses fonctions « techniques » ne le lui eussent normalement permis. Idée au demeurant *flatteuse, semble-t-il*, en particulier dans le cas du chef du gouvernement britannique, à l'égard duquel le nouveau ministre des relations extérieures paraît partager le sentiment finalement plus admiratif qu'agacé de M. Mitterrand.

Le négociateur

M. Dumas aura donc été plus à l'aise qu'il ne s'y attendait sans doute lui-même dans des fonctions ministérielles en principe vouées à la *technicité la plus rébarbative, mais* qui, grâce à ce semestre de présidence française du conseil européen et au fait que le chef de l'Etat en avait fait un enjeu personnel, ont exigé de lui qu'il fasse à nouveau montre des talents de négociateur, plus officieux qu'officiel, qu'on lui connaissait depuis longtemps. Il aura réussi à introduire, même dans les matières austères dont il avait la charge, cette part de mystère et d'in*trigue qui lui sied si bien, et hors* de quoi il se sentirait probablement mal à l'aise – en tout cas moins utile.

Quant au problème de ses relations avec M. Claude Cheysson, il a toujours affecté de considérer qu'il ne se posait pas – et c'était au moins *là un point d'accord avec le ministre* des relations extérieures. Les deux hommes s'appellent ostensiblement par leurs prénoms, se tutoient, et affichent en toute circonstance publique cette affectueuse camaraderie qui doit unir ceux dont le combat politique est *commun. Le moins que* l'on puisse dire est que la réalité aura été un peu moins idyllique, encore que l'on ne connaisse guère, dans les couloirs du Quai d'Orsay, de circonstances où les échos de leur évidente rivalité aient franchi les portes matelassées de leurs bureaux respectifs.

Face à un ministre des relations extérieures peu enclin à précipiter *son départ* (*y compris lors de la dé*mission de M. Mauroy en juillet, où il était donné partant), *« cher Roland »* a joué la patience et la compréhension à l'égard de *« cher Claude »*. Quitte à laisser parfois pointer le bout de l'oreille, comme dans l'affaire de la déclaration conjointe franco-libyenne du 16 septembre sur l'évacuation du Tchad : *si, le lundi 17, c'était un Claude* Cheysson rayonnant qui avait expliqué aux journalistes pourquoi et comment il avait lui-même mené à bien cette négociation délicate avec Tripoli, dès le dimanche suivant M. Dumas s'était fait un aimable de*voir de convaincre les auditeurs du* « Grand jury RTL-*Le Monde* » de la modestie du rôle joué par son collègue, comparativement au sien.

Pour être ministre des affaires européennes (et de surcroît, après l'élection de M. Max Gallo au Parle*ment européen, porte-parole du gou*vernement), M. Dumas n'en était pas moins resté, sans doute plus qu'aucun autre titulaire de maroquin ministériel, l'« homme du président », sur des terrains où ses compétences officielles ne paraissaient pas l'appeler *a priori*.

Mais une telle position personnelle *ne* l'a pas *empêché, dans* l'exercice de ses fonctions, de jouer systématiquement le jeu : dans les conseils ministériels bruxellois, par exemple, c'était M. Cheysson qui, durant le « semestre français », présidait la réunion; M. Dumas ne faisait que *diriger la délégation* française. Ce qui ne l'empêcha pas d'accompagner le chef de l'Etat à Ifrane, lors de cette escapade marocaine qui précéda l'accord franco-libyen sur le Tchad et qui devait alimenter bien des suppositions; ni d'entretenir avec lui un contact, téléphonique ou direct, plus fréquent *qu'aucun autre membre du gouvernement*.

Le voici aujourd'hui en charge d'un secteur de l'activité publique, qui n'est certes pas incompatible avec son goût pour les opérations discrètes, voire secrètes, mais qui marquera tout de même, inévitablement, une rupture avec la période *qu'il a vécue depuis 1981. A tous* égards, y compris lors de ses séances matinales de laboratoire de langue, au sous-sol du Quay d'Orsay, il s'y prépare depuis des mois. Un ministre des relations extérieures peut et doit être très proche du chef de *l'Etat; il ne peut ni ne doit être son* « agent ». Voici venu le temps des honneurs, des responsabilités au grand jour. Sera-ce aussi la fin du « temps des copains » ?

BERNARD BRIGOULEIX.

M. Dumas va se rendre à Moscou

(Suite de la première page.)

En juin dernier, à l'issue du voyage de M. Mitterrand à Moscou, le principe de la venue de M. Tchernenko en France avait bien été évoqué, *mais aucun délai n'avait été* fixé tant la santé du secrétaire général avait paru fragile. Une amélioration a été constatée depuis, et c'est ce qui a permis à Moscou et à Paris de relancer le dossier. Bizarrement, c'est M. Mitterrand qui avait à demi *vendu la mèche dans une interview* accordée à la télévision syrienne à la veille de son voyage à Damas, en affirmant que M. Tchernenko se rendrait en France au cours de l'année 1985.

Au cas où un tel sommet aurait bien lieu, on n'exclut pas du côté français de le faire suivre par une rencontre Mitterrand-Reagan. Rien n'est encore décidé, mais on songe en haut lieu à une visite-éclair du président de la République à Washington.

Ces initiatives françaises sont essentiellement liées à l'inquiétude *que l'on éprouve à Paris face à la vo*lonté du président Reagan de poursuivre l'étude et d'amorcer le développement de tout un réseau d'armes spatiales. L'entrée dans « la guerre des étoiles » rendrait caduc, estime-t-on, le concept de dissua*sion nucléaire et* poserait des problèmes quasi insolubles aux responsables de la force de frappe française. C'est pourquoi l'on suivra avec une attention toute particulière les conversations américano-soviétiques sur la limitation des armements qui auront lieu les 7 et 8 janvier prochain à Genève entre MM. Gromyko et Shultz. Le chef du Département d'Etat américain est bien conscient de l'inquiétude *des Européens, et c'est pour cela* qu'il s'est efforcé de les rassurer, jeudi 13 décembre, au conseil de l'OTAN qui s'est tenu à Bruxelles. Reste à savoir si la « compréhension » dont fait preuve M. Shultz est bien partagée par M. Reagan. On en doute à Paris.

Le second sujet des entretiens de M. Dumas à Moscou sera sans doute constitué par le dossier des relations économiques entre les deux pays. On estime en effet que les Soviétiques n'ont pas tenu leurs promesses de rééquilibrer les échanges, dont le déficit, au détriment de la France, est supérieur à 4 milliards de francs pour les neuf premiers mois de 1984. C'est d'ailleurs pour *manifester* sa mauvaise humeur que M[me] Cresson a reporté la réunion de la commission mixte franco-soviétique de coopération scientifique, technique et économique, qui devait se tenir à la mi-décembre à Paris. Le déficit français est dû avant tout aux achats de gaz. Deux solutions s'offrent aux Soviétiques pour le réduire : augmenter le nombre des contrats avec des firmes françaises, ou accepter une révision en baisse du contrat gazier. C'est cette deuxième solution qu'on paraît avoir choisie à Moscou puisque ce contrat va faire l'objet d'une *renégociation*.

JACQUES AMALRIC.

LA RÉUNION DU CONSEIL ATLANTIQUE A BRUXELLES

M. Shultz promet à ses alliés européens qu'ils seront consultés lors des négociations américano-soviétiques

De notre correspondant

Bruxelles. – Le secrétaire d'Etat américain, M. Georges Shultz, a levé *un coin du voile sur* la façon dont il abordera, le 7 janvier, ses conversations de Genève avec son collègue soviétique, M. Gromyko. Telle est, en tout cas, l'impression la *plus répandue au quartier général* de l'OTAN, où les membres du conseil atlantique ont commencé, jeudi matin 13 décembre, leur session d'automne.

Pour la plupart des alliés, le problème essentiel est de savoir comment s'engagera le nouveau dialogue américano-soviétique à Genève. Personne ne s'attendait que M. Shultz puisse révéler en détail son « plan de bataille » pour la prochaine confrontation sur les bords du lac Léman.

Les participants à cette session « super-restreinte » *ont été unanimes* à se féliciter du fait, qu'entre Washington et Moscou, vont reprendre des pourparlers préliminaires qui pourraient mener à la reprise de véritables négociations sur le contrôle des armements. Mais personne ne s'abandonne aux *illusions*. Il ne semble d'ailleurs pas que les *Américains aient clairement défini*, à Bruxelles, le cadre dans lequel se *dérouleront ces pourparlers*. Sur un point essentiel, toutefois, certaines indications ont permis de savoir que M. Shultz a pris une position catégorique : il ne saurait être question, selon lui, de subordonner l'ouverture des conversations de Genève à un *quelconque* moratoire, *que celui-ci* porte sur le déploiement des euromissiles, sur les armes stratégiques, ou sur l'expérimentation d'armes antisatellites dans l'espace.

Pour autant que l'on sache, M. Roland Dumas, qui fait ses débuts *sur la scène atlantique*, s'est trouvé à bien des égards sur la même longueur d'onde que M. Shultz, et aussi de la « moyenne » des autres alliés. Le nouveau ministre français des relations extérieures s'est félicité que le *secrétaire d'Etat américain* ait garanti à ses partenaires de l'alliance qu'ils seraient consultés de façon permanente lors des échanges avec l'Union soviétique.

M. Dumas aurait surtout été heureux de constater que son interlocu*teur d'outre-Atlantique* reconnaissait les positions originales de la France, qui attache une importance primordiale à sa propre force de dissuasion. Non seulement M. Shultz a admis que, dans une négociation globale, il ne pouvait être question de *reléguer à l'arrière-plan le problème* des euromissiles, ainsi que les négociations de Stockholm, de Genève et de Vienne, mais il a aussi souligné que les Américains, en ce qui les concerne, se refuseraient à prendre en compte les forces de dissuasion de la France et de la Grande-Bretagne dans les pourparlers avec *l'Est sur les arsenaux nucléaires*.

JEAN WETZ.

Quinze Etats n'ont pas signé la convention sur le droit de la mer

Cent cinquante-neuf signatures (y compris celles de la Communauté économique européenne et du Conseil des Nations unies pour la Namibie) avaient été apposées à la convention sur le droit de la mer, le 10 décembre à minuit (heure de New-York). A cette minute-là, en effet, s'est achevée avec *un délai de grâce de vingt-quatre heures accordé au dernier moment, la période pen*dant laquelle la convention était *ouverte à la signature. Seuls quinze* États (Albanie, Allemagne fédérale, Etats-Unis, Equateur, Grande-Bretagne, Israël, Jordanie, Kiribati, Pérou, Saint-Marin, Saint-Siège, Syrie, Tonga, Turquie, Venezuela) n'ont pas signé avant la date fatidique. Certes, ils pourront toujours adhérer à la convention, mais l'adhésion *équivaudra à la ratification qui*, dans la plupart des Etats, nécessite *une loi spéciale votée par le Parle*ment. Au contraire, signer une *convention internationale ne préjuge* en rien la ratification ultérieure.

La convention sur le droit de la mer, rédigée après quatre-vingt-huit semaines de discussions, menées de 1973 à 1982 dans le cadre de la troisième conférence des Nations unies sur le droit de la mer, a été adoptée à *New-York le 30 avril 1982* par cent trente Etats, dont la France *et le Japon. Les Etats-Unis, Israël*, la Turquie et le Venezuela avaient voté *contre, et dix-sept pays, dont* l'URSS et ses satellites, l'Allemagne fédé*rale, la Grande-Bretagne, etc.*, s'étaient abstenus. Le 10 décembre 1982, à la Jamaïque, cent dix-neuf pays signaient la convention.

La signature de la convention donne le droit de siéger à la commission préparatoire qui a pour tâches essentielles d'adopter les *« règles, règlements et procédures »* qui doivent régir le travail de la future Auto*rité (l'organisme international* qui gérera les ressources minérales des *grands fonds marins, « patrimoine commun de l'humanité »*, et d'attri*buer des licences pour l'exploration* ou l'exploitation des nodules polymé*talliques présents sur ces fonds aux « investisseurs pionniers »* (France, Inde, Japon, URSS et quatre consortiums internationaux dont les chefs de file sont des sociétés américaines) en attendant que la convention entre en vigueur, c'est-à-dire un an après la soixantième ratification.

Sous le régime transitoire actuel, les dépenses de la commission préparatoire sont imputées sur le budget ordinaire des Nations unies, dont 25 % sont fournis par les Etats-Unis. Ceux-ci ont déjà refusé de payer pour la commission préparatoire dont ils ne font pas partie.

Lorsque la convention sera entrée en vigueur, le budget – fort élevé sans aucun doute – de l'Autorité et des autres organes prévus par la convention sera autonome, et les dépenses seront partagées entre les pays parties à la convention. Tous les organismes issus des Nations unies sont financés par leurs membres dans les mêmes proportions selon lesquelles est alimenté le budget des Nations unies (Etats-Unis, 25 % *: URSS, 11,1 % : Japon*, 9,58 % : Allemagne fédérale, 8,31 %; *France, 6,26 %; Grande*-Bretagne, 4,1 %; Italie, 3,45 %; *Canada, 3,28 %*; les cent cinquante et un autres pays membres se partageant les 28,50 % restants). L'absence des Etats-Unis, de l'Allemagne fédérale et de la Grande-Bretagne, qui contribuent à eux trois pour plus d'un tiers du budget des Nations unies et des autres organismes internationaux, obligera donc les pays signataires de la convention à augmenter sensiblement leur quote-part, lorsque la convention sera entrée en vigueur.

On n'en est pas là. Seuls treize pays (Bahamas, Belize, Côte-d'Ivoire, Cuba, Egypte, Fidji, Ghana, Jamaïque, Mexique, Philippines, Sénégal, Zaïre et Zambie) et le Conseil des *Nations unies pour la Namibie – qui*, à eux tous, fournissent une part *infime du budget des Nations unies* – ont ratifié la convention...

YVONNE REBEYROL.

● *La Commission internationale des juristes récompensée.* – La Fondation Carnegie de La Haye a attribué, jeudi 13 décembre, son « prix de la paix » pour 1985 à la Commission internationale des juristes, pour son action en faveur des droits de l'homme. Fondée en 1952 à Genève, la CIJ regroupe des spécialistes du droit de toutes origines, et se consacre à la défense des victimes des atteintes aux libertés. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

Liban

Trois personnes ont été tuées dans le Sud au cours d'affrontements entre l'armée israélienne et des villageois

M. Nabih Berri, ministre d'Etat chargé des affaires du Sud du Liban, a appelé, jeudi 13 décembre, au cours d'une conférence de presse, les habitants de cette région à observer, samedi, une grève générale pour protester contre ce qu'il a qualifié de *« crimes commis, jeudi, par l'armée israélienne contre la population civile du Sud du Liban »*.

M. Berri a, par ailleurs, appelé la population des régions libanaises sous occupation israélienne à manifester, dès vendredi, *« leur colère »* en organisant des sit-in dans les mosquées et dans les églises.

Trois personnes ont été tuées et onze autres blessées, selon les correspondants de presse dans le Sud du Liban, lors de deux affrontements entre les habitants de deux villages – Toura et Bourj-Rahal – à proximité de Tyr, et l'armée israélienne, qui voulait y effectuer des perquisitions.

Selon les correspondants, les forces israéliennes ont pénétré, jeudi à 11 heures (heure locales), à Toura, afin de procéder à des perquisitions. Les habitants de la localité se sont rassemblés pour s'opposer à l'opération des forces israéliennes qui ont alors tiré sur la foule, tuant trois personnes et blessant huit autres.

En outre, les forces israéliennes continuaient, jeudi, vers la mi-journée à encercler le village de Bourj-Rahal, où trois femmes ont été blessées au cours de la matinée dans une échauffourée entre les forces israéliennes et les habitants du village.

Confirmant les informations de source libanaise, les milieux proches de la (Force intérimaire des Nations unies au Liban (FINUL) ont indiqué que, au cours des accrochages qui ont suivi ces arrestations, trois personnes ont été tuées – dont une femme et une jeune fille de quatorze ans – et au moins cinq autres blessées. Toujours selon des sources proches de l'ONU, un soldat israélien a tiré au-dessus de la tête d'un casque bleu français de la FINUL et ce dernier a riposté. Un officier français a dû intervenir pour éviter que l'incident ne dégénère en véritable bataille rangée. A Jérusalem, un porte-parole de l'armée israélienne a indiqué que quatorze personnes avaient été arrêtées, jeudi, par les forces israéliennes lors de *« recherches de suspects »* dans des villages de la région de Tyr. Il a ajouté que les personnes arrêtées étaient soupçonnées d'avoir *« préparé des attentats »* anti-israéliens, et que d'importantes quantités d'armes avaient été saisises lors des fouilles. – *(AFP.-AP.)*

M. PÉRÈS AJOURNE « SINE DIE » SON VOYAGE A ROME

Jérusalem *(AFP)*. – Le premier ministre israélien, M. Shimon Pérès, a décidé de repousser *sine die* le voyage officiel en Italie qu'il devait effectuer au début du mois de janvier prochain. M. Pérès entend exprimer ainsi son *« mécontentement »* à la suite de la récente entrevue à Tunis du chef du gouvernement italien, M. Bettino Craxi, avec le chef de l'OLP, M. Asser Arafat. M. Craxi avait affirmé qu'il avait constaté chez M. Arafat et plusieurs dirigeants arabes *« une volonté de paix sans équivoque qu'Israël ne doit plus ignorer »*. Le premier ministre israélien avait été invité pour une visite officielle à Rome il y a plusieurs semaines par son homologue italien. Le directeur général du ministère israélien des affaires étrangères, M. David Kimche, s'était rendu récemment dans la capitale italienne pour y préparer la visite de M. Pérès et en fixer la date.

DANS UNE DÉCLARATION AU « MONDE »

Le secrétaire général de la Ligue arabe critique la passivité de la CEE dans les conflits du Proche-Orient

Dans une déclaration au *Monde*, M. Chedli Klibi, le secrétaire général de la Ligue arabe, se plaint que la résolution adoptée au dernier sommet européen, qui s'est tenu à Dublin (*le Monde* du 6 décembre), soit bien en deçà de ce que l'on pouvait en attendre.

« Le texte de la Communauté n'a pas accordé à la cause palestinienne toute l'importance qu'elle mérite », soutient M. Klibi avant de relever l'absence de toute référence aux droits du peuple palestinien à l'autodétermination et à un Etat. *« Nous aurions souhaité, d'autre part, une dénonciation plus vigoureuse de la politique et du caractère illégal de la politique israélienne dans les territoires occupés. »*

Abordant le chapitre d'un éventuel règlement de paix, le secrétaire général de la Ligue arabe s'étonne que la Communauté européenne ait passé sous silence le *« rôle particulier qui doit être reconnu au peuple palestinien, à travers l'OLP, considérée comme son unique représentant et son porte-parole légitime »*. Et il ajoute : *« Parler de négociations directes dans ces conditions et surtout dans les termes figurant dans la résolution de la CEE ne pourrait donc que fournir à Israël les moyens de se dérober à des négociations internationales (...) D'autre part, préconiser des négociations directes sans parapluie international en faisant abstraction des résolutions de l'ONU sur le conflit n'est-ce pas mettre Israël dans une position qui lui permet d'imposer ses conditions aux Etats de la région ? »*

M. Chedli Klibi déplore, enfin, la passivité de la CEE. *« Nous attendions de la déclaration de Dublin sur le Proche-Orient qu'elle annonçât une initiative que les pays de la Communauté sont sans aucun doute actuellement les plus habilités à prendre ; cette initiative, qui avait du reste été annoncée dans une précédente déclaration de la CEE s'impose aujourd'hui plus que jamais (...) »*

Le secrétaire général de la Ligue arabe exprime le souhait que la Communauté prenne, de même, des initiatives concrètes pour mettre un terme aux conflits du Liban et du Golfe.

LE SORT DES PRISONNIERS DE LA GUERRE DU GOLFE

L'Iran donne son accord de principe pour l'ouverture d'une enquête des Nations unies

L'Iran a donné son accord de principe pour l'ouverture d'une enquête des Nations unies sur le sort des prisonniers de guerre et des détenus civils du conflit irano-irakien, a indiqué, jeudi 13 décembre, un porte-parole de l'ONU. Ce porte-parole a toutefois ajouté que la réponse iranienne soulevait quelques problèmes concernant les modalités de cette enquête, et que ceux-ci étaient actuellement étudiés par les responsables de l'ONU. Il s'est refusé à préciser quels étaient ces problèmes.

La Maison Blanche a rejeté, en outre, l'idée formulée par Téhéran d'un *« échange »* des pirates de l'air responsables du détournement de l'avion des Kuwait Airways contre des opposants anti-khomeinistes en exil.

Le premier ministre iranien, M. Mir Hossein Moussavi, avait refusé mercredi l'extradition des quatre pirates de l'air, qui ont tué deux Américains, évoquant l'éventualité d'un échange contre des opposants de Téhéran en exil. M. Larry Speakes, porte-parole du président Reagan, a indiqué qu'une telle solution serait inacceptable pour les Etats-Unis, même si elle devait permettre de traduire les pirates de l'air en justice. Le gouvernement iranien *« a des obligations très claires : il doit juger les pirates de l'air ou les extrader pour qu'ils puissent être jugés dans un autre pays »*, a réaffirmé M. Speakes en évoquant la convention internationale de La Haye sur la prévention des détournements d'avions, que l'Iran a signée.

A Paris, l'ancien président iranien Bani Sadr au cours d'une déclaration à la presse, a accusé le gouvernement de Téhéran d'être à l'origine du détournement de l'Airbus koweïtien. Il a indiqué notamment que deux des pirates de l'air qui avaient participé à l'opération avaient pris part, en août dernier au détournement d'un Boeing d'Air France vers Téhéran.

Les Moudjahidins du peuple ont, de leur côté, démenti, dans un communiqué rendu public à Paris, être à l'origine d'une tentative de détournement d'un avion à Machad, signalée par le premier ministre iranien. Cette tentative aurait échoué et entraîné l'arrestation de douze personnes. – *(AFP, Reuter.)*

A TRAVERS LE MONDE

El Salvador

• LE GOUVERNEMENT RESPECTERA LA TRÊVE OFFERTE PAR LA GUÉRILLA. – Le gouvernement Duarte s'est déclaré, jeudi 13 décembre, satisfait de la proposition de trêve complète pendant les fêtes de fin d'année faite par la guérilla (*le Monde* du 14 décembre). Il respectera cette trêve mais « à ses propres conditions », selon un porte-parole officiel. Le Front Farabundo s'est engagé à ne combattre que s'il était attaqué. – *(Reuter.)*

Etats-Unis

• LES VOYAGES EN LIBYE DÉCONSEILLÉS. – Le gouvernement, mécontent du nombre croissant d'Américains qui travaillent en Libye ou s'y rendent pour affaires, a appelé, jeudi 13 décembre, ses ressortissants à éviter les voyages dans ce pays. Une réglementation restreignant les voyages de citoyens américains en Libye existe depuis la fin de 1981, rappelle le département d'Etat. Il précise que ces règles ont été réaffirmées le 30 novembre dernier et sont donc toujours en vigueur. Selon le département d'Etat, de mille à mille cinq cents Américains vivent ou travaillent actuellement en Libye. – *(AFP.)*

• UN OFFICIEL CHINOIS RETROUVÉ PENDU A NEW-YORK. – M. Zhang Xin, membre du ministère chinois du textile, a été trouvé pendu, mercredi 12 décembre, sur le toit du consulat général de Chine à New-York, où il séjournait depuis le 5 décembre avec une délégation commerciale. M. Zhang n'avait pas quitté les Etats-Unis avec ses collègues le dimanche 9 décembre et il s'était rendu le lendemain aux Services de l'immigration de la ville de New-York, où il avait laissé son passeport. La police a ouvert une enquête. – *(AFP.)*

Guatemala

• OFFRE D'AMNISTIE AUX EXILÉS POLITIQUES. – Le général Mejia, chef de l'Etat guatémaltèque, a annoncé jeudi 13 décembre une mesure d'amnistie pour tous les exilés politiques qu'il a invités à rentrer au pays. Les mouvements d'opposition et certaines organisations internationales dénoncent cependant les graves violations des droits de l'homme au Guatemala, où la violence politique est de nouveau en hausse sérieuse depuis quelques semaines. – *(AFP.)*

Pakistan

• SEIZE MORTS ET QUATORZE BLESSÉS DANS L'EXPLOSION D'UN OLÉODUC. – Seize personnes ont été tuées et quatorze autres gravement brûlées, jeudi matin 13 décembre, à Rahimyar-Khan, dans le centre du Pakistan, à la suite d'un incendie provoqué par l'explosion du principal gazoduc du pays. Celle-ci serait due à une surpression dans une canalisation transportant le gaz du gisement de Sui. L'incendie s'est propagé à des barraques construites sans autorisation près de l'oléoduc. – *(AFP, Reuter.)*

Philippines

• ACCROCHAGES DANS LE SUD : PLUS DE CINQUANTE MORTS. – Divers accrochages survenus depuis une semaine dans le sud du pays entre maquisards communistes présumés et forces de sécurité ont fait plus de cinquante morts, dont au moins quinze militaires, a annoncé le vendredi 14 décembre un porte-parole militaire. – *(Reuter.)*

AFRIQUE

Mauritanie

Les nouveaux dirigeants réaffirment leur soutien au Polisario

Les nouveaux dirigeants militaires de Mauritanie, arrivés mercredi 12 décembre au pouvoir lors d'une révolution de palais, ont réaffirmé leur soutien aux maquisards du Polisario en lutte contre le Maroc au Sahara occidental.

Dans un communiqué diffusé par Radio-Nouakchott, le Conseil militaire de salut national (CMSN) remanié a déclaré qu'il respectera tous les engagements de l'État et œuvrera dans un esprit de compréhension et de coopération avec les pays voisins.

La construction du Maghreb arabe demeure un objectif important, et les accords d'amitié conclus avec l'Algérie et la Tunisie sont un pas dans cette direction, précise le texte.

Réaffirmant la reconnaissance de la République arabe sahraouie (RASD) proclamée par le Front Polisario, le communiqué préconise une solution par des négociations afin de rétablir la paix et la concorde dans la région.

Le coup d'Etat de mercredi a pu être provoqué par des divergences entre les dirigeants militaires du pays à propos du conflit du Sahara occidental, estime-t-on dans les milieux mauritaniens de diverses capitales d'Afrique de l'Ouest.

Le nouvel homme fort du régime, le lieutenant-colonel Mohammed Marouya Ould Sid'Ahmed Taya, quarante et un ans, pourrait recentrer la politique du pays vers une position plus neutre.

Le lieutenant-colonel Mohammed Khouna Ould Haidalla, évincé de la présidence alors qu'il revenait du sommet franco-africain de Bujumbura, a regagné Nouakchott, jeudi, et a été aussitôt arrêté.

Le couvre-feu a été décrété pour la nuit sur l'ensemble dus pays, et les liaisons télex et téléphoniques avec le monde extérieur sont coupées.

Le président Haidalla avait mis fin à quatre ans de neutralité de la Mauritanie dans le conflit du Sahara occidental au mois de février dernier, en décidant la reconnaissance de la RASD. L'initiative avait été bien accueillie en Algérie, elle avait profondément déplu au Maroc et, selon les milieux mauritaniens à l'étranger, elle avait entraîné une scission au sein du CMSN.

Dans un important remaniement ministériel jeudi, le lieutenant-colonel Taya a reconduit la moitié du cabinet précédent, rapporte Radio-Nouakchott. Comme son prédécesseur, il s'est nommé président, premier ministre et ministre de la défense. Le communiqué diffusé par Radio-Nouakchott précise que la « réorganisation » du CMSN avait été menée pour faire face à une *« situation intérieure grave »*.

La Libye a reconnu le nouveau régime mauritanien, a annoncé jeudi l'agence officielle Jana. – *(Reuter.)*

Le gouvernement remanié

Radio-Nouakchott, captée à Dakar, a rendu publique la composition du nouveau gouvernement.

Affaires étrangères : commandant cheik Sid'Ahmed Ould Babamine (ancien secrétaire permanent du CMSN).

Justice : lieutenant-colonel Ahmed Ould Minnih (ancien ministre des affaires étrangères).

Intérieur : lieutenant-colonel Djibril Ould Abdallah (ancien ministre de l'équipement).

Finances : lieutenant-colonel Anne Amadou Babali.

Plan et aménagement du territoire : M. Tarkhit Ould Sidi.

Pêches : M. Isselmou Ould Baba.

Mines et industrie : commandant Mohamed Mahmoud Ould Deih (ancien ministre de la santé).

Equipement et transports : capitaine Mohamed Lemine Ould N'Diayane (ancien ministre des pêches).

Education nationale : M. Hassi Ould Didi (inchangé).

Fonction publique : M. Camara Ali Gueladio.

Hydraulique : M. Mohamed Fadel Ould Dah (inchangé).

Développement rural : M. Messaoud Ould Belkair.

Santé publique : M. Djibo Tafsirou.

Information et télécommunications : M. Ahmed Ould Ghnahallah (ancien vice-ministre des affaires étrangères).

Jeunesse et Sports : M. Ba Mahmoud (inchangé).

Tchad

Le président Habré souligne l'« excellence » des relations entre Paris et N'Djamena

M. François Mitterrand a regagné Paris jeudi 13 décembre en fin de soirée, en provenance de Bangui. Au cours de son bref séjour en République centrafricaine, le chef de l'Etat a souligné la *« position géographique et stratégique irremplaçable »* de ce pays, et a remercié le président André Kolingba pour l'aide et le soutien que la RCA apporte à la politique française en Afrique, notamment au Tchad.

A N'Djamena, le président Hissène Habré, de retour de Bujumbura, a déclaré, au cours d'une conférence de presse, que des *« solutions satisfaisantes »* pour la France et le Tchad *« pourront peut-être être trouvées »* à terme afin d'obliger les troupes libyennes à quitter le nord du pays. Le chef de l'Etat tchadien a ajouté qu'il maintenait *« des contacts étroits »* avec M. Mitterrand et a souligné l'*« excellence »* des rapports franco-tchadiens et la *« solidarité »* de Paris à l'égard de N'Djamena. Il a, d'autre part, confirmé qu'il avait demandé à la France de renvoyer des unités au Tchad.

Dans la capitale tchadienne, on indique, de source autorisée, que la politique de *« dissuasion »* adoptée *« pour le moment »* par la France ne peut pas satisfaire le Tchad, car *« elle tend à perpétuer la partition* de facto *de l'Etat »*. *« Dans ces conditions*, ajoute-t-on de même source, *il est peu probable que la situation demeure longtemps figée au nord du Tchad. Avec ou sans la France, l'armée nationale tchadienne ne pourra pas durablement rester les bras croisés. »*

A Kinshasa, l'agence de presse zaïroise AZAP a publié jeudi un commentaire sur les résultats du sommet franco-africain de Bujumbura, estimant notamment que la France *« n'a pas réussi à dissiper le malaise »* créé en Afrique par *« l'évolution négative de la situation au Tchad »*. *« On attendait une initiative de la France pour mettre fin à l'occupation libyenne de la partie nord de ce pays »*, souligne l'agence officielle, qui déplore que Paris *« n'ait pas répondu »* aux interrogations sur ses *« intentions présentes »*. – *(AFP, Reuter.)*

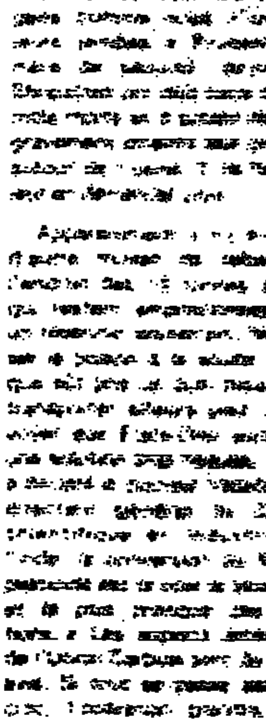
Washington maintient son « engagement constructif » à l'égard de Pretoria

Les Etats-Unis ne veulent pas jouer le rôle d'un *« gendarme »* en Afrique et s'en tiennent à leur *« diplomatie tranquille »*, a déclaré, jeudi 13 décembre, à Washington, M. Chester Crocker, sous-secrétaire d'Etat adjoint aux affaires étrangères, en écartant l'idée de sanctions économiques contre Pretoria. Les récentes déclarations américaines contre l'apartheid, a-t-il ajouté, ne modifient pas la politique d'*« engagement constructif »* menée par Washington à l'égard de l'Afrique du Sud.

D'autre part, le Conseil de sécurité de l'ONU a décidé, à l'unanimité, jeudi, d'étendre l'embargo sur les livraisons d'armes à l'Afrique du Sud, qui date de 1977, aux importations d'armes en provenance de Pretoria. De son côté, l'Assemblée générale des Nations unies a approuvé, à de larges majorités, sept projets de résolution condamnant l'apartheid.

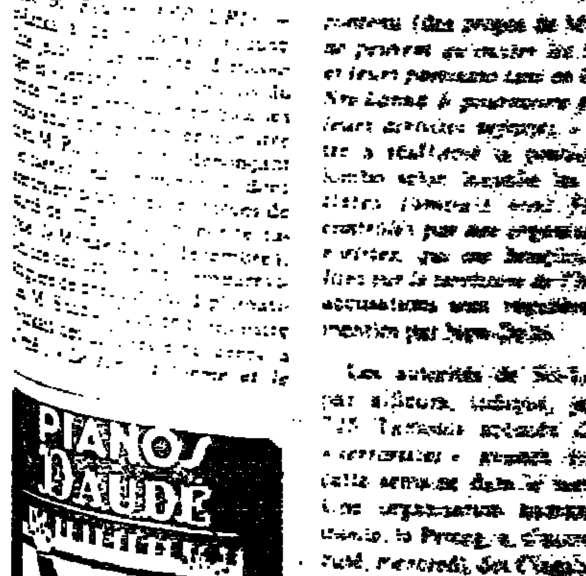
En Afrique du Sud, le président Pieter Botha a condamné l'*« ingérence »* des grandes puissances dans les affaires intérieures de son pays. De nouveaux incidents sont intervenus mercredi – notamment dans la cité noire de Zamdela, où plusieurs policiers ont été blessés, – tandis que la police précisait que la mort de Matthew Mgaju, ancien président du PAC (Congrès panafricain, interdit) (*le Monde* du 14 décembre), avait été accidentelle. – *(AFP, Reuter.)*

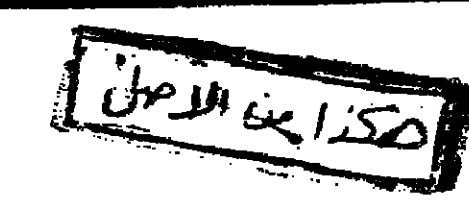
La fuite éperdue de toute une population



Sri-Lanka

Colombo rejette les accusations de M. G...





…FRIQUE

Mauritanie

…es nouveaux dirigeants réaffirm…
leur soutien au Polisario

Tchad

Le président Habré
souligne l'excellence…
entre Paris et N'Djamena

ASIE

LA REMISE EN ROUTE DE L'USINE DE BHOPAL EN INDE

La fuite éperdue de toute une population

De notre correspondant

New-Delhi. – Dix jours après la terrible nuit qui coûta plus de deux mille vies humaines à cette ville du cœur de l'Inde, l'exercice d'évacuation entrepris par les autorités de Bhopal ne pouvait que tourner à la panique. Et panique il y eut. Dès mercredi soir, après l'annonce que l'usine de mort allait être remise en route, le dimanche 16 décembre, le temps de convertir en pesticide les 15 tonnes de gaz liquide (MIC) abandonnées dans un réservoir d'acier, des milliers de Bhopalites s'étaient lancés sur les routes. Vendredi matin, la dispersion des populations avait pris l'allure d'un véritable exode, *« la plus formidable migration de foules indiennes en temps de paix »*, écrit un quotidien local.

Opération « ville morte » pour une cité blessée. A pied, à cheval, en scooter, en autobus, en chariots tirés à bras ou par des buffles, en cyclopousses, la ville entière semblait avoir levé le camp. Même les malades – en tout cas ceux qui pouvaient marcher – avaient commencé à abandonner leurs couches en catimini pour déguerpir avec leurs familles. *« D'ici dimanche, il ne nous restera que les grabataires »*, dit un médecin. La gare centrale de Bhopal, à 1 kilomètre de l'usine, était prise d'assaut. Assis sur les quais, débordant sur les rails, au milieu de leurs ballots épars, les gens se ruaient sur les premiers trains en partance. Nord ou sud, peu leur importait, il fallait partir le plus vite possible, fuir la terrifiante expérience qui se préparait autour des silos d'acier de l'usine empestée. Les toits des wagons, ceux des autobus et des voitures particulières étaient surchargés de grappes humaines, des chariots débordaient des pauvres bagages empilés à la hâte.

Psychose collective

Jeudi, toutes les routes qui sortent de Bhopal étaient encombrées par une foule grouillante et fébrile, en partance pour Dieu sait où, mais vers la sécurité. Ce fut un désordre indescriptible. Des autocars municipaux et des véhicules militaires étaient encore stationnés vendredi aux abords de l'usine pour évacuer les retardataires qui, à l'ultime moment, choisiraient de se replier dans l'un des neuf camps de transit spécialement dressés de l'autre côté de la ville, dans les zones d'habitation nouvelles. Mais les treize vieux quartiers dévastés par la tragédie, les cabanes croulantes et les taudis des *basti* (bidonvilles), répandus dans un rayon de 4 kilomètres autour de l'usine, étaient déjà désertés, et la vieille cité avait pris l'apparence d'une ville-fantôme. L'armée et la police – renforcées de quatre mille hommes – ont été placées en état d'alerte et patrouillent, armes en bandoulière, dans les sordides venelles abandonnées.

Cent mille personnes au moins ont pris le large. *« Pas de panique,* avait dit M. Arjun Singh, le très gaffeur chef du gouvernement du Madhya-Pradesh, *il y aura une odeur désagréable sur la ville mais pas de danger. Nos meilleurs scientifiques sont sur place. »* Autant demander aux rescapés du *Titanic* d'aller caneter autour des icebergs du pôle Sud. La psychose du gaz à Bhopal est là pour des générations. Ni la présence d'une cinquantaine d'experts indiens dans l'usine ni la témérité calculée de M. Arjun Singh, promettant qu'il se tiendrait lui-même près des turbines au moment de leur réactivation, ne pouvaient rassurer les populations terrifiées. *« Un homme comme lui peut toujours fuir par hélicoptère,* confiait un chauffeur de taxi, *les pauvres gens comme nous n'ont que leurs jambes. »* Prudence est mère de sécurité, dit-on. Les Bhopalites ont déjà payé de deux mille morts et d'autant de gazés gravement atteints leur présence autour de l'usine. Il ne faut pas leur en demander plus.

Apparemment, il n'y avait pas d'autre moyen de débarrasser l'endroit des 15 tonnes de MIC qui restent emprisonnées dans un réservoir souterrain. Neutraliser le poison à la soude caustique eût pris un bon mois, et le transporter ailleurs pour le renvoyer aux Etats-Unis aurait été *une solution trop risquée. « Non,* a déclaré le docteur Varadarajan, directeur général du Conseil scientifique et industriel de l'Inde, *la conversion du MIC en pesticide est la voie la plus sûre, et la plus pratique des solutions. »* Les experts américains de l'Union Carbide sont du même avis. Si tout se passe sans accroc, l'opération prendra entre cinq et six jours. Une équipe de météorologues est sur place pour étudier les vents et juger du meilleur moment de remise en marche. Et puis des hélicoptères de l'armée déverseront pendant les opérations des tonnes de pluie artificielle autour du complexe. Parce qu'on ne sait jamais, et que le brouillard mortel, apparemment, se dissous mieux dans une atmosphère humide...

PATRICE CLAUDE.

Sri-Lanka

Colombo rejette les accusations de M. Gandhi

Colombo (*Reuter, AFP, UPI*). – Sri-Lanka a de nouveau accusé l'Inde, jeudi 13 décembre, d'encourager les « séparatistes » tamouls du nord de l'île et a repoussé en bloc les propos tenus par le premier ministre indien, M. Rajiv Gandhi, dénonçant *« les tueries indiscriminées »* dont se rendraient coupables les forces de sécurité de l'île sur la minorité tamoule (*le Monde* du 13 décembre). Dans une déclaration ne s'embarrassant guère de précautions diplomatiques, M. Shahul Hameed, ministre sri-lankais des affaires étrangères, a affirmé : *« Le ton, la forme et le contenu* (des propos de M. Gandhi) *ne peuvent qu'inciter les terroristes et leurs partisans tant en Inde qu'au Sri-Lanka à poursuivre plus avant leurs activités néfastes. »* Le ministre a réaffirmé la position de Colombo selon laquelle les *« séparatistes tamouls sont formés et contrôlés par des organisations terroristes, qui ont bénéficié de facilités sur le territoire de l'Inde »*. Ces accusations sont régulièrement démenties par New-Delhi.

Les autorités de Sri-Lanka ont, par ailleurs, indiqué, jeudi, que 725 Tamouls accusés d'activités *« terroristes »* avaient été arrêtés cette semaine dans le nord de l'île. Une organisation humanitaire tamoule, la Proteg, a, d'autre part, accusé, mercredi, des Cingalais d'avoir assassiné, mardi, 65 civils tamouls à Madgwachchiya (au nord de l'île).

Enfin, le président Jayewardene a rencontré, jeudi, les dirigeants du plus important parti politique tamoul, le Front unifié de libération tamoul (modéré). La rencontre, qui a duré deux heures, précédait une « table ronde » devant examiner les conditions dans lesquelles une plus large autonomie pourrait être accordée aux régions où les Tamouls sont majoritaires, et les mesures destinées à faire baisser la tension entre les deux communautés.

EUROPE

RFA

LE PROJET DE RÉFORMES FISCALES

Le chancelier Kohl est mis en échec par ses partenaires de la coalition

Correspondance

Bonn. – Le Parti démocrate chrétien (CDU) vient de subir, face à ses partenaires de la coalition gouvernementale, un échec important qui risque de peser lourd sur sa capacité à maintenir un semblant de consensus social en RFA. Après plusieurs semaines de négociations entre les partis de la majorité, le chancelier Kohl a dû renoncer, le mercredi 12 décembre, à trouver une formule de remplacement pour l'*emprunt forcé qu*'il avait imposé aux bénéficiaires de revenus élevés et qui avait été déclaré inconstitutionnel par le tribunal de Karlsruhe, le 6 novembre dernier.

A la suite de cette décision qui oblige le gouvernement à rembourser près de 2 milliards de deutschemarks (environ 6 milliards de francs) prélevés en 1983 et 1984, la CDU, *surtout son aile gauche*, avait souhaité trouver une formule de remplacement pour ne pas donner l'impression que les moins favorisés, particulièrement touchés par les restrictions des dépenses sociales, sont les seuls à payer le prix de la rigueur.

Devant le refus du Parti libéral d'envisager tout nouvel impôt, le ministre des finances, M. Stoltenberg, avait envisagé de reculer de deux ans, pour certaines catégories privilégiées, l'entrée en application de la récente réforme fiscale décidée par le gouvernement pour alléger l'impôt sur le revenu.

Pour une fois, le Parti libéral et le Parti social-chrétien bavarois (CSU) de M. Franz Josef Strauss ont fait cause commune pour refuser une telle solution. Ils avaient proposé de diminuer davantage encore la pression fiscale sur les revenus les plus faibles. Mais ils se sont heurtés à leur tour au refus catégorique du ministre des finances de remettre en cause sa politique de rigueur budgétaire.

Devant son incapacité à trouver une formule de compromis, le chancelier Kohl n'a eu d'autre recours que de *laisser les choses en l'état*. Le Parti social-démocrate, qui avait proposé pour sa part l'introduction d'un impôt supplémentaire pour les hauts revenus, a immédiatement accusé le gouvernement d'avoir trompé l'opinion avant l'élection de 1983 avec l'emprunt forcé obligatoire. Malgré les efforts récents du chancelier pour reprendre contact *avec la direction du mouvement syndical*, le gouvernement s'expose une nouvelle fois au reproche de servir exclusivement les intérêts des privilégiés. Cette opinion s'était déjà répandue à la suite du soutien massif qu'il avait apporté au patronat lors du conflit sur la réduction de la durée du travail, puis lors de sa tentative maladroite de faire amnistier les auteurs de donations illicites aux partis politiques.

HENRI DE BRESSON.

Pologne

TROIS ANS APRÈS LE COUP DE FORCE DU 13 DÉCEMBRE

M. Lech Walesa appelle les militants de Solidarité à une « action nationale en faveur du pluralisme syndical »

Varsovie (*AFP*). – Le calme a régné en Pologne le jeudi 13 décembre, jour anniversaire du coup de force du 13 décembre 1981. Cette journée n'a été marquée que par des messes, dites dans de nombreuses églises du pays. A Varsovie, la direction clandestine de Solidarité avait appelé les fidèles à assister à l'office de Saint-Stanislas, la paroisse du Père Popieluszko, assassiné en octobre dernier par des membres de la police politique. A Gdansk, le père Henryk Jankowski, confesseur de M. Walesa, a dédié une messe aux travailleurs de ce port, et d'autres offices ont eu lieu dans différentes églises de Silésie.

Dans une *« lettre aux travailleurs de Pologne »* rendue publique ce même jour, M. Walesa, président du syndicat dissous, a appelé les militants de Solidarité à *« une action nationale au grand jour en faveur du pluralisme syndical »*.

M. Walesa se prononce pour une *« multitude d'initiatives sociales »*. *« Dans les conditions difficiles d'aujourd'hui,* écrit-il, *la voie à choisir n'est pas la même pour tous. Nous devons être d'accord sur les valeurs fondamentales de l'esprit d'août* [1980]. *Quant au choix des moyens, chacun doit se déterminer selon sa conscience. »*

Mgr Glemp critique les exilés

Le prix Nobel de la paix dresse un réquisitoire sévère contre le régime Jaruzelski, qui, en trois ans, estime-t-il, a créé *« une Pologne pauvre, coupée du monde, plongée dans une crise permanente »*. La libération de la quasi-totalité des prisonniers politiques (six cent trente) a entraîné *« une diminution de l'échelle de la répression politique, mais les autorités n'ont ni repris le dialogue avec la société, ni permis à l'opinion publique de s'exprimer (...) ». « Le programme minimum pour chacun des membres de Solidarité est qu'aucun ne participe au mensonge ou à l'assujettissement d'autrui »*, ajoute-t-il.

D'autre part, dans une lettre pastorale publiée à l'occasion des fêtes de Noël, le cardinal Glemp a vivement critiqué mercredi les Polonais qui se sont réfugiés en Occident ces derniers mois. *« Des centaines de Polonais ont fui à l'étranger et se sont retrouvés dans des camps de réfugiés »*, dit notamment le primat. *« Pour une assiette de soupe, ils vont maintenant attendre jusqu'à ce qu'un pays ait pitié d'eux et les accueille comme des immigrés indésirables (...). Nous avons exprimé notre indignation contre le projet* [du gouvernement polonais] *sur le bannissement, mais aujourd'hui,* ajoute le cardinal Glemp, *ni la presse ni l'opinion publique ne réagissent devant ces auto-bannissements souvent dictés par de vils motifs. »*

Autriche

● *Défection d'un ex-directeur du bureau de Tass.* – Un ancien directeur du bureau de l'agence Tass à Vienne, M. Vadim Ivanov, qui serait un important agent des services de renseignements soviétiques, a fait défection et s'est réfugié en RFA, affirme la *Stuttgarter Zeitung* dans son édition de vendredi 14 décembre. Selon le quotidien de Stuttgart, M. Ivanov a été rappelé à Moscou mais a refusé de regagner l'URSS. Il aurait déjà révélé de nombreux détails sur le travail du KGB. – (*AFP, UPI.*)

Tchécoslovaquie

● *Le général Jaruzelski à Prague.* – Le général Wojciech Jaruzelski, premier secrétaire du Parti ouvrier unifié de Pologne et premier ministre, est arrivé jeudi 13 décembre à Prague. Les relations avec la RFA doivent être *« l'un des thèmes les plus importants »* de cette visite, a affirmé M. Stefan Olszowski, ministre polonais des affaires étrangères, dans une interview au *Rude Pravo*, le quotidien du PC tchécoslovaque, où il critiquait vivement la RFA. – (*AFP.*)

Espagne

LE XXXe CONGRÈS DU PARTI SOCIALISTE OUVRIER

Les syndicalistes critiquent le manque de concertation entre le gouvernement et le parti

De notre correspondant

Madrid. – En inaugurant, le jeudi 13 décembre, le XXXe congrès du PSOE (Parti socialiste ouvrier espagnol), le secrétaire général et *actuel président du gouvernement*, M. Felipe Gonzalez, n'a pas manqué de se féliciter des progrès spectaculaires obtenus depuis 1974. Aujourd'hui, avec dix millions d'électeurs et la majorité absolue dans les deux Chambres, le PSOE *« se trouve face à la responsabilité la plus lourde de son histoire »*. Une responsabilité, a insisté M. Gonzalez, qui justifie la prudence de la politique du gouvernement socialiste, malgré les critiques que cette stratégie a parfois pu provoquer à la base du parti.

M. Gonzalez a défendu sa politique d'austérité, qui suscite l'opposition des milieux syndicaux. *« Equilibrer la balance des paiements, moderniser l'appareil de production, mettre en œuvre la reconversion industrielle, tout cela n'est pas une fin en soi, mais fournit les instruments indispensables à la réalisation d'une politique sociale. Ce n'est pas pour répartir la misère, serait-ce avec justice, que nous avons été appelés à gouverner. »*

M. Gonzalez a d'autre part justifié le maintien de l'Espagne dans l'Alliance atlantique sans l'intégrer à sa structure militaire. *« Cette proposition s'inspire,* a-t-il dit, *d'une réflexion sur la nécessité de parvenir à une solution durable. Il n'est pas imaginable que l'Espagne, après être entrée dans l'OTAN en 1982, demande à la quitter en 1984 et veuille éventuellement y rentrer à nouveau demain si la majorité politique venait à changer. Ni la stabilité interne du pays ni sa position internationale ne pourraient résister à ce va-et-vient. »*

Ce discours a suscité à huis clos un vif débat. La plupart des critiques ont affirmé que M. Gonzalez s'était exprimé en chef de gouvernement et non en secrétaire général du parti. *« La direction du parti s'est montrée singulièrement aphone depuis deux ans, et elle semble perdre non seulement la voix mais aussi la tête »*, a affirmé le secrétaire général de la puissante fédération socialiste de Madrid, M. Joaquim Leguina, pour qui *« le parti ne doit pas servir uniquement de faire-valoir du gouvernement »*.

C'est également la thèse qu'a soutenue le secrétaire général de la centrale syndicale socialiste UGT (Union générale des travailleurs), M. Nicolas Redondo, devenu malgré lui le principal porte-parole de ceux qui critiquent la *« concentration des pouvoirs de décision »* au sein du PSOE. *« Le parti n'a pas été capable de corriger l'action du gouvernement lorsque cela était nécessaire,* a-t-il affirmé, *notamment face à une frénésie d'assainissement économique qui prenait parfois l'allure d'une démonstration de force face aux travailleurs. »*

Particulièrement applaudi, M. Redondo a poursuivi : *« Tout le monde est d'accord sur la nécessité de la reconversion industrielle, mais pas n'importe comment : certains semblent la considérer comme une fin en soi. L'efficacité économique n'est pas garante en elle-même de la justice sociale. Il est vrai que le socialisme ne peut pas se permettre d'être théorique, qu'il doit tenir compte des réalités. Mais il ne doit pas pour autant perdre de vue ses objectifs, qui restent son idéal. »*

THIERRY MALINIAK.

UNESCO

La stratégie de la rumeur

(Suite de la première page.)

Au fil de cette saga, l'auteur m'attribue des songes ou des ambitions grandioses. Le journaliste du *Monde* pose à ma place je ne sais quelle candidature au Nobel de la paix ou au secrétariat des Nations unies. Sur quelles preuves ? Est-il sérieux de la part d'un rédacteur du *Monde* de prétendre connaître, par télépathie mentale, les rêves d'autrui (2) ? L'auteur était-il sous mon oreiller pour épier mon sommeil paradoxal ?

D'autre part, comment un journaliste spécialisé dans la politique internationale peut-il s'étonner sincèrement que le directeur général d'une organisation du système des Nations unies voyage beaucoup ? Que dirait-on d'un directeur général de l'UNESCO, qui compte plus de cent soixante États membres, s'il restait frileusement dans son duplex, moins grand que ne l'imagine notre fabuliste, et s'il n'allait pas régulièrement et par lui-même se rendre compte des problèmes et rencontrer ceux qui les vivent sur le terrain ? Car il est vrai que je voyage beaucoup, pas autant que le croit notre journaliste sédentaire, mais certainement au moins autant que ceux que leur mission internationale oblige à aller témoigner en personne.

Aujourd'hui, plus que jamais, si l'on veut *« éviter la sclérose et la coupure croissante avec la réalité »*, pour reprendre l'expression de l'auteur des articles, il faut souvent sortir de l'abstraction administrative des dossiers, payer de sa personne et prendre son bâton de pèlerin.

Entendons-nous cependant : même s'il m'en prenait la fantaisie, l'étiquette diplomatique et le respect de mes hôtes, qui font partie des devoirs de ma charge, m'interdisent formellement l'auto-stop, la traversée à pied du Sahara et les joies du camping-caravaning. Il va de soi que jamais je n'ai tiré de mes voyages le moindre avantage abusif.

Certes, il est facile de s'en prendre à l'UNESCO, et de ternir ou de faire oublier son œuvre de coopération scientifique, éducative et intellectuelle par le biais d'un mauvais procès intenté à son directeur général, et qui, sous ses dehors de fausse indignation, serait risible s'il n'avait un petit parfum de chasse aux sorcières. Du côté kafkaïen de ce procès, la plupart des accusations restent dans le vague le plus total : ainsi celui qui en est la victime ne peut jamais vraiment se disculper, puisque les fautes relèvent du domaine nuageux de l'improuvable. Nous sommes dans le box du délit imaginaire, du on-dit érigé en chef d'accusation. Quant au côté orwellien de l'affaire, il entraîne les accusateurs à distordre systématiquement les faits, à récrire l'histoire de l'UNESCO selon les techniques du mensonge : deux doigts d'apparence de vérité, huit de légende noire. Selon le dictionnaire de ce « novlangue », la coopération internationale, qui est la raison d'être de l'UNESCO, devient complaisance à l'égard du *« totalitarisme »* ; le respect des règles et du droit est rebaptisé abus de pouvoir par le « ministère de la vérité », la neutralité diplomatique (qui est du devoir d'un fonctionnaire international) est stigmatisée comme parti pris anti-occidental. La volonté de contribuer au progrès, à la culture, au développement et à la justice dans le monde est défigurée systématiquement. Tout se passe comme si la nécessaire solidarité avec les pays en développement, et spécialement avec les plus pauvres d'entre eux, devait faire l'objet de l'anathème, d'« une minute de haine » de la part de ceux qui voient, dans cette solidarité, par je ne sais quelle aberration, l'expression d'une hostilité aux démocraties libérales.

Une lutte de pouvoir

Oui, il est facile de s'en prendre à l'UNESCO en diffamant celui qui la symbolise et d'ameuter contre cette organisation, qui appartient à l'humanité entière et non à quelques-uns, le chauvinisme, l'anti-intellectualisme et quelques autres nobles rancœurs. Sur des airs nouveaux, on trouve des couplets, hélas, bien connus : la haine de l'autre, la dénonciation du cosmopolitisme. Clouer l'UNESCO au pilori, quel courage ! La communauté internationale n'a pas l'habitude d'intenter des procès en diffamation, ni de rendre coup pour coup. Selon une vieille logique, il suffit dès lors à l'accusateur de peindre la victime en diable. Hier, les antisémites reprochaient aux juifs leur supposée rapacité, leurs coutumes, je ne sais quel esprit de clan ou même leur caftan. Aujourd'hui, le journaliste du *Monde* me fait attribuer par ses voix et ses zombies non identifiés, pêle-mêle, l'âpreté au gain, un coupable penchant pour mes racines, un esprit de *« copinage »* politique ou familial, voire continental, car notre fabuliste voit grand, mais tout cela sans preuves. Et, de surcroît, l'auteur des articles mentionne délicatement, sans doute pour la couleur locale, comme avant guerre on mentionnait les nattes des juifs orthodoxes, le boubou que j'aurais porté à Belgrade ou la *« foule bigarrée »* qui m'entourait ! La légende noire de l'auteur vise au subconscient, comme d'autres en dessous de la ceinture. On n'hésite même pas, comme les inquisiteurs d'antan, à mettre en doute mes convictions religieuses.

La stratégie qui vise à faire des problèmes actuellement posés au sein de l'UNESCO une affaire de personne, alors que, pour ce qui concerne le fonctionnement de l'Organisation, à mon initiative et à celle du conseil exécutif, des réformes importantes ont été entreprises, complétant celles que j'avais mises en place peu après ma nomination et au fil des ans, permet – comme toutes les mythologies – d'occulter l'épreuve que traverse actuellement le système des Nations unies.

Car la communauté internationale est désormais conçue par certains intérêts, voire par certains puissants, non plus comme un moyen d'œuvrer ensemble pour le progrès de l'espèce humaine, mais comme l'enjeu d'un conflit, le lieu d'une lutte de pouvoir, bref une position à conquérir ou à détruire, dans le cadre d'une bataille politique ou économique pour l'hégémonie mondiale. Si l'on ne peut dicter sa loi à l'UNESCO, ou lui imposer allégeance à un intérêt particulier, mieux vaut alors, selon ce raisonnement cynique, la saborder, l'abandonner en ruine à l'« adversaire », et faire voler en éclats le principe de l'universalité qui la fonde. Après coup, cela ne donnerait-il pas raison à la prédiction qui prétendait que l'UNESCO était « à la dérive » ? Nous sommes là dans le pays des prophéties qui, par le fait même d'être énoncées, administrent la preuve de leur véracité : c'est la *self-fulfilling prophecy*, dont les sociologues américains ont fait la théorie. Ainsi, la rumeur de faillite « crée » la faillite, en minant le crédit et la confiance des clients d'une banque...

Il convient de mettre tout en œuvre pour qu'il n'en soit pas de même dans le champ de la coopération internationale. Après l'UNESCO, qui sera la prochaine victime ? *Le Monde* sait bien, pour en avoir déjà informé ses lecteurs, que des menaces planent dès à présent sur d'autres agences ou organismes du système des Nations unies, comme par exemple la CNUCED ou la FAO, et enfin sur l'ONU elle-même.

Cette menace, contrairement à ce qu'affirme l'auteur des articles, n'a rien à voir avec ma personne ni avec l'UNESCO en tant que telle. Elle s'est simplement cristallisée sur elle, peut-être parce que cette dernière *pouvait plus facilement être désignée* du doigt auprès de certaines opinions publiques. Car il est beaucoup plus difficile à l'UNESCO de matérialiser, aux yeux du public, son œuvre. Excepté les campagnes de sauvegarde du patrimoine mondial (Venise, Abou-Simbel, Borobudur ou le mont Saint-Michel...), son action est d'autant plus essentielle qu'elle est presque invisible. Comment faire la « une » des journaux avec l'alphabétisation ? avec des programmes d'éducation ? Ou avec la coopération scientifique, qui inclut des programmes scientifiques aussi vitaux pour l'espèce humaine que celui de l'homme et de la biosphère ?

Il est plus diffile aussi aux délégation qui s'expriment dans les enceintes de l'UNESCO d'éviter les controverses idéologiques. Car les inégalités, en matière d'éducation ou de développement scientifique et technologique, suscitent plus de polémiques ou de divergences de vues que l'éradification de la variole ou de la malaria. De même, la manière de concevoir la paix, les droits de l'homme ou la libre circulation de l'information, ces idéaux que l'UNESCO est chargée de promouvoir de par son acte constitutif, ne suscite pas toujours l'unanimité.

Est-ce dès lors une raison pour que le journaliste du *Monde* me fasse grief de m'être *« rapproché des pays de l'Est et des régimes les plus prosoviétiques du tiers-monde »* pour jouer au jeu d'une « fragile majorité », qu'il aurait fallu conforter ? Mais un directeur général n'a pas de « majorité », puisqu'il représente l'ensemble des États membres. Il n'a donc pas besoin de se rapprocher de tel ou tel Etat ou groupe d'Etats. Et je répondrai à l'auteur de cette étrange fiction « unesquienne » que je n'ai jamais eu besoin de rêver à de tels enfantillages géopolitiques puisque, pour ma part, j'ai toujours fait prévaloir la recherche du consensus, et que c'est par cet accord des volontés que la plupart des décisions ont été adoptées depuis ma nomination à la tête de l'UNESCO, rendant inutile toute recherche d'une majorité.

La calomnie, monsieur !

Il est dès lors stupéfiant de clairvoyance, ce prophète que l'auteur aurait rencontré, qui se dirait l'un de mes « anciens proches » et aurait visionné dès la Conférence de Belgrade, en 1980, *« l'évolution fatale dont l'ensemble de l'UNESCO est victime aujourd'hui »*, à la seule vue de votre serviteur *« rayonnant de bonheur »* au cours d'un cocktail, et recevant... *« l'hommage des chefs de délégation du continent noir »*.

La vérité sort-elle de la bouche des fantômes anonymes ? Que ne l'ai-je effectivement connu, cet extra-lucide ! Moi qui ne suis qu'un historien-géographe et un serviteur de la communauté internationale – et en rien le politicien supergestionnaire ou le directeur de marketing que le journaliste du *Monde*, visité par d'autres anges, semble appeler de ses vœux à la direction future d'une agence de coopération intellectuelle et scientifique – je suis prêt à faire la connaissance de cet « ancien proche », et pour peu qu'il me donne son adresse, à le consulter régulièrement sur l'avenir de l'UNESCO et la météo diplomatique. Car, en 1980, qui était « rayonnant de bonheur », si l'on en croit mes souvenirs et les comptes rendus des débats de la Conférence générale ? C'était le chef de la délégation des Etats-Unis, Mme Duke ! Ne déclarait-elle pas, à mon propos, lors de ma réélection : *« L'essentiel, c'est que l'Organisation va pouvoir bénéficier pendant sept ans encore de sa direction compétente et énergique. Il a fait preuve de beaucoup de courage et de persévérance en œuvrant pour l'intégrité du secrétariat. Combien de fois n'a-t-il pas manifesté son adresse d'homme d'Etat en éloignant l'UNESCO des écueils politiques qui menacent souvent l'Organisation ! Amadou Mahtar M'Bow est un homme doué d'une énergie formidable, et il n'a cessé de consacrer cette énergie à l'avancement de l'UNESCO et des nobles principes de l'Organisation. »*

Et le délégué de la Belgique, M. Denis, s'exprimant au nom de tout le groupe 1, qui rassemble notamment l'Europe occidentale, le Canada, les Etats-Unis, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et Israël, lui aussi, rayonnait de bonheur, faisant de votre serviteur un éloge que je serais gêné de citer ici *in extenso*, me contentant d'en extraire quelques lignes pour l'édification du lecteur : *« Combien nous nous réjouissons du triomphe remporté par M. Amadou Mahtar M'Bow et combien nous sommes heureux d'y avoir contribué pour notre part !... Sans rien renier de sa culture, il a su s'élever d'emblée au niveau mondial auquel se situent ses éminentes fonctions... Il veille avec un soin jaloux au respect des prérogatives de chaque Etat membre... Rarement a-t-on vu chez un haut fonctionnaire international une éthique professionnelle aussi rigoureuse... Elle va de pair avec un dévouement total, sans réserve, à sa tâche qui est, à la limite, quasiment surhumaine... Ainsi donc, monsieur le directeur général, nous voici assurés de vous garder pendant sept ans* encore au moins. *Cette perspective nous réjouit et nous tranquillise* (3). »

Le mage qui, selon le journaliste du *Monde*, aurait entrevu une fêlure à Belgrade, devrait prestement passer son agrégation de voyance, s'il en existait ; en revanche, il serait collé au doctorat de la mémoire : l'hommage que j'aurais reçu de la part des « chefs de délégation du continent noir » lui a-t-il fait oublier celui, inscrit dans l'archive, des délégués des pays occidentaux ?

On le voit, il ne s'agit pas pour l'auteur de « L'Unesco à la dérive », de démontrer ni de convaincre, mais de suggestionner et de faire croire. Mieux vaut colporter des bruits, telle est la vieille leçon du cynisme, particulièrement « rentable » dans une situation de crise. Beaumarchais connaissait bien cette stratégie de la rumeur : *« La calomnie, monsieur !... j'ai vu les plus honnêtes gens près d'en être accablés. Croyez qu'il n'y a pas de plate méchanceté, pas d'horreurs, pas de conte absurde, qu'on ne fasse adopter aux oisifs d'une grande ville en s'y prenant bien... D'abord un bruit léger... Le mal est fait ; il germe, il rampe, il chemine, et de bouche en bouche il va le diable, puis tout à coup... vous voyez calomnie se dresser, siffler, s'enfler, grandir à vue d'œil. Elle s'élance, étend son vol, tourbillonne, enveloppe, arrache, entraîne, éclate et tonne, et devient, grâce au Ciel, un cri général, un crescendo public, un chorus universel de haine et de proscription. Qui diable y résisterait ? »*

A cette dernière question, jusqu'aux deux articles « L'UNESCO à la dérive », j'aurais répondu sans hésiter : *le Monde*. Je sais que ce journal connaît actuellement de graves difficultés, ce qui devrait encore le rapprocher de l'UNESCO dans l'épreuve. L'UNESCO comme le journal de la rue des Italiens ne sont-ils pas tous les deux victimes de la même mode idéologique ? Du même doute jeté sur l'idée de progrès, de justice, d'éthique et de solidarité ? Les arguments avancés contre l'UNESCO – « mauvaise gestion », « parti pris anti-occidental », « tiers-mondisme », « croissance bureaucratique », esprit « normatif » en matière de consommation, « hostilité à la libre entreprise », « complaisance » supposée envers des régimes socialistes ou des mouvements de libération ,– ces mêmes arguments n'ont-ils pas été avancés aujourd'hui ou naguère contre *le Monde* ? Est-ce que *le Monde* est un journal à la dérive ? Je ne saurais le croire. Pas plus que l'UNESCO n'est à la dérive. Gardez le cap pour votre part. Quant à moi, rassurez-vous, je maintiendrai le gouvernail.

AMADOU MAHTAR M'BOW.

(2) *Le Monde*, 30 novembre 1984 : le directeur général de l'UNESCO *« s'est pris à rêver du secrétariat général de l'ONU »*. Toujours le style des contes de fées...

(3) Cf. *Actes de la Conférence générale*, vingt et unième session, comptes rendus des débats. Presses de l'UNESCO, 1980.

[*Contrairement* à ce que suggère M. M'Bow, point n'est besoin, pour s'informer sur la crise très grave que traverse l'UNESCO, de *« se documenter auprès des esprits »*, vaudous ou autres. Il suffit d'écouter parler les fonctionnaires de l'Organisation.

Libre au directeur général de voir une cabale, mettant en œuvre une *« stratégie de la rumeur »* d'inspiration évidemment raciste, voire nazie, là où il y a tout simplement le souci d'informer. Disons simplement que l'*« argumentation »* de M. M'Bow laisse un peu rêveur sur ce qu'eût été ce fameux *« nouvel ordre mondial de l'information et de la communication »* dont-on-nous menaçait, s'il avait vu le jour. – B. B.]

Mises au point

M. Henri Lopes, sous-directeur général pour le soutien du programme, nous a par ailleurs adressé une longue lettre dans laquelle il répond à nos articles d'un point de vue « technique ». En voici les principaux extraits, avec, sur les différentes questions évoquées, notre propre réponse, qui figure en gras.

● « M. M'BOW A THÉORIQUEMENT ASSURÉ A L'AFRIQUE ENVIRON 400 POSTES »

« C'est le conseil exécutif, organe délibérant composé de personnalités représentant les Etats membres, qui a pris l'initiative, le 10 octobre 1983, d'inviter le directeur général à présenter un rapport à la conférence générale sur la révision de ces quotas. La sous-région Afrique pouvait compter, dans le cadre de l'ancien quota, sur 220 postes au maximum et 132 au minimum. Le nouveau système lui attribue une « fourchette » de 352 postes au maximum et 88 au minimum. A titre de comparaison, les pays industriels occidentaux (groupe 1) pouvaient compter sur 412 postes au maximum et de 266 au minimum. »

[Nous maintenons que la décision prise par la conférence générale a bien fait passer les quotas de postes soumis à répartition géographique d'une « fourchette » de 3 à 5 à une « fourchette » de 2 à 8 pour les pays qui contribuent le moins (0,01 %) au budget de l'organisation. Ce qui assure bien à l'Afrique, comme nous l'avons écrit, une représentation théorique maximale de plus de 400 postes (496, en réalité) sur 900, pour une contribution totale inférieure à 1 % du budget.]

● LA RÉMUNÉRATION DE M. M'BOW

« Cette rémunération est actuellement de 55 000 F sur la base du traitement net, qui est le même que pour les autres directeurs d'institutions semblables du système des Nations unies. Si l'on inclut les indemnités et les frais de représentation, elle représente moins de la moitié du chiffre cité par *le Monde*. En aucun cas, le directeur général ne fixe lui-même sa rémunération, qui est révisée, non par lui, mais par le conseil exécutif. »

[Le traitement de M. M'Bow proprement dit s'élève à quelque 85 000 F nets d'impôts par mois, grâce à une indemnité de représentation encore supérieure à celle du secrétaire général des Nations unies (23 400 dollars par an, contre 22 500 à M. Perez de Cuellar). A cette somme il convient d'ajouter la valeur locative de son logement de fonction, puisqu'il s'en est fait attribuer un, contrairement à l'usage des Nations unies, la mise à disposition personnelle du DG et de son épouse de deux chauffeurs, MM. Markovski et Torrès, ainsi que d'un *« assistant personnel »* sénégalais, M. Diagne, qui ne s'occupe que des affaires privées de M. M'Bow. Il faut également inclure le remboursement des factures présentées par le directeur général lorsqu'il engage des frais dans l'exercice de ses fonctions.]

A propos du *per diem* attribué à M. M'Bow (comme à tout fonctionnaire de l'UNESCO) lorsqu'il voyage, notre correspondant nous signale que la part qu'en conserve le bénéficiaire lorsqu'il est intégralement invité n'est que de 20 %, et non de 25 % comme nous l'avions écrit. M. Lopes ajoute que le DG, élu en 1974 et non en 1975, n'a voyagé que 147 jours en 1981.

Selon notre propre pointage, effectué aux meilleures sources, le chiffre exact est de 209.

● L'APPARTEMENT DE FONCTION DE M. M'BOW

M. Lopes nous assure que ce n'est pas le directeur général qui en a sollicité l'attribution. C'est, écrit-il, *« le comité du siège, composé des représentants des Etats-membres, qui a proposé cette solution, notamment pour des raisons de sécurité »*. En outre, l'association du personnel n'a pas, toujours selon notre correspondant, été expulsée : *« A la suite de la mise en service d'un autre bâtiment,* (...) *elle fut installée dans des locaux plus vastes. »* Et la surface du duplex de M. M'Bow *« s'élève à 222 mètres carrés pour la partie privée, et à 162 pour la partie publique, soit 384 mètres carrés au total »*. Il n'en a pas, par ailleurs, assure M. Lopes, demandé l'agrandissement.

[C'est bel et bien M. M'Bow qui a demandé au comité du siège, *« notamment pour des raisons de sécurité »*, de se faire construire un appartement à l'intérieur de l'UNESCO. Il a bien fallu, pour cela, expulser l'association, alors unique, du personnel, même s'il est exact qu'elle n'a pas perdu à ce déménagement forcé.

Nous pourrions ironiser sur les dimensions de ce modeste appartement, qui ne mesure, selon notre correspondant, « que » 384 mètres carrés, autant dire rien. Mais il se trouve, après vérification, que la surface réelle attribuée à M. M'Bow est largement supérieure.

Puisqu'il est indispensable d'entrer dans la précision, signalons que ce logement occupe la surface de 32 bureaux standard de l'UNESCO, d'environ 16 mètres carrés chacun, et d'un couloir de 13,5 mètres sur 2,20 mètres.

Enfin, M. M'Bow a bel et bien demandé l'agrandissement de cet appartement. Invitons sur ce point M. Lopes à consulter le document STA/C.84/15 du 5 décembre 1984.]

● L'AFFAIRE STULZ

« Arrêté, jugé et incarcéré dans son pays en 1980, et non en 1978, M. Stulz a été l'objet d'une préoccupation constante de la part du directeur général, qui non seulement a refusé la démission de ce fonctionnaire est-allemand, mais a même *« gelé » certaines des relations avec* le pays concerné. Le directeur général avait offert sa démission à la conférence générale de Belgrade si celle-ci ne prenait pas une décision claire de soutien à l'égard de l'attitude qu'il avait prise. Le salaire de M. Stulz a continué à lui être versé. Conformément aux directives reçues du conseil exécutif, le directeur général a multiplié les pourparlers avec la RDA afin d'aboutir à une conclusion satisfaisante pour tous et respectueuse des normes de la fonction publique internationale. M. Stulz a été libéré fin 1981. Ayant atteint l'âge requis, il a demandé à bénéficier d'une retraite anticipée. »

[Les fonctionnaires de l'UNESCO et les autres observateurs intéressés apprendront donc ici que M. Stulz a *« demandé à bénéficier d'une retraite anticipée »* : c'est, à notre connaissance, la première fois que cette information est rendue publique. Il reste que M. Stulz n'a jamais pu regagner la France.]

● L'AFFAIRE DES SOVIÉTIQUES

« Si, plus d'un an après leur départ, le directeur général a accepté ces démissions, c'est qu'il s'agissait de fonctionnaires qui ont été expulsés par le gouvernement du pays hôte de l'UNESCO, et non pas retenus de force dans leur pays. Le directeur général a tout fait pour respecter les garanties de la fonction publique internationale : les intéressés ont conservé leur statut jusqu'au jour où, dans l'impossibilité persistante de reprendre leur poste, ils ont démissionné. Par ailleurs, les détracteurs du directeur général ne lui ont-ils pas fait le grief contradictoire d'avoir continué à payer les traitements des intéressés pendant plusieurs mois ? »

[Le directeur général *« a tout fait pour respecter les garanties de la fonction publique internationale »*, selon M. Lopes. Quel dommage qu'il n'y soit pas parvenu ! Rappelons qu'il aurait pu affecter à des postes hors de France les fonctionnaires soviétiques aussitôt qu'il a été informé de l'imminence de leur expulsion par le Quai d'Orsay, et refuser toute démission hors du cadre de l'Organisation. M. M'Bow sait-il ce que sont devenus les cinq (et non deux) fonctionnaires soviétiques dont il a accepté la démission envoyée de Moscou, MM. Pogodine, Teterine, Gromov, Makovetsky et Matkhanov ?]

● LA GESTION DU PERSONNEL

« Il existe des règles strictes qui, à l'intérieur du système des Nations unies, donc à l'UNESCO, interdisent toute possibilité de népotisme. Entre 1981 et 1983, sur trois cent six postes professionnels pourvus, deux cent quatre-vingt-quatorze l'ont été par le choix d'un candidat figurant sur la liste restreinte établie par les secteurs : 95,6 % des cas en 1981, 94,4 % en 1982 et 100 % en 1983. En 1984, le directeur général a largement décentralisé les pouvoirs de nomination en les déléguant à plusieurs des hauts fonctionnaires du secrétariat, excepté pour les postes de classe « P-5 ». Les postes de niveau plus élevé font l'objet d'une consultation systématique des membres du conseil exécutif, c'est-à-dire des représentants des Etats membres. L'attribution de contrats de collaboration temporaire bénéficie d'une décentralisation de gestion quasi complète, les responsables des secteurs ou de divisions disposant des pouvoirs de sélection les plus larges, dans le cadre de la réglementation. Sur l'ensemble des membres du personnel de l'UNESCO, 62,8 % sont originaires du groupe 1 (Europe occidentale et Amérique du Nord), 4,1 % du groupe 2 (Europe de l'Est), seulement 8,3 % du goupe 3 (Amérique latine et Caraïbes), 8,7 % du groupe 4 (Asie et Pacifique) et 16,1 % du groupe 5 (Afrique et Etats arabes). Pour les seuls cadres moyens et supérieurs, la répartition géographique est la suivante : 39,5 % pour le groupe 1 ; 8,1 % pour le groupe 2 ; 12,8 % pour le groupe 3 ; 14,4 % pour le groupe 4 ; 15,8 % pour l'Afrique au sud du Sahara ; 9,4 % pour les pays arabes. »

M. Lopes critique par ailleurs la présentation que nous avons faite du *« très haut niveau des salaires »* et des conséquences pour ceux-ci de la hausse du dollar. Il assure, en outre que les contrats à durée indéterminée n'ont pas été supprimés.

[Les postes auxquels se réfère M. Lopes comprennent les services généraux, pour lesquels Français et Anglais fournissent naturellement, pour des raisons de lieu et de langue, de très loin les plus gros contingents de personnel d'exécution. Ce qui « gonfle » considérablement le total des emplois attribués au groupe des pays occidentaux.

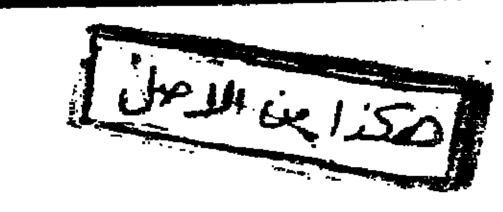
Sur la décentralisation : il est exact que M. M'Bow a décidé d'y procéder partiellement. Mais il l'a fait, en septembre dernier, après dix ans de pouvoir et devant la montée des critiques : voir sur ce point le document DG/Note/84.12.

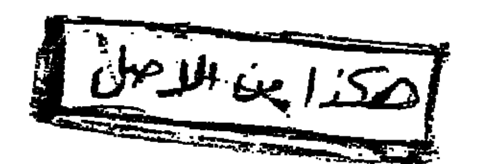
Quant aux contrats à durée indéterminée – du moins pour les postes « professionnels », les seuls pour lesquels on dispose de statistiques pour l'ensemble du système des Nations unies, – ils sont passés de 33 % du total en 1975 à 12 % l'an dernier. Citons, par comparaison, la proportion actuelle dans d'autres agences des Nations unies : ces contrats représentent 60 % du total à l'ONU proprement dite, 63 % à la FAO, 82 % au GATT et 86 % à la Cour internationale de justice.]

● LES BOURSES DE 6 000 DOLLARS, VERSEES EN ESPECES

« Comment verser des bourses... en nature ? Les bourses ne relèvent en rien de la multiplication miraculeuse, et ne bénéficient nullement aux petits Etats en particulier. Elles sont accordées avec la caution des Etats membres. Les paiements sont effectués par l'intermédiaire des agences désignées par les gouvernements (par exemple le British Council au Royaume-Uni et l'Institute of International Education aux Etats-Unis). L'UNESCO se réserve le droit de demander à ces agences des factures ou les états des frais quand elle le juge nécessaire. Les boursiers eux-mêmes fournissent des justifications. Un état mensuel des dépenses concernant chaque bourse est fourni par l'agence administrante au secrétariat de l'UNESCO et vérifié par l'administrateur ».

[Entre le paiement en nature, auquel nous ne songions pas en effet, et le paiement en espèces, existe la formule du paiement par mensualités et par l'intermédiaire des « agences administrantes », tout de même plus facile à contrôler... Mais ce n'est évidemment pas au système classique des bourses de l'UNESCO que nous faisions référence. Le problème est celui de l'utilisation fort discrétionnaire du compte spécial pour une aide accrue aux pays en développement, auxquels ont été imputées environ soixante-dix bourses de 6 000 dollars, versées, nous le maintenons, en espèces, en une seule fois et directement. Par un malicieux hasard, trente-deux bénéficiaires se trouvent être des compatriotes de M. M'Bow. La Cour des comptes du Congrès, qui a procédé à un sondage parmi eux, n'a pu obtenir ni certificat de scolarité ni diplôme.] – B. R.





AMÉRIQUES

Panama

LE PLAN D'AUSTÉRITÉ DU GOUVERNEMENT

« Il s'agit de lutter énergiquement contre la corruption »

nous déclare le président Barletta

De notre envoyé spécial

L'Assemblée législative de Panama a repoussé, le mercredi 12 décembre, un projet d'impôts spéciaux présenté par le gouvernement de M. Barletta dans le cadre d'un vaste plan d'austérité et de redressement. Pour la seconde fois en deux semaines, plusieurs milliers de personnes ont défilé mercredi dans les rues de Panama pour dénoncer le plan gouvernemental négocié en accord avec le Fonds monétaire international. Dans un entretien qu'il nous a récemment accordé à Panama, M. Barletta s'est expliqué sur les objectifs de son plan.

Panama. – *Elu président de Panama* en mai 1984, M. Nicolas Ardito Barletta, dit « Nicky », a pris ses fonctions le 11 octobre – date anniversaire de la prise de pouvoir par le général Omar Torrijos en 1968 (1). Confronté à une crise économique et financière encore « *plus grave* » qu'il ne le croyait, selon ses propres termes, il a adopté des mesures rigoureuses, où l'on retrouve la patte de l'ancien haut fonctionnaire de la Banque mondiale.

Son plan d'austérité prévoit en effet le blocage des salaires dans le secteur public et la vente d'un certain nombre d'entreprises « autonomes » (intéressant les services de l'eau, de l'électricité, du téléphone, de la réforme agraire, du tourisme, de la loterie et des casinos, entre autres) et qui échappaient manifestement à tout contrôle sérieux depuis un certain nombre d'années.

Le plan envisage également le renforcement des pouvoirs du contrôleur général (*contraloria general*) (2), dont les fonctionnaires sont chargés, dans chaque ministère et dans chaque entreprise publique, de « vérifier » la bonne gestion des dépenses. Il s'agit de lutter, comme M. Barletta l'avait promis pendant sa campagne électorale, contre la corruption et le système assez répandu des pots-de-vin.

Tâche louable, mais lourde, dans un pays où l'opinion accueille *a priori* avec scepticisme les « bonnes *intentions* » moralisantes des dirigeants.

Le redressement, en tout cas, est indispensable, car Panama n'échappe pas plus que la grande majorité des pays d'Amérique latine au casse-tête de la dette extérieure. Elle s'élève, selon les dirigeants, a *environ 5 milliards de dollars* (*dette* publique et privée). C'est beaucoup pour une petite nation qui doit récupérer sa souveraineté totale sur la zone du canal à l'horizon 2000 (à la suite des accords Torrijos-Carter signés le 7 septembre 1977), mais qui est frappée durement par la crise mondiale (la zone franche de Colon, l'un des « atouts » de la République traverse une très mauvaise passe). Renégocier cette dette implique des sacrifices et des mesures exceptionnelles. M. Barletta en est lui même bien conscient. Il est diplômé de l'université de Chicago et expert en économie et en finances : une « carte de visite » qui a compté lorsqu'il s'est agi de trouver un candidat à la présidence.

Scandales multiples – dont celui spectaculaire de la Sécurité sociale, – malversations, grands projets ambitieux et coûteux et finalement abandonnés – comme celui du cuivre de Cerro-Colorado dans le Chiriqui, – interventions directes ou indirectes de la garde nationale (aujourd'hui rebaptisée « force de défense », sour le commandement du général Manuel Antonio Noriega) dans les affaires publiques pendant l'ère « torrijiste », crise économique et financière, chômage atteignant des taux dramatiques, en particulier à Colon et dans certains faubourgs populaires de Panama (San-Miguelito), récession, insécurité en hausse : les Panaméens – dont le niveau de vie moyen reste cependant bien supérieur à celui de leurs voisins d'Amérique centrale – ont beaucoup de motifs d'inquiétude et de *préoccupation. Le* plan d'austérité, présenté de manière dramatique par M. Barletta en novembre, heurte bien des intérêts, des habitudes, et il n'emporte pas l'adhésion de tous les secteurs de la société.

Le rendez-vous de l'an 2000

Le président, face aux protestations, a déjà dû retirer son projet d'impôts spéciaux (la loi 46), l'une des pièces de son plan d'austérité. Malgré cela, des manifestations de rue ont eu lieu à Panama « *contre la corruption* » et « *contre le plan du gouvernement* ». C'est dire que la partie s'annonce serrée. M. Barletta, un homme honnête et de bonne volonté, est lucide. Il admet que « *rien n'est joué* ». C'est ce qu'il nous a redit à l'occasion d'un entretien accordé au palais présidentiel, dans le « vieux Panama » colonial, d'où l'on aperçoit les cargos qui attendent pour entrer dans le canal.

« *En un seul mois*, dit-il, *mon gouvernement a préparé trente lois qui doivent reformer le fonctionnement de notre administration, l'économie et qui doivent aussi répondre aux problèmes sociaux. Le but est d'assainir l'administration, de lutter énergiquement contre la corruption, qui est, effectivement, l'un des principaux maux de la nation. Innovation : nous avons un projet de loi contre la contrebande. Les services de la* contraloria general *vont être renforcés et leurs pouvoirs accrus. Un tribunal des comptes jugera les fonctionnaires indélicats et une loi dite de « licitation » devrait permettre de mieux combattre le système des pots-de-vin. Encore faut-il, bien sûr, que ce paquet de mesures soit adopté par l'Assemblée... Je pense qu'il convient d'encourager le secteur privé sans oublier de faire tout son possible dans le domaine social. Encourager les patrons à mieux travailler et à exporter davantage ne doit pas dispenser l'État de se préoccuper du sort des humbles et des marginalisés. Ils sont nombreux, hélas ! à Panama. J'espère – si tout va bien – réduire le déficit budgétaire de 6 % du PIB actuellement a 4 % en 1985 et à environ 2 % en 1986. On me demande quel est le budget de la force de défense ? Il va être réduit de 4 %.* »

Les militaires de la force de défense – à qui l'on a reproché bien des choses dans le passé – se tiennent remarquablement tranquilles dans leurs casernes depuis le 11 octobre. Mais il est sûr que les cris de colère de la rue les indisposent. Décidé à laisser « *toutes ses chances* » au président Barletta, et soucieux, au premier chef, de bâtir une armée panaméenne moderne et efficace (pour le rendez-vous de l'an 2000, lorsque Panama devra effectivement assurer la défense et la sécurité de la voie d'eau interocéanique), le général Noriega ne tolérerait sans doute pas des troubles graves et prolongés dans les rues de Panama.

Libéral, modéré, nationaliste résolu à se battre pour que les traités Torrijos-Carter sur la zone soient effectivement appliqués et respectés (« *il y a des difficultés* », admet le président), M. Barletta ne cultive pas l'anti-américanisme, mais il est, dans ce domaine, à l'unisson de la majorité des Panaméens qui savent que la « *récupération de la souveraineté* » ne résout pas tout.

« *Cela dit*, précise « Nicky », *l'école des Amériques de la zone où les bérets verts entraînaient des militaires latino-américains à la lutte anti-guérilla est effectivement fermée. C'est notre force de défense qui en assume maintenant la direction...* »

Le maintien de bases militaires américaines dans la zone et l'utilisation de ces bases dans les conflits d'Amérique centrale (des appareils de reconnaissance américains décollent de la base Howard pour « survoler » le Nicaragua et le Salvador) posent, au moins, des « cas de conscience » aux Panaméens. M. Barletta l'admet. Il ajoute : « *Panama, qui est membre du groupe de Contadora, souhaite évidemment une solution politique. Les sandinistes disposent encore d'une possibilité de sortir de la crise en acceptant une issue honorable. Cela aussi dépend d'eux. Mais ils doivent savoir que jamais les peuples et les gouvernements d'Amérique centrale ne tolèreront de Mig-21 au Nicaragua. Même leurs sympathisants dans la région y sont résolument hostiles. Ce serait inadmissible, dangereux et de nature à bouleverser complètement les prises de position des uns et des autres...* »

MARCEL NIEDERGANG.

(1) Le général Omar Torrijos, chef de la Garde nationale, a pris le pouvoir, le 11 octobre 1968, en renversant le gouvernement Arnulfo Arias. Il est mort accidentellement le 31 juillet 1981. Il reste pour les Panaméens l'homme qui a obtenu des Américains la reconnaissance de la souveraineté du pays sur la zone du canal.

(2) La contraloria general cumule les fonctions exercées en France par la Cour des comptes et l'inspection des finances.

Le Monde

politique

LA SITUATION EN NOUVELLE-CALÉDONIE

L'état-major du RPR incite ses partisans locaux à durcir leur attitude

A la veille des consultations que M. Edgard Pisani doit avoir avec les dirigeants politiques du territoire, de nouveaux incidents ont eu lieu, vendredi 14 décembre, en Nouvelle-Calédonie.

A Hienghène, le dispensaire a été investi dans la matinée par des militants du Front de libération nationale kanake et socialiste (FLNKS), et le personnel de l'établissement a été évacué à bord d'un hélicoptère.

Deux magasins, dans la même localité, ont été pillés, et un véhicule de l'administration des postes a été endommagé. A Yaté, le FLNKS a édifié un nouveau barrage sur la route, à la suite, semble-t-il, de l'arrestation de plusieurs de ses militants.

A Paris, le secrétaire général du RPR, M. Jacques Toubon, a dénoncé, jeudi, ce qu'il a appelé *« l'entreprise de désinformation et de maquillage de la réalité »* menée par le gouvernement à propos de la Nouvelle-Calédonie.

Nouméa. – Il était une fois deux pavillons mitoyens. Les deux voisins vivaient en bonne entente. Un jour, l'un d'eux planta un cerisier dont les branches, en poussant, firent bientôt de l'ombre au jardin voisin. Les deux propriétaires avaient deux manières de résoudre le conflit. La gauloise, juridique, formaliste, en allant de procès en procès. Ou l'anglo-saxonne, pragmatique, en se partageant les fruits.

M. Edgard Pisani n'a pas oublié cette histoire que lui avait racontée un de ses professeurs de philo en hypokhâgne. Pour résoudre le douloureux problème calédonien, il a choisi la manière anglo-saxonne. Il s'en explique longuement.

Le délégué du gouvernement a été frappé par le caractère *« mythologique, symbolique et conceptuel »* de la querelle calédonienne. On oppose une image à une autre, un terme à un autre. Au-delà des mots qui *« aggravent la tension »*, il va aller chercher *« en imaginant ce que peut être la vie quotidienne des Calédoniens de l'an 2000 »*, la manière de marier l'eau et le feu. Aux langues de bois antagonistes, aux anathèmes familiers du territoire, il a décidé d'opposer un inébranlable pragmatisme.

De son expérience de commissaire européen, il a acquis le goût de construire sans se payer de mots. De son appartenance passée au parti gaulliste, il a gardé l'intuition supérieure d'un pays guidé vers un consensus, comme sa baguette conduit le sourcier. Autant qu'en médiateur il se pose en psychiatre. *« Que voulez-vous dire par là ? »*, va-t-il demander inlassablement aux deux troupes opposées qui vont répétant : *« Indépendance kanake socialiste ! »* ou *« Présence française ! »*. Ainsi, s'explique l'envoi des questionnaires du 12 décembre : *« Si quelqu'un refuse d'y répondre, cela*

De nos envoyés spéciaux

prouvera qu'il n'a rien à mettre, dans sa revendication, que des mots. »

Pourquoi aucun de ces deux questionnaires ne retient-il l'hypothèse d'une indépendance multiraciale ? *« Il aurait alors fallu définir un autre schéma que je n'ai pas retenu. Mais, si cette hypothèse se dégageait, je l'examinerais aussi. »*

Au fond, M. Pisani propose un « anti-Nainville-les-Roches ». Il ne s'agit plus, comme le fit le secrétaire d'État aux DOM-TOM, M. Georges Lemoine, en réunissant tout le monde autour d'une table, en juillet 1983, dans un château de la banlieue parisienne, de dégager aux forceps un consensus superficiel au prix d'interminables palabres. Il ne s'agit plus non plus de favoriser l'émergence de forces politiques centristes pour court-circuiter le FLNKS. On va plonger au plus profond des deux solutions extrêmes des Canaques et des caldoches, en apnée, à l'aveugle.

L'influence de M. Pons

Si les premières réactions du FLNKS sont positives, les anti-indépendantistes, en revanche, se montrent peu pressés d'adhérer à la dialectique de M. Pisani. Quelques heures avant la première conférence de presse du délégué du gouvernement, jeudi 13 décembre, M. Dick Ukeiwé, sénateur RPR, président du gouvernement légal du territoire, faisait savoir qu'il ne répondrait pas au questionnaire de M. Pisani tant que l'ordre public ne serait pas totalement rétabli partout.

Pour justifier ce raidissement de son attitude, M. Ukeiwé a affirmé que le délégué du gouvernement lui aurait déconseillé de se rendre à Thio, parce qu'il ne pouvait pas lui garantir qu'il serait en sécurité. *« Si vous voulez vous rendre à Thio, vous pourrez le faire dans la demi-heure qui suit »*, lui a aussitôt rétorqué M. Pisani, qui a contesté avoir jamais dissuadé le président du gouvernement du territoire de se rendre dans la cité minière.

En fait, derrière le raidissement du sénateur RPR, il n'est pas difficile de deviner l'influence de M. Bernard Pons. Depuis son arrivée à Nouméa l'ancien secrétaire général du RPR, envoyé sur place par M. Jacques Chirac, mène campagne en disant qu'il ne saurait, en effet, y avoir dialogue avec le délégué du gouvernement *« sans rétablissement de l'ordre »*. Alors que ses représentants locaux, et notamment le président du Rassemblement pour la Calédonie dans la République, M. Jacques Lafleur, député RPR, s'efforçait, jusqu'à présent de modérer la communauté caldoche et de préparer les conditions d'une accalmie politique, l'état-major national du RPR a visiblement décidé, sur le terrain autant qu'à Paris, d'exploiter au maximum les difficultés du pouvoir.

● *Grève des fonctionnaires en Polynésie.* – Le mot d'ordre de grève de vingt-quatre heures lancé par l'intersyndicale de la fonction publique a été largement suivi, jeudi 13 décembre, en Polynésie française. L'arrêt du travail a été surtout ressenti dans les écoles primaires, l'administration des postes et les services de santé. Près de deux mille personnes ont défilé dans les rues de Papeete pour protester contre la décision du secrétaire d'Etat aux DOM-TOM de geler au 1er janvier 1985 les avantages pécuniaires annexés aux traitements servis aux fonctionnaires.

INVITÉ DU PR A TOULOUSE

M. Barre confirme son refus de la cohabitation : il ne faut pas se mettre « au service du général vaincu »

Toulouse. – Plus de dix mille personnes se sont pressées jeudi soir 13 décembre, dans la salle du Parc des expositions de Toulouse, pour assister à la réunion publique organisée par la fédération du Parti républicain de Haute-Garonne, dont l'invité vedette était M. Raymond Barre *(le Monde* du 12 décembre). Après bien des réticences et quelques états d'âme les principales composantes de l'opposition régionale avaient répondu à l'invitation de M. Serge Didier, président de la fédération.

MM. Alain Madelin, Charles Millon, Gérard Longuet, membres du secrétariat politique du PR, MM. Jacques Blanc, conseiller politique et François Léotard, secrétaire général, avaient fait le déplacement et siégeaient à la tribune, tandis que le maire de la ville, M. Dominique Baudis, et son père, M. Pierre Baudis, avaient préféré le premier rang de l'assistance.

MM. Barre et Léotard ont, d'un commun accord, remis à plus tard la comptabilisation de leurs troupes, même si le secrétaire général du PR s'est montré bien décidé à ne pas baisser pavillon devant tous ceux qui constituent la colonne avancée du barrisme dans son parti. M. Charles Millon, qui a eu droit à un hommage appuyé du député de Lyon, a bien annoncé qu'il tiendrait une conférence de presse mercredi prochain à l'Assemblée nationale. Il ne s'agira pas pour cet inconditionnel de M. Raymond Barre d'ouvrir les hostilités, mais d'annoncer le lancement d'un bulletin qui exprimera les idées et les choix défendus par les barristes au sein du PR.

L'ancien premier ministre s'est ingénié à trouver *« amusantes »* les réactions suscitées par son voyage à Toulouse, se refusant à *« être un diviseur »*, lui qui ne veut toujours pas s'intéresser au *« microcosme »*. Ayant accepté l'invitation d'un parti, il n'a dérogé aux règles qu'il s'était fixées que *« par pure amitié »* pour ceux *« peu nombreux »* qui, en 1982 déjà, travaillaient à la relance de l'opposition.

On est courtois et on affectionne les civilités au sein du courant libéral. La réunion de Toulouse a donné lieu à d'interminables séries de remerciements ponctuées par les ovations plus ou moins enthousiastes du public. A l'applaudimètre, le « clan » Baudis s'est taillé le plus beau succès.

Après les allocutions de M. Serge Didier, président de la fédération de Haute-Garonne du Parti républicain, et de M. Jean Puech, sénateur de l'Aveyron, plus barriste que jamais, le « microcosme », pour reprendre une expression de M. Barre, attendait la prestation de M. Léotard.

Le secrétaire général du PR s'est appliqué à manifester la plus grande sérénité, rappelant que ce qui *« fait marcher et parfois courir, ce n'est pas l'ambition pour nous-mêmes, c'est la volonté d'être au service des gens »*.

Il n'était pas venu à Toulouse comme d'autres à Canossa : *« J'ai des convictions personnelles et politiques (...) écrites, proclamées, défendues. Elles n'ont jamais été cachées, ni atténuées, ni modifiées (...). Je n'ai jamais dévié ni varié, ni de mon attachement per-*

De notre correspondant

sonnel à M. Valéry Giscard d'Estaing ni de mon attachement politique aux idées les plus authentiquement libérales. Je ne suis donc pas soumis aux modes, aux virevoltes, aux retournements ni aux pirouettes. Le Parti républicain est dans la même situation parce qu'il a la même attitude. » Et, pour ceux qui n'auraient pas encore compris, il a conclu : *« Monsieur le premier ministre, nous regrettons le temps récent où il y avait en France un vrai président et un vrai premier ministre... »*

M. Raymond Barre, qui se veut fidèle à l'image d'un homme au-dessus de la mêlée, s'est refusé à engager le fer sur ce terrain, même s'il a pris soin, avant toute chose, de louer l'action de M. Charles Millon, député de l'Ain, l'un des chefs de file du courant barriste au sein du PR. Puis, sans notes, il a entrepris de dresser un sombre tableau de la situation économique de la France. *« Ils se croyaient plus intelligents que les autres. Nous savons aujourd'hui quelle importance accorder à leur jugement (...). De mémoire d'homme, jamais les socialistes n'ont rempli les caisses de l'Etat. »* L'ancien premier ministre a deux idées fixes : le travail et l'épargne. *« On dira demain que c'est Guizot qui parle, mais je le dis : la France a besoin que les Français s'enrichissent par le travail et par l'épargne (...). Il faut mettre les Français en état de concurrence, et je ne parle pas seulement des entreprises. »*

M. Raymond Barre s'est aussi inquiété du déclin de la France à l'étranger : *« Nos problèmes intérieurs, nos soucis, doivent passer après la présence et l'autorité de la France dans le monde »*, a-t-il affirmé, avant de juger que *« la désintoxication a commencé »*. Mais il a tout aussitôt invité l'opposition à se garder de tout triomphalisme. Inquiet de l'éventualité d'une réforme du mode de scrutin, il a exhorté les Français à un *« vote franc et massif »* en 1986, pour que *« M. Mitterrand se retire »*. Le député de Lyon a rappelé son hostilité à toute cohabitation qui rendrait *« l'alternance claudicante »*. *« Ne perdons pas deux ans de plus »*, a demandé M. Barre, qui ne voudrait pas que l'opposition, en 1986, soit prête à *« mettre les armées victorieuses au service du général vaincu »*.

GÉRARD VALLES.

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Défense et illustration de la Sécurité sociale

« Tous les Français doivent participer à ce débat ! » S'il est un point qui a fait l'unanimité le jeudi 13 décembre à l'Assemblée nationale, lors de la discussion du budget social de la nation, c'est bien celui-là et celui-là seulement. Belle preuve d'humilité de la part des députés, mais ô combien justifiée !... C'est peu de dire que cette discussion n'a guère passionné le Palais-Bourbon : guère de « ténors », peu de participants, bien peu d'auditeurs... Est-ce simplement, comme s'est interrogée Mme Georgina Dufoix, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale et porte-parole du gouvernement, parce que la Sécurité sociale n'est plus en déficit ?

En juin 1983, lors du précédent et premier débat sur ce thème, l'ensemble du dossier de la protection sociale des Français avait été mis à plat ; le ministère comme la commission des affaires sociales de l'Assemblée avaient soigneusement préparé cette discussion. Cette fois, il n'en a pas été de même. Pourtant, les quelques orateurs, comme Mme Dufoix, M. Claude Evin (PS, Loire-Atlantique), président de la commission des affaires sociales, ou M. Jacques Barrot (UDF, Haute-Loire), voire M. François Asensi (PC, Seine-Saint-Denis), qui ont bien voulu réfléchir à l'ensemble du problème, sont tous convenus que l'équilibre actuel des comptes ne signifiait absolument pas que tout était réglé.

Pourtant, depuis longtemps, l'ensemble des députés demandaient à pouvoir débattre d'un budget qui représentait en 1983 quelque 132 % du budget de l'Etat. A l'un ils consacrent plus de quarante-cinq jours de travail; à l'autre moins de cinq heures... alors que le second est tout aussi responsable que le premier de l'accroissement des prélèvements obligatoires tant critiqué aujourd'hui. C'était d'ailleurs bien la seule raison de l'importance que les socialistes avaient voulu donner au débat de l'an dernier : tenter de mettre au point une politique globale des impôts, taxes et prélèvements divers. Est-ce parce que, aujourd'hui, il ne s'agit plus de réformer mais de gérer que rien n'a été fait pour mettre en valeur la discussion de jeudi ?

L'opposition, elle aussi, a fui le débat. Dieu sait pourtant que certains de ses membres, et surtout certains de ses appuis, ne cessent de mettre en cause le système de protection sociale tel qu'il fonctionne en France depuis la Libération. Depuis quelques mois, colloques et prises de position n'ont cessé de proposer des mécanismes différents, comme l'assurance individuelle, au moins pour les petits risques, ou un régime de retraite par capitalisation, et non plus par répartition. Mais l'opposition n'en a absolument pas fait état dans l'hémicycle. Mme Hélène Missoffe, porte-parole du RPR, s'est contentée d'une critique sans nuance de tout ce que faisaient les socialistes en la matière. Quant à M. Barrot, il n'a cessé de réaffirmer son attachement à la Sécurité sociale, et, s'il souhaite des économies dans ses dépenses, c'est pour en préserver l'essentiel.

Les socialistes ont, bien entendu, vivement répondu à ces idées qui se répandent... à l'extérieur du Palais-Bourbon, reprenant pour l'essentiel les arguments développés par Mme Dufoix dans l'interview qu'elle nous a accordée (*le Monde* du 13 décembre). Quant aux communistes c'est un plan d'ensemble, reposant sur un développement financé par un retour à la croissance, qu'ils ont présenté.

Vive le 1 %

Le PS est moins ambitieux. Lui aussi souhaiterait quand même quelques réformes. M. Evin comme M. Michel Coffineau (PS, Val-d'Oise) ont notamment proposé un nouveau mode de calcul des cotisations des entreprises ; il devrait tenir compte non seulement des salaires, mais aussi de la valeur ajoutée et des immobilisations en capital de façon à favoriser l'emploi. Le président de la commission des affaires sociales a même envisagé un dégrèvement partiel des cotisations pour les nouveaux embauchés.

Si l'opposition n'a pas repris ses propositions, d'autres points – et non des moindres – ont fait presque l'unanimité des intervenants : la nécessité que le système de retraites par répartition reste le centre des revenus des retraités ; l'intérêt du financement par une forme de fiscalisation que seuls les communistes continuent à critiquer. Bref, le « 1 % » n'a jamais eu autant de défenseurs que maintenant qu'il est supprimé ! Mais l'unanimité disparaît quant à son utilisation : M. Barrot pense qu'il aurait pu servir à une diminution des cotisations des entreprises ; Mme Missoffe à l'aide aux nouveaux pauvres ; M. Evin a une amorce de fiscalisation des recettes.

D'autres points auraient mérité un réel échange de vues. Ainsi du niveau de rémunération des médecins. Seul le ministre l'a abordé franchement, expliquant qu'il devait tout à la fois permettre à ceux-ci de vivre, et participer au contrôle de la dépense médicale. C'est pourquoi elle a affirmé clairement son opposition à l'extension du deuxième secteur de la convention entre les organismes sociaux et les médecins qui permet à certains de ceux-ci de fixer librement leurs honoraires. Pour elle, ce serait créer une médecine à deux vitesses, dont seraient victimes les malades, mais aussi la grande masse du corps médical. Quant à M. Coffineau il a souligné – ce qui ne manque pas d'intérêt – que les socialistes étaient *« favorables au maintien de la médecine libérale et du paiement à l'acte »*.

Un débat pour rien ? Pas tout à fait. Il est apparu clairement que la majorité n'entendait pas en rester là. L'insistance mise par Mme Dufoix et par M. Evin à expliquer que la discussion devait se continuer dans le pays pour faire comprendre à chaque Français les avantages et les inconvénients du système actuel, comparé à d'autres systèmes qui pourraient être envisagés, montre qu'ils souhaitent en faire un des thèmes de la campagne électorale. La droite, si elle suit M. Barrot, battra en retraite : *« La Sécurité sociale est un facteur de rassemblement des Français et d'unité nationale. »* Sera-t-il suivi par tous ses amis ? Si c'est le cas – en ces temps où l'étatisme est si vivement critiqué – ce serait une belle victoire pour un des symboles du social-étatisme.

THIERRY BRÉHIER.

AU SÉNAT

Nervosité de fin de session

Nervosité de fin de session ? Traduction indirecte de l'irritation que *provoquent* l'absence systématique de M. Laurent Fabius au Sénat et la présence clairsemée de ses collègues dans l'hémicycle du Palais du Luxembourg, lors de la réunion mensuelle consacrée aux questions au gouvernement ? Toujours est-il que la séance du jeudi après-midi 13 décembre a dû être suspendue par M. Alain Poher, qui *« n'avait jamais vu* [cela] *en trente-huit ans »*.

Après un échange assez vif entre M. Christian Poncelet (RPR, Vosges) et M. André Labarrère, ministre chargé des relations avec le Parlement – le premier, parlant du rapport de la Cour des comptes sur l'exécution du budget 1983 (*le Monde* des 11 et 14 décembre), a observé que s'il y a eu *« rature ou surcharge »*, *« la justice pourrait en être saisie »*, – M. Michel Caldaguès (RPR, Paris) a estimé qu'en matière de protection, *« il y a des partis privilégiés, tels que le PS »*, *« tandis que ceux de l'opposition sont laissés à la discrétion des poseurs de bombes »*. Ayant ainsi évoqué l'attentat qui a visé le siège du RPR, dimanche 9 décembre, il a affirmé que le gouvernement a *« profondément traumatisé »* la police *« en procédant à nombre de limogeages ou mutations d'inspiration purement politique »*. M. Caldaguès refusant de retirer le terme *« limogeage »*, M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, l'a qualifié de *« diffamateur »*. Le brouhaha provoqué par *cet échange a conduit M. Poher a* suspendre la séance. Au cours de la séance du matin, le Sénat avait repoussé la proposition de loi de M. Bernard Schreiner, député socialiste des Yvelines, tendant à limiter tout réseau câblé à soixante kilomètres dans sa plus grande dimension et à deux départements, comme il l'avait fait en première lecture (*le Monde* des 28 septembre, 13 et 25 octobre et 23 novembre). De même, il a refusé d'adopter le projet de loi autorisant la ratification d'un traité modifiant les traités instituant les Communautés européennes en ce qui concerne le Groenland (*le Monde* des 22 et 23 novembre). En revanche, il a approuvé – malgré l'avis défavorable de sa commission des affaires étrangères, – le projet de loi autorisant l'approbation d'un accord entre les gouvernements français et tunisien relatif au patrimoine immobilier français construit ou acquis en Tunisie avant 1956. Ce texte qui avait été repoussé en première lecture par le Sénat est définitivement adopté.

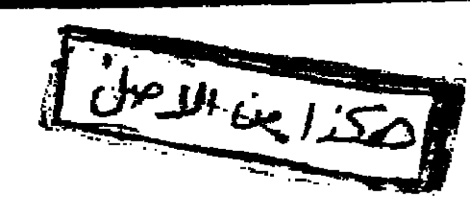
Les sénateurs ont aussi approuvé définitivement deux projets : le premier porte approbation de la convention du Conseil de l'Europe sur le transfert des personnes condamnées ; l'autre modifie le code de procédure pénale pour tenir compte de l'entrée en vigueur de cette convention et d'autres bilatérales ayant le même objet, en précisant les conditions dans lesquelles les Français condamnés à l'étranger à une peine privative de liberté peuvent effectuer en France le reliquat de cette peine (*le Monde* des 5 et 6 juillet, et 22 septembre).

Enfin en séance de nuit, la Haute Assemblée a adopté définitivement le projet de loi *« portant réforme des relations entre l'Etat et les établissements d'enseignement agricole privés, et modifiant la loi du 9 juillet 1984 portant rénovation de l'enseignement agricole public »*. M. Michel Rocard, qui avait réussi la *« prouesse »* de faire voter ce texte à l'unanimité à l'Assemblée nationale (*le Monde* du 24 novembre), n'est cependant pas parvenu à lever les réticences du PC, dont les représentants au Sénat ont imité leurs collègues députés en s'abstenant. La décrispation a été telle que le seul article modifié par l'unique amendement voté (tous les autres avaient été retirés au fur et à mesure des précisions et assurances données par le ministre de l'agriculture), qui tendait à supprimer une *« scorie juridique »* introduite par les députés, a fait l'objet d'une deuxième délibération, ce qui a permis l'adoption définitive du texte.

ANNE CHAUSSEBOURG.

● PRÉCISION. – Contrairement à ce qui était indiqué dans le compte rendu du débat sur le projet de loi relatif à la décentralisation de l'enseignement (*le Monde* du 13 décembre), le Sénat n'a pas adopté l'amendement de M. Paul Girod, qui proposait de confier la présidence des conseils d'administration des établissements scolaires au représentant des collectivités locales. Au contraire, il a maintenu le texte du projet qui confie cette responsabilité au chef d'établissement.

En outre, la commission mixte paritaire, réunie jeudi 13 décembre n'a pu parvenir à un accord sur le projet de loi. Bien que députés et sénateurs soient d'accord sur la répartition des charges financières entre les collectivités locales et selon la nature de l'établissement (notamment sur la disposition prévoyant que l'intégralité des dépenses de fonctionnement et d'investissement pour les lycées reviendra aux régions), ils n'ont pu que constater leurs divergences sur les dispositions relatives à l'enseignement privé. L'Assemblée nationale doit de nouveau examiner le texte mardi 18 décembre.

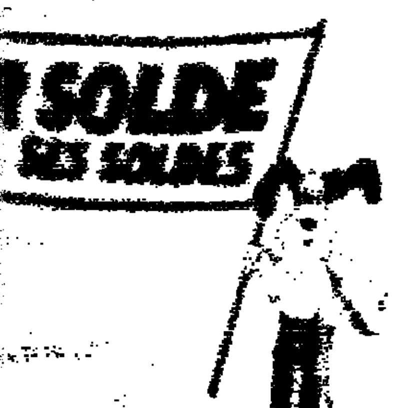


DU PR A TOULOUSE

son refus de la cohabitation ... au service du général ...

AU SÉNAT

...sité de fin de session





*Avec les nouvelles disquettes françaises ils deviennent de vrais petits génies.

C'est vrai. Nos voisins allemands sont très exigeants sur la qualité de l'enseignement. Aujourd'hui, les gymnasiums sont équipés de micro-ordinateurs. Beaucoup d'écoliers et d'étudiants allemands font ainsi leurs programmes sur les disquettes Flexette® de Rhône-Poulenc.

Grâce à leurs exceptionnelles fiabilité et précision, les supports magnétiques de Rhône-Poulenc sont particulièrement recherchés pour toutes les applications de recherche et de calcul scientifique.

Informatique professionnelle et grand public, vidéo et bureautique sont aujourd'hui des axes novateurs du développement de Rhône-Poulenc.

En 4 ans, Rhône-Poulenc a conquis la troisième place en Europe sur le marché des supports magnétiques pour l'informatique.

En 2 ans, 600 millions de francs auront été investis dans ces domaines.

Rhône-Poulenc nourrit, soigne, habille, construit, protège la vie et les cultures, permet aux hommes de communiquer.

Dans ses différents secteurs d'activité, Rhône-Poulenc gagne du terrain. Rhône-Poulenc investit pour l'avenir.



POLITIQUE

LE QUINZIÈME CONGRÈS DU PSU

Quel pari sur l'après-1986 ?

Le quinzième congrès du Parti socialiste unifié (PSU), réuni du vendredi 14 au dimanche 16 décembre à Bourges, devait, selon les déclarations faites par M. Serge Depaquit, secrétaire national, après les élections européennes, *« décider de la disparition, du dépassement ou de la renaissance »* de ce petit parti, représenté au gouvernement par Mme Huguette Bouchardeau, ministre de l'environnement.

Associé aux *« communistes démocrates et unitaires »* de M. Henri Fiszbin, le PSU avait recueilli, le 17 juin, 0,72 % des suffrages exprimés. Le parti pionnier de l'autogestion pouvait faire un bilan amer des dix années pendant lesquelles il avait tenté de survivre au départ de M. Michel Rocard et de ses amis, à l'automne de 1974.

Était-ce la fin du PSU ? Certains, au sein du parti, n'hésitaient pas à se prononcer pour sa dissolution. Au mois d'octobre, des rumeurs, alimentées par le PS, présentaient comme possible la fusion du PSU dans le Parti socialiste. M. Depaquit et Mme Bouchardeau ont opposé à ces rumeurs un démenti catégorique.

Ni la dissolution du PSU ni son ralliement au PS ne sont à l'ordre du jour du congrès de Bourges. La question de son *« dépassement »* ou de sa *« renaissance »*, en revanche, est posée. La majorité qui s'était formée au congrès de Vénissieux, en juin 1983, ainsi que le courant d'opposition et le courant « neutre » proposent de sortir du cadre actuel du PSU. Un questionnaire de quatre pages, imprimé à vingt mille exemplaires, a été diffusé dans la « mouvance » autogestionnaire, dont le PSU voudrait être l'expression politique. Cette ambition n'est pas nouvelle ; il y a quatre ans, déjà, lors de son vingtième anniversaire, le PSU s'était déclaré prêt à se transformer pour accueillir les minorités de gauche : écologistes, régionalistes, féministes, pacifistes.

La « recomposition » de la gauche

Les militants du PSU raisonnent aujourd'hui, dans la perspective d'une « recomposition » de la gauche, qu'ils prévoient pour les lendemains des élections législatives de 1986, dans l'hypothèse probable d'une défaite. L'effondrement du Parti communiste et la crise d'identité du PS ouvriraient, alors, au PSU un champ d'activité comparable à celui dont il avait disposé dans les années 60. Comment doit-il s'y préparer ? Certains misent sur l'avenir d'un rocardisme renaissant, d'autres sur les résistances qu'une telle évolution susciterait à gauche, d'autres encore sur la continuité avec l'action qu'aura menée, au pouvoir, la majorité issue du 10 mai 1981.

Ces différentes analyses se résolvent, dans l'immédiat, en tentatives de conservation ou de conquête de la direction du parti. Il y a un an et demi, à Vénissieux, l'alliance des amis de Mme Bouchardeau avec un courant nouvellement formé autour de M. Jacques Salvator avait permis l'élection de M. Depaquit au secrétariat national. Habileté tactique ou dissension réelle, les partisans de Mme Bouchardeau et de M. Depaquit se sont divisés, présentant deux textes d'orientation, tandis que le secrétaire national lui-même n'en a signé aucun. M. Depaquit a seulement précisé qu'il voterait, dans sa section, pour le premier de ces textes.

M. Salvator et ses amis ont présenté leur propre texte, avec l'espoir de devancer, dans les votes des fédérations, sinon les deux tendances issues du courant Bouchardeau-Depaquit, du moins la première d'entre elles. Il n'était pas sûr, vendredi matin, que M. Salvator ait tenu ce pari. Au surplus, on faisait valoir, du côté de M. Depaquit, que M. Salvator n'avait aucune chance de constituer une majorité autour de lui. Le porte-parole adjoint du PSU pâtit, en effet, de la réputation d'arrivisme manœuvrier que lui valent, notamment, les initiatives de ses amis, détenteurs de quatre des six postes de « permanents » du parti. Il lui est reproché, aussi, de s'être engagé seul, sans consulter les organes dirigeants, dans la préparation, avec les néo-rocardiens du PS, d'un colloque sur les inégalités, prévu pour le mois d'avril 1985 à Angers.

Face à la majorité sortante, deux courants se sont affirmés dans le débat préparatoire. L'un, constitué par la fédération bretonne, demande le départ de Mme Bouchardeau du gouvernement ou son exclusion du PSU. L'autre de ces courants, réunissant, sous un « chapeau » commun, des contributions différentes, se prononce pour une rupture avec la logique à l'œuvre dans la politique gouvernementale, mais ne demande pas formellement que Mme Bouchardeau renonce à son poste.

Ces deux courants ne désespèrent pas de rallier à eux certains membres de la majorité sortante pour former une majorité nouvelle. Leurs chances d'y parvenir semblent, toutefois, minces, tant les tendances qu'ils réunissent paraissent peu compatibles entre elles.

PATRICK JARREAU.

Polémique à propos de l'attitude de Marcel Paul à Buchenwald

La polémique déclenchée à propos de l'attitude qu'aurait eu, Marcel Paul, ancien ministre du général de Gaulle, militant communiste – décédé le 11 novembre 1982, – ancien résistant, déporté au camp de Buchenwald, vient de rebondir avec la parution dans *Ouest-France* du 12 décembre d'un article sévère signé de M. Pierre-Henri Teitgen, garde des sceaux au lendemain de la Libération et ancien résistant. Sous le titre « L'engrenage », M. Teitgen confirme, non sans avoir qualifié Marcel Paul de *« résistant incontestable »*, qu'il a accepté le rôle de « kapo » au camp de Buchenwald, fonction obligeant parfois à désigner des hommes à sacrifier.

« Pensant qu'il lui fallait remplir d'abord son devoir de communiste, écrit M. Teitgen, *Marcel Paul résolut de sauver par priorité les détenus communistes..., et puis, par surcroît, d'en sauver d'autres s'il le pouvait. »* Evoquant ensuite le cas *« pire »* de Puchen, ministre de l'intérieur du gouvernement de Vichy, qui désigna aux nazis les cinquante détenus du camp de Châteaubriant qui devaient être fusillés en représailles, M. Teitgen ajoute : *« Mais, dira-t-on, que fallait-il faire pour ce choix qu'imposaient les nazis ? A coup sûr les refuser, dès le premier instant, refuser de mettre le doigt dans l'engrenage (...). Face au mal absolu, c'est au premier instant qu'il faut dire non. »*

La Fédération nationale des déportés et internés résistants et patriotes (FNDIRP), dont Marcel Paul fut le président jusqu'à sa mort, *« dénonce ces pratiques indignes qui portent atteinte à la mémoire d'un mort »*, ajoutant qu'à Buchenwald *« il a livré dans les pires conditions de la clandestinité, aux côtés du colonel Frédéric-Henri Manhes et d'autres Français patriotes, unis au sein d'un Comité des intérêts français constitué à l'image du Conseil national de la Résistance, mis en place en France par Jean Moulin, un combat périlleux contre les SS. Ce combat a permis de sauver de la mort des milliers de Français de toutes origines, de toutes confessions, de toutes opinions »*.

Enfin, le comité de coordination des amicales et associations françaises des déportés et internés (Auschwitz, Ravensbrück, Bergen-Belsen, Buchenwald-Dora, Dachau, etc.) exprime sa *« vive émotion devant les calomnies envers Marcel Paul parues dans la presse. Cette campagne reprend les arguments mensongers auxquels a répondu un « Livre blanc sur Buchenwald » paru en 1954 »*. Ces associations *« estiment qu'en salissant Marcel Paul de la sorte on s'attaque, en cette année de préparation du quarantième anniversaire de la libération des camps, à la Résistance et à la déportation elles-mêmes. Elles trouvent injustifiable que, pour des raisons de politique, en ignorant complètement la réalité de la vie concentrationnaire, on fausse la réalité du passé »*.

C. D.

LA CONVENTION NATIONALE DU PS SUR LA MODERNISATION

Une échéance difficile pour M. Jospin

La convention nationale du PS qui se réunit à Evry (Essonne) les 15 et 16 décembre, autour du thème « Modernisation et progrès social », constituera, selon toute probabilité, pour M. Lionel Jospin, une échéance délicate.

Le moindre des écueils qu'aura à affronter le premier secrétaire du PS n'est pas celui qu'a fait surgir au dernier moment M. François Mitterrand en annonçant qu'il dresserait, le dimanche soir 16 décembre à la télévision, un bilan à mi-septennat de sa politique étrangère. C'est vraisemblablement le président de la République qui souffrira le moins de ce *« télescopage médiatique »*, selon l'expression d'un des dirigeants du parti.

Cruelle ironie du sort – et qui rend la pilule d'autant plus amère pour les socialistes, – cette convention devait, notamment par ses échos dans les médias, donner l'image, à la population et aux militants, d'un PS réuni pour, selon l'expression d'un membre de l'entourage de M. Jospin, *« s'adresser au gouvernement »*, et non l'inverse...

Vis-à-vis de l'opinion, il s'agissait de redonner du crédit à la gauche, en la montrant capable d'attaquer de front l'obstacle que ses prédécesseurs avaient tenté de contourner, sans se résigner ni au chômage ni à la régression. Dans l'esprit de la direction du PS, cette convention devrait s'inscrire dans la préparation, « projet contre projet » et non « bilan contre projet » – comme le voudrait l'opposition de droite – de l'échéance de 1986.

Du point de vue des militants, l'objet de cette convention est complexe. Il s'agit de remobiliser un parti en pleine déliquescence. Il faut aussi, pour M. Jospin, faire entrer dans la tête des militants l'idée que la modernisation, comme la rigueur, est inévitable, mais que les socialistes peuvent la mener à bien sans se renier. A plus long terme, cette convention doit constituer la première étape d'un renouvellement du patrimoine politique et culturel du PS.

Sur tous ces points, M. Jospin se heurte à des difficultés. Ainsi, pour tenter de retrouver – y compris à leurs propres yeux – un certain crédit, les socialistes doivent montrer qu'ils peuvent peser sur le gouvernement, notamment pour l'inciter à intensifier la lutte contre le chômage. Certains socialistes espèrent donc que le PS fera, à Evry, des propositions concrètes que le gouvernement, en retour, prendrait en compte. L'expérience du passé, comme l'apparente désinvolture avec laquelle M. Mitterrand traite les socialistes, sont, à cet égard, de mauvais augure.

Résistances

Quant à la mobilisation, tout se passe comme si les socialistes appliquaient à la modernisation l'attitude qu'ils ont eue vis-à-vis de la rigueur, deux termes qu'ils ont d'ailleurs du mal à dissocier. Comme ils ont déjà admis la rigueur, ils vont sans doute admettre la modernisation telle que la mène le gouvernement de M. Laurent Fabius. Mais il sera difficile de leur demander de se mobiliser pour populariser la modernisation, comme il a été difficile de leur demander d'expliquer la rigueur, que bon nombre d'entre eux n'ont jamais vraiment comprise.

Les attaques dont fait l'objet, notamment dans le courant A (mitterrandiste), M. Dominique Strauss-Kahn, hussard du premier secrétaire sur le front de la modernisation, montrent les résistances que suscite, dans l'appareil du parti, la révolution culturelle froide qu'il a pour charge d'initier. Enfin, on commence, à Paris, à s'inquiéter du fait que, contrairement aux directives nationales, les socialistes semblent vouloir, sur le terrain, mener la campagne des cantonales sur des thèmes locaux plutôt que politiques...

A cette difficulté de fond, s'ajoutent les insatisfactions relatives au fonctionnement du parti. M. Jospin, qui devait assumer un héritage impossible, est directement mis sur la sellette. Une partie des socialistes estime qu'il n'a pas démérité, mais le souvenir de la *« bonne campagne »* des élections européennes s'estompe avec le temps, pour laisser la place à des critiques insistantes, notamment de la part de dirigeants « historiques ».

Si les socialistes repartent d'Evry plus divisés qu'ils n'y sont arrivés, M. Jospin aura perdu son pari. Les travaux préparatoires ont montré un clivage entre le CERES d'un côté, le reste du parti de l'autre, sur la nature respective de l'URSS et des États-Unis. Alors que le CERES considère que les États-Unis sont la seule puissance réellement impérialiste, les rocardiens ont déjà fait savoir qu'ils ne signeraient pas un texte intégrant une telle analyse.

Or M. Jospin peut difficilement se passer de la signature des rocardiens, encore moins de celle du CERES. Si le CERES veut modifier l'équilibre du texte, la marge de manœuvre de M. Jospin sera très étroite.

Cette convention ne sera pas un *« mini-congrès »*, mais elle aura toutes les apparences du premier acte du congrès de 1985. M. Jospin aura la rude tâche de tenter la synthèse entre M. André Laignel, qui devrait demander à la tribune une relance sélective, et M. Christian Pierret, qui devrait lui répondre que c'est impossible avant dix ans.

Il est vrai, fait remarquer un dirigeant socialiste, que *« Laignel sera applaudi, vraisemblablement par toute la convention ; Fabius et Jospin, qui diront l'inverse, seront, eux aussi, applaudis vraisemblablement par toute la convention... »*

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

« Rallier ceux qui hésitent »

Dans une interview à *l'Unité*, hebdomadaire du PS, M. Lionel Jospin estime que la gauche peut gagner les élections législatives à condition de faire comprendre *« à des centaines de milliers de gens »* qui *« se motivent au moment du vote et qui actuellement ne penchent pas pour nous »*, qu'il vaut mieux poursuivre avec les socialistes *« que de confier leur sort à des dirigeants de droite risquant de bouleverser l'équilibre économique et social de la France ». « En faisant comprendre à ces gens le sens de notre action,* déclare-t-il, *la menace représentée pour la société par une droite influencée considérablement par les théories de Le Pen, en faisant de nouvelles propositions pour la nouvelle législature, nous pourrons rallier ceux qui hésitent à gagner les élections de 1986. »*

M. Jospin estime qu'actuellement le PCF *« fait un contresens fondamental »*, car *« il pousse l'électorat de gauche, et donc aussi le sien, au vote négatif ou à l'abstention (...). C'est donc autour du PS que s'effectuera le rassemblement. S'il est suffisant, il permettra de continuer à avancer ; s'il est bon, il entraînera les communistes et la direction du PC »*.

POINT DE VUE

Au-delà d'un changement de « look » une révolution culturelle de la gauche

Par MARIE-NOËLLE LIENEMANN (*)

LE Parti socialiste se doit de bouger, ne serait-ce que parce qu'à quinze mois de l'échéance législative une large partie de la gauche est passée du syndrome de la rigueur au désarroi profond.

Nous avons suffisamment plaidé, dès l'annonce du plan de rigueur, pour une remise à jour stratégique des objectifs des socialistes pour accueillir favorablement cette convention « Modernisation et progrès social ». Nous ne pouvons nous satisfaire d'un simple changement de « look »... L'enjeu est plus profond.

Il faut souligner l'effort louable de prise en compte – certes tardive – des réalités et des contraintes qui rompt avec le projet socialiste : la rigueur n'est plus une parenthèse, le partage du travail n'est plus tabou, le taux de croissance ne se décrète plus, et l'entreprise et le profit ne sont plus les démons...

Ainsi les pendules sont remises à l'heure. C'est loin d'être négligeable, mais ce n'est pas suffisant.

Briser les rêves était nécessaire, briser durablement l'élan et l'enthousiasme serait suicidaire. Il convient que le PS et la gauche tout entière s'engagent dès aujourd'hui dans un profond aggiornamento tant de sa pensée que de sa pratique.

Nous y voyons trois conditions : fixer les grandes lignes d'un renouveau de l'identité socialiste, être capable d'une démarche réaliste anticipatrice à l'action gouvernementale, engager une dynamique majoritaire à gauche pour 1986...

● **VIVRE UNE « RÉVOLUTION CULTURELLE »**

Parce que la crise est un profond bouleversement, une « révolution culturelle » de la gauche est indispensable.

La modernisation n'est pas une simple adaptation aux nouvelles technologies. Elle ne se limite pas non plus à l'affirmation d'une résistance à cette crise, mais doit porter une intention positive d'engager le pays dans une voie nouvelle.

Au-delà du système productif, la modernisation concerne l'Etat, les rapports sociaux et sans doute les pensées politiques. La gauche n'est pas seule concernée. La droite française est, dans sa grande majorité, incapable de sortir du manichéisme de ses idéologies traditionnelles.

Pour autant, il faut reconnaître que les modèles qui ont structuré la gauche européenne (communisme ou social-démocratie) deviennent inopérants.

En effet, la crise de l'Etat providence impose de redéfinir des frontières entre l'individu et le collectif, et entre l'Etat et la société. Nous devons mettre davantage l'accent sur l'autonomie de l'individu et l'impératif de solidarité. L'affirmation des idées autogestionnaires consiste à reconnaître à chaque individu, et d'abord au plus bas de l'échelle, le droit à la responsabilité et le moyen réel de prendre sa part aux initiatives individuelles ou collectives.

Il convient davantage de réfléchir à *« qu'est-ce qu'un service collectif ? »* plutôt que *« qui doit payer les services collectifs ? »*. La liberté de choix dans les services publics est indispensable à leur survie, et le bon usage de la baisse des prélèvements obligatoires suppose moins de bureaucratie et une mise à plat de certains mécanismes du système de protection sociale qui ne répondent plus aux soucis de distribution ou de justice.

L'identité de la gauche des années 90 doit se bâtir autour du refus d'une société duale ou triale, accroissant les exclusions, les marginalisations et les inégalités, et autour de la recherche de nouveaux ciments dans la société française.

● **RASSEMBLER A GAUCHE UNE MAJORITÉ POSITIVE**

La réussite de la gauche en 1986 dépend fondamentalement de sa capacité à *rassembler une majorité positive* autour de ces deux objectifs :

– Moderniser le pays et poursuivre le redressement économique;

– Faire naître une nouvelle société où le travail, le pouvoir, le savoir, les richesses, les responsabilités, l'initiative, soient équitablement partagés.

● Une majorité positive : parce qu'il est illusoire de compter uniquement sur un réflexe « anti-droite » en agitant l'épouvantail Le Pen.

● Le rassemblement : parce qu'une coalition d'opportunité, avec tel ou tel groupe charnière, si elle donne un sursis, conforte les *statu quo*, plutôt qu'elle n'induit des transformations et des changements.

S'accrocher à la référence au *« front de classe »* prépare un repli sur le pseudo-*« noyau dur de la gauche »* et fait courir le risque à la gauche d'un déclin durable, car l'évolution des couches sociales en France isolera de plus en plus ce noyau.

Sous une apparence de « gauchissement » se profilent les dérives les plus inquiétantes. Les déclarations de Christian Goux appelant de ses vœux une alliance avec le centre sont révélatrices.

A un PS « dur », qui risque d'être amené à des compromissions, *nous* préférons un PS large regroupant en son sein la diversité des forces motrices de la société de l'an 2000.

● **OUVRIR LES YEUX SUR LE COURT TERME**

D'ici à 1986, le PS et le gouvernement ne sauraient se contenter de gérer au jour le jour. Ouvrons les yeux sur le court terme : on peut prévoir de nouvelles difficultés industrielles (sidérurgie, etc.), la poursuite de la montée du chômage.

Aussi le partage du travail (par la voie négociée, sous des formes diverses comme le temps choisi, le temps partiel, la réduction annuelle, etc.) ne peut pas être rangé au rayon des bonnes intentions.

Nombreux sont les déçus de la gauche parce qu'elle n'a pas su ou pu insuffler une nouvelle répartition du pouvoir, une meilleure participation de chacun aux décisions. Des avancées complétant la loi de décentralisation, un élan sérieux donné à la négociation sociale et à la stratégie de contrat marqueraient positivement la gauche d'aujourd'hui et rendraient à la « société civile » les moyens et les raisons de s'associer à la modernisation nécessaire.

Nous avons soumis quatre amendements au vote des militants socialistes afin qu'ils ne soient pas seulement spectateurs d'un jeu de prises de position plus ou moins nettes, parfois divergentes des leaders, mais aussi acteurs devant des choix vrais...

Ici ou là renaissent les tentations de la relance économique artificielle, le mythe du protectionnisme, l'espoir d'un mode de scrutin salvateur pour sortir la gauche de ses difficultés.

Nous proposons, au contraire, aux socialistes la lucidité, une démarche exigeante qui concrétise nos valeurs émancipatrices d'initiative, de responsabilité, de solidarité.

Ni impuissant ni recroquevillé, le Parti socialiste doit reprendre le dialogue avec l'ensemble des forces politiques, syndicales, associatives qui sont partie prenante d'une telle démarche..

(*) Secrétaire nationale adjoint du PS, membre du groupe AGIRS (néo-rocardiens).

★ Nous avons publié dans *le Monde* du 13 décembre les points de vue de M. Hervé Vouillot (proche de M. Mauroy), « Modernisation et socialisme », et de MM. Pierre Brana, Robert Chapuis, Gérard Fuchs (proches de M. Rocard), « Un pas en avant » ; dans *le Monde* du 14 décembre, ceux de M. Michel Charzat (membre du CERES), « Mourir pour la modernisation ? », et de M. Luc Soubré (mitterrandiste), « Une idée de l'homme et de la société ».

● *Une délégation du PS français à Moscou.* – M. Jacques Huntzinger, membre du secrétariat national du PS chargé des relations extérieures, a annoncé, mardi 11 décembre, qu'il conduirait une délégation du PS qui séjournera en URSS du 18 au 23 décembre, à l'invitation du comité central du PCUS. M. Huntzinger sera accompagné de MM. Dominique Strauss-Kahn, membre du secrétariat national du PS chargé des études, et Jean-Christophe Rohmer, chargé des pays de l'Est à la section internationale du PS.

REPORT DU « GRAND JURY RTL-LE MONDE » DU 16 DÉCEMBRE

En raison de l'intervention télévisée de M. François Mitterrand, dimanche 16 décembre sur TF1 à 19 heures, l'émission hebdomadaire « Le Grand-Jury RTL-le Monde » qui devait avoir lieu ce même jour est supprimée.

Le « Grand Jury » reprendra le cours normal de ses émissions dominicales à partir du 23 décembre.

DU PS SUR LA MODERN…

…icile pour M. Jos…

…ngement de « look…

…lturelle de la gauch…

Le Monde

société

APRÈS LA MISE EN LIBERTÉ DES DOCTEURS DIALLO ET ARCHAMBEAU A POITIERS

Deux experts contestent les conclusions que leur attribuent les magistrats

Poitiers. – Le 13 décembre aura été une journée importante dans l'affaire du Centre hospitalier régional de Poitiers, cet établissement où, le 30 octobre dernier, Nicole Berneron, trente-trois ans, mère de deux enfants, est morte dans des conditions suspectes.

En se prononçant pour la remise en liberté des docteurs Bakary Diallo et Denis Archambeau, tous deux inculpés d'assassinat (*le Monde* du 14 décembre), les magistrats de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Poitiers (1) ont indirectement signifié qu'en l'état actuel de l'enquête, le dossier ne contient pas suffisamment d'éléments accréditant la thèse « officielle » de l'accusation défendue notamment par le professeur Pierre Mériel, chef du département d'anesthésie-réanimation du centre hospitalier.

Le texte de l'arrêt de la chambre d'accusation apporte, pour la première fois, le scénario de l'affaire, tel qu'il est reconstruit à partir du dossier d'instruction. Néanmoins, dans sa forme actuelle, ce texte est déjà contesté par deux des experts commis par M. Pierre Hovaere, juge d'instruction chargé de l'affaire.

La journée a commencé à 9 h 30, dans l'immense salle moyenâgeuse des pas perdus du palais de justice de Poitiers. Les déclarations des avocats – Mes Pierre Drouineau et Jean Damy, du barreau de Poitiers – sur la mise en liberté de leurs clients (respectivement, les docteurs Diallo et Archambeau) sont suivies d'une série d'applaudissements émanant des quelques dizaines de membres du Comité de soutien aux deux praticiens.

La satisfaction n'est pourtant pas totale : les deux médecins, toujours inculpés d'assassinat, sont placés sous contrôle judiciaire. En d'autres termes, ils ne doivent *« pas entrer en relations entre eux, de quelque façon que ce soit »*, *« ne pas paraître au CHU »* et *« se présenter chaque samedi à 8 h 30 au commissariat central de police de Poitiers »*.

Pour Me Jean Damy, *« il s'agit là d'une décision normale compte tenu des éléments du dossier »*, la mise en détention et l'inculpation de son client n'étant que *« la conséquence des déclarations inexactes – volontairement ou non – du professeur Mériel »*. *« Nous sommes passés très près d'une erreur judiciaire,* a-t-il ajouté. *Le combat continue, nous devons obtenir une ordonnance de non-lieu. »*

A la suite de diverses tracasseries administratives, ce n'est qu'à 15 heures que les deux médecins ont été mis en liberté. Ils n'ont fait que de brèves déclarations.

« Je persiste et signe, a déclaré le docteur Diallo. *Je n'ai rien à voir dans cette affaire. »*

« Je ne comprends pas, a déclaré le docteur Archambeau, *pourquoi le professeur Mériel m'a accusé. »*

A 17 heures, au CHU, pressé de faire part de ses réactions, le professeur Mériel a refusé de répondre aux journalistes. *« J'ai confiance dans le travail des magistrats instructeurs »*, a-t-il néanmoins déclaré à la porte de son bureau.

– Soutenez-vous toujours la thèse de l'assassinat ?

– Je refuse de répondre.

– Pourquoi alors avoir parlé, lors de votre conférence de presse, en accusant les docteurs Diallo et Archambeau ?

– Je me suis fait avoir une fois, je ne me ferai pas avoir une seconde fois ! »

De quels éléments nouveaux dispose-t-on aujourd'hui ? L'arrêt de la chambre d'accusation comporte deux points importants.

Méconnaissance de l'anesthésie

Le premier concerne les conditions précises dans lesquelles a eu lieu l'intervention chirurgicale (nos dernières éditions datées du 14 décembre). Il est, en particulier, acquis que l'état de Nicole Berneron n'est devenu inquiétant qu'au stade du réveil, au moment où *« afin d'accélérer ou de faciliter son retour à la conscience, elle est placée sous ballon d'oxygène alimenté par le débit d'oxygène du respirateur, cette mesure étant destinée à lui faire respirer un mélange d'oxygène et d'air ambiant en parts égales.*

Alors, *« en très peu de temps des symptômes anormaux apparaissaient : cyanose des lèvres, du lobe de l'oreille, des ongles des mains et chute brutale de la tension artérielle. Le professeur Mériel, qui avait dirigé l'anesthésie, et l'infirmière aide-anesthésiste, qui avait participé à l'opération depuis le début, lui faisaient à nouveau inhaler en quantité aussi grande que possible, et notamment en faisant pression sur le ballon, de l'oxygène. Les symptôles inquiétants s'aggravant, il était procédé à une tentative de réanimation comportant l'utilisation des techniques les plus efficaces (…).*

Bien que l'arrêt de la chambre d'accusation ne le précise pas, il est également acquis que la malade est restée intubée jusqu'à sa mort. Les symptômes décrits, tout comme le rapport d'autopsie réalisé le 31 octobre par les docteurs Roger Junqua et Véronique Gasc-Villemonteix (décès dû à une asphyxie), ne permettent pas de conclure quant à l'origine de la mort.

Avec le résultat des examens effectués à Paris par les docteurs Lebreton et Juliette Garat (*le Monde* du 7 et du 14 décembre), l'autre chapitre important de cet arrêt porte sur l'examen anatomo-pathologique des viscères prélevés le 31 octobre et réalisé à Paris par les professeurs Payen et Philippe Babin. *« Ces derniers,* indique l'arrêt, *considèrent que le dosage en protoxyde d'azote se révèle normal dans les bouteilles ayant servi à l'autopsie de Mme Berneron ; les lésions observées plaident en faveur d'une forte concentration en protoxyde d'azote au moment du réveil. »*

« Le fait de parler de bouteilles ayant servi à l'anesthésie, nous a confié un spécialiste, *témoigne d'une méconnaissance complète de l'anesthésie-réanimation d'aujourd'hui ; on n'utilise plus depuis longtemps un tel système puisque les gaz proviennent d'une réserve centrale de l'hôpital. »*

Une anomalie dans ce système aurait eu des conséquences sur toutes les anesthésies pratiquées durant la matinée du 30 octobre au centre hospitalier de Poitiers.

Mais il y a plus important. Nous avons fait lire aux professeurs Babin et Payen le chapitre de l'arrêt – qui les cite. Or ces deux spécialistes contestent formellement avoir établi de telles conclusions. *« Il n'y a rien sur ce sujet dans toute la littérature internationale et, bien évidemment, nous ne pouvons conclure, à partir de l'examen microscopique des prélèvements tissulaires, à une forte concentration en protoxyde d'azote au moment du réveil. »*

Comment expliquer une telle discordance ? Dans l'attente de nouveaux et prochains éléments importants, la question des causes de la mort de Nicole Berneron est donc encore sans réponse.

De notre envoyé spécial
JEAN-YVES NAU.

(1) Siégeaient à la chambre d'accusation de la cour d'appel de Poitiers : M. Richard, président ; M. Dabansens et Mlle Lafontaine, conseillers assesseurs ; en présence de M. Saint-Arroman, substitut du procureur général.

• *M. Roland Navy remis en liberté.* – M. Roland Navy, trente et un ans, incarcéré après avoir tué, dans la nuit de lundi 10 à mardi 11 décembre, son père hospitalisé à Pontoise (Val-d'Oise) pour un cancer incurable de la moëlle épinière, a été remis en liberté jeudi 13 décembre. Le juge d'instruction chargé de l'affaire a pris cette mesure dès qu'ont été connus les résultats de l'autopsie confirmant le mal dont était atteint M. Navy, soixante-sept ans, ancien militaire de carrière. M. Roland Navy reste inculpé de parricide.

SPORTS

JEAN-PIERRE RIVES RENONCE AU QUINZE DE FRANCE

Le départ du grand blond

Le 19 janvier prochain, il manquera un homme en bleu sur la pelouse du Parc des Princes pour le coup d'envoi du Tournoi des Cinq Nations, entre la France et le Pays de Galles : Jean-Pierre Rives, qui n'avait pas manqué un match du tournoi depuis sa première sélection en février 1975 contre l'Angleterre, a annoncé, le 13 décembre, qu'il renonçait au quinze de France.

« Mon état physique ne me le permet pas », a indiqué celui que Roger Couderc avait affectueusement *surnommé « Casque d'or »*. Sa longue chevelure blonde a, en effet, contribué à en faire une des étoiles de la petite galaxie du sport français, au côté de Noah, Platini ou Fignon. Si son physique et son humour ont fortement contribué à le rendre populaire, « JPR » a d'abord été un troisième ligne aile dont l'engagement sur le terrain a forcé l'admiration des Britanniques, toujours prêts à l'inviter pour leurs matches de gala.

Pourtant, rien ne prédisposait à une telle carrière ce jeune Toulousain un peu lymphatique que son père envoya se dégourdir sur un terrain. Dès qu'il eut un ballon ovale dans les mains, Jean-Pierre Rives s'est fait remarquer. A quinze ans, il est entré dans l'équipe de France junior, puis a successivement porté les maillots tricolores scolaire, universitaire et B. D'un gabarit relativement modeste avec son 1,80 mètre pour 85 kilos, il faisait avec son compère du Stade Toulousain, Jean-Claude Skréla une paire de troisièmes lignes aile particulièrement redoutable. Tellement redoutable qu'ils furent appelés, en plein Tournoi des Cinq Nations 1975, pour sauver le quinze national du naufrage.

Cinquante-huit autres sélections allaient suivre qui situent *Rives en quatrième position des* internationaux français les plus « capés » après Roland Bertranne, Benoît Dauga et Michel Crauste. Son palmarès, auquel il ne manque que le titre de champion de France perdu en 1980 contre Béziers, devait être aussi des plus prestigieux : il compte deux grands chelems (1977 et 1981) et surtout la première et unique victoire française contre les All Blacks en Nouvelle-Zélande le 14 juillet 1979. Rives portait alors les galons de capitaine de l'équipe nationale depuis le mois de décembre précédent seulement. Mais cette victoire acquise dans un grand coup de cœur devait être la première de sa légende.

Capitaine Courage

Rives allait, en effet, devenir le « capitaine Courage » qui plongeait toujours plus dans la mêlée, qui plaquait toujours plus, mais ne quittait jamais le terrain. KO dans un match, contre les Springboks en 1980, à Pretoria, il a failli perdre un œil ; ensuite, ses arcades et ses articulations furent sans cesse mises à l'épreuve. *« Mon radiologue m'a dit que j'avais une colonne vertébrale d'accidenté de la route »*, a-t-il confié en annonçant sa retraite. Ces blessures à répétition ont commencé à le tenir éloigné de plus en plus fréquemment des stades à partir de 1982 dès lors il dut affronter certaines critiques pour justifier ses sélections. Mais son comportement sur le terrain, où il arrivait toujours à se dépasser et à faire se dépasser ses coéquipiers, a encore permis d'amener l'équipe de France aux portes du grand chelem en 1984.

Après ce dernier exploit, il avait pris ses distances avec le quinze de France en refusant de participer à la tournée estivale en Nouvelle-Zélande, Philippe Dintrans prenant les responsabilités de capitaine. Et il n'avait pratiquement plus joué avec son nouveau club, le RCF, depuis le début de la saison 1984-1985 pour soigner ses épaules. Rives a donc pris la sage décision de ne pas tenter le « combat de trop » pour se consacrer à son travail de relations publiques pour le groupe Pernod au moment où quatre de ses coéquipiers du grand chelem 1977, Choley, Bertranne, Bastiat et Romeu ont été appelé, au côté de Jacques Fouroux au comité de sélection de la FFR. A trente-deux ans – bientôt – le gentleman du rugby, qui n'envisage pas une minute de passer le pardessus du notable de l'ovale, pouvait bien tirer sa révérence.

ALAIN GIRAUDO.

SOCIÉTÉ

CONTROLE RENFORCÉ DES CLANDESTINS, SUPPRESSION DE CERTAINES ALLOCATIONS SOCIALES

Paris plus sévère pour ses immigrés

Les assistantes sociales de Paris sont en colère. Plusieurs centaines d'entre elles se sont mises en grève, jeudi 13 décembre, et sont allées manifester sous les fenêtres de M. Jacques Chirac. Elles protestent contre le nouveau travail qu'on leur demande depuis quelques semaines. Selon une instruction de l'Hôtel de Ville, elles doivent prendre photocopie des cartes d'identité et des cartes de séjour que leur présentent les demandeurs d'aide sociale. Puis ces doubles sont expédiés à la préfecture de police pour contrôler qu'il ne s'agit pas de faux papiers. *« On est en train d'organiser ainsi le fichage des assistés et surtout des étrangers,* protestent les assistantes sociales. *Nous refusons de devenir des auxiliaires de police. »*

Le 26 novembre dernier, malgré les protestations des élus de gauche, la majorité municipale retirait aux étrangers l'allocation de la Ville aux familles ayant un troisième enfant (*le Monde* du 29 novembre). Contrôle renforcé d'un côté, *suppression d'un avantage social de l'autre*, l'attitude du maire de Paris à l'égard des immigrants est-elle en train de changer ?

Paris reste aujourd'hui la ville la plus cosmopolite de France. On y évalue le nombre des étrangers en situation régulière à 430 000, dont 120 000 femmes et 70 000 enfants d'âge scolaire. Il faut y ajouter plusieurs dizaines de milliers de clandestins. Au total, un Parisien sur cinq ne possède pas de carte nationale d'identité. Selon certaines estimations, la moitié des fonds distribués à Paris au titre de l'aide sociale irait aux immigrants.

Mesures contre le laxisme

Cet effort aurait été considéré comme l'expression d'une solidarité nécessaire et naturelle si trois phénomènes n'étaient venus brouiller les cartes. La multiplication des clandestins et des marginaux a suscité un sentiment de méfiance, puis d'insécurité. D'autant plus que les progrès de la reprographie ont fait fleurir les faux papiers. Pour moins de 400 francs, on peut acheter à Pigalle un jeu complet comprenant carte d'identité, permis de conduire et carte de Sécurité sociale. Et c'est par milliers que les fausses cartes de séjour sortent des imprimeries. A qui se fier désormais ? Lors des élections de mars 1983, le succès de M. Le Pen a servi de révélateur au malaise. M. Jacques Chirac ne pouvait plus se taire.

Quelques semaines plus tard, au mois de juillet, il résume sa position par cette formule : *« Ni racisme ni laxisme. »* Sur le premier terme, il s'explique : *« Il faut envisager des mesures pour faciliter l'intégration des immigrés en situation régulière »*, et annonce la création d'une commission extra municipale. Dix-sept mois plus tard, cette commission n'a encore jamais fonctionné.

En revanche, les mesures annoncées par le maire pour combattre le « laxisme » ont été appliquées. *A la demande de l'Hôtel de* Ville, la police fait systématiquement des descentes dans les foyers de travailleurs migrants. L'un d'eux, à La Villette, a été fermé. Et l'on accuse le Bureau d'aide sociale (BAS) d'avoir réduit le nombre des places disponibles. Il *est exact que tous les foyers situés* hors les murs (à Nanterre, Gennevilliers et Boulogne par exemple) ont été fermés. La Ville continue ainsi sa politique de rapatriement dans Paris *intra-muros* de tous les équipements sociaux. Des foyers neufs ont, en effet, été ouverts *dans les arrondissements. Ils* offrent deux mille huit cents places. D'autres vont être construits, dit-on au BAS.

Autre mesure : le contrôle des certificats d'hébergement que tout étranger séjournant en France moins de trois mois doit faire viser par le maire de sa commune de résidence. On en délivre six mille par mois dans les mairies d'arrondissement. Désormais, des enquêteurs spéciaux surveillent la délivrance de ces visas municipaux. *« Il s'agit,* dit M. Jacques Chirac, *de dissuader l'immigration clandestine à Paris. »*

Bonne mère et bonne poire

Si tous les enfants d'étrangers doivent être reçus dans les écoles, cette obligation ne s'étend pas aux classes maternelles. Cette année et pour la première fois, on demande aux immigrants qui veulent inscrire leurs enfants dans ces établissements une carte de séjour valable jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Contrôles renforcés encore dans les bureaux d'aide sociale, M. Philippe Lafouge, le directeur de cet organisme, a enjoint à ses employés de photocopier les cartes *de séjour (et les cartes d'identité)* et de les expédier à la police aux fins de vérification. Explication du maire : *« Nous n'avons plus les moyens d'assurer la vie des étrangers en situation irrégulière. La Ville est bonne mère, elle ne doit pas devenir une bonne poire. »*

Cette mesure a provoqué une levée de boucliers chez les assistantes sociales appuyées par leur association nationale et par certains syndicats. Un recours a été déposé devant le tribunal administratif de Paris et la Commission *nationale informatique et liberté* (CNIL) a été saisie. Que fait la police de ces liasses de photocopies ? Un nouveau fichier ? Après enquête personnelle de son président, M. Jacques Fauvet, la commission s'est prononcée sur les copies de cartes d'identité. Le BAS doit cesser de les envoyer à la police et celle-ci (la 6e délégation judiciaire) doit détruire immédiatement les documents déjà reçus. Le cas des cartes de séjour sera examiné la semaine prochaine.

Autre disposition choquante : la *suppression de l'allocation pour le* troisième enfant. Cette aide destinée à encourager les familles nombreuses a été instituée à Paris en 1980. Bénéficiaires : tous les parents résidant dans la capitale depuis plus de trois ans, sans discrimination de nationalité. Cinq mille mères qui ont renoncé à travailler pour s'occuper de leur foyer ont reçu cette aide en 1983. Elles ont touché au total 72 millions de francs. Mais on s'est aperçu qu'en quelques années le nombre des naissances de petits Français avait diminué à Paris de 2 000 unités et que celui des enfants d'étrangers ou de mariages mixtes avait augmenté d'autant. Bref, on était en train d'encourager la prolifération des immigrés. Le conseil municipal leur a donc « coupé les vivres » pour réserver l'allocation aux familles françaises.

Est-ce un simple contre-feu électoral ? On le saura bientôt à la faveur d'une nouvelle affaire. Les étrangers qui doivent envoyer leurs enfants à l'école payent également la cantine comme tout le monde. *Mais, curieusement, il leur est* interdit d'adhérer aux caisses des écoles qui gèrent ces cantines. Les musulmans, par exemple, souhaiteraient qu'on ne serve pas de porc à leurs enfants. Ils ne peuvent se faire entendre. M. Pierre Castagnou, conseiller socialiste du 14e arrondissement, a relevé cette anomalie et il propose au Conseil de Paris de la corriger : *« Faire participer un étranger à la gestion de la cantine qui nourrit son gosse me paraît aller dans le sens de l'intégration que l'on souhaite. »* On attend avec intérêt la réponse des élus parisiens.

Intégration, limitation, ségrégation ou rejet, le problème des étrangers est désormais posé. Faut-il restreindre progressivement les aides sociales qui leur sont attribuées pour leur rendre la capitale moins attractive ? Que faire à l'égard des clandestins ? Doit-on refuser de les soigner dans les hôpitaux, fermer les crèches à leurs enfants, les priver de toute assistance, parce que leurs papiers ne sont pas en règle ?

Personne, ni au ministère des affaires sociales ni à l'Hôtel de Ville, n'apporte des réponses claires à ces questions. La « gestion » des quatre millions d'étrangers vivant en France représente à la fois une équation impossible et un sujet tabou. A Paris plus que partout ailleurs.

MARC AMBROISE-RENDU.

ÉCHECS

LE CHAMPIONNAT DU MONDE

La première victoire de Kasparov

De notre correspondant

Moscou. — Garry Kasparov a sauvé l'honneur le jeudi 13 décembre, à Moscou *(nos dernières éditions du jeudi 14 décembre)*.

En gagnant pour la première fois, le jeune Azerbaïdjanais, âgé de vingt et un ans, a fait plus qu'infliger une déroute humiliante au champion du monde et rendre espoir à sa mère, son véritable manager, qui suit chaque mouvement de pièce, l'œil inquiet, depuis la tribune de presse. Il a surtout montré aux responsables soviétiques des échecs — ils commençaient à le traiter un peu cavalièrement — qu'il fallait encore compter avec lui.

La trente-deuxième partie s'est achevée, jeudi, sans même avoir commencé. Elle avait été ajournée, mercredi, sur une position jugée très favorable pour le prétendant. Ce dernier avait, conformément au règlement, noté son quarante et unième coup dans une enveloppe scellée. Une heure un quart avant la reprise, prévue pour 17 heures (15 heures à Paris), le champion du monde a téléphoné à l'arbitre yougoslave, le grand maître Gligoric, pour se déclarer battu.

Dans la salle des Colonnes, le public, qui ignorait encore la nouvelle, a accueilli l'annonce officielle par un frémissement. Dès que l'enveloppe a été ouverte (le coup — prévisible — était : g5), des discussions passionnées se sont engagées. Le champion du monde avait-il eu raison de reconnaître sa défaite ? Ne pouvait-il espérer une erreur du fougueux Kasparov, malgré la supériorité — jugée évidente par les spécialistes — de la position de ce dernier ?

Ni Karpov ni Kasparov n'étaient présents physiquement dans la salle, ce qui ôtait évidemment du piquant au spectacle. Car c'est bien d'un spectacle qu'il s'agit — même s'il est totalement silencieux, — dont se repaissent les deux cents privilégiés qui ont pu avoir des places.

Pour la première fois de sa vie, Kasparov a donc battu Karpov. Jeune écolier à Bakou, il l'avait affronté en 1975, de concert avec six autres camarades, alors que Karpov était déjà célèbre. Ce dernier avait évidemment gagné cette « simultanée » contre les sept jeunes joueurs de Bakou. Kasparov l'avait ensuite rencontré à trois reprises en 1981 : trois nulles ; puis cinq défaites et vingt-six nulles dans le match en cours. Lundi 17 décembre, la trente-troisième partie sera suivie avec passion par les supporters de Kasparov. Mais Karpov, il ne faut pas l'oublier, mène 5 à 1. Il peut encore perdre quelques parties. Kasparov non.

DOMINIQUE DHOMBRES.

MÉDECINE

L'ACADÉMIE A DÉCERNÉ SES PRIX ANNUELS

L'Académie nationale de médecine a décerné ses prix pour 1984, et notamment le prix Cordier (32 000 F), au docteur Louis Bouget (Issy-les-Moulineaux), pour sa contribution à l'étude des tumeurs développées dans le recto-sigmoïde après urétéro-sigmoïdostomie ; le prix Léon-Baratz (28 000 F), au doyen Jean-Paul Séguéla (Toulouse), pour ses travaux sur l'immunologie de la toxoplasmose ; le prix du Docteur-Albert-Belgrand (32 000 F), au docteur Pierre Kamina (Poitiers), pour son *Dictionnaire Atlas d'anatomie ;* le prix Henri-Mondor (14 000 F), au docteur Jean-Michel Casanova (Paris), pour son travail *Microchirurgie génito-urinaire du rat ;* le prix du Docteur-Darolles (40 000 F) est partagé entre le médecin-chef Paul Borredon (Paris-armées), pour son étude des contraintes cardio-vasculaires imposées par l'exposition à des facteurs agressifs de l'environnement aéronautique, et le professeur Jean-Paul Giroud (Paris), pour ses travaux sur le phénomène d'inflammation induit par des substances non spécifiques ; le prix Joseph-Antoine-Maury (30 000 F), au docteur Marianne Froin-Dencausse (Toulouse), pour ses travaux de rhumatologie et de podologie ; le prix Henri-Baruk (12 000 F), au docteur Jean Metellus (Bonneuil-sur-Marne), pour sa contribution à la rééducation des aphasiques ; le prix Antoine et Claude-Béclère (14 000 F), au docteur Jacqueline Mouriquand (La Tronche), pour ses travaux de cancérologie ; le prix Jean-François-Ginestié (20 000 F), aux docteurs Robert Haiat, Paul Desoutter et Jean-Pierre Stoltz (hôpital de Saint-Germain-en-Laye), pour leur ouvrage *Cinq ans de cardiologie dans un hôpital général* ; le prix de l'Union nationale des caisses chirurgicales mutualistes (30 000 F), au professeur Geneviève Hidden (Neuilly-sur-Seine) et au professeur Isidoro Caplan (Buenos-Aires), pour leur travail sur le drainage lymphatique des surrénales ; le prix Spécia (12 000 F), au docteur François Cesselin (Paris), pour son travail « Augmentation de la concentration de méthionine-enképhaline dans le LCR du chat anesthésié après stimulation de la pulpe dentaire ».

Enfin, l'Académie de médecine a attribué son propre prix au docteur Marie-Christine Hardy (Paris, pour sa thèse *l'Existence du maniaco-dépressif.*

ÉDUCATION

COMMENTANT LES MESURES ANNONCÉES PAR MM. CALMAT ET CHEVÈNEMENT

Parents d'élèves et enseignants réclament un aménagement global des rythmes scolaires

Les mesures d'aménagement de l'emploi du temps à l'école primaire annoncées par MM. Calmat et Chevènement (*le Monde* du 14 décembre) ont une portée limitée et ne s'attaquent pas au problème global des rythmes scolaires, estiment la plupart des partenaires concernés par leur application.

« Nous en avons assez des mesures ponctuelles alors que l'on n'utilise pas les données scientifiques essentielles prouvant que les actuels rythmes scolaires ne sont pas adaptés à ceux des enfants », déclare M. Jean-Marie Schléret, président de la Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public (PEEP) qui regrette que *« les carences majeures en éducation physique et sportive n'aient pas été évoquées par les deux ministres »*.

Le Syndicat national de l'éducation physique de l'enseignement public (SNEP ; FEN), présent dans le second degré, regrette que M. Chevènement *« oublie l'essentiel, c'est-à-dire les mesures que l'éducation nationale devrait prendre pour encourager l'enseignement de l'EPS pendant tout le temps scolaire* (...) *»*.

Les instituteurs du SNI-PEGC, *concernés en premier lieu par le réaménagement du temps scolaire,* soulignent que les mesures annoncées *« traduisent une volonté d'ouverture de l'école sur l'environnement »* et semblent vouloir *« respecter les responsabilités propres de l'école »*. Mais le SNI regrette que la circulaire Calmat-Chevènement propose une *« approche isolée et partielle de la question du rythme de vie des enfants dans et hors l'école »*.

« Satisfait » de l'initiative, le docteur Guy Vermeil, pédiatre pense néanmoins que sa réalisation ne peut être envisagée sans un réaménagement total de la journée et de l'année scolaire. *« Les activités scolaires proprement dites ne devraient pas occuper plus de trois heures par jour dans le primaire »*, explique-t-il, durée adaptée selon lui à la capacité d'attention des enfants et à la pratique des autres activités indispensables (jeu, sport, activités socio-éducatives, repas, trajets, etc.).

LES ÉVÊQUES TOUJOURS « INQUIETS » A PROPOS DES ÉCOLES PRIVÉES

Lors de la réunion du conseil permanent de l'épiscopat français à Paris, du 10 au 12 décembre, Mgr Jean Vilnet, président de la conférence épiscopale, a fait allusion au débat sur l'enseignement privé en ces termes :

« Nous ne dirons pas que la question scolaire est close. L'enjeu national de la scolarisation est là, à assumer par tous. Le règlement des questions en cours pour les écoles privées — s'il a progressé de façon relativement satisfaisante pour l'enseignement agricole — laisse dans l'attente encore inquiète, quant aux intentions et aux décisions à intervenir, ceux qui portent ensemble le problème des écoles catholiques. »

« Une question semble être reposée par le gouvernement, a-t-il ajouté. *Celle des rythmes scolaires : à ce sujet, nous sommes préoccupés et nous demeurons fort vigilants sur les garanties légitimes à maintenir concernant notamment la catéchèse. »*

Le conseil permanent a tenu à rappeler les décisions de l'Assemblée plénière de 1980, à savoir : maintenir le mercredi comme temps libéré durant les jours de scolarisation pour permettre le catéchisme des enfants.

EN BREF

Inculpations dans l'enquête contre Action directe

M. Jean-Louis Bruguière, juge d'instruction à Paris, chargé des dossiers concernant Action directe, a inculpé et placé sous mandat de dépôt, jeudi 13 décembre, six personnes, qui auraient apporté leur soutien à ce mouvement dissous. Ces six personnes inculpées d'association de malfaiteurs : Anne-Lise Benoit, enseignante, trente-quatre ans ; Dominique Poirré, trente-quatre ans, également enseignante ; Jean Asselmeyer, quarante ans, conseiller d'éducation populaire ; Hacen Ruebah, trente-sept ans, sans profession ; Bruno Baudrillard, trente ans, sans profession et Salvatore Nicosia, quarante-six ans, un Italien qui serait recherché dans son pays pour trafic d'armes.

Deux autres personnes ont été inculpées de recel de vol et de recel de faux documents administratifs : Dominique Baudrillard, trente et un ans, mère de trois enfants et sœur d'un autre inculpé, et Karine Benoit, vingt-trois ans, employée, également sœur de l'un des inculpés.

● *Inculpation après les cinq assassinats de Toulon.* — Claude Lecoq, quarante-sept ans, a été inculpé d'homicides volontaires, jeudi 13 décembre, après la découverte de l'assassinat de cinq clochards à Toulon (*le Monde* du 14 décembre). Il a avoué avoir tué ses quatre compagnons d'infortune. Craignant que sa compagne, Odette Roselo, le dénonce, Claude Lecoq a aussi tué celle-ci dans un jardin public près du rempart des Lices.

Le greffé au cœur artificiel a eu un accident cérébral

M. William Schroeder, cinquante-deux ans, l'homme au cœur artificiel, a souffert, dans la soirée du jeudi 13 décembre, d'une thrombose vasculaire au niveau de l'hémisphère cérébral gauche.

Il a perdu passagèrement connaissance et a présenté une hémiplégie droite, elle aussi passagère. Un traitement immédiatement entrepris, à base d'anticoagulants et de cortisone, a permis, semble-t-il, de rétablir la situation, et quatre heures après l'incident le malade était à nouveau « alerte ».

Le fonctionnement du cœur artificiel ne semble pas devoir être mis en cause, selon l'équipe médicale de Louisville, qui attribue l'accident cérébral de M. Schroeder au délabrement vasculaire qu'implique le diabète dont il souffre.

● *Philippe Tesson inculpé.* — Le directeur du *Quotidien de Paris*, M. Philippe Tesson, a été inculpé, jeudi 13 décembre, de provocation au vol, par M. Gilles Boulouque, juge d'instruction à Paris, après la publication par *le Quotidien de Paris*, dans son édition datée 24-25 novembre, des plans d'un décodeur pirate permettant théoriquement de ne pas payer l'abonnement à Canal Plus. A la suite d'une plainte avec constitution de partie civile, déposée par la chaîne, le parquet avait ouvert une information (*le Monde* du 5 décembre). L'avocat de M. Tesson et du journaliste auteur de l'article, Christian Gérin est Me Jean-Marc Varaut.

ÉCHECS

MÉDECINE

A L'ÉTRANGER

CANON : Soleil sur la Bretagne

LIFFRÉ. – « Kannon, » déesse japonaise de la miséricorde, a élu Liffré, bourgade d'Ille-et-Vilaine. La manne céleste, sous la forme d'une usine Canon (en français) fabricant des photocopieurs domestiques, allait-elle enfin irriguer la lande appauvrie ? Que de vœux émis auprès de l'industriel japonais... Tel Astérix, il allait soulever les fardeaux du chômage et de la désertification.

L'affaire fut rondement menée. De l'accord signé en juillet 1983 au début de la production en septembre 1984, en passant par la pose de la première pierre le 18 janvier 1984, l'équipe japonaise de Canon a battu tous les records de rapidité en matière d'installation industrielle. La municipalité, les responsables de la région et ceux de la DATAR ont grillé les feux. Le « PC 20 », photocopieur individuel de la taille d'une machine à écrire fournissant deux mille copies en trois couleurs, sort de la première chaîne d'assemblage. Trois mille par mois pour commencer. Dans quatre ans, dix mille seront montés à partir de composants alors partiellement fabriqués en France.

Mais déjà Liffré fait ses comptes. L'addition paraît maigre et les propos se font aigres. *« Rendez-vous compte. « Ils » n'ont embauché que trois habitants de Liffré même, qui compte plus de cent chômeurs »*, fait-on remarquer. La coiffeuse, pour sa part, n'attend plus le regain tant espéré de son chiffre d'affaires : *« Les Japonais habitent Rennes, ils y font leurs achats, nous ne les voyons pas »*. L'été a suffi à dissiper les rêves. Canon-Liffré fonctionne actuellement avec une cinquantaine de salariés. Le *staff* de direction est assuré par une quinzaine de Japonais exilés en Bretagne pour cinq ans, selon le contrat signé. Les autres membres du personnel – dont quinze O.S. pour la chaîne d'assemblage – ont été recrutés dans l'ensemble de la région. Tests, entretiens avec un psychologue, tests encore, puis conversation-confession avec la direction... Ce fut un vrai marathon à obstacles. Cinq mille demandes d'emploi, pour trente-cinq postes. Les Japonais venus à Liffré ont pu apprécier la crise française à sa juste mesure. Incorruptibles par conviction, ils ont résisté à toutes les pressions et autres demandes de *« piston »*. Les habitants de Liffré n'en reviennent pas. *« Nous sur qui pèsent les impôts locaux, nous avons été les derniers servis en emplois »*, renâclent les plus bavards.

De notre envoyée spéciale

Ils ont vu surgir de nouveaux poteaux électriques, élargir la route conduisant à l'usine située en rase campagne, creuser des canalisations, dans les pâturages. *« Que de frais ! »* Mais à la mairie on est formel : tous les investissements sollicités par les Japonais ont été payés par eux, *« rubis sur l'ongle »*, précise M. Clément Theaudin, et député, maire (PS) de Liffré ou encore financés par les subventions : *« La commune n'aura pas à débourser un sou. »*

Quant aux emplois, *« ils viendront plus tard »*. L'usine entre en fonctionnement, progressivement, selon les règles de l'art japonais. Elle pourrait employer dans quelques années plusieurs centaines de personnes. Déjà Canon annonce une deuxième installation à Liffré : la firme y construira des petites machines à écrire électroniques et extra-plates. Cette nouvelle génération « bas de gamme » n'est produite, pour le moment, par aucun industriel français. *« Nous sommes très satisfaits des premiers résultats obtenus à Liffré »*, confirme M. Enome, PDG de l'usine bretonne.

Heureux élus

Le Japon et la Bretagne profonde se sont donc rencontrés avec bonheur si l'on en croit les rares et heureux élus travaillant à Canon-Liffré.

« J'appréhendais. J'imaginais les chefs comme des bourreaux de travail, durs et sans merci, maniant la schlague. J'ai découvert des hommes simples, patients, toujours prêts à vous fournir les explications nécessaires », raconte une jeune ouvrière de la chaîne d'assemblage. Elle préfère garder l'anonymat. Sans qualification particulière, inscrite au chômage, elle a été embauchée. Sa meilleure amie, candidate malheureuse à un poste voisin, ne lui adresse plus la parole. C'est dire les rancœurs du moment, à Liffré.

La jeune embauchée est enthousiaste. Chez Canon, à l'entendre, le travail à la chaîne, loin d'être ennuyeux, est riche de réflexions. Six semaines de formation : la direction japonaise préfère prendre le temps nécessaire. Chaque jour, elle annonce le programme souhaité. Sur la chaîne, on produit de plus en plus vite, on fait des suggestions pour améliorer le processus. Résultats : les réalisations dépassent les prévisions. *« Si vous faites une erreur, mieux vaut l'avouer que la cacher. Nous réfléchirons ensemble. Ainsi vous ne referez plus la même erreur »*, a expliqué le responsable japonais.

Vêtue d'une blouse bleue comme ses subordonnés, la hiérarchie déjeune à la table commune de la cantine. Sans affectation. Elle converse, interroge, soucieuse de comprendre le mode de vie à la française. *« Ils ont découvert les collants à plumetis ; ils trouvent cela joli »*, commentent quelques ouvrières malicieuses.

L'absentéisme est nul. A la minute près, chacun prend son poste. De ce personnel trié sur le volet et convaincu du côté « pionnier » de l'arrivée de Canon en Bretagne, la direction envisage de faire l'encadrement futur de l'usine. Dans quelques mois commenceront, peut-être, les réunions des « cercles de qualité » ou les « cahiers de suggestions ». La mode japonaise se mettra au goût français, progressivement, pour ne pas courir le risque d'importer des méthodes inadaptées. On ne sait jamais....

Les Japonais eux aussi ont vécu quelques découvertes. Depuis la première signature consacrant la décision d'installation, le temps s'est écoulé trop lentement à leur goût. Ainsi, l'été dernier, alors que les bâtisseurs commençaient les finitions de l'usine, arriva la période des congés ! D'un jour à l'autre, le chantier fut déserté. Surprise nippone... *« Au Japon, on finit le travail et on part en vacances ensuite »*, protesta la direction de Canon. Rien ne put changer le cours des choses. *« C'est la loi »*, dirent les uns. *« Les congés sont sacrés en France »*, ajoutèrent les plus courageux parmi les pionniers français de l'assemblage.

Liffré découvrira-t-elle bientôt la « cérémonie matinale » (1), cette tradition qui ouvre la journée laborieuse dans les grandes firmes japonaises ? En la matière, la loi française est encore muette. *« Ainsi commence en douceur la colonisation »*, ricane un des maîtres d'œuvre français de l'usine. Demain, les composants de « PC-20 » devraient être en partie français. Mais, semble-t-il, les Japonais ont quelques difficultés à trouver des fabricants et sous-traitants locaux à bas prix et terme respecté...

DANIELLE ROUARD.

(1) Dans les grandes firmes japonaises, les responsables réunissent leurs salariés en début de journée pour faire le bilan du travail de la veille, donner les consignes du jour et souvent faire... de la gymnastique.

1984 aura été l'année de l'envolée des investissements japonais en France. Sept usines sont en cours de construction sur le territoire national. La France est désormais le troisième pays d'accueil des investissements japonais en Europe derrière le Royaume-Uni (34 cas) et la RFA (30). 4 600 emplois devraient être créés (ou sauvegardés, c'est le cas de Dunlop à Montluçon) cette année grâce à des capitaux nippons, ce qui placera le Japon, pour les investissements étrangers en France, au même niveau que les Etats-Unis. Les usines japonaises touchent à des secteurs de plus en plus nombreux.

Outre l'apport quantitatif en emplois qui contribue à la politique menée notamment dans les pôles de conversion (Clarion en Lorraine, Sumitomo à Montluçon), ces investissements constituent des avancées technologiques intéressantes auxquelles sont associés des partenaires français : Toray ELF et Pechiney pour les fibres de carbone, Stanley, Renault et Matra pour les cristaux liquides).

Même si 1984 doit être marquée d'une pierre blanche, il faut toutefois ramener les usines japonaises à leurs justes proportions : sur 600 milliards de francs d'investissements japonais de toute nature dans le monde, 1,5 % seulement s'est dirigé vers la France.

YOSHIDA KK
LILLE
DAIWA SEIKO
AJINOMOTO
ST-ÉTIENNE-DU-R.
AMIENS
AKAI
AKAI II
HONFLEUR
PENTEL
BRY-S-MARNE
PARIS
POMPEY
CLARION
JMA JAPON
CANON
LIFFRÉ
JANZÉ-TRIO KENWOOD
NANTES
DAI NIPPON INK I
DAI NIPPON INK II
SUMITOMO RUBBER
MONTLUÇON
VICHY
SAGAMI GUM
LE BOURGET
STANLEY ELECTRIC
SUNTORY
MÉDOC
CESTAS
PIONEER
SONI II
SONY
DAX
BAYONNE
CANNES
UNITEC
ALFA TECHNO
IBOS
CARCASSONNE
ASTRE DECO
ACCOUS
TOYO ALUMINIUM
ABIDOS
TORAY
capital japonais à 100 %
de 50 à 99 %
moins de 50 %



Mérites et faiblesses des cercles de contrôle de la qualité

DANS la première moitié des *années 80*, environ 120 000 cercles de contrôle de la qualité ont fonctionné à l'intérieur des firmes japonaises avec plus d'un million de participants. La création de ces cercles, dont on s'accorde généralement à penser qu'ils ont largement contribué à la réalisation de multiples objectifs ainsi qu'à l'accroissement de la productivité, n'a pas été cependant sans rencontrer des obstacles. Quels sont leurs mérites et leurs inconvénients ? Ces cercles constituent-ils une forme de participation des travailleurs comparable à ce qui a pu se faire en France ou en République fédérale d'Allemagne ? Leur histoire est longue.

On date généralement de 1949 l'apparition au Japon d'activités de contrôle statistique de la qualité, c'est-à-dire de l'inauguration d'une fondation connue comme l'Union des savants et ingénieurs japonais (JUSE). Les visites au Japon des Drs W. E. Deming et J.-M. Juran, l'un et l'autre experts en contrôle statistique aux Etats-Unis, exercèrent une influence importante sur les milieux d'affaires japonais concernés par le contrôle de la qualité.

Dès le milieu des années 60, nombre de firmes japonaises de premier plan avaient commencé à organiser de petits groupes de salariés, ouvriers et employés, en cercles de contrôle de la qualité. Guidés par les échelons intermédiaires de la direction, ces cercles – dont les effectifs allaient de quelques travailleurs à une vingtaine environ – choisissaient régulièrement un thème d'étude lié à la qualité de la production, à la productivité ou à d'autres aspects des activités de l'entreprise.

En fait, les cercles de contrôle de la qualité et le système des suggestions, tous les deux organisés sur une base de volontariat dans les mêmes entreprises, sont étroitement associés de diverses manières et parfois inséparables. Les systèmes de suggestions, apparus avant la deuxième guerre mondiale, s'adressent non seulement à des travailleurs individuels mais aussi à certains groupes, faisant à cet égard souvent double emploi avec les cercles de contrôle de la qualité. Mais, alors que ces derniers existent pour des périodes relativement longues – six mois par exemple – et sont supposés accomplir une tâche déterminée, les systèmes de suggestions ne fonctionne que pendant des laps de temps assez courts et quand le besoin s'en fait sentir (par exemple avec l'objectif d'une suggestion, en un mois, par travailleur). Avec les cercles de contrôle de la qualité, ce n'est généralement pas avant la seconde partie de leur période prévue d'activité que des résultats significatifs peuvent être attendus.

Méthodologie

Les démarches de base dans la méthodologie des cercles de contrôle de la qualité, telles qu'elles ont été identifiées dans une étude à l'intention *des principales firmes japonaises* (1), sont les suivantes :

– **Identification d'un problème.** Grâce à des rencontres régulières, les membres d'un cercle décèlent les problèmes qui se présentent dans leur zone de travail ; à l'occasion, l'encadrement de ces cercles ou la direction de l'entreprise définissent également les problèmes qui réclament solution

– **Définition d'un objectif.** Lorsqu'un problème a été identifié – tel par exemple que le rythme de passage sur une portion d'une chaîne de montage, – le groupe se réunit pour déterminer ce qui peut être un objectif raisonnable pour ses activités.

– **Prise en compte des conditions présentes.** Cette étape comprend la détermination de l'étendue du problème envisagé. Si l'objectif est d'élever le rythme de passage sur la chaîne de montage, des mesures sont effectuées sur le rythme réel et ses marges de variation. Des techniques statistiques sont fréquemment utilisées *à ce stade*.

– **Analyse des causes.** De petits groupes au niveau des ateliers apportent la contribution la plus importante à l'identification des causes des difficultés rencontrées.

– **Elaboration des solutions.** Lorsque les origines d'un problème ont été identifiées et analysées, les petits groupes entreprennent de trouver des solutions ou des moyens d'éliminer les difficultés.

– **Mise en œuvre des solutions.** Pour certains types de problèmes, des solutions sont expérimentées l'une après l'autre, et des données statistiques sont enregistrées pour analyse ultérieure.

– **Confirmation des résultats.** Dans certains cas, les enregistrements statistiques détaillés sont examinés pour déterminer l'efficacité des diverses solutions au problème *envisagé par le cercle.*

– **Choix des méthodes définitives de solution.** Entre les diverses solutions possibles, le cercle choisit la plus adéquate et fait rapport à la direction.

– **Collation des résultats.** Les rapports des cercles sont sélectionnés pour présentation à des réunions au niveau de l'ensemble de l'entreprise sur la base de critères tels que la contribution à l'accroissement de la productivité, la réduction des échecs ou des défectuosités, la possibilité d'application à d'autres zones d'activité, etc.

– **Publication et propagation des résultats.** Certaines entreprises organisent chaque année des meetings de l'ensemble de leur personnel, en présence de leurs directeurs qui soulèvent eux-mêmes fréquemment des questions, encourageant *ainsi fortement les membres des cercles*. Dans quelques industries de base, comme la sidérurgie, les fruits des activités de quelques groupes sélectionnés sont également présentés à des réunions annuelles auxquelles participent plusieurs entreprises.

Si les récompenses accordées pour de telles activités varient fortement d'une firme à l'autre, pratiquement tous ceux qui y contribuent reçoivent une compensation, financière ou autre pour leur participation. Certaines entreprises offrent ainsi la possibilité de voyages à l'étranger pour des petits groupes dont la contribution a été jugée d'une valeur exceptionnelle.

Promotion

Parmi les démarches énumérées ci-dessus, plusieurs peuvent paraître identiques à celles qui furent initialement proposées par le Dr Deming ainsi que par d'autres experts en contrôle statistique de la qualité. Une différence essentielle apparaît cependant dans le niveau de la participation des travailleurs à ces activités. Les travailleurs individuels ont la responsabilité et prennent l'initiative dans la recherche de la solution de leurs propres problèmes, avec l'aide de la direction et du personnel technique.

Nombre de facteurs semblent avoir facilité l'apparition et le développement des cercles de contrôle de la qualité au Japon, notamment une relation clairement établie entre les efforts de l'individu, les récompenses personnelles auxquelles il a droit et l'esprit de corps résultant de *l'engagement pour un emploi à vie* dans les grandes entreprises.

Cet état d'esprit et l'efficacité des travailleurs peuvent-ils pourtant s'expliquer uniquement par la pratique japonaise de l'emploi à vie, par les risques réduits de chômage et les perspectives de sécurité du revenu ?

Quelques-uns des facteurs-clés de l'efficacité des travailleurs japonais peuvent être trouvés dans les systèmes de promotion et de formation à l'intérieur des entreprises. Rémunérations et salaires dépendent fondamentalement des niveaux d'éducation, *de formation et de l'ancienneté*. Quand s'ouvrent cependant des possibilités de promotion à de plus hautes fonctions, après quelques années d'emploi, des différences apparaissent. Seul un nombre limité de travailleurs engagés la même année seront en mesure *d'atteindre des postes de responsabilité* plus élevés. Les autres devront attendre plus longtemps, et certains ne monteront jamais au-dessus d'un certain niveau. Le temps passant, les différences s'accentuent, en matière de rang et de statut. Elles se traduisent par de notables décalages dans les revenus ou les avantages de retraite au sein d'un groupe donné de travailleurs disposant à l'origine du même niveau d'éducation.

Les travailleurs pouvant s'attendre à demeurer au sein de la même entreprise pour toute leur vie active – et en dépit des chances égales de formation offertes pour tous, – ceux qui ont été embauchés la même année se trouvent en concurrence directe les uns avec les autres. Dans ces conditions, les travailleurs japonais sont à même de comprendre les avantages que la participation aux cercles de contrôle de la qualité peut présenter pour le développement de leur carrière personnelle. En même temps, ils peuvent s'attendre à de substantielles retombées en matière de rémunération à la suite des *accroissements de productivité* résultant des contrôles de qualité.

Maniérisme

Si l'on ne parle en général que des aspects favorables des cercles de contrôle de la qualité, il convient de *souligner que de nombreux problèmes* peuvent être résolus avant que ces petits groupes commencent à fonctionner harmonieusement et apportent des contributions notables à l'activité des entreprises.

Dans certains cas, des firmes s'efforcent de revoir fondamentalement leur politique vis-à-vis des cercles afin d'éviter que leurs activités ne tombent dans une sorte de maniérisme. La *Nihon Keizai Shimbun*, quotidien économique tirant à plusieurs millions d'exemplaires, a récemment indiqué que le quartier général à Tokyo d'une des principales sociétés multinationales de l'industrie des ordinateurs avait décidé de réorganiser l'action de ses cercles de contrôle de la qualité.

Suivant une étude dirigée par le JETRO (Organisation japonaise du commerce extérieur), les principaux points méritant attention sont les suivants :

– **Entraînement aux activités du cercle.** L'expérience montre qu'il faut plus d'un an à un petit groupe pour acquérir la formation méthodologique souhaitable et parvenir à un consensus sur les objectifs à atteindre.

– **Stimulants.** Les firmes doivent effectivement assurer compensation et récompense pour les travaux impliquant des heures supplémentaires.

– **Coopération des syndicats.** Une explication complète des objectifs des cercles est nécessaire pour obtenir l'entière coopération des syndicats de l'entreprise au programme suivi. En effet, les buts à long terme des organisations syndicales sont fondamentalement en accord avec ceux des cercles, en particulier en ce qui concerne l'accroissement de la *productivité – et par conséquent* celui des salaires, – l'amélioration de la qualité et des conditions de travail, ainsi que le moral des ouvriers. Des consultations préalables, à l'initiative des employeurs, sont généralement bien accueillies du côté syndical.

– **Coordination entre différents niveaux.** Un soin tout particulier doit être pris pour assurer une coordination harmonieuse entre le niveau des ateliers et celui du personnel technique. Un rôle crucial revient à l'encadrement des petits *groupes pour maintenir de bonnes* relations de travail entre ouvriers, syndicats et employeurs.

M. KAZUHIDE HIRAI.

(1) JETRO, *Productivity and Quality Control*, Tokyo, 1981.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DES CERCLES DE CONTROLE DE LA QUALITÉ

		Participants
1965	4 930	70 920
1970	33 499	388 543
1975	72 475	723 201
1980	115 254	1 062 759

Source : T. Inagami, Labour-management communication at the Workshop lev, Japan Institute of Labour, Tokyo, 1983.

APPRÉCIATION PAR LES SYNDICATS DES ACTIVITÉS DES CERCLES DE CONTROLE DE LA QUALITÉ

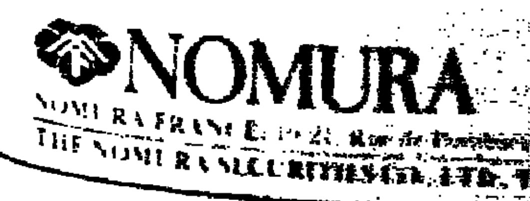
	OUI	NON
Servent à accroître la productivité	74,5 %	1,2 %
Améliorent les méthodes et l'environnement du travail	70,3 %	1,7 %
Élèvent le moral des travailleurs syndiqués	40,4 %	4,9 %
Améliorent les communications et les relations humaines à l'atelier	55,5 %	3,8 %
Mettent les travailleurs syndiqués en compétition les uns avec les autres	12,8 %	41,6 %
(Les « sans opinion » ou « sans réponse » n'ont pas été comptabilisés)		

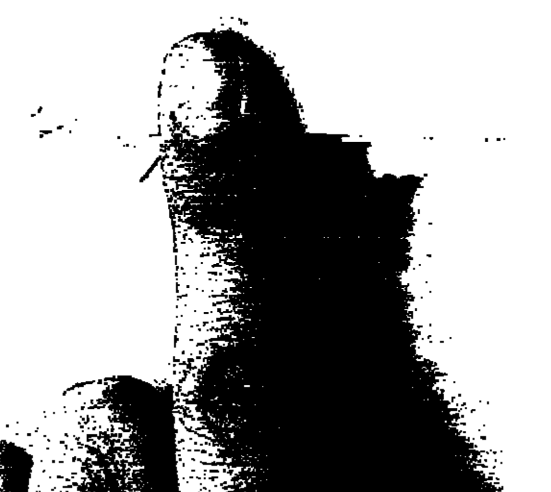
Sources : T. Inagami, *id.*

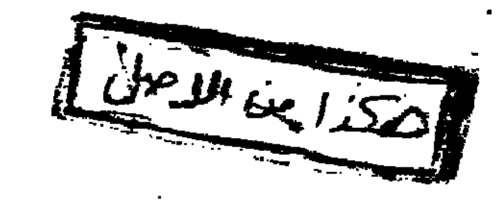


Discrimination









Madame la présidente-directeur général ?

DU moins, c'est fait : le Japon a depuis deux mois une femme ministre. Mme Shigeru Ishimoto, soixante-et-onze ans, une infirmière de formation, rompue à la politique, a obtenu le portefeuille de l'Agence pour l'environnement. Elle est la première femme ministre depuis vingt-deux ans...

Commentant cette « innovation », le premier ministre, M. Yasuhiro Nakasone, n'avait pas caché qu'il entendait par ce geste rendre hommage à la Décennie de la femme organisée par l'ONU et qui doit prendre fin en 1985.

« En réalité, c'est le fruit d'une longue bataille : j'en avais moi-même parlé au premier ministre, en lui faisant valoir que, de tous les pays qui participent aux sommets industriels, le Japon était le seul à n'avoir aucune femme au gouvernement », nous a confié Mme Mayumi Moriyama, cinquante-sept ans, qui a elle-même été promue le mois dernier au rang de vice-ministre des affaires étrangères (elle est la deuxième femme en trente-six ans à occuper cette position).

Tant il est vrai qu'au Japon, où pourtant près de la moitié des femmes travaillent, les postes de responsabilité sont encore le domaine réservé des hommes, comme dans le secteur public dans le privé.

« D'abord, je veux que les femmes, en tant que mères, soient des mères idéales. Puis je veux qu'elles deviennent de bonnes épouses. Puis je voudrais qu'elles deviennent des femmes capables de contribuer à la société également. » Cette profession de foi de M. Nakasone devant la Diète est bien révélatrice, dans ses « priorités », d'un état d'esprit qui continue à prévaloir dans la société japonaise.

Rien d'étonnant si l'apparition de femmes à des postes de décision, qui n'est que banale dans d'autres pays industrialisés, constitue encore ici une petite révolution qui fait événement dans la presse.

Certes on connaît Hanae Mori, patronne aujourd'hui d'un véritable empire de mode, ou Misa Watanabe, aux commandes d'Apollon Music Publishing Company. Mais en dehors de ces « indépendantes », rares sont les femmes qui parviennent à faire une carrière régulière et à gravir les échelons dans la hiérarchie d'une entreprise tout en élevant leurs enfants. *« Une fois mariée, le mari, les amis ou la famille vous font sentir que votre véritable place est au foyer »*, observe Ikuko Yamaguchi, qui dirige le bureau des femmes au Parti communiste.

« C'est tout juste si l'ambition d'une femme de poursuivre une carrière n'est pas considérée comme de l'égoïsme. L'image d'une femme épanouie n'est pas celle d'une femme-patron, mais celle d'une bonne mère. Si la femme est quelque peu méprisée dans la société japonaise, la mère ne l'est nullement, au contraire », explique Mariko Sugahara, trente-sept ans, mère de famille et directeur pour les affaires internationales du Science Council, qui dépend directement du premier ministre.

Discrimination

C'est pourtant bien grâce au travail féminin que le Japon a pu développer certaines industries telles que le textile ou les conserveries de poisson. Et aujourd'hui encore, le travail des femmes joue un rôle considérable dans la machine économique japonaise, même si elles souffrent d'une discrimination dans leurs salaires et si le travail à mi-temps, qu'elles pratiquent fréquemment, est particulièrement mal rétribué.

A l'heure actuelle, près de la moitié des femmes travaillent, facteur d'ailleurs souvent rapproché d'une baisse, jugée inquiétante, de la natalité.

Selon des statistiques officielles, 95 % des femmes font des études secondaires et, sur ce total, 33,1 % entrent au collège ou à l'Université (40 % dans le cas des hommes).

En 1950, plus de 14,23 millions de femmes avaient un emploi. Leur nombre s'élevait à 18,38 millions en 1960 et à 21,60 millions en 1979, soit 47,5 % de la population féminine âgée de plus de quinze ans et 38,6 % de la population active totale du Japon. Aujourd'hui, 22 500 000 femmes japonaises travaillent, soit 40 % d'une population active de 56 millions.

Mais à éducation et formation égales, la discrimination reste de règle quant à la promotion, dans un système largement fondé sur l'ancienneté. La fidélité à l'entreprise, qui attend du salarié un engagement pour la vie, est encore un principe sacro-saint au Japon, donc un facteur de handicap évident pour les femmes si elles veulent s'occuper de leur famille.

La plupart des femmes trouvent du travail par relations. Une enquête effectuée en 1983 par le Nihon Recruit Center montre que sur un millier d'entreprises de premier plan, 79,2 % n'ouvrent pas leurs portes aux diplômées féminines, certains employeurs faisant d'ailleurs valoir qu'elles sont souvent trop qualifiées pour les postes qui pourraient leur être offerts ; 20 % des entreprises qui embauchent des femmes ne leur donnent pas de formation — pourquoi investir sur des femmes qui cessent de travailler dès qu'elles se marient ou au moment de l'accouchement ? Près de 50 % ne donnent aux femmes aucune chance d'accéder à des postes de décision.



Une récente étude des services du premier ministre précisait les raisons qui sont invoquées par les employeurs pour refuser l'avancement des femmes : la plupart citent le caractère *« par nature complémentaire du travail des femmes »*, d'autres les restrictions imposées par une législation de 1947 sur le travail des femmes (qui, notamment, limite les heures supplémentaires autorisées pour les femmes à six par semaine et interdit le travail de nuit). En 1983, une étude gouvernementale à propos des inégalités de carrière reconnaissait d'autre part des restrictions considérables à la promotion des femmes et constatait qu'en moyenne les salaires féminins sont inférieurs de moitié à ceux des hommes dans le secteur privé.

En réalité, le Japon est le seul pays industrialisé où la disparité de salaires a en fait progressé entre 1973 et 1982, révèlent les conclusions de l'Organisation internationale du travail publiées en mars 1984. En 1982, le salaire des femmes dans le secteur industriel représentait 43,1 % de celui des hommes, contre 46,5 % en 1973.

En dépit du poids numérique de la force de travail féminine, les femmes n'occupent au Japon que 5,7 % des postes de responsabilités contre 25 % au Canada, 24,9 % aux Etats-Unis, 16 % en France, en Suède ou en RFA, admet le ministère du travail. De même source, on compte aujourd'hui quelque 2 millions de femmes dans les professions libérales (avocats, médecins, professeurs, etc.) contre 760 000 en 1965. Mais dans le privé, sur une population active de 14 860 000 femmes en 1984, seules 120 000 ont des postes de « décideurs » (contre 40 000 en 1965).

La situation à la Banque du Japon, où la moitié des effectifs de 6 000 personnes sont constitués de femmes, est révélatrice : les femmes n'y occupent *que 0,5 % des postes de responsabilité*. L'une d'elles, célibataire comme la plupart des femmes dans sa position, se plaint que, même au sommet, les femmes restent écartées de certaines réunions de travail, et que la pratique du transfert d'une branche à l'autre, qui s'applique aux hommes, ne vaut pas pour elles.

Bref, les hommes veulent bien d'assistantes, mais pas de concurrentes... Même la compagnie Honda, qui se prétend championne de l'égalité des sexes, n'a promu à ce jour qu'une seule femme au rang de directeur de département. Le problème, selon Hideo Sigiura, un responsable de la compagnie cité dans la presse japonaise, est *« l'attitude des femmes face au travail »*. *« Nous avons eu beaucoup de femmes compétentes dans la compagnie*, dit-il. *Mais elles prennent beaucoup de jours de congé et quittent le bureau plus tôt que les hommes »*...

A l'heure actuelle, le Parlement examine une loi — Equal Employment Opportunity Act — qui interdira théoriquement aux entreprises toute discrimination à l'égard des femmes en matière d'embauche, de formation, d'avancement et de retraite. Mais le ministère du travail, dans la mise au point de ce texte, a été confronté à de nombreuses critiques non seulement de la part des employeurs, mais aussi des organisations féminines.

Les employeurs estiment que la nouvelle loi risque de détruire le système de gestion du personnel fondé sur l'emploi à vie : le Nikkeiren, fédération des employeurs, estime que, si la notion d'égalité n'a rien de répréhensible *a priori*, les bouleversements qu'elle implique risquent de conduire l'économie au chaos. *Quant à certaines féministes, elles critiquent le projet* comme purement symbolique, puisqu'il ne prévoit pas de contrôle sur sa mise en application.

Le problème le plus difficile, durant la mise au point du projet qui a duré six ans et demi, était de savoir comment concilier la nouvelle loi avec le Labor Standard Act, élément de la législation du travail *entré en vigueur en 1947 pour « protéger les femmes »*, mais que certaines extrémistes considèrent comme allant à l'encontre des intérêts des femmes puisqu'il permet en fait la discrimination. En dehors des heures supplémentaires limitées à six et du travail de nuit interdit, le Japon accorde un congé payé de deux ou trois jours pour la menstruation — une pratique qui existe aussi en Inde ou en Corée. Toutefois, on estime que seulement 13 % des femmes japonaises en profitent effectivement.

La nouvelle loi *« aura beaucoup d'impact »*, estime cependant Mme Moriyama, qui a elle-même participé à son élaboration en tant qu'ancien directeur du bureau des femmes au ministère du travail. *« Si seulement elle était votée avant la fin de la prochaine session, elle permettrait au Japon d'assister la tête haute à la Conférence internationale de la femme au Kenya, en juillet 1985. »* La loi fait d'ailleurs partie des aménagements auxquels a été conduit le Japon pour pouvoir ratifier avant 1985 la convention de l'ONU qu'il a signée en 1980 sur la suppression de toute formes de discrimination à l'encontre des femmes.

Mais un texte législatif ne changera pas les mentalités du jour au lendemain, celle des hommes comme celle des femmes. Mme Chieko Ishii, président-directeur général des magasins du Printemps ouverts à Tokyo cette année — première femme à diriger un grand magasin, — estime que la loi ne saurait suffire : *« C'est aux femmes elles-mêmes de devenir plus indépendantes. Elles doivent chercher à se placer dans les positions que l'on croyait réservées aux hommes. S'il doit y avoir égalité, il faut que les femmes soient prêtes à faire des heures supplémentaires, à accepter les responsabilités qui accompagnent en général le travail d'un homme. Tout dépend du sérieux avec lequel les femmes considèrent leur carrière. »* Mme Ishii, pour sa part, était retournée à la vie active après avoir cessé de travailler pendant dix-sept ans pour se consacrer à sa famille. Grâce à sa présence, 70 % des employés du Printemps sont des femmes, même au niveau de l'encadrement.

Dans l'administration, du moins, les femmes souffrent moins de discrimination. Si elle sort d'une université prestigieuse et passe avec succès l'examen pour une haute fonction publique, la femme poursuit une progression de carrière normale, à égalité de traitement avec ses collègues masculins.

Mais, reconnaît, elle aussi, Mme Moriyama, le problème est que relativement peu de femmes sont suffisamment motivées pour envisager de faire une carrière : *« Beaucoup, surtout dans la génération d'après-guerre, préfèrent la voie facile, celle de dépendre de leur mari. J'avais seize ans à la fin de la guerre et je faisais partie de la première vague de femmes admises à l'université. Nous étions motivées et avions le sentiment d'être des pionnières. Aujourd'hui, les jeunes femmes prennent tout pour acquis. L'université n'est pas considérée comme une chance de faire carrière mais comme une détente. Ce n'est qu'en en sortant qu'elles découvrent que la société n'est pas si rose. Les ambitieuses qui acceptent de se battre sont rares. »*

Mme Moriyama, elle-même diplômée de droit de l'université de Tokyo, souligne que *« sur 608 diplomates de carrière au Japon, on ne compte que 12 femmes, ce qui est tout à fait inhabituel pour un pays développé »*. Il faut dire que le Gaimusho n'a commencé à accepter de diplomates femmes que depuis 1975...

Dans les agences gouvernementales, sur 2 095 fonctionnaires occupant des postes de responsabilité (chef de section, ou plus haut), on ne comptait au 1er janvier 1984 que 16 femmes — exception faite du ministère de la justice, très « féminisé », et du Gaimusho.

Activité non féminine

Quant aux carrières politiques, elles sont rares chez les femmes. La notion que la vocation de la femme est celle de mère et d'épouse rend difficile l'activisme politique en dehors de l'exercice du droit de vote... Plus qu'ailleurs, les femmes semblent craindre qu'une activité politique, jugée « non féminine », ruine leurs chances de trouver un mari... Sur 511 députés à la Chambre basse, on ne trouve que 8 femmes. Elles sont plus nombreuses à la Chambre haute (19 sur 252 membres), mais on y entre plus en tant que célébrité des spectacles ou de la télévision que par expérience politique, reconnaît Mitsuko Yamaguchi, directrice du Women's Suffra Center de Tokyo.

S'il arrive aux femmes d'adhérer à un parti politique, le pouvoir au sein du parti demeure exclusivement une affaire d'hommes. Toutes les grandes formations politiques ont un bureau des questions féminines, mais seul le Parti communiste encourage les femmes candidates à exercer des responsabilités politiques. *« Même les partis prétendument progressistes sont dominés par les hommes »*, reconnaît l'une des trois femmes députés socialistes de la Chambre basse.

Toutes les femmes ne sont pas pour autant pessimistes. Mitsuko Shimomura, l'une des rares journalistes au vénérable quotidien *Asahi Shimbun*, expliquait dans une récente interview que, *« au Japon, les choses se passent de façon souterraine. Même le mouvement féministe est très influencé par celui des Etats-Unis, et de nombreuses Japonaises partagent les vues des Américaines. Mais, au Japon, on n'aime pas le changement radical, la confrontation. En fait, il se passe ici la même chose qu'ailleurs, même si les gens ne le savent pas. Et les hommes commencent à avoir peur »*.

ANTOINE MELASTI.



INFORMATIONS « SERVICES »

WEEK-END D'UN CHINEUR

Samedi 15 décembre

PARIS

Nouveau-Drouot, 14 heures : dentelles, bijoux, tapis, vins.

ILE-DE-FRANCE

Argenteuil, 14 h15 : Extrême-Orient, 16 heures : cartes postales ; **Compiègne**, 14 heures : livres ; *15 h 30 : tableaux, argenterie, meubles* ; **Pontoise**, 15 heures : grands vins ; **Sceaux**, 15 heures : bijoux, argenterie, papiers, dentelles.

Dimanche 16 décembre

ILE-DE-FRANCE

Palais des Congrès, art automobile ; **Fontainebleau**, 14 heures : argenterie, bijoux, vaisselle, vins, objets d'art, jouets ; **Les Andelys**, 14 h 30 : minéraux, bijoux, meubles, appareils photographiques anciens ; **L'Isle-Adam**, *14 H 30 : tableaux*, bijoux, fourrures, meubles ; **Meaux**, 14 heures : archéologie, art chinois ; **Rambouillet**, 14 h 30 : argenterie, bijoux, tableaux, meubles, objets d'art ; **Sceaux**, 14 heures : tableaux modernes, objets d'art, meubles ; **Sens**, 14 h 30 : meubles, tableaux, bibelots, jouets, livres ; **Versailles-Chevau-Légers**, 10 h 30 : soldats de plomb, 14 heures : armes, instruments scientifiques, art 1950 ; **Versailles** (Palais des Congrès), 14 h 15 : tableaux anciens et objets d'art, meubles ; **Versailles-Rameau**, 14 heures : tableaux modernes.

PLUS LOIN

Samedi 15 décembre

Aix-en-Provence, 9 h 30 : gravures, monnaies, 14 h 30 : argenterie, tableaux, meubles ; **Aubagne**, 15 heures : photographies et appareils photos anciens ; **Auch en Gascogne**, 14 h 30 : archéologie ; **Avignon**, 14 heures : Ordres décorations ; **Bordeaux**, 14 heures : vins vieux ; 14 h 30 : automobiles de collection ; **Cannes**, 14 h 30 : tableaux anciens et tableaux modernes ; **Château de Castelnau** (**Plou**, Cher), 14 h : meubles, objets d'art ; **Dax**, 14 h 30 : meubles, objets d'art, bijoux, argenterie ; **Dunkerque**, 14 h 30 : armes, bibelots, tableaux, meubles ; **Joigny** (Yonne), 14 h 30 : grands vins ; **La Rochelle**, 14 h : meubles, objets d'art, tableaux ; **Lyon**, 14 h 30 : Extrême-Orient ; **Orléans**, 14 heures : tableaux anciens, meubles, objets d'art ; **Poitiers**, 14 heures : tableaux anciens, tableaux modernes, meubles, argenterie ; **Rochefort-sur-Mer**, 14 h 15 : archéologie ; **Saint-Etienne**, *14 h 30 : art nouveau*, art déco, meubles, objets d'art ; **Soissons**, 14 h 30 : meubles, objets d'art, archéologie ; **Tourcoing**, 14 h 30 : objets d'art, tableaux anciens et tableaux modernes, meubles ; **Verdun**, 14 heures : meubles, objets d'art.

Dimanche 16 décembre

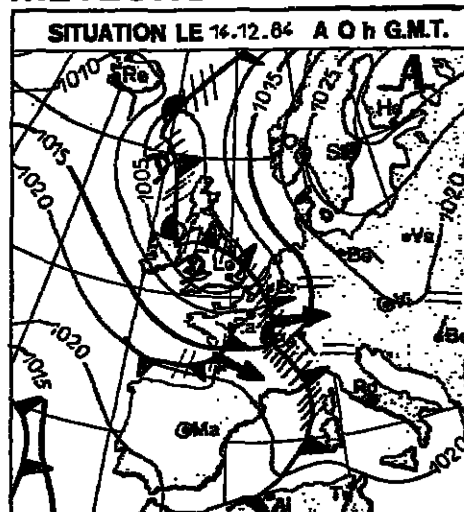
Alençon, 14 h 15 : archéologie, meubles ; **Arles**, 14 heures : bijoux, orfèvrerie, tableaux, meubles, papiers ; **Auch en Gascogne**, 14 h 30 : meubles anciens, tableaux ; **Avignon**, 14 heures : argenterie, bijoux, dessins, tapis ; **Belfort**, 14 h 15 : bibelots, bijoux, tableaux, *meubles* ; **Belley** (*Ain*), *9 heures* : mobilier d'un hôtel-restaurant ; **Béthune**, 10 heures : grands vins ; 14 h 30 : faïences, tableaux anciens et meubles ; **Brest**, 14 h 30 : tableaux modernes ; **Brive-la-Gaillarde**, 14 heures : vins fins, alcools ; **Calais**, 14 h 30 : argenterie, bijoux, meubles, tableaux ; **Château de Castelnau** (**Plou**, Cher), 14 heures : meubles, objets d'art ; **Dunkerque**, 14 h 30 : livres, gravures ; **Epinal**, 14 heures : bibelots, 15 heures : tableaux modernes, *meubles, argenterie* ; ***Grandville***, 14 h 30 : sciences, marine curiosités ; **Le Hezo** (Morbihan), 14 h 15 : mobilier d'un manoir ; **Lille**, 14 heures : objets d'art, meubles, tableaux, argenterie ; **Mâcon**, 14 heures : jouets, 15 h 15 : meubles, tableaux, argenterie ; **Montargis**, 14 heures : livres ; **Montluçon**, 14 heures : argenterie, bijoux, meubles ; **Nancy** : 14 heures, art nouveau, tableaux, objets d'art ; **Nogent-le-Rotrou**, 10 heures : vins vieux, 14 heures : bibelots, meubles, *gravures*, argenterie ; **Privas** (Ardèche), 14 h 15 : art primitif, Extrême-Orient ; **Reims**, 14 heures : meubles, objets d'art, curiosités, argenterie ; **Rouen**, 14 heures : tableaux anciens et modernes, 16 heures : meubles et objets d'art ; **Saint-Etienne**, 10 heures : papillons exotiques, 14 h 30 : meubles, *tableaux, argenterie, bijoux* ; **Soissons**, 14 h 30 : meubles, objets d'art, tableaux, archéologie ; **Troyes**, 14 heures : objets d'art, meubles, argenterie, préhistoire (fossiles).

FOIRES ET SALONS D'ANTIQUITÉ ET BROCANTE

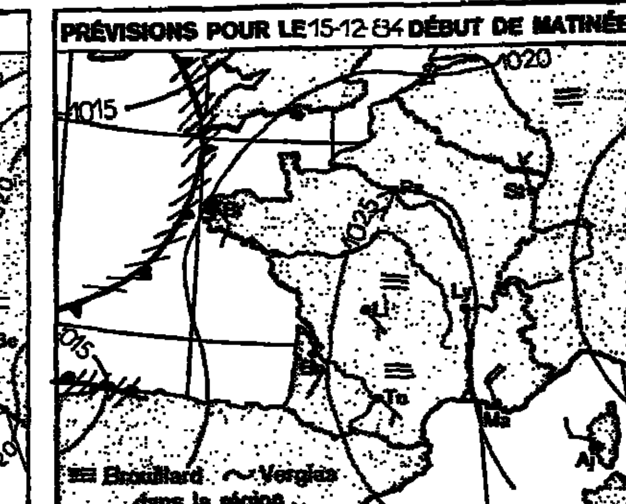
Paris-Austerlitz (ex-Bastille), **Paris** (Carré rive gauche), **Lyon**, **Villeneuve-sur-Lot**.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 14-12-84 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 15-12-84 DÉBUT DE MATINÉE



Evolution probable du temps prévu en France entre le vendredi 14 à 0 heure et le samedi 15 à 24 heures.

Après le passage d'une perturbation, vendredi, sur l'est du pays, établissement progressif, d'abord sur les côtes de l'Atlantique puis, peu à peu, en toutes régions, d'un temps doux. La hausse des températures sera assez nette.

Samedi, encore des restes de brouillard sur les régions allant de la Champagne au Massif Central. Sur les côtes de l'Atlantique des nuages passagers et, sur tout le reste de la France, ciel peu nuageux. Il fera, au lever du jour, *3* à 5 degrés dans l'intérieur ; 7 à 8 degrés sur les côtes de la Manche ; 12 à 14 degrés en bordure de la Méditerranée et en Aquitaine.

Au cours de la journée, des Pyrénées à la Bretagne, ciel nuageux et averses prenant par moments sur le golfe de Gascogne un caractère orageux. Des régions toulousaines, du Languedoc au Massif Central et aux côtes de la Manche le ciel se couvrira progressivement. Des frontières du Nord-Est au Jura et au nord des Alpes, belle journée assez bien ensoleillée.

Les températures vont continuer à grimper jusqu'à 10 degrés sur l'Est, 12 à 15 degrés dans l'Ouest, 13 à 14 degrés dans le Centre, 14 à 16 degrés sur le Sud-Ouest et 16 à 17 degrés en bordure de Méditerranée.

Localement, tout de même, sur les Ardennes et les Vosges, pas plus de 4 à 6 degrés.

Dans la matinée, sur la basse vallée du Rhône, le mistral soufflera assez fort.

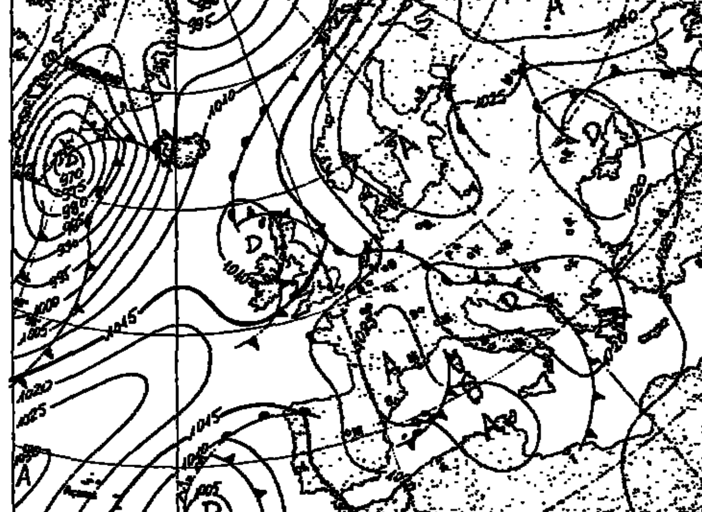
Dimanche, l'évolution vers le redoux se poursuit.

Les températures vont, en toutes *régions, continuer à monter, gagnant* même 3 à 4 degrés dans la matinée sur les régions de l'intérieur. L'après-midi il fera un peu plus chaud que samedi.

Le ciel sera, sur la plus grande partie du pays, *assez nuageux* et *une étroite* zone de pluies traversera en cours de journée le pays d'ouest en est.

Quelques belles éclaircies matinales de la Lorraine, de l'Alsace aux Alpes.

PRÉVISIONS POUR LE 15 DÉCEMBRE A 0 HEURE (GMT)



L'après-midi, sur la moitié ouest, temps plus variable avec alternances de nuages et d'éclaircies.

Les vents de sud vont progressivement se renforcer.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, le 14 décembre, à 7 heures, de 1 013,4 millibars, soit 760,1 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 13 décembre ; le second, le *minimum de la nuit du 13 au* 14 décembre) : Ajaccio, 14 et 10 degrés ; Biarritz, 15 et 6 ; Bordeaux, 13 et 5 ; Bourges, 11 et 5 ; Brest, 12 et 6 ; Caen, 9 et 7 ; Cherbourg, 8 et 7 ; *Clermont-Ferrand, 12 et 6 ; Dijon, 6 et* 5 ; Grenoble-St-M.-H., 8 et 3 ; Grenoble-St-Geoirs, 13 et 4 ; Lille, 4 et 3 ; Lyon, 12 et 6 ; Marseille-Marignane, 15 et 4 ; Nancy, 7 et 3 ; Nantes, 12 et 5 ; Nice-Côte d'Azur, 14 et 7 ; Paris-Montsouris, 9 et 7 ; Paris-Orly, 8 et 6 ; Pau, 14 et 3 ; Perpignan, 14 et 9 ; Rennes, 10 et 5 ; Strasbourg, 2 et 1 ; Tours, 10 et 5 ; Toulouse, 11 et 3 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 21.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 19 et 5 ; Amsterdam, 7 et 2 ; Athènes, 12 et 6 ; Berlin, – 1 et – 3 ; Bonn, 7 et 2 ; Bruxelles, 7 et 3 ; Le Caire, 17 et 10 ; îles Canaries, 22 et 15 ; Copenhague, 4 et 2 ; Dakar, 25 et 21 ; Djerba, 16 et 12 ; Genève, 3 et 0 ; Istanbul, 5 et 0 ; Jérusalem, 8 et 5 ; Lisbonne, 15 et 7 ; Londres, 7 et 6 ; Luxembourg, 1 et 1 ; *Madrid, 11 et – 1 ; Montréal, 6 et – 7 ;* Moscou, – 6 et – 7 ; Nairobi, 23 et 13 ; New-York, 14 et 8 ; Palma-de-Majorque, 17 et 1 ; Rio de Janeiro, 28 et 22 ; Rome, 14 et 6 ; Stockholm, 1 et – 1 ; Tozeur, 16 et 4 ; Tunis, 16 et 8.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel du vendredi 14 décembre* :

UN DÉCRET

● Modifiant le décret du 30 mai 1984 relatif au registre du commerce et des sociétés.

UN ARRÊTÉ

● Relatif à l'extension du service de libre appel automatique, dénommé « service 05 » (nom commercial : Numéro vert), à la relation entre la France et les États-Unis d'Amérique, et à la fixation provisoire applicable à ce service.

PARIS EN VISITES

DIMANCHE 16 DÉCEMBRE

« Les coulisses de la Comédie-Française », 10 h 15, porte de l'administration, Mlle Lemarchand.

« Histoire du jansénisme à Port-Royal », 15 heures, 123, boulevard de Port-Royal, Mlle Lemarchand (Caisse nationale des monuments historiques).

« L'Assemblée nationale », 14 h 30, 33, quai d'Orsay (M. Dolle).

« La Galerie dorée de la Banque de France », 10 h 20, 2, rue Radziwill (L'art pour tous).

« Diderot et l'art français », 11 heures, hôtel de la Monnaie, D. Bouchard.

« La Conciergerie », 11 heures, métro Cité (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Le Conseil d'Etat », 15 heures, grilles du Palais-Royal (Marion Ragueneau).

« La donation Walter-Guillaume », 10 h 30, musée de l'Orangerie (Mme Hager).

LOTO — TIRAGE DU MERCREDI 12 DÉCEMBRE 1984

2 – 5 – 15 – 16 – 22 – 28 — 47 (NUMÉRO COMPLÉMENTAIRE)

PROCHAIN TIRAGE : SAMEDI 15 DÉCEMBRE 1984

VALIDATION : POUR LE MERCREDI 19 DÉCEMBRE ET LE SAMEDI 22 DÉCEMBRE JUSQU'AU MARDI APRÈS-MIDI

6 BONS NOS	10	1 062 010,00 F
5 BONS NOS + complémentaire	34	144 390,00 F
5 BONS NOS	2 434	6 365,00 F
4 BONS NOS	[illegible]	105,00 F
3 BONS NOS	2 [illegible]	9,00 F

LA SEMAINE PROCHAINE UNE SUPER CAGNOTTE LE MERCREDI UNE SUPER CAGNOTTE LE SAMEDI LES 2 SUPER CAGNOTTES DES ÉTRENNES.

EN BREF

ANIMAUX

LE NOËL DES BÊTES ABANDONNÉES. — Dans les refuges, des milliers de chiens et de chats attendent aussi le Père Noël : vous peut-être. Comme chaque année, la Société protectrice des animaux organise des journées d'adoption. Elles auront lieu les 15 et 16 décembre de 10 heures à *16 h 30 dans les soixante refuges* de la SPA. Au refuge Grammont, 30, avenue du Pont-de-Saint-Denis, 92300 Gennevilliers, de nombreuses personnalités du spectacle et de l'actualité viendront apporter leur soutien. Une exposition d'œuvres d'art animalier y sera présentée. Si vous ne pouvez adopter un animal, vous pouvez leur porter secours en adhérant à la SPA, 39, boulevard Berthier, 75017 Paris (membre titulaire : 40 F ; honoraire : 90 F ; *bienfaiteur : 500 F*).

LOISIRS

MAGIC MOUSE. — Pour fêter son cinquantième anniversaire, *le Journal de Mickey* organise les 17, 18 et 19 décembre à l'hôtel Mercure, porte de Versailles, un spectacle de magie gratuit pour les enfants. Maquillés et déguisés en Mickey, ceux-ci seront initiés à des tours de magie et assisteront à un spectacle présenté par l'illusionniste Dominique Weeb. Puis un goûter vidéo leur sera offert.

★ Tél. : (1) 642-93-22 Astrid Paris.

VIE ASSOCIATIVE

L'EMPLOI ET LA PAUVRETÉ. — Le magazine télévisé de la Fonda tion pour la vie associative consacré à ce thème d'actualité donnera la parole à ceux qui agissent sur le terrain depuis longtemps : Emmaüs, la Fédération nationale des associations de réadaptation sociale, les Petits Frères des pauvres, le Secours catholique, le Secours populaire. Dimanche 16 décembre à 12 heures, sur FR3.

VENTES

DIX MILLIONS POUR UN CHEVAL

10 172 000 F avec les frais (9 200 000 F sans eux) : ce record absolu d'enchères enregistré jusque-là dans une vente française a été atteint le 12 novembre à l'Hôtel Drouot pour un petit bronze du dix-septième siècle. L'œuvre, un cheval cabré de 45 × 55 centimètres, qui, selon les experts, est une version de la main même du sculpteur Adrien de Vries, élève de Jean de Bologne, était estimée à 3 millions de francs seulement. Elle se trouvait depuis trois siècles dans une famille française. L'acquéreur, un collectionneur étranger, a gardé l'anonymat.

Les mots croisés se trouvent dans « le Monde Loisirs » page X

CARNET DU Monde

Naissances

— *Martine* et **Benoît DEVARRIEUX**, Aimeric, Victor, sont heureux de faire part de la naissance de

Paul, le 4 décembre 1984.

18, rue Saint-Ferdinand, 75017 Paris.

— Laurence et Jean-Luc **HARRIBEY-EBERHARD** sont heureux d'annoncer la naissance de leur fils

Aymeric, le 10 décembre 1984.

« Mouréau », 33730 Villandraut.

— **Annette WIEVIORKA** et **Henri RACZYMOW** ont la joie d'annoncer la *naissance* de

Mathilde, le 13 décembre 1984.

7, rue Taylor, *75010* Paris.

Décès

— L'Association des journalistes de l'information sociale partage la douleur des familles et des proches lors du décès accidentel de ses consœurs et confrère,

Mme Marie-France DESGOUTTES,

Mme Martine GODOY,

Mme Evelyne LANCE,

M. Eric HASSAN,

survenu le 12 décembre à Garges-lès-Gonesse.

AJIS,
5, avenue de la République,
75541 Paris Cedex 11.

ADIEU

Ils avaient en commun leur jeunesse, leur dynamisme et leur compétence. L'information sociale *c'était leur domaine, leur terrain* permanent d'investigation, ce qui alimentait la passion de leurs enquêtes et analyses. Marie-France Desgouttes (vingt-neuf ans), de France-Culture, Martine Godoy (vingt-six ans), de *la Croix*, Evelyne Lance (trente-sept ans), de RTL, puis des *Echos*, Eric Hassan *(trente et un ans), de Libération*, avaient ainsi choisi d'aller plus loin sur les problèmes de formation, dont l'acuité n'est plus à démontrer, en participant à un voyage organisé par l'Association pour la formation professionnelle des adultes (AFPA) et l'Association des journalistes de l'information sociale (AJIS). Un voyage comme tant d'autres, mais... l'absurde s'en est mêlé et leurs vies ont été fauchées dans un sinistre brouillard d'automne.

Notre tristesse est grande. Dans le cercle des journalistes sociaux, à peine entrés dans le métier, ils s'étaient imposés professionnellement et amicalement : Marie-France, avec sa part de rêve, Martine, avec son assurance souriante, Evelyne, avec son dynamisme tranquille, Eric, avec son inlassable traque de l'inédit. Ils étaient tous nos amis. Combien ils vont nous manquer...

M. N.

— Mme Robert Barral,
M. et Mme Alain Barral,
Stéphane, Valérie, Caroline et David,
M. et Mme J.-Michel Barral,
Christophe et Pauline,
M. et Mme Pierre Barral,
M. et Mme Jean Barral
et leurs enfants,
Et tous ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Robert BARRAL,

survenu à la Cointe, le 8 décembre 1984.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale le 10 décembre à Saint-Montan (07).

« Tous les corps radieux tremblent dans mon essence. »
Paul Valéry.

La Cointe,
Chemin du Gué-de-Beaulieu,
84100 Orange.

— Mme Germaine Milhau,
sa cousine,
M. et Mme Louis Coustan
et leurs enfants,
Ses neveux et nièces,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jeanne DELION,

survenu le 11 décembre 1984, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, à Paris.

Le service religieux sera célébré le lundi 17 décembre, à 15 h 45, en l'église Saint-Eloi, 56, rue de Reuilly, Paris-12e, sa paroisse.

L'inhumation aura lieu au cimetière parisien d'Ivry dans le caveau de famille.

— Mme Jacques Guilhot de Lagarde,
M. Bruno Guilhot de Lagarde,
Mme Odette Dolisie,
font part du décès de

M. Jacques GUILHOT de LAGARDE,

survenu à Aix-en-Provence le 12 décembre.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— René et Danielle ISSARD,
Nathalie,
M. François Issard,
Mme Paulette Thiriet,
Mlle Yvonne Issard,
Maurice et Marie-Lise Combe,
Bruno et Sylvie Combe,

ont la douleur de faire part du décès accidentel de

Didier,

survenu le 9 décembre 1984, à l'âge de vingt ans.

Ses *funérailles* ont eu lieu le mercredi 12 décembre, à 10 heures, en la cathédrale de Belley.

Tournod, 01300 Belley.

— Les obsèques civiles de

M. André MARTIN,
inspecteur honoraire
de la jeunesse, des sports et des loisirs,

décédé subitement dans sa soixante-cinquième année, le 10 décembre 1984, à Plouezec (22), ont eu lieu le 12 décembre, à Saint-Mathurin (Maine-et-Loire).

— Le président,
Et les membres du comité de direction de la Fédération française de la carrosserie,
Le président,
Et les membres du comité de direction de la Chambre syndicale nationale des carrossiers et constructeurs de semi-remorques et conteneurs,
ont la grande tristesse d'annoncer le décès, le 12 décembre 1984, de

M. Jean MESNIL,
président d'honneur,
croix de guerre 1939-1945.

Le service religieux a lieu le vendredi 14 décembre, à 13 h 45, en l'église Saint-Pierre de Chaillot, 33, avenue Marceau, suivi de l'inhumation dans le caveau familial à Etampes (Essonne).

— L'Association des bibliothécaires français a le regret de faire part du décès, à l'âge de trente-sept ans, de

Jean-Claude STÉFANI,
président
du groupe Ile-de-France de l'ABF,
bibliothécaire de Montreuil
(Seine-Saint-Denis),

le 4 décembre 1984.

Ses amis se rassembleront autour de sa famille le mardi 18 décembre, à 13 h 30, au cimetière du Père-Lachaise.

Ni fleurs ni couronnes.

Remerciements

— Mme Gisèle Gdalia,
Ses enfants et petits-enfants,

très touchés des nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

Simon GDALIA,

leur époux, père, beau-père et grand-père,

remercient toutes les personnes qui se sont associées à leur peine.

Les prières du mois auront lieu le 16 décembre, à 16 heures, à l'Oratoire, 17, rue de la Cour-des-Noues, 75020 Paris.

Anniversaires

— Il y a un an, le 30 novembre 1983, disparaissait

M. Isucher Ber FRYDMAN.

Sa famille et ses proches invitent ceux qui l'ont estimé et aimé à se réunir le dimanche 16 décembre 1984, à 11 h 30, au cimetière du Montparnasse. Entrée principale.

— Il y a vingt ans nous quittait

Alexandre SINANY.

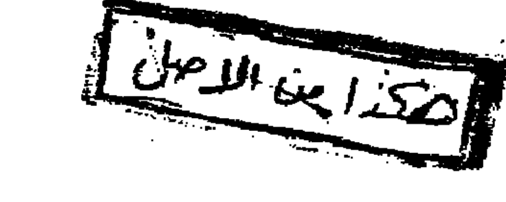
Une pieuse pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

Communications diverses

— Une cinquième journée « Psychanalyse et approche familiale systémique » aura lieu, le dimanche 16 décembre, ayant pour thème : « *Fonction du rituel* ». MM. L. Cassiers (Louvain), G.C. Cecchin (Milan), S. Hefez (Paris), J. Miermont (Paris), R. Neuburger (Paris), K. Schipper (Paris) et G. Thines (Louvain) *interviendront*.

Inscriptions auprès du secrétariat du Centre d'étude de la famille, 31, rue de Liège, 75008 Paris (294-28-07). Frais de participation : 200 F (+ 50 F pour *Euro-chèque*) *à joindre avec la* demande d'inscription. Libeller les chèques à l'ordre de la SPASM.







JAPON POURSUIVRE LA CROISSANCE

Défis

LA fantastique montée en puissance de l'économie japonaise ne l'a pas mise à l'abri des vents contraires qui soufflent sur la planète. Atteint de plein fouet par les chocs pétroliers successifs, le Japon a mieux résisté que d'autres pays à la crise mondiale, mais l'influence des facteurs extérieurs s'est fait sentir à la fois par les bénéfices qu'il a tirés de la reprise aux Etats-Unis et par les effets négatifs entraînés aussi bien par le ralentissement de cette reprise que par l'accroissement du déficit budgétaire américain.

La croissance économique du Japon a elle-même engendré des réactions adverses chez ses principaux partenaires commerciaux, d'autant plus enclins à adopter à son égard des attitudes défensives qu'ils étaient plus sévèrement que lui touchés par la crise. La croissance du chômage ne crée pas un climat favorable à la libéralisation des échanges.

A l'intérieur même du Japon, l'évolution des techniques, celle de la consommation, l'apparition parfois de nouveaux acteurs, ont montré que, là comme ailleurs, il n'existe pas de situation acquise, si solide soit-elle, que le temps ne risque de compromettre.

A ces différents défis, la machine économique japonaise s'est adaptée de différentes manières.

Au niveau de l'Etat d'abord, la prudence prévaut d'autant plus nettement que le gouvernement libéral – celui de M. Nakasone comme ceux de ses prédécesseurs – répugne naturellement à se faire ouvertement interventionniste. On verra que ce comportement peut appeler des jugements nuancés, mais il demeure, dans l'ensemble, que Tokyo s'est avant tout appliqué à défendre des positions nationales, en touchant le moins possible aux équilibres internes.

Plus souple – sans doute parce qu'il s'agissait pour elles d'une question de survie – a été la stratégie des grandes firmes japonaises. On en verra des exemples de trois ordres. L'aptitude, d'abord, à réexaminer – pour les améliorer – certains mécanismes qui ont été facteurs de succès dans les années précédentes, comme celui des « cercles de contrôle de la qualité ». La recherche constante, ensuite, par la diversification d'activités inédites propres non seulement à maintenir les profits de l'entreprise mais également à les accroître. L'ouverture enfin d'opérations nouvelles, consistant à produire japonais à l'étranger, c'est-à-dire à répondre, au moins pour une part, aux préoccupations des partenaires extérieurs tout en surmontant les obstacles du protectionnisme.

Déjà puissants à eux seuls, ces nouveaux courants qui se développent dans le monde nippon des affaires s'accompagnent de transformations affectant la vie des individus qui l'animent. Modifications lentes certes, dans un pays aux structures sociales fondamentalement conservatrices, et qui relèguent encore, par exemple, les japonaises à un rang de second ordre parmi les dirigeants d'entreprise comme dans les cercles politiques. Mais évolution sensible des mœurs cependant, à travers laquelle se dessine une société en cours de mutation.

Japon constant, donc, mais changeant, dont le dynamisme s'exprime encore à travers ces transformations.

ALAIN JACOB.

L'Etat face à la crise

L'Etat de M. Nakasone donne l'impression d'être passif, voire paralysé devant les *mutations* en cours de l'économie nippone. La politique budgétaire, largement contrainte par le service de la dette publique, adopte un profil bas, s'efforçant de limiter le déficit qui, pour l'année budgétaire en cours (avril 1984-mars 1985), ne devrait pas excéder 4,3 % du produit national brut nominal. Cette *politique restrictive est en fait* mise en œuvre depuis peu de temps : l'infléchissement s'est amorcé dans le cadre de l'exercice 1981 et traduit une riposte spécifique au second choc pétrolier, qui diffère très largement de celle mise en œuvre à partir de 1974. Elle a consisté pour l'essentiel à reporter très directement et *de façon immédiate sur les* comptes des ménages les effets exercés par le prélèvement supplémentaire opéré par les membres de l'OPEC. En revanche, les comptes des entreprises et des administrations n'ont été que marginalement et temporairement affectés par la révision en hausse du prix du pétrole brut.

Du soutien à la croissance...

Après le premier choc pétrolier, l'Etat était intervenu de façon très active afin de soutenir la demande intérieure. Le phénomène fut perceptible dès 1974 et le déficit de l'administration centrale, exprimé en pourcentage du PNB nominal, n'a ensuite pratiquement *pas cessé* de croître jusqu'à la fin des années 70 *(cf. tableau I).*

Le gonflement du déficit engendré par une croissance soutenue des dépenses a résulté concurremment des insuffisances structurelles de la fiscalité japonaise, marquée, d'une part, par un faible rendement de l'impôt sur le revenu lié à une sous-imposition massive des revenus des entrepreneurs individuels et des épargnants ; d'autre part, par l'inexistence d'une fiscalité indirecte comparable par son rendement, par exemple, à la TVA française.

Tableau I :
DÉFICIT DE L'ADMINISTRATION CENTRALE EN POURCENTAGE DU PRODUIT NATIONAL BRUT NOMINAL
(Exercices budgétaires)

1973	0,6
1974	2,1
1975	3,9
1976	4,2
1977	5,2
1978	5
1979	6
1980	6
1981	5,1
1982	5
1983	4,9
1984 (prévision)	4,3

SOURCE : OCDE

... au désengagement libéral

La très vive progression de l'encours des obligations de l'administration centrale, qui, exprimé en pourcentage du PNB, est passé de 7 % environ pour l'exercice 1974 à près de 29 % pour l'exercice 1980, a contraint les *responsables* à adopter une politique budgétaire fortement restrictive. C'est ainsi que la progression des dépenses s'est sensiblement ralentie *(cf. tableau II).*

L'infléchissement a été particulièrement net, s'agissant des dépenses de travaux publics qui ont fortement reculé au cours des deux derniers exercices budgétaires. Compte tenu du poids des transferts aux collectivités locales et du service de la dette publique, la *contraction des autres dépenses* n'a finalement autorisé qu'un freinage limité de la progression de l'encours des obligations d'Etat *(cf. tableau III).*

TABLEAU III
ENCOURS DES OBLIGATIONS D'ÉTAT A LA FIN DE L'EXERCICE EN POURCENTAGE DU PNB

1981	32,4
1982	36,3
1983	39,2
1984 (prévision)	41,2

SOURCE : OCDE.

Il est clair que cette contrainte budgétaire constitue l'argument décisif du premier ministre, M. Nakasone, pour promouvoir le désengagement des finances publiques. Toutefois, l'équipe au pouvoir – qui s'inspire très largement des principes d'une politique de l'offre – vise en fait à moyen terme à une dérégulation prononcée de l'économie japonaise et se refuse en tout état de cause à toute réforme fiscale d'envergure.

Contrainte budgétaire et *épargne* des ménages

Le taux d'épargne des particuliers, pour des raisons tant sociologiques qu'institutionnelles, est particulièrement élevé au Japon : durant l'année budgétaire 1983, il s'est établi à 17,5 % et atteindra très probablement 18,2 % pour l'année en cours. Par ailleurs, le besoin de financement des entreprises demeure modeste en raison, d'une part, de leur *désendettement* récent, d'autre part, de la faiblesse de leur accumulation.

Dans ces conditions, les soldes financiers laissent apparaître une capacité croissante de financement de la nation dont une bonne partie permet aujourd'hui de couvrir les déficits américains par l'achat massif d'obligations aux Etats-Unis par les investisseurs institutionnels nippons.

L'*usage de l'épargne nationale* s'inscrit donc dans une logique visant à faire du Japon un pays créancier d'envergure internationale. Une autre logique pourrait lui être substituée : celle qui se donnerait pour objectif de dynamiser réellement la demande interne, d'accroître le niveau des équipements collectifs aujourd'hui *largement insuffisants* et d'assurer une extension de la couverture des risques sociaux encore très limitée. De tels objectifs pourraient être financés sans risques inflationnistes et sans menace d'éviction sur le marché financier pour les entreprises. Encore faudrait-il que la volonté politique existe. Rien ne permet aujourd'hui de l'entrevoir.

PIERRE MERCIER.

TABLEAU II :
POURCENTAGES DE VARIATION DES DÉPENSES ET DU PRIX DU PNB PAR RAPPORT A L'EXERCICE BUDGÉTAIRE PRÉCÉDENT

	1981	1982	1983	1984
Total des dépenses	6,3	5,9	3,2	2,4
Dont travaux publics	*2,8*	*12,6*	*– 9,4*	*– 9,7*
Prix du PNB	2,1	1,6	0,4	0,9 (prév.)

SOURCE : OCDE.

LIRE



Compétitivité et croissance ralentie

LES autorités japonaises n'ont-elles aucun degré de liberté pour orienter différemment le développement de leur économie, ou tout simplement se refusent-elles à changer de cap en vue de favoriser non seulement leur propre croissance mais aussi celle de l'économie mondiale ?

Pendant le second choc pétrolier, en 1980 et 1981, le produit intérieur brut japonais n'avait connu qu'une faible croissance résultant de la moindre contribution apportée par l'extérieur et de l'ajustement opéré au niveau de la demande interne en *vue de faire face* à la *nouvelle situation*. La légère diminution de la consommation réelle des ménages en 1980, puis sa très faible augmentation l'année suivante reflétaient d'ailleurs très exactement la pression exercée sur le revenu disponible réel des Japonais au cours de cette période.

Le sursaut enregistré en 1982 – traduisant un certain rattrapage après le remarquable rééquilibrage de l'économie – était à nouveau suivi d'un repli sensible l'année suivante, conséquence du mouvement symétrique ayant affecté le revenu des ménages.

Compte tenu, par ailleurs, de la faiblesse relative du soutien apporté par les autres composantes de la demande interne au cours des quatre années 1980 à 1983, la croissance moyenne annuelle de la production nationale s'est pourtant établie à 3,8 % en termes réels, contre 3,7 % au cours de période précédente, de 1973 à 1979.

La différence essentielle entre ces deux sous-périodes réside dans la contribution apportée par l'extérieur à la croissance : près de la moitié au cours des quatre dernières années, contre seulement de 15 % à 20 % pendant les six années précédentes.

S'il est peut-être abusif de parler de stratégie à propos de la nature de la croissance japonaise, la puissance redoutable de ce pays s'explique par plusieurs facteurs :

– Politique salariale extrêmement prudente orientée vers la recherche de la compétitivité de l'économie ; l'inflation n'a ainsi augmenté que de 4,3 % en moyenne annuelle de 1980 à 1983 et oscille actuellement autour de 2 % ;

– Taux d'épargne très élevé (environ 18 % du revenu disponible des ménages) et forte capacité de financement mise au service du reste du monde ;

– Structure des échanges avec l'extérieur particulièrement favorable.

Le passif de ce bilan est lui-même connu :

– Montée du protectionnisme mondial en réaction à la pénétration des produits nippons sur les marchés des pays industrialisés ;

– Difficulté pour le Japon de constituer un pôle d'entraînement de *l'économie mondiale, avivant par là* même les oppositions à son égard ;

– Yen sous-évalué qui, à l'évidence, ne reflète pas sa valeur intrinsèque.

Contraintes

S'il est aisé de réaliser un tel constat, il est indispensable, parallèlement, de mettre en regard les contraintes propres à l'économie japonaise.

La politique macro-économique ne semble pas devoir être rapidement modifiée, notamment en raison du déficit budgétaire. L'ampleur de celui-ci préoccupe, avec raison, les autorités, même s'il ne représente environ que 4 % du PNB.

La sous-évaluation du yen, d'autre part, reflète d'abord la force d'attraction des taux d'intérêt et du dollar américain. Peut-on raisonnablement demander aujourd'hui aux *autorités monétaires de hausser les* taux d'intérêt au risque de ralentir la sensible reprise actuelle de l'investissement ? Les taux d'intérêt réels à long terme – de l'ordre de 5 points – demeurent encore, en effet, à des niveaux historiquement très élevés.

En outre, à la suite des mesures de libéralisation des marchés de capitaux et dans le contexte mondial, on assiste à des sorties de capitaux supérieures à l'accroissement de la demande d'actifs libellés en yens, pour un montant net probable de 50 milliards de dollars. L'écart des rendements offerts respectivement par les titres japonais et américains, même *s'il* s'est quelque peu amenuisé, n'en demeure pas moins de 5 points.

Il est pour le moins paradoxal et en même temps symptomatique d'observer la complémentarité de fait entre le Japon et les Etats-Unis, particulièrement en ce qui concerne les conditions particulières offertes par ces derniers en vue d'attirer les capitaux étrangers – notamment japonais – pour financer leur déficit budgétaire. Cette attitude – prag*matique ? – les conduit pourtant* à une parfaite contradiction par rapport aux pressions exercées sur le Japon pour encourager des flux de *capitaux de sens opposé*.

En conséquence, la faiblesse relative du yen, à l'égard du dollar particulièrement, a favorisé le fort développement des exportations, lui-même stimulé par la reprise américaine.

Depuis le printemps 1984, on observe, en outre, les signes d'un certain redressement de la demande interne (consommation des ménages, investissements, stocks). Ainsi le PNB s'est-il accru de 5,5 % en *termes réels* au cours des neuf premiers mois de 1984 par rapport à la période correspondante de l'année précédente. Or la demande interne a contribué pour près de 3,7 points à cette forte croissance contre 1,8 point au titre de l'extérieur.

Valeur du yen et demande interne

On observerait ainsi le retour à une structure plus appropriée de la demande grâce, particulièrement, à une reprise de l'investissement pro*ductif – nécessaire et attendue* depuis longtemps. – tandis que la consommation des ménages augmenterait elle aussi assez sensiblement. On peut prévoir que cette tendance se prolongera en 1985 et que la consommation des ménages pourra progresser de 3 % à 4 %. Peut-on demander plus, c'est toute la question, alors que la croissance américaine semble s'essouffler et que celle de l'Europe reste très ralentie ?

Devant la montée du chômage et des mesures protectionnistes dans les pays de l'OCDE et face aux critiques qui s'adressent à elles, que peuvent faire les *autorités japonaises* à court terme?

– Inciter les ménages japonais à consommer davantage : une progres*sion importante du revenu réel disponible* étant exclue, il est difficile d'imaginer une réduction durable du taux d'épargne des ménages tant ce comportement semble inscrit dans la nature japonaise et justifié par la faiblesse de la couverture sociale offerte aux ménages. Dans le domaine du logement, pourtant, où beaucoup reste à faire, peut-on imaginer des incitations fiscales allant dans ce sens ?

– Relancer la demande du secteur *public* : cela est contraire à la politique restrictive actuelle, en dépit des besoins importants existant dans le domaine des investissements *publics*, sans *compter* les dépenses d'armement toujours plafonnées en principe à 1 % du PNB.

– Favoriser l'investissement productif *: celui-ci* étant déjà *en progrès*, une diminution sensible des taux d'intérêt réels et nominaux viendrait conforter cette évolution. Compte tenu des conditions prévalant aux Etats-Unis, cela ne pourrait que conduire à un affaiblissement supplémentaire du yen.

Un tel mouvement serait jugé inacceptable par les principaux partenaires du Japon, la forte poussée des exportations ne trouvant pas d'équivalence face aux structures, encore très fermées aux importations, de l'économie japonaise.

Le Japon ne fera accepter les performances, remarquables, de son commerce extérieur que lorsque sa monnaie aura pu s'apprécier et que sa demande interne progressera durablement.

Il paraît donc exclu que le Japon puisse rapidement mettre en œuvre une nouvelle stratégie, compte tenu de ses contraintes internes, dont l'acuité trouve son moyen d'expression au niveau politique entre les différentes factions représentées au sein du parti majoritaire, mais qui ne trouvent guère de relais dans l'opinion publique. Ce n'est donc pas encore demain que ce pays trouvera sa place au sein des nations dévelop*pées en vue de favoriser un meilleur* consensus et d'œuvrer non plus d'abord pour son seul intérêt, mais pour celui de l'ensemble de l'énonomie mondiale. Non, décidément, la deuxième puissance économique mondiale, en dépit de ses progrès, n'est pas encore majeure.

SHINAINARU KANSA TSUSHA.

roissance ralentie

Le profit par la diversification

DEPUIS la fin des années 70, les sociétés japonaises ont engagé avec détermination des stratégies de diversification de leurs productions afin de s'assurer des perspectives de croissance régulière à long terme.

Toutes les productions ont des cycles d'existence qui passent d'une phase d'introduction à celle de la croissance, puis de la maturité, enfin du déclin. La plupart des produits essentiels des sociétés japonaises sont entrés dans leur phase de maturité dans la seconde moitié des années 70. Parmi les biens de consommation durable, les équipements ménagers, les automobiles, les caméras et les montres ont approché des limites de la saturation et, seuls les besoins de remplacement se faisant sentir, une décélération de la demande s'est manifestée pour ce type de produits.

Viser à une croissance régulière à moyen et à long terme est une question de survie pour les entreprises. Etant donné que les frais en personnel et en matériel s'élèvent de 4 % à 5 % par an, il est souhaitable que cette croissance soit de l'ordre de *10 % dans la même année.* Dans cette perspective, les sociétés ont cherché naturellement à diversifier leurs activités en direction de secteurs prometteurs, profitant à cette occasion de leurs ressources en matière technologique, de personnel, de réseaux de distribution et autres capacités de direction.

Toray

Depuis que les fibres synthétiques (Nylon, Polyester, Acryl), qui étaient les principaux atouts de la firme, sont entrés dans leur phase de maturité vers la fin des années 60, Toray a ainsi cherché la diversification en appliquant la technologie des fibres synthétiques à d'autres domaines. *En 1971,* la compagnie s'est engagée sur le terrain des fibres de carbone en y appliquant sa technologie des fibres acryliques. La demande pour les fibres de carbone étant relativement faible à l'époque, Toray, dans un rôle de pionnier, a dû tout à la fois perfectionner cette technologie tout en créant un véritable marché. La première commande notable est arrivée en 1973 des Etats-Unis – pour la fabrication de clubs de golf. A ce moment, la capacité de production de fibres de carbone de Toray n'atteignait que 50 000 tonnes par mois et l'on émergeait à peine du stade de l'usine pilote. Toray poussa sa capacité à 100 000 tonnes par mois à l'automne 1973, réussissant en même temps à perfectionner ses techniques de production, augmentant fortement cette dernière tout en réduisant les coûts et parvenant ainsi financièrement à « sortir du rouge » à la fin de la même année.

La réduction très sensible des coûts de production permit à Toray d'encourager la demande pour les fibres de carbone. Celles-ci commencèrent à être largement utilisées dans la construction aéronautique tandis que leur emploi était mis au point pour les navettes spatiales et les satellites artificiels.

Toray est aujourd'hui devenu le premier fabricant mondial de fibres de carbone, avec approximativement la moitié du marché et ce produit constitue le point d'appui essentiel de la société en matière de diversification.

Toutes les tentatives de Toray dans ce domaine n'ont pas connu le même succès. La compagnie s'était initialement orientée vers le marché de la chaussure mais elle dut y renoncer en raison de problèmes non résolus relatifs à l'aération. La direction ne renonça pas pour autant au cuir artificiel. En en améliorant la qualité, elle s'efforça d'en faire un matériau d'habillement de haute qualité. Après deux ans de recherche, elle parvint à produire l'Ecasine, excellente imitation de peau suédée. L'Ecasine est un produit à haute valeur ajoutée créé grâce aux applications des technologies propres à la compagnie et qui constitue aujourd'hui l'une de ses sources importantes de profit.

D'autres produits, fruits de la diversification, ont été les films Polyester pour bandes magnétiques, les bandes-mémoires d'ordinateurs et les disques souples pour micro-ordinateurs.

Les réussites de Toray peuvent *être attribuées à deux facteurs :*

– La détermination d'aboutir et l'esprit d'entreprise de la direction ;

– La définition claire d'une politique de diversification dans des secteurs soigneusement choisis : secteurs à taux de croissance accélérée, où la valeur ajoutée est élevée, produits permettant à la compagnie de faire jouer les avantages de sa propre technologie, produits enfin où elle jouait un rôle pionnier et pouvait espérer conquérir une large part du marché.

Canon

Bien que Canon soit le premier fabricant mondial d'appareils photographiques, ce secteur n'a représenté, en 1983, que 39 % des ventes de la compagnie, les secteurs équipements de bureau et instruments optiques en constituant respectivement 55 % et 6 %.

Canon a fait son apparition sur le marché de la photocopie sur papier ordinaire en 1970, avant tous les autres fabricants japonais. La cause première en était l'expiration du *brevet Xerox. La société choisit* ce secteur comme axe principal de sa politique de diversification pour les raisons suivantes :

– Relevant d'une « technologie de photographie électronique », ce genre de photocopie a beaucoup en commun avec la technologie optique requise pour la fabrication des appareils photographiques. Canon pouvait donc tirer avantage de sa propre technologie ;

– Créant un produit exclusif *grâce à l'application de sa propre* technologie, la société était en mesure de se différencier des autres productions ;

– Le secteur considéré était à haute potentialité de croissance, et la compagnie pouvait y prendre une large part du marché si elle s'y lançait avant ses concurrents.

Les ventes de photocopieurs Canon ont commencé à s'accroître à grande échelle en 1975, et elles ont pratiquement triplé entre 1974 *et 1976. Les exportations ont fortement* augmenté, mais l'essentiel est venu des ventes à l'intérieur du Japon grâce aux réseaux de diffusion propres à la compagnie. A travers les mêmes réseaux, Canon a poursuivi sa diversification en direction des procédés de fac-similé, des ordinateurs de bureau, des machines à écrire électroniques, des machines à traduire électroniques et autres équipements. Toutes ces productions sont sources de profits.

Trois raisons sont à l'origine du succès de la politique de diversification de Canon :

– *Primo,* la société a mis l'accent sur la recherche et le développement, investissant 8 % de ses ventes dans ces activités ; elle disposait déjà d'une base solide grâce à ses propres technologies en matière d'optique, d'instruments de précision et d'électronique, qu'elle a de surcroît continué à perfectionner, étant ainsi en mesure de créer des produits « différents » ;

– *Secundo,* la société a mis sur pied depuis 1976 un service commercial « style Canon », qui a accru ses capacités de diffusion. Le « style Canon » dans ce domaine touche à l'organisation des réseaux de vente, qui comportent un contact direct avec les utilisateurs et permettent de réagir rapidement aux changements de besoins de ces derniers ;

– *Tertio,* la diversification a été limitée aux secteurs où la compagnie pouvait faire jouer ses atouts technologiques ou commerciaux. Une fois établie sur le marché des photocopieurs, elle a poursuivi l'expérience avec d'autres types d'équipements qui pouvaient être diffusés à travers les mêmes réseaux de vente.

Ajinomoto

Pendant les années 50, Ajinomoto a été un fabricant d'assaisonnements, mais, dans la décennie suivante, sa production s'est diversifiée avec succès dans les secteurs des produits alimentaires, des soupes, de la mayonnaise, de la margarine, des céréales, des produits congelés et du café soluble, notamment grâce à des opérations conjointes avec des firmes étrangères.

Je prendrai ici les exemples des aliments congelés et du café soluble.

En 1972, Ajinomoto s'est aventuré seul sur le marché des plats cuisinés congelés. A l'époque, les grandes poissonneries et autres fabricants de produits alimentaires étaient déjà présents sur ce marché *et Ajinomoto était le dernier à s'y* présenter. Il lui aurait été difficile d'y réussir à moins d'offrir des produits de type exclusif.

La société prit pour objectif la consommation des familles et visa la production de plats cuisinés ressemblant à ceux des restaurants. Prenant avantage de sa suprématie comme fabricant d'assaisonnements, *elle chercha des « goûts différents »* et évita de lutter avec ses concurrents sur le terrain des prix. Ajinomoto mettait sur le marché des produits à 180 ou 200 yens, alors que les autres fabricants vendaient leurs paquets de 100 à 120 yens. Avec succès, *le* consommateur fut *invité* à apprécier une nourriture plus chère mais meilleure. Quatre ans après ses premiers pas sur ce marché, Ajinomoto en avait conquis un cinquième et apparaissait comme le premier fabricant de plats cuisinés congelés.

En 1973, Ajinomoto s'attaqua au marché du café soluble en formant une compagnie conjointe à capital également divisé, Ajinomoto-General Foods, avec la Japan General Foods, alors filiale à 100 % de la General Foods américaine. Japan General Foods ne tenait alors que 14 % du marché japonais des cafés solubles en raison de la concurrence de Nestlé-Japon. C'était une chute importante par rapport à un niveau maximum antérieur de 40 %.

Il fut entendu que Ajinomoto prendrait la direction des opérations de Ajinomoto General Foods et la stratégie fut radicalement modifiée :

– Alors que Japan General Foods produisait principalement un café soluble de niveau moyen, Ajinomoto-General Foods offrit essentiellement un produit de haut de gamme à l'arôme supérieur. La société réussit ainsi à se faire une image de fabricant de produits de première qualité ;

– *La société chercha la relance* en introduisant sur le marché de nouveaux produits dont les goûts étaient différents de ceux des autres fabricants, tout en s'orientant vers *« un café soluble ayant le goût du café normal » ;*

– La nouvelle compagnie s'appuya enfin à fond sur les puissants réseaux de vente d'Ajinomoto au Japon.

Grâce à ces nouvelles stratégies, Ajinomoto-General Foods parvint à accroître jusqu'à 25 % sa part du marché de café soluble.

J'ai cité ces trois cas spécifiques de diversification par des compagnies japonaises. A travers ces exemples, j'ai identifié les facteurs d'une diversification réussie qui peuvent jouer pour différentes industries.

D'abord, afin de réussir dans une politique de diversification, la direction d'une société doit faire preuve de décision et d'esprit d'entreprise. Cela permettra de surmonter les difficultés rencontrées et incitera à mettre des cadres qualifiés à la tête des plans de diversification.

En second lieu, la diversification doit s'effectuer dans les secteurs où la société peut bénéficier des avantages de sa propre technologie ainsi que de ses techniques de direction sur des branches de production où *elle dispose d'une longue expérience.*

Troisième facteur : le choix du moment où l'on fait son entrée sur un nouveau marché. Les chances de succès sont plus élevées si la société y fait figure de pionnier. Si une compagnie est l'une des dernières à faire son apparition sur un marché donné, la réussite est difficile – à moins qu'elle ne parvienne, comme dans le cas d'Ajinomoto, à différencier ses produits de ceux de ses concurrents.

Quatrièmement, la société doit disposer de solides réseaux de distribution pour ses produits de base, qui peuvent être utilisés à des fins de diversification. Ce facteur a tout spécialement joué dans le cas de Canon. Ajinomoto n'aurait pas non plus réussi dans les aliments congelés et le café soluble s'il n'avait déjà disposé de tels réseaux.

Cinquièmement, de solides stratégies de diffusion. Quand une société aborde un champ d'action prometteur, elle y rencontre en général de puissants rivaux et une compétition acharnée s'engage pour conquérir de larges parts du marché. Si cette société se laisse entraîner dans une bataille des prix, sa tentative de diversification se soldera par un échec car elle ne réalisera pas de profits. Répondre rapidement aux besoins des usagers joue ici un rôle essentiel.

Sixième facteur enfin, la haute direction de l'entreprise doit avoir une conception claire de sa politique de diversification à moyen et à long terme. Elle doit être en mesure de déterminer les secteurs-cibles et ceux qui doivent être évités.

AKIRA UENO.

és du financement
ojets à grande échelle
it reconnaitre
apacité de leader



IBJ



PRODUIRE JAPONAIS

La sélectivité des placements nippons

Il ne se passe pas une semaine *sans que le gouvernement* de Tokyo reçoive des délégations de ministres et d'industriels occidentaux, venus se plaindre de la fermeture du marché japonais. A l'unisson, Américains et Européens menacent entre autres : « Ouvrez vos frontières ou nous fermons les nôtres. » Le Japon a beau se défendre en faisant valoir *qu'il est beaucoup* moins protectionniste qu'on le dit, les statistiques viennent, mois après mois, sinon lui donner tort, du moins démontrer que le déséquilibre des échanges commerciaux s'accroît en sa faveur. En novembre 1984, les exportations nippones ont encore crû de 13 % (pour atteindre *14 milliards de dollars*), tandis que les importations s'infléchissaient de 3,3 % (10,8 milliards de dollars). L'excédent de 3,14 milliards de dollars est à comparer à celui de 1,2 milliard de novembre 1983 : le déséquilibre devient pour l'Occident insupportable.

Certaines mesures protectionnistes ont *été prises depuis quelques* années, sur les automobiles ou l'acier aux Etats-Unis, sur une série de produits « sensibles » en Europe (magnétoscopes, montres à quartz, machines-outils, etc.). Mais la menace plane sur beaucoup d'autres...

Bâtir à l'étranger des usines pour y fabriquer ou pour y monter des automobiles et des téléviseurs est une stratégie que le Japon a commencé à mettre en œuvre à partir de 1981. Jusque-là, les investissements en dehors du Japon étaient destinés principalement à acquérir des gisements de ressources naturelles et à financer des filiales purement commerciales. En 1981, ces investissements doublent (8,9 milliards de dollars) et se redéploient géographiquement et sectoriellement. La part de l'industrie passe de 27 % du total en 1982 à 32 % en 1983, et celle du commerce de 25 % à 14 %. Parallèlement, les investissements en Amérique du Nord augmentent de 1,7 milliard de *dollars en 1980 à 2,7 milliards en* 1983 (2,9 milliards en 1982), et en Europe de 600 millions de dollars en 1980 à 990 millions en 1983. Les secteurs prioritaires y sont l'automobile, l'électronique (téléviseurs et composants) et la machine-outil (plus la chimie en Europe).

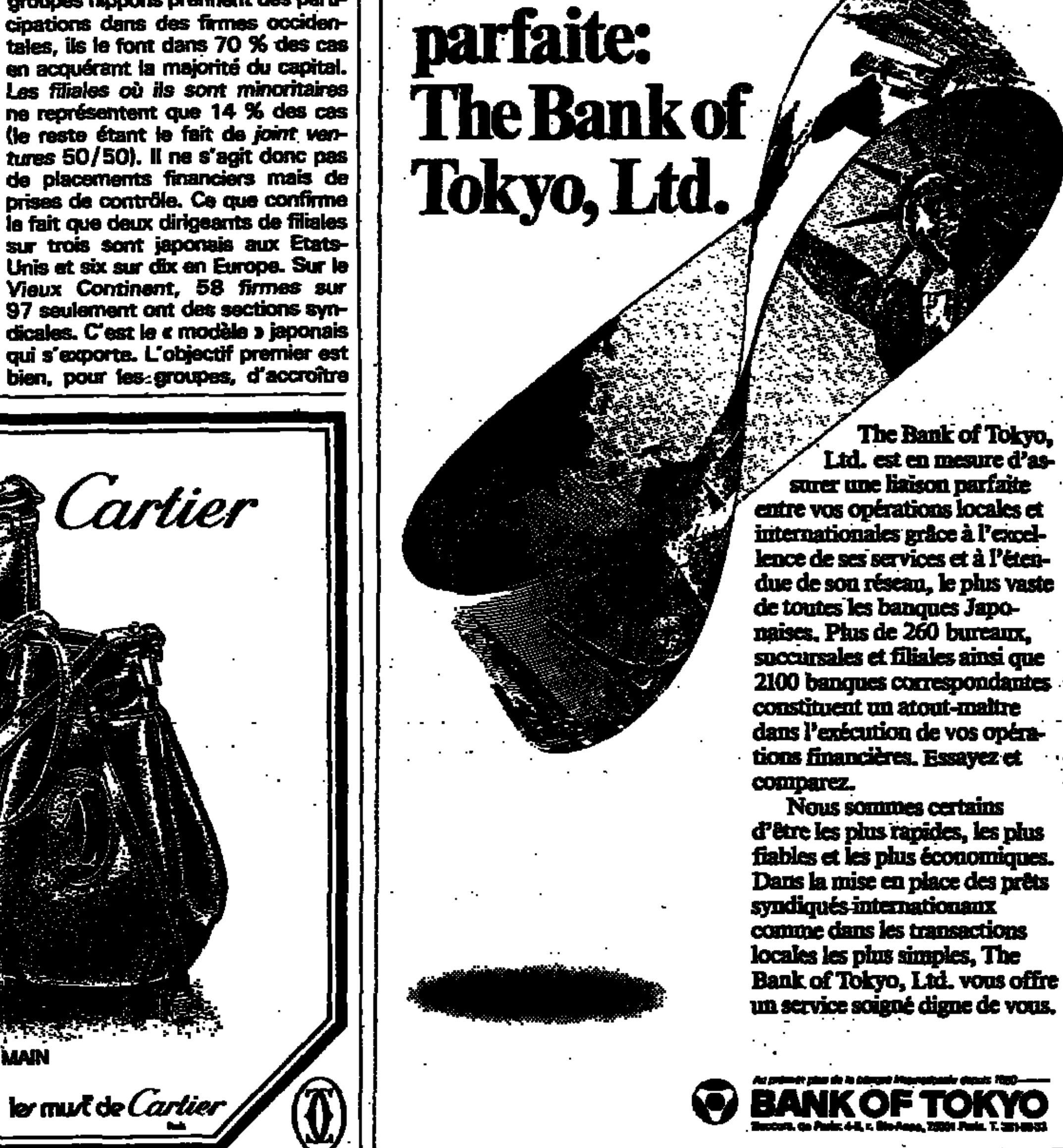
L'analyse de la matrice (par régions et par secteurs) des investissements est d'ailleurs instructive car elle fait apparaître l'extraordinaire sélectivité des placements nippons, qui *semblent répondre* de point en point aux mesures de protection prises ou envisagées par les pays développés. Il est également intéressant de noter que lorsque les groupes nippons prennent des participations dans des firmes occidentales, ils le font dans 70 % des cas en acquérant la majorité du capital. *Les filiales où ils sont minoritaires* ne représentent que 14 % des cas (le reste étant le fait de *joint ventures* 50/50). Il ne s'agit donc pas de placements financiers mais de prises de contrôle. Ce que confirme le fait que deux dirigeants de filiales sur trois sont japonais aux Etats-Unis et six sur dix en Europe. Sur le Vieux Continent, 58 *firmes* sur 97 seulement ont des sections syndicales. C'est le « modèle » japonais qui s'exporte. L'objectif premier est bien, pour les groupes, d'accroître leurs ventes et leur part de marché mondial.

Cette croissance des investissements à l'étranger depuis 1981 ne doit pas, néanmoins, faire illusion. Le Japon, deuxième puissance économique occidentale, n'est qu'au quatrième rang des investisseurs à l'étranger (derrière les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la RFA) avec 6 % des montants.

L'Europe loin derrière l'Asie

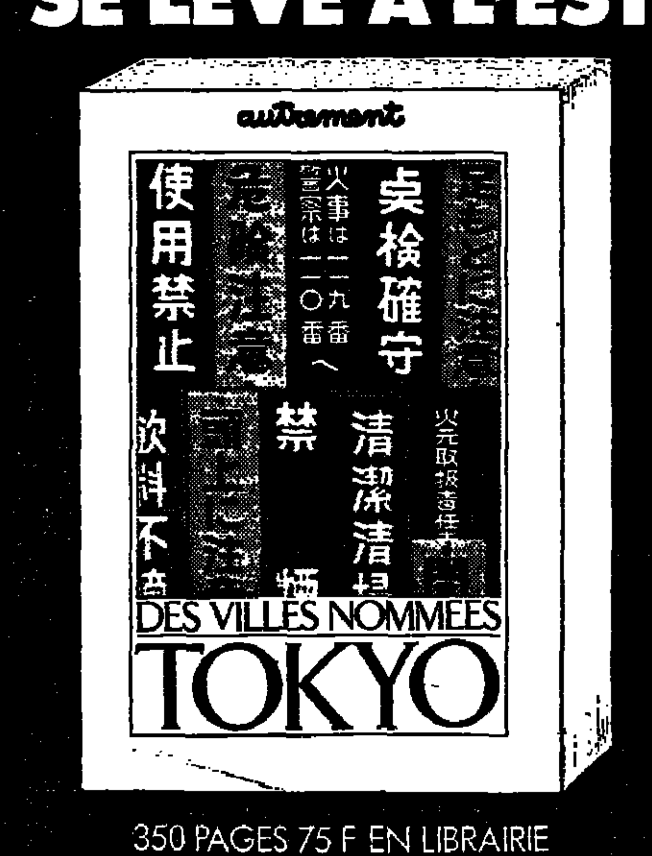
Au demeurant, les sommes placées dans les pays développés restent plus faibles que dans le tiers-monde. L'Europe, avec 990 millions de dollars en 1983, demeure loin derrière l'Asie (1,8 milliard) et l'Amérique latine (1,9 milliard). La sous-évaluation du yen comme les qualités du marché du travail japonais jouent en défaveur de la délocalisation des usines nippones en Occident. Les facteurs en compétitivité de l'archipel restent supérieurs à ceux des pays européens ou des Etats-Unis (en particulier depuis la hausse du dollar). Les groupes japonais (sauf exception, dont la plus connue est Sony) n'ont donc pas d'intérêt économique objectif à s'expatrier. Leurs dirigeants (peu parlent l'anglais) n'ont, de surcroît, guère le goût de « l'étranger ». Dans tous les cas, une fabrication délocalisée ne se substitue donc qu'en faible partie aux exportations directes qu'il s'agit, en fait, de promouvoir.

ERIC LE BOUCHER.













VIDEO – CAR HI

Le Monde

culture

AU CENTRE GEORGES-POMPIDOU

La rentrée des ballets du Groupe de recherche de l'Opéra de Paris

Quatre ans d'existence, plus de vingt ballets au répertoire, le Groupe de recherche de l'Opéra de Paris (GRCOP) est l'objet, en France et à l'étranger, d'une forte demande du public.

Le programme de rentrée, présenté au Centre Georges-Pompidou avec des créations signées Régine Chopinot, Michael Clark, Jacques Garnier, Jean-Christophe Paré, n'engendre pas la tristesse. L'intérêt n'est pas tellement d'ordre chorégraphique. Ce sont plutôt les costumiers qui ont la vedette dans ces soirées où sont confrontées deux stars de la mode, Jean-Paul Gaultier, inventeur du style « puces », et Leight Bowery, créateur du « look flamboyant ». Compétition ouverte aussi entre les Parazites et les Falls, acharnés à la conquête des décibels.

Jean-Paul Gaultier a déliré finement sur le thème proposé par Régine Chopinot, *les Rats*. Rats d'opéra, bien sûr, métamorphosés par le jeu des calembours en rats-dégoût Musido-ra, et caetera... Les tutus ont des formes de houpette à poudre de riz. Les garçons portent des perruques comme le Casanova de Fellini. On danse en claquettes japonaises ou en cothurnes qui donnent des allures bizarres.

Sollicité par Michael Clark pour évoquer la Révolution française *(le French Revolting)*, Leight Bowery donne plutôt dans le technicolor hollywoodien.

Ce sont également les costumes, les coiffures (punk chic), qui créent l'étrangeté du pastiche de Jacques Garnier, *A cœur ouvert*. Prenant le thème au pied de la lettre, « radio*graphie, un pas de deux* », Dominique Fabrègue a vêtu Ghislaine Tessmar et Michael Dennard d'habits transparents ; effet garanti.

Pour sa création *la Couleur du secret*, Jean-Christophe Paré propose une hypothèse de danse, celle que pourrait esquisser le « spectre de la rose », après son saut final par *la fenêtre : une façon de se dépouiller* du rêve, de revenir à sa propre identité, à un comportement quotidien. Le harcèlement des percussions de Sylvio Gualda a remplacé « l'invitation à la valse ». Resserrée dans son milieu, moins esthétisant, ce beau solo gagnerait en force et en authenticité.

MARCELLE MICHEL.

★ 1er décembre, 21 heures ; 15 décembre, 16 heures et 21 h 30 ; 16 décembre, 16 heures.

■ « HEIMAT » A NANTERRE. — La présentation du film-roman, d'Edgar Reitz, *Heimat*, au Théâtre des Amandiers de Nanterre (*le Monde* du 22 novembre), a obtenu un tel succès que trois représentations supplémentaires sont prévues en janvier 1985 : samedi 5 et dimanche 6, samedi 12 et dimanche 13, samedi 19 et dimanche 20. Horaires : les samedis, 14 h et 18 h 45 (première partie), 20 h à 24 h (2e partie) ; les dimanches, 14 h à 18 h 15 (troisième partie), 20 h à 23 h (quatrième partie). Location et information : tél. 721-18-81.

Garance : une nouvelle salle au rendez-vous du cinéma et de la vidéo

Une nouvelle salle, réservée au cinéma et à la vidéo, est inaugurée ce vendredi 14 décembre au Centre Pompidou en présence de M. Jack Lang, ministre de la culture. On y projette en avant-première le dernier film de Jean-Luc Godard, Je vous salue Marie, *ainsi que* le Livre de Marie *d'Anne-Marie Mieville. Le cycle consacré au cinéma chinois débute le samedi 15 décembre à 14 h 30.*

Président du Centre national d'art et de culture Georges-Pompidou depuis le 1er mars 1983, M. Jean Maheu ne cache pas avoir aussitôt pensé, dès son installation, qu'un travail de correction et de recadrage des espaces du Centre s'imposait. Certaines fonctions étaient ignorées ou insuffisamment pourvues, le cinéma surtout. La salle de la Cinémathèque, au cinquième étage, ne contient que cent cinquante places. La « petite salle » du sous-sol brille par son inconfort, un équipement médiocre, et n'accueille pas plus de cent quatre-vingt-cinq spectateurs sur des sièges peu confortables. La « grande salle », toujours au sous-sol, n'avait rien à voir avec le cinéma. En mars 1984, après la dernière session du Festival du réel, une lettre de réalisateurs français dénonçant l'insuffisance des installations cinéma enclenche le processus de construction d'une nouvelle salle.

Le chantier est ouvert en mai 1984, Renzo Piano, l'un des deux architectes à qui l'on doit la construction du Centre Pompidou, supervise. Aujourd'hui, un peu plus de sept mois après le commencement des travaux, la salle Garance (ainsi nommée à cause des fauteuils rouges, mais aussi en hommage au personnage joué par Arletty dans *les Enfants du Paradis*) s'apprête à accueillir trois cent cinquante-deux spectateurs : des strapontins ont été malencontreusement ajoutés à chaque extrémité, pour atteindre la barre fatidique des trois cent cinquante.

La Chine, puis l'Inde

Cette réserve formulée — mais on nous promet que la maintenance sera parfaite, — la salle offre un écran de 4 mètres sur 4,90 mètres, avec tous les cadrages désirables, sauf le 70 mm, incompatible avec le remarquable appareil de projection bi-standard *(16 et 35 mm)*, le Kinoton PF 38, qui peut passer les films en 18 (vitesse moyenne du muet), 24 ou 25 images/seconde. Pour M. Maheu, cinéma et vidéo devaient être étroitement associés, mais selon un principe original : pas de moniteurs petit format, un seul projecteur sur grand écran de 4 mètres sur 5,40 mètres. *Ajoutons, détail secondaire* mais non négligeable, que désormais la traduction simultanée des films étrangers n'interférera plus avec le son original.

On nous annonce déjà, salle Garance, des programmes très substantiels, en liaison avec les diverses directions du Centre, la BPI, l'IRCAM, le Musée d'art moderne (pour les grands films expérimentaux), le CCI, et d'abord pour le cinéma, dont s'occupe Jean-Loup Passek. Le cycle chinois dure jusqu'en février 1985. Le Festival du réel prend le relais du 9 au 17 mars. A *l'automne 1985, l'Inde*, après l'immense succès de la première rétrospective l'an passé, sera à nouveau à l'honneur, mais dans une perspective différente : à travers ses stars, qu'il s'agisse du grand cinéma populaire ou de l'art et essai.

La manifestation coïncidera avec une Année indienne en France, qui touchera toutes les disciplines artistiques, sur la suggestion de M. Jack Lang. Une brochure complétera la manifestation de Beaubourg. Jean-Loup Passek prévoit, pour la fin 1985 et le début de 1986, un grand ensemble italien au titre révélateur : « De *la Prise de Rome* [1905, le premier film conservé] à *Rome ville ouverte* » [1945]. Pour 1986, le Brésil, la Yougoslavie, les Suédois avec Sjöstrom, seront à l'honneur. Des activités d'accompagnement sont prévues avec d'autres manifestations du Centre, comme le prochain hommage à Vienne.

Des « cartes blanches » seront accordées à des artistes, plasticiens, musiciens, acteurs. La librairie actuelle va être déplacée. Elle sera récupérée par le Centre et permettra d'agrandir l'espace prévu pour les expositions ; elle complétera la galerie, d'une trentaine de mètres de long, installée à l'entrée de la nouvelle salle Garance.

LOUIS MARCORELLES.

CINÉMA

LE PRIX GEORGES-SADOUL 1984

Deux femmes cinéastes couronnées

Le prix Georges-Sadoul, qui distingue chaque année une première ou une seconde œuvre d'un nouveau metteur en scène de cinéma tant en France qu'à l'étranger, a été attribué à deux femmes cinéastes, la Française Charlotte Silvera pour *Louise... l'insoumise*, et la Vénézuélienne Marilda Vera pour *Por los caminos verdes (« Par les chemins verts »)*.

Les chemins verts de Marilda Vera, c'est la région frontalière entre la Colombie et le Venezuela, le long de l'Orénoque. Un peu comme les Mexicains forçant la frontière de la Californie en quête d'un improbable Eldorado, les migrants colombiens, avec, *ou le plus souvent sans* permis de travail, espèrent trouver à Caracas, sinon la fortune du moins une vie plus aisée que dans leur patrie. La réalisatrice axe son récit sur trois personnages : Palenque, décidé, malin, entreprenant ; Juan, qui rate un peu tout ; Rose, qui vit presque chaque jour une nouvelle aventure amoureuse.

Dans *Louise... l'insoumise*, de Charlotte Silvera, trois fillettes, sept, douze et quinze ans, grandissent dans une HLM de la région parisienne. Milieu ouvrier, des parents rapatriés de Tunisie, mais complètement intégrés à la société française. Epoque : la guerre d'Algérie. Le père et la mère vivent les premiers moments du « miracle » français.

L'aînée des filles a déjà rejoint les bonnes manières ; Louise, l'héroïne, hésite, se cherche ; Gisèle, la cadette, la plus dégourdie, la plus lucide, un peu protégée d'être la dernière-née, se crée son indépendance.

Charlotte Silvera, trente ans, a appris son métier par la vidéo, tournant à bras raccourcis sur tous les sujets depuis 1974. Passionnée des salles obscures, elle adore le cinéma : *« Ça fait drôlement travailler l'imaginaire ! »* Depuis toujours, elle s'intéresse aux enfants, *« bien plus humiliés qu'on ne le montre au cinéma »*. Elle a vu et revu plusieurs fois *les Quatre Cents Coups*, de François Truffaut, et elle lui doit l'idée de tourner *Louise*. Elle parlera des petites filles, jamais montrées, *« le minimum de liberté n'existe pas pour elles dans le Bassin méditerranéen, qu'on soit chrétien, musulman ou juif »*. C'est le grand mérite de Charlotte Silvera, par-delà un milieu précis et des portraits d'enfants comme on en montre rarement au cinéma, d'avoir su parler pour toute une classe sociale, avec tendresse, humour, générosité.

L. M.

[Les jurés du prix Sadoul, dans un communiqué, ont déploré que le film *Boy meets girl*, de Leos Carax, retenu pour la délibération finale, ait été, *« quelques heures avant la réunion du jury, retiré par un de ses deux producteurs, Alain Dahan, qui prétendait parler aussi au nom du réalisateur. »*]

Le prix Delluc au film « la Diagonale du fou »

Le prix Louis-Delluc, dont la vocation est de distinguer le meilleur film français de l'année, a été attribué, jeudi 13 décembre, à *la Diagonale du fou*, de Richard Dembo *(nos dernières éditions)*. Ainsi le « Goncourt du cinéma » est-il allé au premier long métrage d'un auteur-réalisateur, remarqué par la critique lors de sa sortie fin avril 1984.

Originalité du sujet, maîtrise de la mise en scène. A travers un championnat d'échecs opposant un joueur soviétique renommé, mais âgé et malade, et un dissident jeune et combatif, Richard Dembo a tissé des relations psychologiques et même psychanalytiques, un combat pour la vie et des principes dépassant l'affrontement politique. Les parties d'échecs exactement filmées deviennent les épisodes d'un suspense moral entre deux personnages fascinants interprétés par *Michel Piccoli et Alexandre Arbatt*.

La Diagonale du fou, qui a reçu également le grand prix de l'Académie du cinéma, pourrait maintenant ressortir en salles avec plus de chances qu'à sa première distribution. Les jurés du Delluc, dont certains ont soutenu *Je vous salue Marie*, de Jean-Luc Godard (encore inédit) ont, finalement choisi une œuvre qui, loin de la « qualité française moyenne », engage l'avenir d'un cinéaste à découvrir.

J. S.

« Réveillon chez Bob » de D. Granier-Deferre

Au reçu d'une lettre de son fils Jérémie qui se prétend molesté par Bob, le « nouveau papa » que lui a donné sa mère, Louis Alban (Jean Rochefort) accourt de Genève à Paris. C'est la *nuit* de la Saint-Sylvestre. Bob réveillonne dans une tour d'un grand ensemble. Mais laquelle ? Les pistes ont été truquées par le gamin malicieux. Thierry Hubert (Guy Bedos), garagiste en goguette avec Florence (Agnès Soral), sa dernière conquête, cherche aussi l'appartement de Bob, qui l'a invité.

Nuit harassante, nuit comique, où un trio désemparé, erre dans les immeubles, les ascenseurs, tombe dans des fêtes dingues, rencontre toutes sortes de gens et s'égare sous terre. Il y a une bonne idée de scénario, des dialogues pétillants, mais la cocasserie des situations se répète un peu trop et la mise en scène, partie au quart de tour, mollit sur des temps morts avant la randonnée finale au labyrinthe des fondations, véritable surprise, véritable originalité du film.

Rochefort et Bedos se retrouvent copains et chamailleurs comme au temps de *Un éléphant ça trompe énormément*. Agnès Soral, qui apparaît d'abord comme une gourde, se révèle femme de caractère, plus adulte que les deux types paumés ressassant leurs problèmes conjugaux. Elle est épatante.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

LETTRES

LA MORT DU POÈTE VICENTE ALEIXANDRE

(Suite de la première page.)

En 1944, *Ombre du paradis*, le premier grand livre de l'après-guerre, une œuvre grave et rénovatrice jalonnée de signaux adressés à une jeunesse étouffée, rappelait que la poésie espagnole de l'intérieur n'était pas morte et qu'il convenait de la régénérer.

Cette régénérescence, Vicente Aleixandre l'a voulue, poétiquement, comme une approche humble et simple de la réalité quotidienne, comme une lutte contre l'abstraction au profit de la clarté, comme un acte de foi dans l'homme. Ainsi naquirent *Histoires du cœur* (1954), *En un vaste domaine* (1962), *Quand tout est consommé* (1968).

Le prix Nobel de littérature, qui lui fut attribué en 1977, attira sur *lui l'attention mondiale. La France*, pourtant, le connaît peu. Un grand, un immense poète qui reste à découvrir.

CLAUDE COUFFON.

Œuvres en français

- *Ombre du paradis, 1939-1943*, Gallimard, 1960.
- *Poésie totale*, Gallimard, 1977.
- *Histoires du cœur*, Ed. de l'Avre.
- *La Destruction de l'amour*, Federop, 1975.

MUSIQUE

DEBUSSY, RAVEL, MESSIAEN, AMY

La famille de Boulez

A l'approche de ses soixante ans, le 26 mars prochain, Pierre Boulez, sans rien renier des grands combats de son existence, ne dédaigne pas de se montrer plus ouvert, voire plus affectueux, et de payer ses dettes à l'histoire et à l'amitié. Dans le splendide concert qu'il a donné lundi avec l'Orchestre national au Théâtre des Champs-Elysées (concert retransmis en direct par France-Musique), il s'est montré à la fois « bon fils et bon père » en rendant hommage à Olivier Messiaen et à Gilbert Amy, avec lesquels il avait souvent pris quelque distance.

Pour Messiaen, il y avait eu déjà le *discours exceptionnellement* vibrant prononcé par Boulez à l'Opéra de Paris, le 10 décembre 1978, en l'honneur de *« ce maître incomparable et unique qui s'est enrichi en nous enrichissant, nous, ses élèves »*. Mais pour Gilbert Amy, auquel il transmit en 1967 le Domaine musical, en semblant ensuite s'en désintéresser totalement, quels que fussent leurs rapports personnels, et qui ne fut associé en rien à l'aventure de l'IRCAM, nul doute que ce concert apparaît comme une reconnaissance du bon combat mené, en même temps que de l'importance du compositeur (distingué par le Prix de la musique symphonique de la SACEM).

C'est un Messiaen de vingt-huit ans qui revivait par l'admirable voix de Phyllis Bryn-Julson, d'une étoffe humaine si riche et ardente *dans les Poèmes pour mi*. Une œuvre caractéristique de Messiaen, et de cette époque, qui redécouvrait l'amour dans la foi. C'était en 1936, l'année même de la naissance de Gilbert Amy... dont Boulez dirigeait, lundi, *Adagio* et *Stretto* (1979), une partition pour grand orchestre dans sa formation classique qui séduit par son écriture serrée, transparente, ses mystérieux dialogues entre les instruments, sa logique impérieuse et persuasive à la fois, même si vers la fin on perd quelque peu pied. Incontestablement une œuvre de maîtrise.

A ce programme familial, Boulez avait ajouté *Jeux* du « grand-père » Debussy, jeune comme l'oreille de la musique dans cette page immatérielle et divine, et même deux pièces de l'« oncle » Ravel, jadis traitées avec quelque désinvolture (mais *qu'il a depuis abondamment enregistrées)* : *Une barque sur l'océan* et *Alborada del Gracioso* dont il faudrait dire la prodigieuse recréation sous ces mains planantes et pacifiées, avec un Orchestre national d'une pureté et d'une perfection sonore inoubliables.

JACQUES LONCHAMPT.

L'Orchestre de Lorraine trouve un nouveau financement

Un nouvel orchestre régional devrait remplacer au printemps 1985 l'Orchestre philharmonique de Lorraine (OPL), mis en règlement judiciaire en juillet dernier et dont le bilan a été déposé en novembre (*le Monde* du 10 novembre). Cette décision de principe a été prise à Metz à l'occasion *de la première réunion de concertation* regroupant tous les partenaires appelés à apporter leur contribution financière à la création de la nouvelle formation, à savoir l'Etat, les villes de Metz et de Nancy, les quatre départements lorrains et la région.

La structure juridique du nouvel orchestre sera celle d'un syndicat d'économie mixte, alors que l'ex-OPL était une association régie par la loi de 1901. Son budget prévisionnel est évalué à quelque 20 millions de francs par an contre 23 millions de francs pour l'OPL en 1983. L'Etat s'est engagé à participer au financement à *hauteur de 30 %, soit 6 millions* de francs. La ville de Metz est prête, de son côté, à apporter 6,5 millions de francs, et la région 3,4 millions de francs. Il reste néanmoins quelque 4 millions de francs à trouver. C'est la raison pour laquelle les départements seront sollicités.

M. Jacques Houtmann, pressenti avant le dépôt de bilan de l'OPL pour assurer la direction artistique, a été confirmé. Sa mission visant à élaborer un statut unique pour l'ensemble des musiciens.

Le recrutement d'une soixantaine d'artistes contre soixante-sept *précédemment commencera* début 1985.

JEAN-LOUIS THIS.

La Quinzaine des jeunes spectateurs

Jean-Paul Farré, au théâtre des quartiers d'Ivry, les Colombaioni à la Maison des arts de Créteil, le théâtre du Mantois à Mantes-la-Jolie, la *compagnie Reflux* au théâtre de la Plaine, la compagnie Porte Lune à l'Epicerie et enfin la Pomme verte au Déjazet : pour une fois, dans la période de Noël, un ensemble de spectacles ambitieux et originaux pour le jeune public : la Quinzaine des jeunes spectateurs.

Première création de la série, *Ligne blanche, ligne brisée*, de Françoise Pillet (directrice du centre dramatique national de la Pomme verte) est un exemple réussi de cette communication souvent difficile de l'adulte racontant une histoire à des enfants. Ici, le fantastique procède d'un de ces hasards fous de notre quotidien. Dans un décor à double résonance de silhouettes d'autos de polystyrène translucide, hiver canadien et cohue d'autoroute à la fois, le texte à *malices de Françoise Pillet ne* cesse de lâcher comme des fusées, mots drôles et mots du cœur. Cette *Ligne blanche, ligne brisée* est un vrai marivandage sur le mode mineur, un murmure léger qui va loin.

BERNARD RAFFALLI.

★ A Déjazet jusqu'au 20 décembre. Réservation 887-97-34 à 14 h 30. Autres spectacles : renseignements au 260-96-16.

Le bestiaire des Mummenschanz

Mummenschanz est le nom d'un groupe suisse en perpétuel état de métamorphose, dont le bestiaire chimérique réussit depuis une quinzaine d'années à étonner l'Ancien comme le Nouveau Monde, New-York comme Paris, où ces personnages étranges sont de retour, au Théâtre de la Ville, à 18 h 30, jusqu'au 31 décembre.

Désarticulés, malléables, entièrement cachés — *y compris le visage* — ils se servent d'eux-mêmes comme éléments de base d'un logo fantasmagorique. Avec de gros boudins de tissu blanc et rouge, ils dessinent des yeux, des bouches, des profils de chien qui deviennent humains, des contours de bras et de jambes qui *se rejoignent et gambillent*. Ils font marcher des mains géantes gantées de blanc, des grosses têtes en soie qui s'affaissent, grincheuses, ou se redressent, vaniteuses, gonflées par un souffle venu d'on ne sait où.

La première partie, assez gag, emmène dans le monde aux *formes instables et farceuses* du dessin animé. Puis on descend au centre des rêves noirs où survivent, prisonniers des monstres abâtardis, pieuvres à trompes d'éléphant qui se cherchent, s'accouplent, s'étouffent. Une coulée de lave enfle jusqu'à envahir toute la scène, devient une tête d'ogre aux yeux aveugles dont la bouche nocturne crache des serpents irisés...

En rappel, en pleine lumière, les Mummenschanz se montrent, et, comme devant un *illusionniste* qui fait semblant de dévoiler ses « trucs », on est encore plus éblouis.

COLETTE GODARD.

★ Théâtre de la Ville, 18 h 30, jusqu'au 31 décembre.

★ Les Éditions Faure publient une histoire très bien illustrée des Mummenschanz, par Michel Bührer, journaliste et photographe, 130 p., 149 F.

■ *OFFENBACH EN MAURITANIE.* — La troupe de Maurice Jacquemont, les Musicomédiens, bloquée en Mauritanie, à la suite du récent coup d'Etat, ne pourra assurer comme prévu *la reprise, le 14 décembre, au théâtre* Mouffetard, de l'opéra bouffe d'Offenbach, *l'Ile des tulipes*.

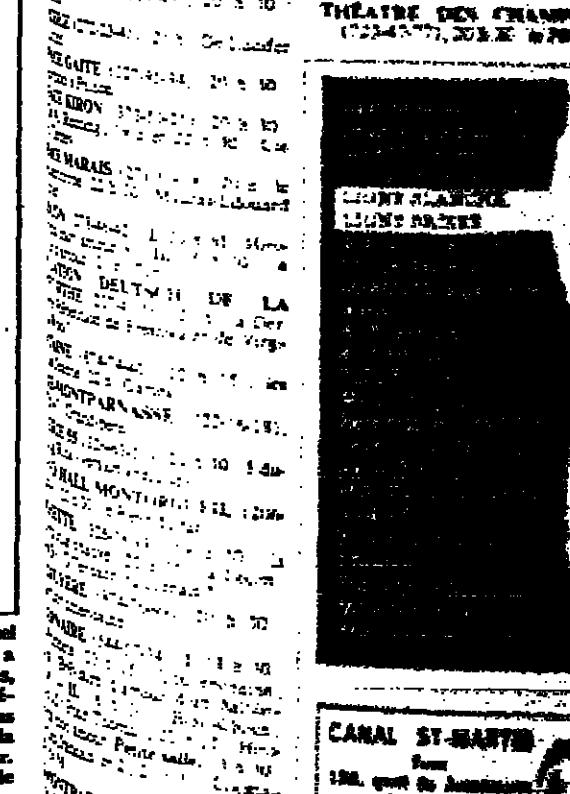
■ APPLE RECORDS CONTRE EMI. — Apple records, la maison de disques propriété de l'ancien groupe des Beatles, vient de se lancer dans une double action judiciaire, à New-York et à Londres, contre Capital EMI, actuel détenteur des droits des Beatles. Elle a gagné son premier procès, à Londres, ce qui pourrait lui permettre de récupérer 4,8 millions de dollars (45 millions de francs) d'arriérés impayés, de la grande époque des années 60 à ce jour. Apple records demande 45 millions de dollars à la branche américaine de Capital Emi pour le même motif. Les trois Beatles *survivants et la veuve de John* Lennon, Yoko Ono, essaient en même temps, par une action judiciaire séparée, de mettre fin au contrat qui les lie à Capital EMI.

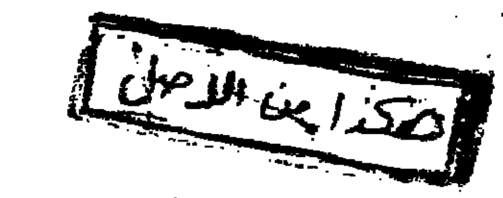
théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

La danse

Opéra





SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

L'ILE DE TULIPATAN : Mouffetard (331-11-99), 20 h 45.

KIDNAPPING : Poche (548-92-97), 21 h.

Les salles subventionnées

OPÉRA (742-57-50), 19 h 30 : la Tosca.

SALLE FAVART (296-06-11), 19 h 30 : Commedia dell'Arte (Arlequin, magicien par amour ; Carnaval ; le Bourgeois gentilhomme).

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30 : le Misanthrope.

CHAILLOT (727-81-15) ; Théâtre Gémier : 20 h 30 : Une pièce d'amour.

ODÉON (Théâtre de l'Europe) (325-70-32), 20 h 30 : l'Illusion.

PETIT ODÉON, Théâtre de l'Europe (325-70-32), 18 h 30 : Adiedi.

TEP (364-80-80), 20 h 30 : Othello.

BEAUBOURG (277-12-33) Débats : 19 h : La revue « Frank » ; 21 h : L'écoute du corps, de J. Starobinski ; le 17 : Pour Jean Paulhan : de 15 h à 19 h : Projections de films de l'INA ; 21 h : Lecture par Michael Lonsdale ; Forum des percussions : 18 h 30 : Notations, de P. Boulez ; Cinéma-vidéo : Encyclopédie audiovisuelle du cinéma : Louis Feuillade, de C.-J. Philippe ; 19 h : Naissance de la nouvelle vague, de C.-J. Philippe ; Danse : Groupe de recherche chorégraphique de l'Opéra de Paris : les Rats, de R. Chopinot ; le French Revolting, de M. Clark ; la Couleur du secret, de J.-C. Pare ; A cœur ouvert, de J. Garnier (danseurs étoiles du ballet de l'Opéra : G. Thesmar et M. Denard) ; Répétition publique ; 21 h : Spectacle.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83) : 20 h 30 : la Chauve-Souris.

THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77), 18 h 30 : les Mummenschanz ; 20 h 30 : le Chevalier à la rose.

CARRÉ SILVIA-MONFORT (531-28-34) Soirées latino-américaines : 20 h 30 : Chimizapagua ; Atlantico ; Sandoval.

Les autres salles

A DEJAZET (887-97-34), 20 h 15 : Métamorphose d'une mélodie.

ADYAR (théâtre) (296-01-47), 20 h 30 : la Fausse Suivante (de Marivaux).

AKRAKAS CENTER (258-97-62), 19 h 30 : Opus Anomique.

AMANDIERS DE PARIS (366-42-17), 20 h 30 : Sliiip.

ANTOINE-SIMONE BERRIAU (208-77-71), 20 h 30 : le Sablier.

ARTS-HEBERTOT (387-23-23), 18 h 30 : Une heure avec Vildrac.

ATELIER (606-49-24), 21 h : la Danse de mort.

ATHÉNÉE (742-67-27), salle L.-Jouvet, 20 h 30 : l'Ouest, le vrai. – Salle Ch.-Bérard, 20 h 30 : le Rêve de d'Alembert.

BASTILLE (357-42-14), 20 h et 23 h : l'Ile des morts.

BOUFFES PARISIENS (296-60-24), 21 h : J'ai deux mots à vous dire.

BOURVIL (373-47-84), 20 h : Elles nous parlaient d'amour.

BOUVARD ex-POTINIÈRE (261-44-16), 21 h : Théâtre de Bouvard.

CARTOUCHERIE, Epée de Bois (808-39-74), 20 h : le Prince travesti.

CENTRE CULTUREL DU MARAIS (272-73-52), 20 h 30 : Records.

CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), La Resserre 20 h 30 : Lucrèce Borgia.

COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 30 : le Retour de la villégiature.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21), 20 h 45 : Léocadia.

COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 20 h 45 : Messieurs les ronds-de-cuir.

DÉCHARGEURS (236-00-02), 19 h : Zaba ; 21 h : Et si je mettais un peu de musique.

DIX HEURES (606-07-48), 20 h : Quasimodo, 21 h : Repas de famille.

L'ÉCUME (542-71-16), 20 h 30 : Hughie.

ÉCOLE NAT. SUP. DES ARTS ET TECHNIQUES DU THÉATRE (874-44-30), 20 h 30 : Marat-Sade.

EDOUARD-VII (742-57-49), 20 h 30 : Désiré.

EPICERIE (272-23-41), 21 h : De Lucifer à Satan.

ESPACE GAITE (327-95-94), 20 h 30 : Morpioni's Palace.

ESPACE KIRON (373-50-25), 20 h 30 : Cie A. Recoing ; 19 h et 22 h 30 : Cie H. Tierney.

ESPACE MARAIS (271-10-19), 20 h : le *Misanthrope*; 22 h 30 : Madras-Edouard Manet.

ESSAION (278-46-42), I. 20 h 30 : Hiroshima mon amour 85. II. 18 h 30 : la Tour d'amour ; 21 h : Toril.

FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (237-41-56), 21 h : la Dernière Répétition de Freshwater de Virginia Woolf.

FONTAINE (874-74-40), 20 h 15 : les Trois Jeanne : 22 h : Games.

GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), 20 h 45 : Grand-père.

GALERIE 55 (326-63-51), 20 h 30 : Educating Rita (version anglaise).

GRAND HALL MONTORGUEIL (206-04-06), 20 h 30 : le Rêve du rat.

HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Offenbach, tu connais ?

LA BRUYÈRE (874-76-99), 20 h 30 : Guérison américaine.

LUCERNAIRE (544-57-34), I. 18 h 30 : le Prophète ; 20 h 15 : Ubu enchaîné ; 22 h : Bréviaire d'amour d'un haltérophile. – II. 18 h 30 : Bibli-Chocs ; *20 h 15 : Pour Thomas ; 22 h 15 : Hiroshima mon amour.* Petite salle, 18 h 30 : Parlons français, n° 2 ; 21 h 30 : Cocktail Bloody M.

LYS-MONTPARNASSE (327-88-61), *20 h : l'Ecole des filles ; 22 h 30 :* Waiting for the Sun ou la Nef des fous.

MADELEINE (265-07-09), 20 h 45 h : Un otage.

MANUFACTURE (722-09-58), 20 h 30 : les Nuits difficiles.

MARIE-STUART (508-17-80), 20 h 30 : Savage Love ; 22 h : Angel City.

MARIGNY (256-04-41), 20 h 30 : Napoléon. – Salle Gabriel (225-20-74), 21 h : la Berlue.

MATHURINS (265-90-00), 20h45 : Meli-Meloman II. – Petite salle, 21 h : Louki que quoi dont où.

MÉNAGERIE DE VERRE (338-33-44), 22 h 15 : Lycanthropie.

MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22), 20 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30 : le Bluffeur.

MOGADOR (285-28-80), 20 h 30 : Cyrano de Bergerac.

MONTPARNASSE (320-89-90). Grande salle, 21 h : Duo pour une soliste ; Petite salle, 21 h : la Carte du tendre.

NOUVEAU THEATRE MOUFFETARD (331-11-99), 20 h 45 : l'Ile de Tulipatan.

NOUVEAUTES (770-52-76), 20 h 30 : l'Entourloupe.

ŒUVRE (874-42-52), 21 h : la Chasse aux dragons.

PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : le Dindon.

PALAIS DES GLACES (607-49-93), (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h : Giovanni.

PARC DE LA VILLETTE (208-22-80), 20 h 30 : Ecoute le bruit de la mer.

PLAISANCE (320-00-06), 20 h 30 : l'Orphelinat.

POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97), 21 h : Kidnapping.

PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53), 20 h 30 : Deux hommes dans la valise.

RENAISSANCE (208-18-50), 21 h : Une clé pour deux.

SAINT-GEORGES (878-63-47), 20 h 45 : On m'appelle Emilie.

SALLE M. L. KING (370-48-88), 20 h 30 : la Nuit des Bulgares (dern. le 15).

SALLE VALHUBERT (548-30-60), 20 h 30 : Est-il bon, est-il méchant.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-36-82), 20 h 45 : De si tendres liens.

STUDIO FORTUNE, 21 h : Vodka Cola.

TEMPLIERS (278-91-15), 20 h 30 : la Vie d'artiste.

TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79). II. 20 h 30 : Huis clos.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE DE L'ILE SAINT-LOUIS (633-48-65), 20 h 30 : Pièces détachées.

THÉATRE MÉNILMONTANT (366-60-60), 20 h 30 : le Journal d'un fou.

THEATRE DU MUSEE GREVIN (246-84-47), 20 h 30 : Il était trois fois.

THÉATRE NOIR (346-91-93), 20 h 30 : les Jongleurs.

THÉATRE 13 (588-16-30), 20 h 30 : l'Archipel Papou.

THÉATRE 18 *(226-47-47), 20 h 30 :* Dialogue d'exilés.

THÉATRE 347 (874-44-30), 20 h 30 : l'Hôtel de l'amour fou.

THÉATRE DE PARIS (280-09-30), Pe*tite salle, 20 h 30 : Letters Home.*

THÉATRE DE LA PLAINE (842-32-25), 20 h 30 : Chambres calmes, vue sur la mer.

THÉATRE PRÉSENT (203-02-55), 20 h 30 : Ubu Président.

THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80), Grande salle, 20 h 30 : Angelo, tyran de Padoue ; Petite salle, 20 h 30 : Compagnie.

THÉATRE DU TEMPS (355-10-88), 21 h : Lysistrata.

THÉATRE TROIS SUR QUATRE (327-09-16), 20 h 30 : les Voisins ; 22 h 30 : Ça.

THÉATRE DE L'UNION (246-20-83), 20 h 45 : Dis à la Lune qu'elle vienne.

TOURTOUR (887-82-48) (D.), 20 h 30 : Calamity Jane.

VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 30 : les Temps difficiles.

VINAIGRIERS (245-45-54), 20 h 30 : Ce qui est bon dans la tarte.

La danse

AMERICAN CENTER (335-21-50), 21 h : C. Diverres, B. Montet.

Opéra

CIRQUE D'HIVER (338-24-19), 20 h 30 : l'Arlésienne.

ESPACE CARDIN (266-17-81), 20 h 30 : Orphée aux enfers.

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-47-77), 20 h 30 : la Périchole.

Vendredi 14 décembre

Opérettes

ELDORADO (241-21-80), 20 h 30 : Hourra Papa.

ÉLYSÉES-MONTMARTRE (252-25-15), 20 h 30 : les Mille et Une Nuits.

Les concerts

Radio-France, Auditorium 106, 20 h 30 : Jeunes compositeurs et interprètes du Conservatoire national supérieur de musique de Paris.

Eglise Saint-Merri, 20 h 45 : Ensemble Karumanta (Ramirez).

Lucernaire, 20 h : A. Dafanis (Bach, Schubert, Prokofiev).

Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. Rostropovitch (Tchaïkowski).

Salle Gaveau, 20 h 30 : P. Badura-Skoda (Haydn, Beethoven, Berg...).

Eglise Saint-Germain-l'Auxerrois, 20 h 45 : X. Caubepe (Dowland, de Saint-Luc, Hagen).

Eglise Notre-Dame des Victoires, 20 h 30 : J. Maître, F. Bezncenet (Vivaldi, Haëndel, Bach...).

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 20 h 45 : A. Stivell.

Centre culturel de l'ordre de la Rose-Croix (271-99-17) : à 20 h 45 : piano, orgue, synthétiseur (J.-M. Jarre ; Saint-Preux ; Clayderman ; Vangelis...).

Festival de l'Ile-de-France

(723-40-84)

Margency, Chapelle du collège N-D de Burry (416-30-87), 20 h 45 : les Arts florissants (Monteverdi, Cavalli, Grandi).

Festival d'automne

(296-12-27)

Théâtre de Chaillot, salle Gémier (727-81-15), 20 h 30 : Une pièce d'amour.

Gennevilliers, Théâtre (793-26-30), 20 h 30 : Entre chien et loup.

Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe (243-00-59), 20 h 30 : Pompéi.

Maison des Cultures du Monde (544-72-30), 17 h, 20 h, 22 h : Films P. P. Pasolini.

Chapelle de la Sorbonne, de 11 h à 19 h : Exposition P. P. Pasolini.

Quinzaine des jeunes spectateurs

Ivry, Théâtre des quartiers (672-37-43), 20 h 30 : D'Azincourt à Verdun.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h : la Madone des sleepings, de H. Diamant-Berger ; Soixante-dix ans d'Universal; 19 h : Ils étaient tous mes fils, de I. Reis ; 21 h : Okay America, de T. Garnett.

BEAUBOURG (278-35-57)

Festival des trois continents-Nantes 1984, 15 h : Après minuit, de U. Ismail ; 17 h, les Enfants de la guerre, de B. Kamin ; 19 h, cinéma japonais-remake : l'Actrice, de T. Kinugasa.

Les exclusivités

A LA POURSUITE DU DIAMANT VERT (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46).

ALSINO EL CONDOR (Nicaragua, v.o.), République-Cinéma, 11e (805-51-33).

AMADEUS (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Calypso, 17e (380-30-11). – V. f. Rex, 2e (236-83-93) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

L'AMOUR A MORT (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38).

L'AMOUR PAR TERRE (Fr.) : Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20).

L'ANNEE DES MEDUSES (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paris Ciné, 10e (770-21-71).

L'ARBALETE (Fr.) (*) : George-V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06).

AU-DESSOUS DU VOLCAN (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

AVE MARIA (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LE BAL (Fr.-It.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

BOY MEETS GIRL (F.) : 7e-Art-Beaubourg, 7e (278-34-15) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic, 14e (544-43-14) ; Parnassiens, 14e (325-21-21).

BROADWAY DANNY ROSE (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Reflet Logos, 5e (354-42-34) ; George-V, 8e (562-41-46).

CAL (Irl., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

CARMEN (Esp., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

CARMEN (Franco-it.) : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32).

DON GIOVANNI (It., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).

EMMANUELLE IV (**) (V. ang., v.f.) : George-V, 8e (562-41-46).

ET LA VIE ET LES LARMES ET L'AMOUR, (Sov., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

FLEURS DE PAPIER (Indien, v.o.) : St-André des Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14).

LES GRANDES VACANCES DE *DONALD (A., v.f.) : UGC Opéra, 2e* (574-93-50).

GREMLINS (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Action Rive gauche, 5e (329-44-40) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Biarritz, 8e (562-20-40) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Pathé-Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN SEIGNEUR DES SINGES (Ang., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

L'HISTOIRE SANS FIN, (All., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Images, 18e (522-47-94).

HOLLYWOOD VIXENS (A., v.o.) (**) : Ciné Beaubourg (H. sp.), 3e (271-52-36).

HOTEL NEW-YORK (A., v.o.) : Forum 1er (297-53-74).

IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE (A., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).

INDIANA JONES ET LE TEMPLE MAUDIT (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (563-16-16). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77).

J'AI RENCONTRÉ LE PÈRE NOËL (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; *UGC Gare de Lyon, 12e* (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94).

JOYEUSES PAQUES (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

LOCAL HERO (Brit., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; George V, 8e (562-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LES FILMS NOUVEAUX

ATTENTION LES DÉGATS, film italien de E.-B. Clucher. V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Ermitage, 8e (563-16-16) ; Normandie, 8e (563-16-16) ; *UGC Boulevard, 9e (574-*95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Mistral, 14e (339-52-43) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LE BÉBÉ SCHTROUMPF, dessin animé belge de Peyo : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bastille, 11e *(307-54-40)* ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Grand Pavois, 15e (554-48-85) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

CINEMA MARIONNETTE UNE PREMIÈRE, film inédit : L'EXIL DES AMANTS, film japonais de *Marty Gross. V.o. : Templiers, 3e* (272-94-56), *voir festivals.*

LE PAYS OU RÊVENT LES FOURMIS VERTES, film allemand de Werner Herzog. V.o. : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Ambassade, 8e (359-*19-08) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-*90-81) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Olympic, 14e (544-43-14) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

RÉVEILLON CHEZ BOB, film français de Denys Granier-Deferre : Forum, 1er (297-53-74) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; *George-V, 8e (562-*41-46) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Les Images, 18e (522-47-94).

SAUVAGE ET BEAU, film français de Frédéric Rossif : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e *(574-94-94)* ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

SOS FANTOMES (Ghostbusters), film américain d'Ivan Reitman. V.o. : Forum, 1er (233-42-26) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (563-41-46) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Les Images, 18e (522-47-94).

UN ÉTÉ D'ENFER (*), film français de Mickaël Schock : Forum, 1er (297-53-74) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; *Maxéville, 9e* (770-72-86) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

SPECTACLES

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; v.f. : UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-50) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52).

MATAGI LE VIEUX CHASSEUR D'OURS (Jap., v.f.) : Reflet Logos II, 5e (354-42-34).

LE MEILLEUR (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

1984 (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).

LE MOMENT DE VÉRITÉ (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95) ; v.f. : Opéra Night, 2e (296-62-56).

MOSCOU A NEW-YORK (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (562-20-40).

NEMO (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : Movies les Halles, 1er (260-43-99) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Parnassiens, 14e (335-21-21). — V.f. : UGC Opéra, 2e (574-93-50).

PAR OU T'ES RENTRÉ, ON T'A PAS VU SORTIR (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois (H.sp.), 15e (554-46-85).

QUILOMBO (Brésilien v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Denfert, 14e (321-41-01).

LES RIPOUX (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Images, 18e (522-47-94).

ROCKING SILVER (dan., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

RIVE DROITE RIVE GAUCHE (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

REUBEN REUBEN (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Montparnasse 14e (335-30-40).

LES RUES DE FEU (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).

SOLLERS JOUE DIDEROT (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

SOUVENIRS SOUVENIRS (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46).

SPLASH (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

STAR WAR LA SAGA (A., v.o.), **LA GUERRE DES ÉTOILES, L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE, LE RETOUR DU JEDI** : Escurial, 13e (707-28-04).

LA TÊTE DANS LE SAC (Fr.) : Balzac, 8e (561-10-60).

THE HIT (angl., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

TOP SECRET (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; (v.f.) UGC Opéra, 2e (574-93-50).

LA ULTIMA CENA (Cub.) : République Cinéma, 11e (805-51-33).

UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : Studio Galande, 5e (H. sp.) (354-72-71).

UN AMOUR INTERDIT (franco-ital.) (*) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Rialto, 19e (607-87-61).

LA VENGEANCE DU SERPENT A PLUMES (Fr.) : Forum, 1er (233-42-26) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé-Wepler, 18e (522-46-01) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

VIOL (Fr.) (**) : Arcades, 2e (233-54-58).

RADIO-TÉLÉVISION

AUDIENCE EN HAUSSE, DISSENSIONS EN BAISSE

TF 1 retrouve le moral

M. Hervé Bourges, PDG de TF1, donnait, vendredi 14 décembre en fin de matinée, une conférence de presse pour préciser les grandes orientations de la première chaîne pour 1985, et annoncer son *« plan d'entreprise »* pour les trois années suivantes.

« Donnez-moi un an, vous verrez », déclarait M. Hervé Bourges, président-directeur général de TF1, l'année dernière à la même époque. Huit mois plus tard, il n'a pas craint d'affirmer : *« Nous ne sommes plus ce bateau qui dérive. »* Les faits semblent, aujourd'hui, confirmer ce constat : une équipe de commandement tient ferme la barre. Le navire a retrouvé sa vitesse de croisière. Le désenchantement et le sentiment d'échec qui ont longtemps prévalu s'effacent peu à peu. Bref, sans faire de triomphalisme, on ne nie pas, à TF1, qu'un certain optimisme flotte à nouveau dans l'air.

La priorité des priorités était de *« rétablir des circuits normaux de décision et de fonctionnement, du haut vers le bas et du bas vers le haut »*. La maison était *« à l'abandon, sans politique d'orientation des programmes »*, dit M. Bourges. Elle avait subi des secousses dès la fin de 1979, et le passage, en deux ans (entre 1981 et 1983), de deux présidents n'a fait qu'aggraver une situation déjà très perturbée (1). Les divisions internes n'étaient pas le moindre mal.

La tâche n'était donc pas facile. Il fallait à la fois remettre en vigueur une certaine autorité, la faire reconnaître et tenter de recréer l'union autour d'elle. M. Bourges s'y est employé à sa manière. Forte. D'abord, souligne-t-on à TF1, contrairement à ce qui se passe habituellement dans le service public de l'audiovisuel, M. Bourges est venu *« quasiment seul »*, avec *« très peu d'hommes à lui »*. Et il a fait le pari qu'il réussirait à donner une image, une identité à TF1, qu'il parviendrait à lui faire retrouver sa force avec les *« gens de l'intérieur »*. Une méthode dont les résultats sont *« évidemment »* beaucoup plus lents à se manifester, mais que le nouveau PDG tenait à imposer pour briser les strates accumulées au fil des ans, pour obliger les gens à travailler les uns avec les autres.

Simplification, fidélisation, ouverture sur la province, telles sont les idées directrices pour reconquérir et élargir l'audience, le but restant, plus que jamais, de faire cette fameuse *« télévision populaire de qualité »*. L'idée s'est imposée qu'il fallait développer les rendez-vous quotidiens et hebdomadaires avec les téléspectateurs et abandonner progressivement les émissions à fréquence mensuelle. Cela ne s'est pas fait sans quelques grincements de dents. On se rappelle encore le coup de sang d'Igor Barrère à la suite de la disparition de son magazine médical.

Dans le même esprit, la multiplication des séries documentaires concrétise la volonté de mettre le maximum de domaines de la connaissance à la portée d'un vaste public. Après les séries de Cousteau et de Tazieff, un document sur la mort, en trois épisodes d'une heure, sera ainsi diffusé l'année prochaine. Justifié par le souci de fidéliser les téléspectateurs, ce choix s'explique aussi par des considérations d'ordre financier, une série documentaire revenant moins cher qu'un magazine. De plus, l'intérêt public serait, paraît-il, plus grand pour ce genre de productions.

« Spirale de vainqueur »

On constate une évolution identique pour les fictions. Là encore, priorité est donnée à la série au détriment des téléfilms. On estime, à la direction, qu'une telle démarche est un retour aux sources, la série de fiction étant un mode d'expression strictement télévisuel, alors que le téléfilm, œuvre de création unique, est à cheval sur la télévision et le cinéma. En réalité, la crainte des dérapages budgétaires (une heure de téléfilm coûte 4 à 5 millions de francs) paraît avoir largement commandé une telle option. S'il n'est pas question de supprimer complètement la diffusion des téléfilms, ceux-ci devront, désormais, être conçus *« en fonction d'un public et pas seulement en fonction de l'envie d'un auteur ou d'un réalisateur »*. En tout état de cause, il est exclu, en principe, de programmer, à l'avenir, de telles œuvres dans la deuxième partie de la soirée.

Un tel choix entraînera-t-il une réduction des créations et de nouveaux changements de personnes ? M. Bourges préfère parler de *« réorientation »*. Jean Lallier, ancien directeur des programmes, reste, mais un peu à l'écart, ainsi que Claude Otzenberger, responsable d'une unité de programmes. Deux autres, Charles Brabant et Marcel Moussy, quittent la chaîne. Un départ qui correspond au non-renouvellement de leur contrat, qui venait à expiration à la fin de cette année, et décidé, selon M. Bourges, *« en complet accord »* avec les intéressés.

La création, en septembre, d'un *« comité des programmes »*, présidé par le PDG de TF1 lui-même, risque-t-elle de changer le fonctionnement des unités de programmes ? A TF1, on assure qu'il n'en sera rien. Qualifié d'*« instance suprême »* en matière de programmes, ce comité a une fonction de *« coordination et de pilotage »*. Il se réunit chaque semaine, ce qui marque une innovation. Tous les projets lui sont soumis. Cette structure se double d'un comité de programmation dont le rôle est d'établir les grilles à court, moyen et long terme. A chacun d'entrer dans le moule.

Le premier secteur qui a été réorganisé et où le succès est visible est celui de l'information. *« On avait une image complètement ringarde. Aujourd'hui, c'est fini, on est dans une spirale de vainqueur. »* Directeur adjoint de l'information, Alain Denvers n'en revient pas lui-même. Depuis le début de l'année, le journal de 20 heures rattrape celui d'*Antenne 2* et a récupéré près de 2,3 millions de téléspectateurs, et, depuis septembre, l'*« audimat »* est en progression constante. Le tandem Masure-Sérillon a même devancé, à plusieurs reprises, l'édition du soir de A 2. Autrefois, indique Alain Denvers, lorsque le journal de 20 heures commençait, *« il y avait quatre téléspectateurs sur A 2 et un sur TF 1 »*. Dans ces conditions, quelle que soit la qualité du journal, *« on ne pouvait pas se battre à armes égales »*. La venue de « Cocoricocoboy », l'émission de Stéphane Collaro, a servi de locomotive, tout comme celle de Bouvard a eu un effet positif pour A 2. Mais, estime le responsable des informations de TF 1, le « 20 heures » *« progresse aussi parce qu'il est devenu un vrai produit »*. Sa couverture est beaucoup plus large (une quinzaine de sujets), colle mieux à l'actualité.

Une charte

Alain Denvers fonce à 200 à l'heure. Il se félicite de la marche de son secteur : une heure trois quarts de journaux tous les jours et la création de nouvelles émissions, de nouveaux magazines. Pour n'en citer que quelques-uns : le « Mini-journal » à 18 heures pour les jeunes, « C'est à lire » tous les jours aussi, « Extérieur nuit » le samedi soir, « Bonjour la France » le samedi et le dimanche matin, « Midi-Presse » le dimanche, « Infovision », magazine de grands reportages, « La nuit de TF 1 » une fois par mois, *et...* « Téléfoot », bien sûr. Au total, l'information occupe actuellement le tiers du temps d'antenne de la chaîne, ce qui représente, affirme Alain Denvers, presque le double de ce qu'offre A 2.

Il voudrait faire mieux encore et surtout consolider ces premiers résultats. Pour le moment, la période de recherche n'est pas encore terminée. Mais la rédaction *« est motivée »*. Il fallait retrouver *« un esprit, une âme, mettre fin aux dissensions internes »*. Le nouveau dynamisme devait passer par un projet rédactionnel et la rigueur professionnelle. Un séminaire de réflexion a réuni la rédaction en juillet dernier. Cela ne s'était jamais fait. Des commissions de travail ont été créées. Leurs conclusions et celles du séminaire ont permis d'élaborer un préprojet rédactionnel. Actuellement, entre les mains de chaque journaliste, il sera enrichi, amendé, afin d'en tirer une *« charte »* commune à tous. En tant qu'œuvre collective, elle servira de référence.

En somme, on est plutôt satisfait à TF1. On bouge, on prévoit. On veut, par exemple, développer la diversification, à travers le « Groupe TF1 », qui compte déjà TFO 1, une filiale spécialisée dans l'informatique, TF 1-Films Production — qui a investi, cette année, près de 28 millions de francs dans une vingtaine de longs métrages et une douzaine de courts métrages — et le groupement d'intérêt économique TF 1-Communications, destiné à faciliter les interventions de la chaîne dans le domaine du câble. Un nouveau projet est à l'étude : une filiale spectacles, qui permettrait d'utiliser tous les talents et toute la somme d'expériences que *« charrie TF 1 »*. De même, M. Bourgnes devait-il évoquer, lors de sa conférence de presse de ce vendredi 14 décembre, les grandes lignes du « plan d'entreprise » qu'il veut lancer pour les années 1986, 1987 et 1988, afin de préparer la chaîne aux évolutions du système audiovisuel. Car on *« ne veut pas subir cette évolution, mais en être l'artisan »*. A l'horizon 1988 se profile, également, l'ouverture d'une « Maison TF 1 », où se regrouperaient, enfin, comme désormais pour Antenne 2, tous les services que compte la chaîne et qui sont actuellement dispersés en trois points de la capitale. Toujours dans les projets d'avenir, mais à court terme, on envisage à TF 1 de remplir le créneau de 19 h 15, actuellement occupé par le journal régional, par un jeu à caractère éducatif, *« mais attrayant »*.

Reste, parmi d'autres, une interrogation : celle des choix budgétaires que devra faire le PDG de TF 1. En 1984, le budget de la chaîne s'est élevé à 2,2 milliards de francs. En 1985, il devrait être de 2,4 milliards de francs. Une progression minime au regard du fourmillement de projets que concocte la chaîne. *« On va serrer les boulons, mais on ne sacrifiera pas les programmes »*, affirme M. Bourges. Il n'empêche que les créations maison risquent tout de même de souffrir de cette étroitesse. Ce serait dommage à l'heure où les Français réapprennent à aimer leur télévision.

ANITA RIND.

(1) M. Hervé Bourges a pris la succession de M. Michel May le 15 juillet 1983.

Après les sondages du CESP

Bravo les chaînes !

« Nul ! », criait l'opposition. *« Raté »*, admettait la majorité. *« L'audiovisuel à la dérive »*, titrait un quotidien, *« triste télévision »*, se lamentait un autre. Une gaffe du ministre de la communication, et un hebdomadaire exigeait à la « une » sa démission ; un changement dans les grilles, un incident d'antenne ou un mauvais sondage et c'est le Parlement tout entier qui, soudain, s'enflammait. Drôle d'hiver 1981-1982, où un débat sur la télévision constituait, à coup sûr, le meilleur moyen d'opposer et de fâcher à jamais les convives d'un dîner. Quelle époque ! Quelle démagogie dans les commentaires d'une opposition prompte à faire de la télévision son cheval de bataille, et à s'en dessaisir quand les sondages remontent !

Car on aimerait les entendre aujourd'hui, ces foudres de guerre, faire preuve de fair-play et se féliciter des retrouvailles joyeuses entre les Français et leur télé : jamais celle-ci en effet n'a été autant regardée ! Avec une audience moyenne de 82,9 % par jour, soit plus de 33 millions de téléspectateurs, elle en gagne en un an 1,6 million, sa durée d'écoute passant même de deux heures dix à deux heures vingt et une. Records battus, bravo les chaînes ! Car si la concurrence au sein même du service public a des effets parfois contestables, il n'en reste pas moins vrai que l'émulation créée de cette façon entre les chaînes, ainsi que l'arrivée d'un cousin du privé — Canal Plus — ont donné un coup de fouet aux équipes en place et rajeuni considérablement l'image du petit écran.

ANNICK COJEAN.

Canal Plus flirte avec son cahier des charges

Canal Plus diffusera ses émissions matinales sans codage du 17 au 21 décembre. L'émission « 7-9 » animée par Michel Denisot, pourra donc être reçue par tous les téléspectateurs dans la zone de diffusion de la chaîne payante. Pierre Lescure, directeur des programmes, compte ainsi promouvoir sa chaîne à travers ses émissions spécifiques. « Le radeau d'Olivier » d'Olivier de Kersauzon, « Surtout l'après-midi », l'émission de rock d'Antoine de Caunes bénéficieront de la même promotion dans les premiers mois de l'année prochaine.

Cette stratégie d'appel commercial ne peut concerner que les émissions produites par Canal Plus. Les achats de droits de films ou de séries sont en effet négociés pour un nombre limité de téléspectateurs. Le cahier des charges de la chaîne payante lui fait obligation de diffuser trois quarts d'émissions sans codage entre 19 heures et 20 heures. Il n'interdit pas expressément d'autres diffusions *« en clair »*.

En revanche, Canal Plus a une pratique beaucoup plus contestable du parrainage de ses émissions. Le secrétariat d'État chargé des techniques de la communication a fait parvenir à la direction de la chaîne un rapport du Service d'observation des programmes relevant la diffusion de nombreux spots publicitaires à l'antenne, en contradiction avec le cahier des charges. A Canal Plus, on répond que les frontières entre publicité et parrainage sont difficiles à définir, avant qu'une commission de déontologie fixe des règles précises. Or cette commission — qui doit également élaborer un code de bonne conduite pour la Régie française des espaces — n'a toujours pas vu le jour. Toutefois la chaîne payante a promis de rectifier le tir et de faire en sorte que la présence des annonceurs à l'écran, soit plus discrète.

J.-F. L.

Vendredi 14 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Variétés : Pierre Perret, un air de liberté.
Emission de C. Dupuis, réal. G. Barrier.
Une douzaine de succès d'un des chanteurs les plus populaires : Marcel, le Zizi, la Louve, *etc.*

21 h 45 Multifoot.
Sport et divertissement. Présenté par T. Roland.
Avec des extraits de quatre rencontres du championnat de France : Bordeaux-Nancy, Auxerre-Laval, Metz-Strasbourg et Marseille-Nantes. Invité : Jean-Loup Dabadie, scénariste, compositeur et grand amateur de sport.

23 h 15 Journal.

23 h 35 C'est à lire.

23 h 40 Clignotant.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Série : Allô Béatrice.
D'Y. Lambert et A. Kantof, réal. J. Besnard. Avec N. Courcel, D. Ceccaldi, A. Cousigny...

21 h 40 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème : la gourmandise, sont invités : Georges Blanc (Ma cuisine des saisons), *François Bonal* (le Livre d'or du champagne), *Martine Chatelain-Courtois* (les Mots du vin et de l'ivresse), *Bernard Ginestet* (Margaux, saint-julien, pomerol et côtes de Bourg) ; *Robert Freson* (le Goût de la France) ; *Hugh Johnson* (le Guide mondial du connaisseur de vin).

22 h 50 Journal.

23 h Ciné-club (cycle japonais) : les Sept Samouraïs. (*Deuxième partie.*)
Film japonais d'A. Kurosawa (1953), avec T. Shimura, Y. Inaba, S. Miyaguchi, M. Chiaki, D. Kato, T. Mifune (v.o. sous-titrée N.).

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Vendredi : Le cinéma de la vie.
Magazine d'information d'André Campana.
Réalité et fiction. L'acteur Richard Bohringer ici téléspectateur, à partir d'extraits significatifs du magazine « Vendredi » de cette année, juge, pèse la réalité. Ce numéro de « Vendredi » est monté comme une parodie d'un roman de la série noire. Très brillant (le Monde du *14 décembre*).

21 h 30 Journal.

21 h 55 Documentaire : Pile et face.
Réal. Jean-Claude Bois.
Sur les lieux du tournage du film « le Matelot 512 », de René Allio, avec les acteurs Dominique Sanda, Jacques Penot, Bruno Cremer.

22 h 20 Espace francophone : le Vietnam.
Magazine du monde d'expression française de D. Gallet.
Enquête de Mora Makki autour de la culture du peuple vietnamien. Le théâtre traditionnel, les marionnettes sur l'eau, le chant (Catru et Quan Ho). Extraits d'œuvres et entretiens avec des créateurs.

22 h 50 Les cinq minutes d'écologie mentale de Muse Dalbray.

22 h 55 Musiclub.
« Concerto pour violon Op. 61 », de L. van Beethoven, soliste I. Perlman, sous la direction de Carlo Maria Giulini.

FR 3 PARIS - ILE-DE-FRANCE

17 h 5, Poésie au jour le jour ; 17 h 10, Fraggle Rock ; 17 h 30, Thalassa ; 18 h, l'Alsace en Colombie ; 18 h 15, L'homme au panama ; 18 h 30, Paris impromptu ; 18 h 55, Inspecteur Gadget ; 19 h, Feuilleton : Foncouverte ; 19 h 15, Informations ; 19 h 50, Fragments mémoire.

CANAL PLUS

20 h 25 Championnat de France de football ; 22 h 20 Autopsie d'un meurtre, film de O. Preminger (suspense) ; 1 h 45 Fanny Hill, film de S. Chesley et J. O'Hara (érotique) ; 3 h 10 Cauchemars à Daytona Beach, film de R. Scavolini ; 4 h 45 Batman ; 5 h 10 A nos amours, film de M. Pialat (drame).

FRANCE-CULTURE

20 h Musique, mode d'emploi : musiques du Zaïre.
20 h 30 Regard sur le cubisme.
21 h 30 Black and blue : jeux de plage.
22 h 30 Nuits magnétiques : la naissance ; contes arabes.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 15 Concert (en direct de Baden) : *Alla Marcia*, de Gropp ; *Concerto pour piano et orchestre nº 22 en mi bémol majeur*, de Mozart ; *Symphonie nº 4 en fa mineur de Tchaïkovski, par l'Orchestre symphonique* du Sudwestfunk, dir. K. Kord, sol. C. Zaccharias, piano.

22 h 24 Les soirées de France-Musique : les entretiens de Francis Poulenc avec Claude Rostand ; vers *23 h 5* : Kurt Weill Story ; à 1 h, musique traditionnelle.

TRIBUNES ET DÉBATS

SAMEDI 15 DÉCEMBRE

— *M. Roland Leroy*, directeur de *l'Humanité*, membre du bureau politique du PCF, est l'invité du journal de 13 heures sur Sud-Radio.

Les programmes du samedi 15 et du dimanche 16 décembre se trouvent dans « le Monde Loisirs »

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne TTC
OFFRES D'EMPLOI	90,00	106,74
DEMANDES D'EMPLOI	27,00	32,02
IMMOBILIER	60,00	71,16
AUTOMOBILES	60,00	71,16
AGENDA	60,00	71,16
PROP. COMM. CAPITAUX	177,00	209,92

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col*	Le mm/col. TTC
OFFRES D'EMPLOI	51,00	60,48
DEMANDES D'EMPLOI	15,00	17,79
IMMOBILIER	39,00	46,25
AUTOMOBILES	39,00	46,25
AGENDA	39,00	46,25

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS

Le groupe Egor rappelle aux lecteurs du Monde les postes qu'il leur a récemment proposés.

Paris
- **ASSISTANT DU PRESIDENT HF** Réf. VM 4/668 H

Proche banlieue Paris - 250 KF/300 KF
- **RESPONSABLES DES MOYENS D'INFORMATION COORDINATEURS INFORMATIQUES** Réf. VM 26668 G

Lyon
- **DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER** Réf. VM 21/1242 A

SORETEX Angers
- **COORDINATION DE PRODUCTION** Réf. VM 1/1029 J

média-system

Si vous êtes intéressé par l'un de ces postes, nous vous remercions de nous adresser, un dossier de candidature, en précisant la référence choisie à :

GROUPE EGOR
8, rue de Berri 75008 Paris.

egor
PARIS LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
MILANO PERUGIA ROMA VENEZIA DÜSSELDORF LONDON MADRID TOKYO MONTREAL

MINISTERE DE LA DEFENSE
DIRECTION
DES CONSTRUCTIONS AERONAUTIQUES

SERVICE CENTRAL DE LA PRODUCTION, DES PRIX ET DE LA MAINTENANCE recherche

INGENIEUR

pour bureau Affaires Générales
- procédures logistiques,
- gestion des stocks,
- formation économique et gestion exigée,
- expérience et formation aéronautique souhaitées,
- rémunération brute environ 11 000 F.

Ecrire avec C.V. à Monsieur le Directeur du SERVICE CENTRAL DE LA PRODUCTION, DES PRIX ET DE LA MAINTENANCE
4, avenue de la Porte d'Issy - 75996 PARIS ARMEES.

ASSOCIATION TOURISME SOCIAL recherche
SECRÉTAIRE ADMINISTRATIF
Profil souhaité : H. ou F. possédant BAFD ou ayant expérience ou très bonne connaissance du mouvement associatif. Sachant rédiger. Réorganisation et informatisation du secrétariat à prévoir. Allemand lu et écrit indisp.. Env. C.V. et présent. sous réf. GD à : Fédération française Amis de la Nature 197, rue Championnet, 75018 Paris.

CONSTRUCTEUR APPAREILS ELECTRONIQUES POUR AERONAUTIQUE PARIS Recherche
1 CHEF DE PROJETS-INGENIEUR ELECTRONICIEN
Excellentes connaissances programmation temps réel sur micro-processeurs.
Adr. c.v. détaillé et prét. à : REGIE-PRESSE sous n° T 069.347 M 7, r. de Monttessuy, 75007 Paris.

emplois internationaux

LA FONDATION LUMIÈRE VIE, AMOUR
(Fondation d'aide aux enfants aveugles ou bien qui risquent de le devenir)
RECHERCHE
pour assurer le poste d'assistant de deux médecins-chefs de l'hôpital de NOUAKCHOTT, en Mauritanie :
UN MÉDECIN OPHTALMOLOGUE
ET
UN MÉDECIN ANESTHÉSISTE
engagement de 6 mois renouvelable. Salaire à convenir. Les candidats devront faire preuve d'un grand engagement personnel et d'un bon sens des responsabilités et de l'adaptation à des conditions parfois difficiles.
Offres manuscrites avec c.v. et photo à : FONDATION LUMIÈRE VIE, AMOUR chemin de Grésy 3 1012 LAUSANNE (Suisse).

formation professionnelle

30 heures de micro-informatique, conception de programme BASIC. Prix stage 990 F. Tél. : 824-21-25.

DEMANDES D'EMPLOIS

GÉOGRAPHE URBANISTE
28 ans, maîtrise aménagement CES ENPC exp. études impact et habitat en PVD, anglais courant recherche premier emploi France, étranger.
Ecr. s/n° 8.890 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

AGRI, MICRO
30 ans, ingénieur agri, chef de projet micro-informatique, 3 ans expér. dévelop. progiciel de gestion, télécom., réseaux... étudie toutes propositions
Ecrire sous le n° 069.421 M *RÉGIE-PRESSE* 7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

DIRECTEUR FINANCIER
43 ANS, LICENCIÉ EN DROIT SCIENCES PO
Forte expérience internationale bilingue, anglais (2 ans en Californie) cherche poste D.F. (ou D.A.F.) Paris/R.P. Libre rapidement.
Ecrire sous n° 1.675 *le Monde* Pub. service ANNONCES CLASSÉES 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

JOURNALISTE
Grand quotidien national de l'après-midi.
Enquêteur-reporter : questions socio-économiques, problèmes de société et mode de vie, innovations sociales, etc.
Etudie toutes propositions.
Ecrire sous n° 6.700 *LE MONDE* Pub service annonces classées 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

UN HANDICAP, LA CINQUANTAINE
MAIS UN CARRÉ D'AS
- COMPÉTENCES POINTUES.
- GRANDE EXPÉRIENCE FORMATION DANS ENTREPRISE « 3e TYPE ».
- SOUPLESSE D'ADAPTATION.
- MOBILITÉ TOTALE.

ÉCHANGERAIT
SATISFACTION ET CONFORT PROFESSIONNELS ACTUELS
CONTRE OPPORTUNITÉ DE LENDEMAINS PLUS DYNAMIQUES - SOUHAITERAIT METTRE SON POTENTIEL AU SERVICE D'UNE INNOVATION DANS DOMAINE FORMATION.
Ecrire sous n° T 13.969 M, Régie-Presse 7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

SECRETAIRE – STENO DACTYLO – AUDIOTYPISTE. Notion comptabilité. Connaissances publicité médicale. Recherche poste à responsabilités. Mme SOLER RENÉE 139, rue Oberkampf, 75011 Paris. Téléphone : 355-57-57.

JH 24a Lib. OM équiv. DEUG biologie, angl. et allemand parlés et écrits rech. poste technicien labo ou analyses ou rech. médicale. Libre de suite. M. FORESTIER 39, avenue des Acacias, 44250 St-Brévin-l'Océan.

L'immobilier

appartements ventes

5e arrdt

Mo LUXEMBOURG
bel imm. pierre de taille, asc., chf centr. individuel, gd living dble, 3 chbres, entrée, cuis., bains, w.-c., 110 m², balc. + chambre service. Tél. matin 873-57-90.

6e arrdt

Mo DUROC
Imm. récent, tt cft, park., dble living, entrée, bains, cuisine américaine, sur jardin. 60 m² 109, rue du CHERCHE-MIDI sam., dim., lundi, 14/17h.

8e arrdt

EUROPE 90 m² charmant 2/3 pièces, caractère, tt cft, de hôtel particulier GARBI. 567-22-88.

12e arrdt

Mo DAUMESNIL
imm. récent, tt cft, park., séj., 1 chbre, entrée, cuis., w.-c., bains, sur jardin 8, IMPASSE DE WATTIGNIES (angle 78, rue de Wattignies) samedi, dimanche, 14 h à 17 h.

15e arrdt

Avenue FÉLIX-FAURE Mo BOUCICAUT-LOURMEL 8e, dernier ét., récent 1971 séjour + 2/3 chambres, cuis. équipée. Parking inclus 920.000 F. Tél. 660-83-67.

15, RUE SAINT-SAENS
TRÈS BEAU 3 P., 75 m²
Tout cft, balc., 6e, asc., soleil. 830.000 F. Sam., 10 h 30/12 h 30.

16e arrdt

Mo PASSY
bon imm. pierre de t., asc., chf cent. indiduel, grand living double, 1 chbre, entrée, cuis., office, salle de bains + service 4, rue Paul-Saunière, samedi, dimanche, lundi, 14 h à 17 h.

18e arrdt

28, R. LETORT, 2e ét., esc. D. Bon imm., partic. vend : 2 P., entr., cuis., w.-c., douche, 35 m², chf. ind. 255.000 F. Sur place : sam., dim., lundi, 10/12 h - 14/16 h.

MAIRIE DU 18e
53, rue du Simplon dans immeuble neuf, stand. (habitable de suite) RESTE quelques
STUDIOS, 2 et 3 pces
avec parking
PRIX bénéficiant pour certains de PRÊTS conventionnés.
Sur place, du mardi au samedi, de 14 h à 19 h ou tél. 258-44-96 CECOGI S.A. (1) 575-62-78.

77 Seine-et-Marne

LAGNY
Particulier vend, dans résidence calme et boisée
APPARTEMENT F 3
Rez-de-chaussé, 69 m², habitable, jardin privatif (19 m²) Px : 350.000 F. dont possibilité reprise prêts PIC : 100.000 F. Tél. le soir après 18 h et week-end au 007-38-47.

Province

VOTRE APPARTEMENT A DIEPPE
Exemple : 2 pces avec balcon *325.000 F* de petite résidence neuve en bord de mer. Excellentes prestations, solarium. Tél. 16 (1) 366-11-10 H.B. et 797-51-91 soir et week-end.

appartements achats

Cherche particulier, préf. province, pour achat en commun studio Champigny-en-Vanoise (La Plagne) avec garage. Prix *150.000 F chacun. Partage* des périodes par acte notarié. Tél. (6) 063-70-40 ou écrire M. CAMBIER 9, rue des Frênes 77176 Savigny-le-Temple.

maisons individuelles

NOGENT-SUR-MARNE
EXCELLENTE MAISON BOURGEOISE s/650 m² terrain quartier MAIRIE ET GARE TRÈS BELLE AFFAIRE
DEMICHELI
873-50-22 et 47-71.

chalets

A VENDRE HAUTE-SAVOIE
20 km de GENÈVE TRÈS BEAU CHALET
3 chambres à coucher, grand living avec cheminée, confort moderne. Belle parcelle, vue imprenable. Prix intéressant. Régie VINCENT & Cie 6, rue de Hesse CH-1211 GENÈVE Tél. 1941.22/28.50.55.

locations non meublées offres

Paris

NOMBREUSES LOCATIONS DISPONIBLES ENTRE PARTICULIERS
C.L.P. 807-05-46.
68, rue du Chemin-Vert 75011 Paris, Mo St-Ambroise.

LOCATION DISPONIBLE entre particuliers
707-22-05
CENTRALE DES PROPRIÉTAIRES ET LOCATAIRES 43, rue Claude-Bernard PARIS-5e. Mo CENSIER.

BUTTES-CHAUMONT
imm. rénové, 2 P., s. de bns, cuis., terrasse, 45 m², petit apport personnel et 4.000/mois. Avant 11 h, après 18 h, au 504-02-52. Devenez propriétaire au prix d'un loyer !

Région parisienne

EGLISE DE PANTIN, 3 pces standing, 75 m², park., s/sol 3.600 CC. Tél. (3) 460-49-39.

locations non meublées demandes

Paris

Pour Dirigeants et Employés Importante Société Française Pétroles mutés recherche appts 2 à 8 pces, studio et villas Paris et environs. 503-37-00.

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES Tél. 889-89-86 - 283-57-02.

immobilier information

LOCATIONS
Vous recherchez un appt : à louer. Consultez le centre d'information de L'ASSOCIATION FRANÇAISE des PPTAIRES Téléphone : 504-20-00.

pavillons

PAVILLONS
JUSQU'A 120 KM DE PARIS SELECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR appeler ou écrire Centre d'information FNAIM de Paris/Ile-de-France LA MAISON DE L'IMMOBILIER 27 bis, avenue de Villiers, 75017 PARIS. T. 227-44-44.

VILLIERS-SUR-MARNE
Proximité gare et commerces, sur jardin 185 m². Pavillon 2 pièces, cuisine, sous-sol, garage. Agrandissement possible. Prix : 320.000 F. Jenréguy : 304-21-05.

propriétés

NOGENT-SUR-MARNE
BOIS ET RER à 200 m
Très belle ppté. BEAUCOUP d'ALLURE. 300 m² habitables AFFAIRE RARE
DEMICHELI
873-50-22 et 47-71.

viagers

F. CRUZ 266-19-00
8, RUE LA BOÉTIE-8e
Conseil 47 ans d'expérience Px rentes indexées garanties Etude gratuite discrète.

Studio tt cft, 2e ét., asc., occupé hme 89 ans, imm. pierre 18e arrdt. 100.000 cpt + 1.350 F. F. Cruz. 266-19-00.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL Constitution de sociétés et tous services. 355-17-50.

fonds de commerce

Ventes

Face au mont Blanc station. Station sports hiver-été vds fonds de commerce articles régionaux, plein centre village, étudie ttes propositions. Tél. (50) 58-67-01/58-67-35.

Cause retraite je cède magasin articles sports, rue connue Paris-17e. Téléphone : 387-66-03.

ROUEN GROS HORLOGE
exceptionnel cède pas-de-porte, bail, neuf, tous commerces, emplacement 1er ordre, 180 m² au sous-sol + 140 m² réserves + habitation. Ecr. ss n° 2.106, Contesse Publicité 20, avenue de l'Opéra 75001 Paris, qui transmettra.

ROSNY-GARE
VEND FONDS DE COMMERCE 200.000 F.
DANS LOCAL 80 m² FAÇADE 12 m + appt F 3 Loyer 5.000 F/trimestre Téléphone : 700-56-49 ou 303-70-43, après 19 heures.

l'agenda du Monde

Particuliers (offres)

Vends salle à manger ancienne, beauté unique pour manoir ou château, style Renaissance. Expertise commissaire-priseur. 45.000 F. Tél. : 16.23/52-58-60

Bijoux

Vends 2 colliers perles fines de très belle qualité — expertise jointe — neufs — jamais portés — prix exceptionnel — longueur 43 cm ; 2.500 F. Longueur 78 cm : 5.000 F. Tél. 622-29-75 jusqu'à 14 h. et après 19 h.

Cours

Cherche instituteur pour cours français. Louboutin. 2, rue de Rouen bât. 3 F 1 10 NANTERRE 92000.

Docteur sciences po, maîtrise droit donnerait s/Paris cours (même particuliers) ts niveaux droit et économie. Téléphone M. PIERRE 396-10-63 après 19 h.

Instruments de musique

PIANOS LABROSSE
10, RUE VIVIENNE 75002 PARIS. 260-08-39
OCCASIONS — NEUFS
Instruments sélectionnés
Nous conseillons les clients.

Moquettes

A SAISIR
MOQUETTE super VELOURS
12 coloris
Prix posée : 65 F m²
MOQUETTE 100 %
pure laine Woolmark
Prix posée : 99 F m²
Téléphone : 658-81-12.

Philatélie

ACHÈTE CHER COLLECTION TIMBRES FRANCE-EUROPE OUTRE-MER. T. 359-76-88.

Soldes

NEW-NAT
VENTE MASSIVE
NEW-MAN
Homme, femme, enfant.
– 20 % à 50 %
11, rue La Boétie, Paris-8e.

Troisième âge

RÉSIDENCE les CÈDRES 10' pte d'Italie. Paris. *Tourisme, repos, retraite reçoit* toutes personnes, tous âges, valides, semi-valides, handicapés, soins assurés, petits animaux familiers acceptés. 33, av. de Vitry, 94800 VILLEJUIF. (1) 726-89-63 — (1) 638-34-14.

Enseignement

american center
261, boulevard Raspail 75014 Paris
THE AMERICAN LANGUAGE PROGRAM
cours/american in v.o.
- session trimestrielle de janvier
- stages intensifs tous les 15 jours
- week-ends à l'American Center
- préparation au T.O.E.F.L.

inscriptions immédiates - renseignements 335.21.50

amf

Papyrus

PAPYRUS D'ÉGYPTE peint à la main, gros, 1/2 gros détail. Exposit. perman. 85, r. Michel-Ange, 16e. 651-61-67.

Généalogie

Généalogie cherche ascendents de P. de Mortain, Seigneur de Lisores, né à Coutances en 1540. G. LESTIENNE 8, avenue des Perdrix, 1950 Crainhem Belgique.

Vacances - Tourisme - Loisirs

En Haute-Savoie, aux Carroz-d'Araches, 250 km de pistes, fond et alpin. Studio tout confort pour 4 personnes. Location à la semaine, sauf vac. scol., Noël et Pâques. Téléphone : 304-42-41.

SKI DE FOND
HAUT JURA
TGV 3 heures de Paris.
Yves et Liliane vous accueillent dans une ancienne ferme du XVIIe, confortablement rénovée, 5 chambres, 5 salles de bains, cuisine et pain maison cuit au feu de bois, limité à 12 personnes, calme, repos, formule tout compris (pension, accompagnement, matériel de ski) du dimanche au samedi soir.
Prix de 1.750 F à 2.000 F selon période.
LE CRET-L'AGNEAU 25650 MONTBENOIT Tél. : (81) 38-12-51

SAVOIE. 20 km MEGEVE. Station du col des Saisies 1 650-2650 m. Station ski piste et fond. Particulier loue pour 2 à 4 personnes à 100 m des remontées mécaniques, dans chalet (exposition plein sud), appartement meublé tout confort, 2 pièces, coin cuisine équipée, *salle de bains, w.c., cheminées,* balcon, tous commerces, école de ski, garderie d'enfants. Location du samedi au samedi. Tél. 16 (1) 546-36-40 à partir de 19 heures.

MULTIPROPRIÉTÉ
à TIGNES (Val-Claret)
Particulier vend les trois premières semaines d'avril d'un studio 4 personnes à INTER RÉSIDENCES, grand confort. Téléphone : (3) 451-45-41.

Driscoll House Hôtel
200 chambres à un lit. Demi-pension, £ 55 par semaine adultes entre 21-60 ans. S'adresser à 172, New Kent Road London SE 1. Téléphon : 01-703-4175.

SUISSE CH. 3925 GRACHEN
Vallée de Zermatt
Hôtel, beau site, chambres douche, w.-c., piscine
De F.S. 58 à 52 pension compl.
Enfant moins de 6 ans gratuit
Tél. 19-41-28 - 56-28-56
T.G.V. Paris - Lauzanne (Brig).

PLATEAU ARDECHOIS ST-AGREVE 1050-1500 m d'alt. HOTEL CLAIR LOGIS (75) 30-13-24. Forfait ski fond la sem. à part. 1.200 F. Pension complète, moniteur, matériel.

Carroz-d'Arâches (Haute-Savoie). 250 km de pistes, reliée Flaine-Samoëns, fond et alpin. Studio tt cft pr 4 pers. Locat. à la sem. (sf vac. scol., Noël-Pâques). Tél. 304-42-41.

Cannes, studio tt cft, centre, plage, 15 déc. au 15 janvier. Téléphone : 344-39-81.

Equitation

35 mn NORD DE PARIS entre *SENLIS* ET *CHANTILLY*
L'ÉCOLE D'ÉQUITATION DE COYE-LA-FORÊT
(60180) serait heureuse de vous compter parmi ses membres ! Instruction en manège couvert ou sur ses carrières extérieures, tous les jours de 9 h à 21 h, par professeur diplômé d'Etat. Promenades en forêt de Chantilly. Téléphone : 16 (4) 458-62-23.

automobiles automobiles

6 GRANDS JOURS CITROËN EXCEPTIONNELS
du 12 au 18 décembre 1984
(dimanche excepté)
Ventes de voitures ingénieurs et cadres de l'usine
Voiture d'exportation (ex-TT)
(moins de 10.000 km)
GARANTIE TOTALE 6 MOIS
VOTRE VIEILLE VOITURE REPRISE
5.000 F MINIMUM (1)
quel que soit son état, pour tout achat d'une voiture d'occasion
CRÉDIT A LA CARTE
USINE CITROËN
Département Occasion
10, place Etienne-Pernet, 75015 PARIS
Tél. 531.16.32 — Métro Félix-Faure
50, bd Jourdan, 75014 PARIS
Tél. 589.49.89. Métro Pte d'Orléans
59 bis, av. Jean-Jaurès, 75019 PARIS
Tél. 208.86.60. Métro Jaurès
(1) Cette offre est uniquement valable pendant les 6 jours et concerne uniquement les ventes à particuliers.
CITROËN

ventes

de 5 à 7 C.V.

Collaborateur Citroën vend BX 14 RE, Bordeaux, intérieur daim. 10.000 km. Libre de suite. options 4 roues avec alliage léger, 1 essuie-glace AR. 5 vitesses. Prix : 54.000 F. Dom. : 472-63-50 après 19 h.

Collaborateur vend 305 GR. gris fumé métallisé, 4.500 km sortie septembre 1984. Encore sous garantie 8 mois. Libre de suite-option : P. 52.000 F. RADIO-CASSETTE BLAUKPUNT M. SETTBON : bur. : 773-22-73 domicile : 990-48-99.

Collaborateur Renault vends R 11 GTL Schiste, 6 mois. 5.600 km. Prix 49.000 F. Téléphone : 609-41-86, h. b.. Domicile. 865-54-13.

de 12 à 16 C.V.

CONCESSIONNAIRE MERCEDES BENZ 77 — MEAUX
Vend 500 SEL neuve millésime 1985. Argent astral. Velours bleu. Toit ouvrant électrique. Suspension hydropneumatique. Siège conducteur électrique avec mémoire. Siège passager électrique avec mémoire. Contacter MR CHEDOR au : téléphone (6) 433-05-62

plus de 16 C.V.

RANGE ROVER 1982
1re main 43.000 km. pneus neufs + options de luxe. Tél. heures bureau 233-75-76 ou après 20 h 265-46-77.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
555-91-82

Le Monde

économie

SOCIAL

Les enjeux de la flexibilité

Au fur et à mesure que l'on approche de l'échéance du 15 décembre, date de la dernière réunion de négociation sur la « flexibilité » de l'emploi, le ton monte dans les milieux patronaux, syndicaux et gouvernementaux. La CFDT et FO ont fait, l'une et l'autre, des déclarations quelque peu solennelles pour réaffirmer leur volonté d'aboutir à un accord à condition que le CNPF retrouve le chemin du compromis.

La CGT s'insurge contre l'« *agression anti-sociale* » qui se prépare avec le concours de quatre syndicats accusés de « *capitulation* », s'offusquant au passage qu'on ait rejeté sa proposition « *d'une discussion publique retransmise en direct par les moyens d'information* »... (1) M. Michel Delebarre, ministre du travail, accusé de cacher dans ses tiroirs un « *projet flexibilité* », affirme « *l'attachement du gouvernement à la négociation contractuelle* ». C'est la veillée d'armes.

L'enjeu de la négociation en cours est, il est vrai, très important, et l'on comprend que chacun le prenne au sérieux même si des calculs internes propres à chaque organisation, syndicale ou patronale, nuisent à un véritable débat sur le fond. *La flexibilité*, voilà belle lurette que le Japon ou les Etats-Unis en ont compris la nécessité — sous des formes parfois peu exportables en Europe. En juillet dernier, la Commission européenne a engagé une réflexion sur « *les rigidités du marché du travail* » (*le Monde* du 2 octobre), et le gouvernement ouest-allemand a pris, dès août, des orientations favorisant la flexibilité du marché du travail. A défaut de courir après la croissance, la « flexibilité » serait-elle devenue le seul moyen de redonner aux entreprises les souplesses nécessaires pour créer des emplois ? Les syndicats doivent-ils pour ce faire procéder à une grande toilette de printemps, quitte à revenir sur quelques acquis chèrement obtenus ?

Le mérite de la France, qui n'est pas nécessairement le pays européen *qui détient le record des rigidités sur* le marché du travail, est de rechercher la flexibilité par la voie contractuelle. La difficulté est que si le CNPF veut obtenir un certain nombre de déréglementations, il n'entend pas à chaque fois substituer le contrat au règlement. Sauf à attendre une éventuelle alternance *politique en 1986, le patronat doit* donc, pour obtenir satisfaction, soit remporter un succès contractuel, soit emporter l'adhésion du gouvernement. Or la politique contractuelle a un prix à payer qui peut être élevé : la flexibilité ne peut aboutir à une sorte de libéralisme social à l'état pur.

A quelques jours de l'assemblée générale du 18 décembre, l'attitude du CNPF — qui a déjà dû lâcher en conseil exécutif sur les ENCA (emplois nouveaux à contraintes allégées) — suscite bien des débats dans les fédérations professionnelles. Il a le choix entre deux possibilités, *risquées l'une comme l'autre*. Il peut tout d'abord considérer que l'obtention d'un accord, conclu obligatoirement avec FO et la CFDT, lui demandera tant de concessions qu'il sera trop éloigné de ses revendications initiales. L'échec est alors garanti. Il peut aussi estimer que la signature d'un accord national interprofessionnel justifie son rôle de maître de ballet du monde patronal, alors que de plus en plus d'entreprises font entendre une petite chanson selon *laquelle* elles *n'ont* nul besoin du CNPF pour innover sur la maîtrise négociée des mutations, la durée du travail ou la flexibilité. Rappeler sa raison d'être (les adaptations législatives ne pourront venir que d'un accord national), cela devrait l'inciter au compromis.

Du côté des syndicats désireux d'aboutir — tous sauf la CGT, — la contrainte est différente, même si eux aussi sont dans une période où ils ont besoin de rappeler leur utilité et leur efficacité. La CFDT s'est déjà émancipée de la CGT en *signant* avec *les trois autres* sur la durée du travail en 1981 et sur la formation en alternance en 1983. Mais FO et la CFDT ont des conceptions du syndicalisme tellement antagonistes qu'un pas vers l'une semble un recul pour l'autre. FO « *bouge beaucoup* », dit-on, notamment sur les contrats à durée *déterminée, mais elle ne veut pas* entendre parler de l'annualisation de la durée du travail.

Politiquement, il est clair que FO et la *CFDT veulent signer, mais si* on ne leur demande pas d'aller à Canossa. Les syndicats ne peuvent payer un accord d'un nouvel affaiblissement : si des garanties sociales sont remises en cause, le CNPF devra donc proposer, selon l'expression d'un dirigeant patronal, des « *acquis de substitution* ». Lesquels ?

Echec ? Succès ? Pour l'heure, syndicats et patronat tentent d'harmoniser leurs positions et de nombreux contacts sont en cours. Dans l'immédiat, c'est de la politique contractuelle imprimant le mouvement ou l'accompagnant dans les branches et les entreprises *que* viendra ou non la flexibilité. Le gouvernement observe. Même si sa réflexion est très avancée sur les contrats à durée déterminée et le travail temporaire, il dément avec énergie avoir des textes tout prêts en cas d'échec. Simple apaisement ? Politiquement, il aura plus à perdre qu'à gagner de voler au secours d'un patronat qui aurait maintenu entière l'hostilité des syndicats à ses conceptions de la flexibilité.

MICHEL NOBLECOURT.

(1) La CGT indique que « *des observateurs venant de toutes les régions seront présents à Paris en contact avec la négociation et rendront compte, demi-heure par demi-heure, dans les bourses du travail régionales* ».

SEITA : M. EMMANUELLI MAINTIENT L'ESSENTIEL DU PROJET DE NOUVEAU STATUT

M. Henri Emmanuelli, secrétaire d'Etat au budget et à la consommation, a annoncé, le 13 décembre, au cours d'une réunion tripartite (direction, syndicats, Etat), qu'il maintenait les points les plus controversés du *projet de nouveau statut* du personnel de la SEITA à l'origine du conflit. Les quatre dispositions inchangées dans le projet de statut sont : la suppression des quotas de recrutement au bénéfice des familles de salariés de la SEITA ; l'introduction du critère du mérite dans l'avancement ; l'obligation de mobilité des salariés en cas de « *modifications structurelles* » au sein d'un établissement ; l'alignement progressif du régime spécial de retraite sur le régime général.

Le gouvernement, a indiqué M. Emmanuelli, a voulu réaliser l'« *équilibre entre la souplesse nécessaire à la gestion de la SEITA et les garanties du personnel* ». Ainsi « *un certain nombre de concessions* » ont été faites aux syndicats, notamment sur la possibilité donnée aux salariés de faire appel des notations qui leur sont attribuées, sur les modalités de représentation du personnel et sur des aménagements d'horaires. Les syndicats se sont montrés déçus, mais ils sont *restés évasifs* sur les éventuelles actions qu'ils pourraient mener. Pour la CGT « *cette réunion, si l'on excepte quelques points* (...), *n'a fait que confirmer les attaques contre les droits acquis des personnels* ».

LE PLAFOND DE LA SÉCURITÉ SOCIALE RELEVÉ DE 2,83 % AU 1er JANVIER

Le plafond utilisé pour calculer les cotisations d'allocations familiales et de vieillesse (et les pensions) du régime général de Sécu*rité sociale va être relevé de 2,83 %* au 1er janvier 1985, ce qui le portera à 8 730 F par mois.

Par rapport au 1er janvier 1984, la hausse sera de 7,64 %. Le pourcentage correspond à l'augmentation prévue des prix en moyenne annuelle sur 1984. En 1984, le relèvement avait été de 9,45 %, soit un peu plus que la hausse des prix. Le relèvement suit aussi l'augmentation du salaire horaire ouvrier entre octobre 1983 et octobre 1984, conformément au décret du 26 juin 1982.

GRÈVES ET MANIFESTATIONS CONTRE DES SUPPRESSIONS D'EMPLOIS

Jeudi 13 décembre, plusieurs centaines de salariés ont occupé, de 15 h à 20 h 30 le siège du groupe Bull à Paris, et retardé la réunion du conseil d'administration. Ils protestaient, à l'appel des syndicats CFDT, CGT et CGC, contre les sept cents suppressions d'emplois prévues.

Le même jour, cinq cents ouvriers de l'usine LTT (filiale de Thomson CSF), dans une centaine de véhicules ont bloqué la circulation sur la RN 184, près de la ville. Mille suppressions d'emplois (sur deux mille cinq cents) sont prévues par la direction. Cent cinquante salariés des services d'installation de centraux téléphoniques de Thomson CSF ont occupé le central téléphonique d'Aubervilliers pour protester contre les mille cinq cent quarante-cinq suppressions d'emplois annoncées. A *Marseille*, des salariés de la même société, en grève depuis le lundi 10, ont retenu le directeur commercial et le directeur du département opérations France dans un bureau de la délégation régionale pour obtenir des négociations sur les cent trente-cinq suppressions d'emplois prévuées en février 1985.

A *Lannion (Côtes-du-Nord)*, un millier de salariés d'entreprises de téléphonie et d'électronique (CIT-Alcatel, Thomson et LTT) où plusieurs centaines de licenciements sont attendus, ont bloqué, ce vendredi 14 décembre pendant la matinée, les accès de la ville.

En outre, l'usine de Rantigny (Oise) d'Isover Saint-Gobain, totalement paralysée depuis mardi 12 décembre, a repris ses activités vendredi matin. Une réunion extraordinaire du conseil général de l'Oise sur l'avenir de l'usine est prévue le lundi 17.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Une rupture

(Suite de la première page.)

D'autant que si les entreprises et le territoire français ont certes des problèmes de conversion interne, la concurrence que nous livrent nos partenaires européens est très vive.

Le gouvernement veut précisément que les mesures qu'il vient de prendre incitent les grandes entreprises étrangères, américaines et japonaises notamment, à installer en plus grand nombre leurs quartiers généraux européens en France. Or les procédures de contrôle administratif étaient, semble-t-il, trop lourdes et tatillonnes, et l'on a vu des firmes préférer Bruxelles, Francfort, Milan et Genève à Paris, ou à la Défense (Hauts-de-Seine). Désormais, pour ces implantations étrangères l'agrément sera automatique.

Parallèlement à ces mesures de desserrement des contraintes en Ile-de-France, le gouvernement a demandé à la DATAR (Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale) de proposer une réforme des subventions à la création d'emplois en province, notamment dans les pôles de conversion, et de la carte des aides établie en mai 1982. L'efficacité du dispositif actuel (compliqué, bureaucratique et truffé de dérogations) apparaît douteuse (1), d'autant que, pour ne pas éveiller les soupçons de la Commission de *Bruxelles*, *les pouvoirs publics* se refusent systématiquement à rendre public le montant des subventions attribuées cas par cas aux entreprises qui créent des emplois dans les zones en difficulté.

En outre, les primes aident en priorité les emplois, mais proportionnellement beaucoup moins les investissements fortement capitalistiques. Il faut donc dans ces derniers cas inventer des plans de financement spécifiques si la France veut être *aussi compétitive que ses partenaires* étrangers, voire recourir à des procédés qui n'ont rien à voir avec l'orthodoxie ou la transparence financière.

Les mesures gouvernementales devraient à l'évidence être bien accueillies par les milieux patronaux, notamment les fédérations du bâtiment et des travaux publics. La construction de bureaux, d'usines, d'entrepôts en Ile-de-France va pouvoir « repartir », et on peut s'attendre à un regain d'activité du marché foncier dans la petite couronne, la plus proche de Paris. Les élus, et notamment M. Michel Giraud, président (RPR) *du conseil régional*, qui réclame à cor et à cri depuis des années la suppression de l'agrément, se réjouiront du « *réalisme* » de ce nouveau cours de l'aménagement du territoire où l'Ile-de-France n'est plus mise à l'index. Les élus de province en revanche qui croient toujours que Paris est un « gisement » d'où l'on peut extraire des entreprises et transférer des emplois devront désormais se battre pour que leurs régions soient attrayantes pour elles-mêmes et dynamiques par elles-mêmes.

Consternation

A la DATAR, les mesures gouvernementales préparées et imposées par les cabinets du premier ministre et du ministre d'Etat ont jeté une certaine consternation parmi les chargés de mission les plus anciens qui notent qu'une page de la « politique volontaire » de rééquilibrage géographique est tournée.

Mais ce que l'on attend avec le plus de curiosité, c'est la réaction des anciens délégués à l'aménagement du territoire qui ont tous aujourd'hui pignon sur rue en région parisienne. M. Chadeau est président de la SNCF, M. Essig est directeur général de la chambre de commerce de Paris, M. Jérôme Monod préside rue de Lisbonne la Lyonnaise des eaux. Seul M. Olivier Guichard, le pionnier, président à Nantes du conseil régional des pays de la Loire, a épousé résolument la province.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(1) En 1983, les primes d'aménagement du territoire (1,098 milliard) ont permis la création prévue de 40891 emplois, mais pour les six premiers mois de 1984, 494,7 millions de primes n'ont débouché que sur 15789 emplois.

LES VILLES NOUVELLES FAVORISÉES

Les mesures annoncées par le gouvernement sont les suivantes :

— les implantations de *bureaux, locaux industriels* et entrepôts situés dans les villes nouvelles de la région parisienne sont autorisées sans agrément ;

— hors des villes nouvelles, les seuils (au-delà desquels il faut solliciter l'agrément) relatifs aux bureaux sont portés de 1000 à 2000 mètres carrés ;

— la construction de bureaux non affectés (bureaux « en blanc ») est libre. L'agrément ne sera exigé qu'au stade de l'utilisation ;

— le seuil pour les locaux industriels est porté de 1500 à 3000 mètres carrés ;

— la rénovation des bureaux anciens est libre ainsi que l'extension des locaux industriels (dans la limite de 3000 mètres carrés) ;

— le commissaire de la République d'Ile-de-France fera chaque année le bilan des implantations d'activités en région parisienne. Le comité de décentralisation jouera un rôle d'observatoire économique et continuera à négocier les programmes de localisation des ministères ;

— le montant de la redevance (500 F au maximum par mètre carré) à verser par les entreprises *lorsqu'elles créent des bureaux* n'est pas modifié.



ÉTRANGER

Le Brésil adresse sa septième lettre d'intention au FMI

De notre correspondant

Rio-de-Janeiro. — Le gouvernement brésilien vient de mettre au point un nouvel accord avec le FMI, dans une lettre d'intention — la septième en deux ans — qui doit être adressée la semaine prochaine à M. de Larosière, directeur général du Fonds. Cette lettre contient les derniers engagements pris par l'équipe actuellement au pouvoir, puisqu'un nouveau président prendra ses fonctions le 15 mars 1985. Celui-ci sera, selon toute vraisemblance, le candidat de l'opposition, M. Tancredo Neves, porté à infléchir nettement la politique économique suivie jusqu'à présent.

Des objectifs sont fixés pour l'an prochain. Seront-ils tenus par le prochain gouvernement ? Certains journaux estiment qu'ils vont à l'encontre du programme de relance que vient d'exposer M. Tancredo Neves. Il est probable, pourtant, si l'on en croit les *milieux spécialisés*, que l'équipe sortante n'a pas pris de nouveaux engagements, sans s'être assurée au préalable que le candidat de l'opposition ne les récuserait pas dès son arrivée à la présidence.

Cette équipe semble vouloir mettre à l'aise celle qui va lui succéder, en déclarant pratiquement impossible de juguler l'inflation, dont le taux sera sans doute supérieur à 220 % cette année. *« La septième lettre d'intention reconnaît qu'il n'est pas viable d'espérer une réduction substantielle de l'inflation en 1985 »*, affirme le ministère des finances.

Le but proclamé est d'arriver à un rythme d'inflation de 120 % en décembre 1985, ce qui porterait la moyenne de l'année à 170 %. Mais les experts s'attendent à une flambée plutôt qu'à un ralentissement de la hausse des prix, en raison de l'aggravation du déficit public et d'une politique monétaire laxiste. Il y aura aussi un relâchement de la pression sur les salaires, qui a déjà commencé cette année et qu'un gouvernement comme celui de M. Tancredo Neves ne pourra qu'accentuer s'il veut reconstituer, au moins en partie, le pouvoir d'achat des salariés.

Autre objectif, celui de limiter à 60 % l'expansion de la masse monétaire et des moyens de paiement, qui a été, en 1984, d'environ 180 %, alors que l'intention affichée était de la ramener à 40 %. La différence est appréciable et elle s'explique en partie par la volonté du gouvernement de ne pas compromettre par des restrictions trop sévères la reprise économique qui s'est amorcée cette année. M. Neves aura évidemment à cœur de la poursuivre, puisqu'il fait de la croissance l'une des priorités de son futur gouvernement.

Avec l'inflation, l'autre déséquilibre persistant est celui des finances publiques : la dette publique interne est évaluée entre 30 et 35 % du PNB, le déficit public atteint 18 % de ce même PNB. L'Etat et les collectivités locales, au Brésil, absorbent la quasi-totalité de l'épargne du pays. Là encore, le gouvernement sortant prend des engagements pour réduire une telle charge.

« Si nous ne pouvons pas respecter les termes du nouvel accord passé avec le FMI, nous essaierons de le changer. » Cette déclaration récente de M. Tancredo Neves a fait les beaux titres de la presse, qui guette tous les signes d'un conflit éventuel entre l'organisme de Washington et le prochain gouvernement. Mais M. Neves précisait que cette *révision* de l'accord serait tentée par les *« moyens légaux »* et qu'il n'était pas dans l'habitude du Brésil de renier les contrats passés au nom du gouvernement.

Le successeur probable du général Figueiredo n'annonce donc aucune rupture déchirante. Ils se tient loin de certaines personnalités de l'opposition, qui demandaient, il n'y a pas si longtemps, que soit décrété un moratoire unilatéral pour le paiement de la dette extérieure.

CHARLES VANHECKE.

RÉÉCHELONNEMENT DES ÉCHÉANCES DE LA DETTE CUBAINE

La dette bancaire cubaine a fait l'objet d'un rééchelonnement pour les échéances dues en 1984, signé le 13 décembre à Paris, indique un communiqué du Crédit lyonnais. L'ensemble des échéances des dettes à moyen terme des banques commerciales comprises entre le 1er janvier et le 31 décembre 1984, représentant l'équivalent de 100 millions de dollars, a été restructuré dans un contrat de neuf ans, dont cinq ans de grâce. La marge applicable sur le taux des euro-devises est de 1 7/8, ou pour les banques se refinançant sur les taux nationaux de 1 5/8, précise le Crédit lyonnais, qui préside le comité de coordination des banques créancières. En outre, les banques, qui avaient accepté de maintenir jusqu'au 30 septembre 1984 les lignes de trésorerie existant au 28 février 1984 en faveur du Banco Nacional de Cuba (BNC), ont accepté de proroger le maintien de ces lignes jusqu'au 30 septembre 1985.

AGRICULTURE

Du 5 au 11 janvier

UNE « SEMAINE VERTE » POUR LA FRANCE

La France ignore son agriculture. N'importe quel enfant sait distinguer une Peugeot d'une Renault, mais un maïs d'un blé ? Un taureau d'une vache ? M. Michel Rocard et le ministère de l'agriculture ont décidé d'organiser, du 5 au 11 janvier, une semaine d'information sur le thème de *« L'agriculture à la rencontre des Français »*. Elle s'adressera aussi bien aux ruraux qu'aux citadins. Dans le cadre de cette campagne, vingt quotidiens régionaux publieront une série de six pages spéciales.

Une exposition, reproduite à cinq cents exemplaires, sera montée dans les centres départementaux de documentation pédagogique. Une semaine « portes ouvertes » dans les collèges et lycées agricoles, publics et privés, complétera le dispositif en province.

A Paris, le ministère organisera quatre tables rondes par jour. Les conclusions seront tirées par M. Rocard lors de la clôture officielle de cette semaine verte, le 10 janvier au Palais des congrès. De son côté, l'Association française des journalistes agricoles (AFJA) prévoit pour le *9 janvier un face à face entre* les dix ministres de l'agriculture de la Communauté et la presse internationale, sur le thème : « Des racines pour l'avenir ».

M. Rocard a tenu à préciser que pour des raisons pratiques le ministère était le seul organisateur de cette manifestation mais que les caisses de la Mutualité agricole, des chambres d'agriculture, des entreprises agro-alimentaires et certaines municipalités rurales étaient associées à cette semaine d'information.

TÉLÉCOMMUNICATION

AU CONSEIL DES MINISTRES

La modernisation des bureaux de poste

M. Mexandeau, ministre délégué chargé des PTT, a présenté, le 14 décembre, au conseil des ministres, une communication sur la modernisation des bureaux de poste. Les mesures qu'il a proposées sont destinées à *« faciliter les services rendus aux usagers, notamment leur accueil, tout en améliorant les conditions de travail du personnel »*.

Entre 1985 et 1988, 6 000 bureaux de poste seront rénovés. Il s'agit d'un programme de *« rattrapage »* destiné à supprimer les bureaux les plus vétustes *« dont la poste a honte »*. Depuis 1981, 4 000 des 17 200 bureaux ont déjà été rénovés, ou reconstruits. En 1985, les crédits affectés à ces opérations seront de 650 millions de francs (+ 30 % par rapport à 1984), et un soutien des collectivités locales sera *« recherché activement »*.

Un programme d'informatisation des bureaux — établi sur quatre ans — sera mis en place conjointement. L'objectif est de réduire les files d'attente des usagers. Il doit concerner 14 000 bureaux et 30 000 postes de travail. Les PTT vont installer des Minitel, que les usagers pourront consulter dans les bureaux de poste, et surtout des terminaux et des micro-ordinateurs destinés à *faciliter et à accélérer le travail des* agents (affranchissement, émission des mandats, etc.). Actuellement, 3 500 postes de travail dans 1 000 bureaux ont été équipés de terminaux financiers (CHEOPS) et postaux (MOG). En 1985, 1 200 terminaux supplémentaires seront installés. D'autre part, l'administration consacrera 175 millions de francs en 1985 à l'installation de terminaux polyvalents (qui réalisent toutes les opérations) dans la région parisienne et dans un ou deux départements de province. En outre, un bureau par région sera équipé et un par département en 1986.

M. Mexandeau souhaite simplifier l'information des usagers par différentes mesures qui vont de la nomination de 1 500 *« conseillers financiers et postaux »* à l'identification facile des guichets. En cas de litiges, certaines responsabilités de l'administration seront élargies, afin de renforcer le droit des usagers déjà concrétisé par la loi du 24 octobre 1984. Enfin, certaines procédures comme celles qui sont nécessaires lors d'un changement d'adresse ou d'une réexpédition du courrier seront simplifiées.

AÉRONAUTIQUE

UNE COMPAGNIE TURQUE ACHÈTE SEPT AIRBUS

La compagnie aérienne Turkish Airlines a officiellement signé l'achat de sept moyen-courriers Airbus A-310 et pris, auprès du consortium européen Airbus-Industrie, une option pour sept autres exemplaires du même modèle. Les premiers appareils lui seront livrés en mai 1985 et le dernier en 1986.

Les avions A-310 retenus par la compagnie turque sont capables de transporter 210 passagers sur des étapes de 7 000 kilomètres. Ils seront exploités sur le réseau international de Turkish Airlines, notamment entre Istanbul et les principales villes d'Europe et du Proche-Orient.

FAITS ET CHIFFRES

Énergie

● **Gaz de France : déficit de 3,3 à 3,5 milliards de francs en 1984.** — Gaz de France enregistrera en 1984 un déficit compris entre 3,3 et 3,5 milliards de francs, contre 2,4 milliards en 1983, a indiqué, le 13 décembre, le directeur général, M. Pierre Delaporte.

M. Delaporte a ajouté qu'il se rendrait la semaine prochaine à Moscou pour des négociations destinées à assouplir les contrats de livraison de gaz soviétique à la France.

Marché commun

● **Les régions et la CEE.** — Lors de la cérémonie de lancement des travaux du barrage de Veyrières, en Ardèche, M. Jacques Sallois, délégué à l'aménagement du territoire et à l'action régionale, a déclaré, le 12 décembre : *« Il est sain que les régions nouent des relations d'information aussi approfondies que possible avec la Commission européenne, mais également avec les autres régions européennes. Toutefois, les règles du jeu doivent être claires. Car la tentation est forte de part ou d'autre de négocier directement des programmes, des financements, alors que ce n'est ni l'intérêt de la Commission ni l'intérêt des régions d'aller en ce sens : ce n'est pas l'intérêt des régions d'aller défendre leurs dossiers en ordre dispersé à Bruxelles. Se sont-elles posé la question de savoir comment se fera l'arbitrage entre elles ? Et comment sera assurée la cohérence entre les interventions communautaires et les interventions nationales ? »*

« C'est à l'Etat, non aux régions, que revient la charge de l'ensemble des négociations avec la CEE... Par l'intermédiaire des commissaires de la République, l'Etat doit être le premier informé des projets que les collectivités locales souhaitent voir présenter au niveau européen », a ajouté M. Sallois.



AFFAIRES

LE DÉMANTÈLEMENT DE CREUSOT-LOIRE

La CGT veut continuer la lutte

Le Creusot. – *« Nous avons perdu six mois, il est temps désormais de se remettre au travail. »* Au lendemain de la décision du tribunal de commerce de Paris, c'est le soulagement qui domine au Creusot. Désormais, on le sait ici, les jeux sont faits. Mais si le tribunal de commerce a mis fin à l'incertitude, il a éveillé la vigilance.

« J'éprouve des sentiments partagés, avoue M. Camille Dufour, maire (PS) de la ville et vieux syndicaliste. *Nous avons dit, depuis l'abandon du plan Fives-Cail, que le seul projet industriel, financier, social était celui d'Usinor et de Framatome, mais je ne peux oublier que d'ici quelques semaine, 1 100 personnes recevront leur lettre de licenciement ».* Les élus ont toujours su qu'*« il y aurait de la casse »*.

Aujourd'hui, c'est un *« plan social exceptionnel qui est présenté, des congés de reconversion à l'issue desquels un emploi sera proposé ».* Le maire sera attentif : *« Une page est tournée, mais nous nous battrons pour que le plan social soit appliqué. »*

Côté syndical, l'union sacrée est bel et bien morte. Mais la CGC, qui n'a pas été la dernière à mobiliser, ne cache pas aujourd'hui ses sentiments. *« Il est important que nous puissions à nouveau travailler dans un cadre juridique normal après les incertitudes de ces derniers mois »,* affirme M. Michel Pompanon, secrétaire de la métallurgie CGC de Creusot-Loire. La CGC reconnaît, elle aussi, que *« le plan d'Usinor et de Framatome est le seul possible ».* Cela n'empêche pas le syndicat d'être préoccupé : *« Nous sommes anxieux quant aux débouchés que trouveront les salariés à l'issue de leur formation. Et qu'adviendra-t-il des établissements qui ne sont repris ni par Usinor ni par Framatome ? »* Malgré tout, c'est le réalisme qui domine. *« Pour qu'un plan soit valable, il faut qu'il soit pris en*

De notre envoyée spéciale

main par des industriels. Usinor et Framatome en sont. »

L'optimisme est de mise à la CFDT. *« A périmètre égal, ce ne sont pas 2600 licenciements, comme on l'a dit, mais 3700 qu'on aurait dénombrés dans la région,* affirme-t-on au syndicat. *Aujourd'hui, nous savons que Le Creusot perdra 1100 emplois. Cette fois-ci, nous avons pu négocier le plan social »*

Et puis, Usinor et Framatome ne feront pas *« une mauvaise affaire. Le passif de la société provenait surtout de ses filiales. Le secteur énergie gagne de l'argent : la métallurgie dépasse ses objectifs. L'armement a le vent en poupe. »* Creusot-Loire a de l'avenir. Le plan social ? *« Compte tenu des FNE et des départs en retraite d'ici à 1988, seules 300 personnes devront trouver un emploi à l'issue de leur formation. »* Pour ceux-là, *« on a des garanties ».* Et pourquoi ne pas négocier une diminution du temps de travail ? *« Dans la métallurgie, au Creusot, le passage à 36 h 50 permettrait de créer 123 emplois. »*

Seule la CGT n'a pas désarmé. Pour le syndicat, la reprise de Creusot-Loire par Usinor et Framatome *« ne change pas grand-chose ». « Cette solution ne garantit pas l'avenir,* affirme M. Jean-Louis Regniaud, secrétaire de l'union locale CGT du Creusot. *Désormais, l'entreprise est bel et bien coupée en deux. Creusot-Loire a, d'autre part, perdu son savoir-faire. Depuis des années, les « vieux » formaient les plus jeunes. Or on n'embauche plus depuis longtemps. Cet acquis sera perdu. »* Le plan de formation *« n'est pas au point. Quels emplois va-t-on créer dans la région ? A quoi cela sert-il de proposer des stages si les salariés n'ont pas de débouché ».* La CGT n'a pas dit son dernier mot : *« Dès demain, à l'occasion de débrayages, nous expliquerons la situation aux salariés et décideront avec eux de l'action à mener. »* Pour le syndicat, les choses sont claires : *« La CGT poursuivra la lutte. »*

Le syndicat se dit représentatif de l'inquiétude des Creusotins. Les élections du 12 décembre aux délégués du personnel du secteur énergie ont démontré que la CGT était en tête, avec 41 % des voix. La CFDT en a recueilli 37 %. La CGC, quant à elle, a fait une percée. D'autre part, lors de la consultation organisée auprès des salariés de Creusot-Loire, le 23 octobre, 50 % du personnel *« nous avait donné raison ».*

La ville est bien décidée à jouer la carte des pôles de reconversion. Pour le maire, M. Camille Dufour, la région ne manque pas d'atouts. Elle est *« désenclavée »* par la route et par le TGV. Une zone d'activité, aujourd'hui en friche, va être *« modernisée »* ; trois cents associations offrent des loisirs à ceux qui le désirent. La ville est *« accueillante ».*

Tout cela suffira-t-il à attirer des entreprises ? Au Creusot, où on a ressorti les guirlandes et les sapins de Noël, on veut croire à l'avenir, et les commerçants ne sont pas les derniers soulagés par le jugement du tribunal de commerce de Paris.

« Depuis des mois, affirme l'un d'eux, *les Creusotins épargnaient la quasi-totalité de leur salaire et n'achetaient que le strict nécessaire. »* La rue du Général-Leclerc, artère principale de la ville, espère retrouver son animation.

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

● **M. Krasucki appelle les salariés à *« réagir vigoureusement »*.** – M. Henri Krasucki, secrétaire général de la CGT, a vivement dénoncé, le 13 décembre, la *« politique insensée »* qui, *« au nom de la modernisation, condamne des entreprises comme Fos, Creusot-Loire, les chantiers navals ».* A propos de Creusot-Loire, M. Krasucki a déclaré : *« Pourquoi présenter une solution qu'on sait mauvaise ? »* En tout état de cause, la CGT *« appelle l'ensemble des salariés (...) à réagir vigoureusement ».*

Que s'est-il passé le 28 juin ?

Selon que l'on entend les pouvoirs publics ou M. Pineau-Valencienne, PDG de Creusot-Loire, les avis divergent sur le déroulement exact de cette journée du 28 juin 1984, au cours de laquelle fut prononcé le règlement judiciaire de Creusot-Loire.

Dans la matinée, une rencontre est bien intervenue entre le président de Creusot-Loire, M. Berthon, administrateur de la société, et M. Louis Schweitzer, directeur de cabinet de M. Fabius, alors ministre de l'industrie, chez un magistrat du tribunal de commerce de Paris, M. Dechin, dans le sixième arrondissement. Le premier en est ressorti avec la certitude qu'un accord était acquis sur la base de l'entrée de banques et d'institutionnels dans le capital de Schneider en échange de la transformation des prêts participatifs de Creusot-Loire en fonds propres. Les pouvoirs publics, en revanche, nient, aujourd'hui, qu'un accord soit intervenu. Il est vrai qu'à en croire M. Pineau-Valencienne, M. Schweitzer l'a appelé dans la soirée du 28 juin, une fois le règlement judiciaire prononcé, pour lui dire que la réunion du matin pour laquelle il s'était dit *« mandaté par le gouvernement »* n'avait *« pas eu lieu ».*

Entre-temps à Matignon, en l'absence de M. Mauroy, en voyage en Italie (et non de M. Delors comme nous l'avons écrit dans *le Monde* du 13 décembre), une réunion aura été organisée en présence de MM. Delors, Fabius et Badinter et de six conseillers, MM. Boublil, de l'Elysée, Lamy et Appert, de Matignon, Lagayette, de l'économie, Schweitzer, de l'industrie, et Lyon-Caen, du ministère de la justice. *« Si la décision a été prise de laisser mettre Creusot-Loire en règlement judiciaire en l'absence de M. Mauroy, c'est qu'il ne pouvait y avoir de divergence entre MM. Delors et Fabius »,* affirme, aujourd'hui, l'un des participants à cette réunion. En revanche, plusieurs intervenants sur le dossier reconnaissent qu'avant le 28 juin l'appréciation sur la situation était loin d'être la même entre la Rue de Rivoli et la Rue de Grenelle.

B. D.

Querelles de chiffres

Quel est le coût exact de la faillite de Creusot-Loire pour les pouvoirs publics et, d'une manière plus générale, pour la collectivité ? Experts du gouvernement et du tribunal de commerce semblent en désaccord sur ce point.

Si l'on en croit l'administrateur judiciaire, Me Lafont, la vente d'actifs (principalement la participation de Creusot-Loire dans Framatome, soit 395 millions de francs, le prix de reprise d'autres sociétés) couvrira à peine le coût de la liquidation : frais d'administration judiciaire des syndics, déficits des six derniers mois et remboursements à l'AGS (Association pour la garantie des salaires). C'est dire que l'ensemble du passif – *« 5,5 à 6 milliards de francs »* – subsistera et que les créanciers ne toucheront rien. Les créanciers, ce sont les banques (1,8 milliard de francs), la collectivité financière (obligataires, établissements de crédit pour 923 millions de francs), le fisc, Framatome et les fournisseurs.

Or, dans ce passif, ne sont pas inclus les coûts sociaux (350 millions de francs au minimum), les cautions données pour 3 milliards de francs par les banques – et dont certaines seront mises en œuvre du fait de retards de livraison, – les sinistres éventuels sur fabrication ancienne (possibles sur les turbines). Le passif ne prend évidemment pas en compte les aides de l'Etat à Usinor et à Framatome, en augmentation de capital (200 millions de francs à Usinor), prêts participatifs et financements d'investissements (300 à 500 millions de francs). Certes, les 6 à 8 milliards ainsi apparents ne sont pas entièrement des fonds publics, mais dans de nombreux cas, même lorsqu'il s'agit des fonds privés (créances des fournisseurs de Saône-et-Loire, par exemple), l'Etat fait jouer une procédure de soutien pour éviter les dépôts de bilan.

Les pouvoirs publics estiment, quant à eux, que l'*« ardoise » Creusot-Loire ne dépassera pas* 2,5 milliards de francs pour les deniers publics. Ils contestent *« l'ampleur d'un passif dont on ne connaît pas encore le volume ».* Avec l'action en *« comblement de passif »* intentée par le tribunal et pour laquelle trois experts ont été désignés le 13 décembre, il est possible que les dirigeants du groupe – dont M. Pineau-Valencienne, PDG de Creusot-Loire depuis le 1er janvier 1983 – soient amenés à combler partiellement le déficit. Les créances exigibles des banques seraient, selon eux, de 1,4 milliard de francs, à quoi s'ajouterait un coût social de 300 millions et 500 à 700 millions d'aides directes à Framatome et à Usinor.

B.D.

Nominations

● **A l'association des sociétés françaises d'autoroutes, M. JEAN MILLIER** a été nommé président en remplacement de M. Maurice Herzog. M. Millier, qui préside la société des Autoroutes du sud de la France (ASF) et des Autoroutes de la côte basque (ASCOBA), vient d'être également porté à la présidence de l'Association pour la sécurité sur les autoroutes (ASECAR).

● **En Grèce, M. STATHIS GOURDOMIHALIS,** soixante ans, a été élu président de l'Union des armateurs grecs (UAG) par les trente nouveaux membres du comité directeur. M. Gourdomihalis remplace M. Aristomenis Karageorgis (cinquante et un ans), qui occupait le poste de président de l'UAG depuis janvier 1982. La flotte grecque, sous pavillon hellénique ou sous pavillons de complaisance, est la première du monde.

● **A la banque Louis-Dreyfus, M. PHILIPPE DEMAIN,** quarante-six ans, a été nommé membre du directoire, responsable des affaires administratives. Docteur en droit de l'université de Louvain, M. Demain était jusqu'à présent directeur du département « crédits de l'administration centrale » de la banque Bruxelles Lambert.

LA BATAILLE DES HUILIERS FRANÇAIS

Astra-Calvé se lance dans l'arachide

La bataille des huiliers bat son plein, animée par la *« libération des formes »*, cette abrogation d'une loi de 1897 qui autorise la vente des margarines autrement qu'en cube. La margarine, c'est, en France, *l'affaire d'Astra-Calvé, filiale de* la multinationale anglo-néerlandaise Unilever. Leader, avec 63 % du marché des margarines de table, Astra-Calvé, qui, toutes activités confondues, réalisera en 1984 un chiffre d'affaires de 4,5 milliards de francs (+ 25 % sur 1983), a anticipé cette modification de la législation, prévisible depuis 1982. La société a *consacré, en 1983 et en 1984,* 45 millions de francs pour changer radicalement la présentation de sa gamme de margarines, présente désormais sur le marché sous forme de barquettes et de plaquettes.

Son principal concurrent, le groupe Lesieur, a décidé (*le Monde* du 14 décembre) de concurrencer Astra dans sa spécialité, les corps gras au tournesol, en lançant des produits nouveaux en barquettes, bien sûr. Astra, de son côté, réagit *sur le secteur des huiles, où il n'est* que le numéro deux, avec 25 % du marché, derrière Lesieur, qui atteint 35 %.

Mais la filiale d'Unilever a une gamme plus étendue : 42 % des parts de marché de l'huile au tournesol, une option prise il y a quelques années et qui a eu la chance de correspondre aux préoccupations diététiques du moment, à la croissance de la production nationale et au déclin de l'arachide dont l'approvisionnement s'est fait moins sûr ; *28 %* du marché de l'huile de maïs et 18,5 % de celui de l'olive, avec le rachat récent de la société Puget. Or la contre-attaque se fera sur l'huile d'arachide, a laissé entendre M. Georges Robin, PDG d'Astra-Calvé.

La décision paraît curieuse, puisqu'il s'agit d'une spécialité en déclin *et dans laquelle Lesieur* est le leader incontesté. Mais Astra veut être présent dans l'ensemble de la gamme et estime que, même sur un secteur en diminution, il y a une place à prendre. L'explication tient en deux chiffres : alors que la consommation totale d'huile par les ménages a diminué en France de 3 % en deux ans, la production d'Astra-Calvé *a augmenté de 23 %* en volume. Les deux groupes huiliers français sont pourtant soumis aux mêmes contraintes : hausse du prix des matières premières, concurrence jugée absurde et coûteuse du beurre de Noël, contrôle des prix interdisant une répercussion totale des charges.

M. Georges Robin déclare souffrir d'un handicap supplémentaire : n'étant pas considéré par le Trésor comme un négociant international, Astra-Calvé n'a pas le droit de se couvrir à terme en devises, afin de réduire les aléas des variations du dollar. Malgré cela, le « challenger » du tournesol et du maïs progresse au détriment du numéro un des huiles. Affaire d'adaptation des produits au marché, dit-on ; affaire de concurrence, en tout cas.

J. G.

ICI rachète la division chimique du groupe américain Beatrice

Le groupe britannique ICI, cinquième chimiste mondial avec un chiffre d'affaires supérieur à 100 milliards de francs, renforce son implantation aux Etats-Unis. Il vient de racheter pour 750 millions de dollars (7,2 milliards de francs) *la division chimique de la firme* multinationale américaine Beatrice, très connue surtout pour ses activités dans l'industrie agro-alimentaire (sixième mondial, 145 milliards de francs de chiffre d'affaires).

C'est l'acquisition la plus importante faite par ICI aux Etats-Unis depuis le rachat d'Atlas Chemicals en 1971. Elle va permettre au groupe de porter de 1,5 à 2 milliards de dollars (14,3 à 19 milliards de francs) le montant de son chiffre d'affaires outre-Atlantique et d'améliorer sensiblement la rentabilité de ses investissements là-bas. *Pour 1984, Beatrice Chemicals* devrait dégager un bénéfice net de 40 millions de dollars (+ 21 %).

Le groupe britannique pourra se classer désormais parmi les plus grands producteurs mondiaux de matières plastiques spéciales employées dans l'ingénierie, la défense et l'industrie aérospatiale, mais *aussi de matériaux composites de* haute technologie.

La vente de sa division chimique *permettra au groupe Beatrice, qui* recentre ses activités sur l'agro-alimentaire, de réduire le montant de la dette (2,8 milliards de dollars) contractée en juillet dernier pour racheter Esmark (conglomérat engagé dans l'agro-alimentaire, *les composants de l'automobile, la* HI-FI et les sous-vêtements féminins).

DÉNOUEMENT PROCHE DANS L'AFFAIRE BOUSSAC

Allié aux banques Worms et Eurofin (40 % Havas, Elf, CGE, 60 % Générale des Eaux, Compagnie du Midi, Drouot, American Express), M. Maurice Biderman vient de déposer auprès des pouvoirs publics un projet de reprise de la *Société foncière et financière* Agache-Willot, clé de voûte de l'empire Boussac, auquel Bouygues, une des premières entreprises françaises du bâtiment et des travaux publics, est associé pour une part minoritaire.

L'apport financier initial proposé par M. Biderman et ses alliés est de 500 à 600 millions de francs. Il est supérieur à *l'offre déposée par* M. Bernard Arnault, président de la société Ferret-Savinel (Férinel), soutenu par la banque L. Dreyfus, d'un montant de 400 millions de francs. Les pouvoirs publics vont discuter durant le week-end de ces deux propositions de rachat, qui pourraient bien être les dernières.

La Lainière de Roubaix (groupe Prouvost) n'est plus en lice, assure-t-on dans les milieux bien informés. M. Bernard Tapie est d'autre part très indécis. *« Mon plan,* nous a t-il déclaré, *présente une faiblesse vis-à-vis des décideurs. Il ne comporte que des capitaux étrangers. »* Si M. Tapie se décidait, il soumettrait son offre lundi 17 décembre, à moins qu'en haut lieu l'on ait déjà tranché pour une des deux propositions en présence.

M. ALAIN MEYER NOUVEAU DIRECTEUR DE L'OJD

L'Office de justification de la diffusion (OJD), qui tenait son assemblée *générale le 12 décembre, a* procédé au renouvellement de son conseil d'administration ; M. Etienne Baillou a été réélu président. M. Alain Meyer, secrétaire général de l'OJD, est nommé directeur général, en remplacement de M. *Gaston Treillou, qui devient* directeur délégué du conseil d'administration. M. Dominique Pancaldi, attaché de direction à l'Office, est nommé sous-directeur.

[Né le 14 avril 1940 à Paris, M. Alain Meyer, diplômé d'études supérieures en sciences physiques et diplômé du Centre de perfectionnement aux affaires, débute chez Unilever, puis dans le marketing chez Publicis. Entré à la Compagnie *européenne de publication,* il devient directeur des études à *l'Usine nouvelle* (1978-1982) avant d'entrer à l'OJD en tant que secrétaire général.]

M. BRUNO DESBARATS PDG DE RÉGIE-PRESSE

M. Bruno Desbarats, administrateur-directeur général de Régie-Presse (groupe Publicis), a été élu PDG de cette société, en remplacement de M. Jacques Carcassonne. Le groupe Régie-Presse est régisseur directement de grands groupes de presse nationale et régionale et associé de grands groupes de magazines ; *il* se diversifie depuis deux ans dans les technologies nouvelles en relation avec ses partenaires. Régie-Presse est la principale régie des annonces classées du *Monde.*

[Né le 6 juin 1943, M. Bruno Desbarats est diplômé d'études supérieures de sciences économiques et de sciences sociales. Il a commencé sa carrière à la Radiotechnique (groupe Philips) et est entré à Publicis-Conseil le 2 mai 1970. Il devenait, le 1er avril 1977, directeur commercial de Régie-Presse, dont il prenait la direction générale en 1980.]

SOCIÉTÉ DES RÉDACTEURS DU « MONDE »

La Société des rédacteurs du *Monde est convoquée le :*

mercredi 19 décembre 1984, à 15 heures

en assemblée générale ordinaire convoquée extraordinairement au siège des Assurances générales de France, 87, rue de Richelieu, Paris (9e).

Ordre du jour : nomination d'un ou de plusieurs candidats à la gérance de la SARL Le Monde ; autorisation donnée au gérant de vendre les immeubles sis 5-7, rue des Italiens, et 14, rue du Helder, à Paris (9e).

ETATS-UNIS

● ***Forte hausse des ventes au détail.*** – Les ventes américaines au détail ont progressé de 1,8 % en novembre, soit leur plus importante augmentation mensuelle depuis avril dernier. Cette forte reprise (+ 0,1 % en octobre) a été attribuée pour une bonne part aux achats du public à l'approche des fêtes de fin d'année. Au total, les ventes ont atteint 110,3 milliards de dollars, soit un niveau supérieur de 8,3 % à celui enregistré en novembre 1983. Les ventes de biens durables ont progressé de 1,7 % et celles de biens non durables de 1,8 %.

● ERRATUM. – Dans l'article *« Union Carbide : 99 500 salariés... »* (*le Monde* du 6 décembre), c'est par erreur que nous avions attribué la marque de piles Mallory à ce groupe américain, qui diffuse ses produits sous le label « UCAR ». La société Mallory appartient à son *concurrent américain* Dart and Kraft (marque Duracell).

MONNAIES

DOLLAR : 9,51 F

Le dollar s'est raffermi sur les marchés des changes à la veille du week-end, passant de 3,09 DM à 3,10 DM et de 9,47 F à 9,51 F, malgré les interventions de la *Banque fédérale d'Allemagne.* A l'origine de ce raffermissement, on trouve l'annonce d'une forte augmentation des ventes au détail aux Etats-Unis, *qui pourrait éloigner le spectre de la récession.*

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	9,5180	9,5210	+ 137	+ 147	+ 255	+ 275	+ 410	+ 510
$ can.	7,1618	7,1748	– 5	+ 13	+ 14	+ 45	– 52	+ 38
Yen (100)	3,8387	3,8414	+ 134	+ 143	+ 274	+ 291	+ 778	+ 828
DM	3,0654	3,0673	+ 123	+ 132	+ 258	+ 270	+ 718	+ 762
Florin	2,7163	2,7187	+ 111	+ 117	+ 222	+ 232	+ 599	+ 637
F.B. (100)	15,2422	15,2519	–	+ 52	+ 6	+ 86	– 51	+ 205
F.S.	3,7158	3,7191	+ 160	+ 173	+ 348	+ 366	+ 997	+ 1054
L (1 000)	4,9728	4,9770	– 181	– 163	– 357	– 328	– 1051	– 964
£	11,3169	11,3300	+ 87	+ 118	+ 170	+ 222	+ 344	+ 511

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	8 5/16	8 7/16	8 7/8	9	8 15/16	9 1/16	9 1/2	9 5/8
DM	5 7/16	5 9/16	5 11/16	5 13/16	5 5/8	5 3/4	5 9/16	5 11/16
Florin	5 1/2	5 3/4	5 11/16	5 13/16	5 11/16	5 13/16	5 7/8	6
F.B. (100)	10 1/4	10 3/4	10 1/2	10 13/16	10 1/2	10 13/16	10 9/16	10 13/16
F.S.	1 3/8	1 5/8	5 3/16	5 5/16	5	5 1/8	4 15/16	5 1/16
L (1 000)	15	16	14 5/8	14 7/8	14 5/8	14 7/8	14 3/4	15
£	9 3/8	9 1/2	9 5/8	9 3/4	9 11/16	9 13/16	9 7/8	10
F. franç.	10 11/16	10 13/16	10 9/16	10 13/16	10 5/8	10 7/8	11 1/8	11 3/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

14 décembre

Toujours résistant

Le paysage ne se modifie guère à la Bourse de Paris. Vendredi, la tendance est restée assez irrégulière avec toujours un nombre de hausses très légèrement supérieur à celui des baisses. Le marché a été plus animé, mais pas nécessairement plus actif. Peugeot, sur des achats étrangers, prétendait-on, a continué de caracoler (+ 1,3 %) dans le peloton de tête pour s'approcher de son plus haut niveau de l'année. La firme de Sochaux lance un emprunt de 50 millions d'ECU.

A la clôture, l'indicateur instantané enregistrait une avance de 0,27 %.

Dans le contexte actuel, c'est presque une performance, surtout vu les piètres résultats de Wall Street et la proximité de l'échéance mensuelle. Comme tous les ans, en raison des fêtes de fin d'année, la liquidation générale a été avancée. Elle aura lieu mardi 18 décembre. A moins que le marché ne subodore une reprise à New-York en liaison avec le redémarrage de l'expansion et le possible abaissement du taux d'escompte américain.

Autour de la corbeille, l'on parlait aussi des mesures complémentaires que M. Bérégovoy envisage de prendre si nécessaire pour relancer les investissements. Pour tout dire, la Bourse tient bon, mais n'arrive pas à trouver sa voie. Contrairement aux années passées, ce mois de décembre ne laissera pas un souvenir impérissable.

La devise-titre est un peu remontée et s'est échangée entre 9,83 F et 9,87 F contre 9,73 F-9,84 F.

L'or à Londres s'est inscrit au plus bas depuis juillet 1982 : 321,75 dollars l'once contre 324,25 dollars. Le lingot n'a pas été plus fringant : 98 000 F (après 98 050 F) contre 98 700 F. Le napoléon a regagné 2 F à 598 F.

NEW-YORK

Nouvel affaiblissement

Wall Street se languit. Le marché américain n'a pas réussi, jeudi, à surmonter sa morosité. Malgré les taches de lumière vive apparues à la cote, grâce à la fermeté des valeurs d'entreprises candidates au rachat ou sur lesquelles circulent des bruits d'OPA, les cours, dans l'ensemble, se sont encore plutôt alourdis. A la clôture, l'indice des industrielles accusait une nouvelle baisse de 6,29 points à 1 168,83. Le bilan de la journée a été à l'image de ce résultat. Sur 2002 valeurs traitées, 800 se sont repliées, 673 ont monté et 529 n'ont pas varié.

Pourtant, avant la séance, le département du commerce avait publié les dernières statistiques sur les ventes de détail en hausse de 1,8 % le mois dernier. Cette progression est la plus forte enregistrée depuis le mois d'avril dernier. En outre, le montant de ces ventes atteint le chiffre record de 110,3 milliards de dollars. Autre bonne nouvelle : la reprise des ventes de voitures (+ 20 %) pour la première décade de décembre. Ralentie depuis l'été, l'expansion économique semble donc vouloir redémarrer.

Visiblement, il en aurait fallu davantage pour secouer le marché, que les analystes disent toujours préoccupé par les problèmes du déficit budgétaire et de la réforme fiscale. Après la clôture, l'on apprenait que la masse monétaire s'était brutalement contractée (– 7,1 milliards de dollars), ce qui, dit-on, serait le signe d'un prochain abaissement du taux d'escompte. L'activité est restée faible avec 80,85 millions de titres échangés, contre 81,5.

VALEURS	Cours du 12 déc.	Cours du 13 déc.
Alcoa	35 3/8	35 1/8
A.T.T.	18 1/4	18
Boeing	52 7/8	53 1/8
Chase Manhattan Bank	44 7/8	45 1/8
Du Pont de Nemours	46 5/8	46 1/4
Eastman Kodak	70 1/4	69
Exxon	43 7/8	43 1/8
Ford	42 5/8	42 3/4
General Electric	54 7/8	55
General Foods	56 1/8	56 1/4
General Motors	74 3/8	74
Goodyear	24 5/8	24 1/2
I.B.M.	118 3/4	117 1/2
I.T.T.	29 7/8	30
Mobil Oil	27	26 1/4
Pfizer	38 1/2	39 7/8
Schlumberger	37 3/4	37 3/8
Texaco	33 1/2	33 3/8
U.A.L. Inc.	42 1/2	42 3/4
Union Carbide	35 1/8	37
U.S. Steel	24 3/8	24 1/8
Westinghouse	25	24 5/8
Xerox Corp.	38 5/8	38 1/4

LA VIE DES SOCIÉTÉS

GROUPE SUEZ. – Ce groupe vient de prendre une participation dans le capital de la société informatique Mégalpha. Spécialisée dans la conception et la commercialisation de logiciels et de périphériques pour IBM-PC, cette société, fondée en 1982, compte réaliser cette année un chiffre d'affaires de 80 millions de francs environ, contre 25 millions en 1983, avec, pour objectif, un chiffre supérieur à 300 millions de francs à l'horizon 1988 et une rentabilité avant impôt de 5 %. La société pourrait alors faire l'objet d'une introduction en Bourse par le groupe Suez. Dans l'immédiat, ce dernier réalise l'opération par l'intermédiaire de la Compagnie financière de Suez, de Suez développement industriel (filiale à parts égales de Suez et de l'Institut de développement industriel) et d'Investissements risques n° 1, fonds commun de placement de Suez et de la banque Indosuez.

BANQUE NATIONALE DE PARIS. – Cet établissement vient de créer en Chine populaire, avec des partenaires locaux, une société de crédit-bail baptisée China International Nonferrous Metals Leasing Co. Ltd, chargée d'exploiter des métaux non ferreux. Les trois partenaires chinois sont la Corporation chinoise des métaux non ferreux, the Bank of China Trust and Consultancy Cy. et the Industrial Commercial Bank, auxquelles s'associe une banque américaine, la First Interstate Bank of California. Cette nouvelle société dispose d'un capital de 3 millions de dollars, dont 60 % fournis par les trois partenaires chinois et 40 % par la BNP et par la banque américaine. La Chine s'est fixé comme objectif de doubler, d'ici à la fin 1990, sa production de métaux non ferreux, laquelle constitue une source importante de devises étrangères.

DEAK PERERA. – Considéré comme le premier courtier américain en or et en devises, Deak Perera, en proie actuellement à de graves difficultés, a entamé des négociations afin de vendre trois succursales de Hongkong à un magnat du Sud-Est asiatique. L'acheteur éventuel, dont le nom n'a pas été communiqué, serait un magnat chinois ayant des intérêts hôteliers en Malaisie et à Singapour.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1983)

	12 déc.	13 déc.
Valeurs françaises	119,2	119,4
Valeurs étrangères	85,3	83,6

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

	12 déc.	13 déc.
Indice général	180,9	180,9

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 14 décembre ..... 10 7/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	13 déc.	14 déc.
1 dollar (en yens)	247,18	247,72

BOURSE DE PARIS — Comptant — 14 DÉCEMBRE

Actions au comptant

SECOND MARCHÉ

Hors-cote

SICAV 13/12

Étrangères

• : Prix précédent.

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé.

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 14/12	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	9 467	9 517	9 200	9 700
ECU	6 839	6 842	....	....
Allemagne (100 DM)	306 600	306 650	294	314
Belgique (100 F)	15 245	15 262	14 600	15 700
Pays Bas (100 fl.)	271 770	271 570	290	280
Danemark (100 krd)	85 680	85 760	80	88
Norvège (100 k)	106 090	106 360	102	109
Grande-Bretagne (£ 1)	11 344	11 332	10 950	11 850
Grèce (100 drachmes)	7 470	7 500	6	7 500
Italie (1 000 lires)	4 972	4 989	4 700	5 200
Suisse (100 fr.)	371 150	372	358	379
Suède (100 krs)	107 380	107 640	103	110
Autriche (100 sch)	43 660	43 640	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 526	5 547	5 150	5 750
Portugal (100 esc.)	5 710	5 695	5	6 200
Canada ($ can 1)	7 770	7 202	7	7 350
Japon (100 yens)	3 833	3 845	3 720	3 880

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 14/12
Or fin (kilo en barre)	98500	98100
Or fin (en lingot)	98700	98000
Pièce française (20 fr)	596	598
Pièce française (10 fr)	494	.....
Pièce suisse (20 fr)	575	571
Pièce latine (20 fr)	562	561
Souverain	715	712
Pièce de 20 dollars	4400	4305
Pièce de 10 dollars	2020	2005
Pièce de 5 dollars	1255	.....
Pièce de 50 pesos	3720	3705
Pièce de 10 florins	591	592

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

COMMENTAIRES

ÉTRANGER

POLITIQUE

SOCIÉTÉ

SUPPLÉMENT

CULTURE

ÉCONOMIE

RADIO-TÉLÉVISION (24)
INFORMATIONS
« SERVICES » (20) :

● *Marché Saint-Germain.* – M. Jacques Chirac, maire de Paris, a donné, jeudi 13 novembre, son accord au projet des architectes Olivier-Clément Cacoub et Yves Roa pour le marché Saint-Germain, dans le sixième arrondissement de Paris. Cette décision, qui intervient après quinze ans de polémiques, au cœur desquelles se trouvent les bâtiments de Blondel (1813), classés monuments historiques, n'épuise pas l'opposition d'un certain nombre d'habitants du quartier, regroupés dans une association conduite par M[me] Prouté.

A B C D E F G

Les explications de M. Mitterrand ont été « parfaitement comprises » par les Etats africains

déclare M. Dumas au conseil des ministres

Au cours du conseil des ministres réuni vendredi 14 décembre à l'Elysée, M. Roland Dumas, nouveau ministre des relations extérieures, a commenté le voyage que le chef de l'Etat vient d'achever en Afrique. Il a affirmé que l'« *intérêt et le succès de ce voyage ont été crescendo* », et que l'importance de ce voyage « *a échappé à quelques-uns des commentateurs* » qui en ont, selon lui, occulté l'« *intérêt majeur, au moins dans un premier temps* ».

Au sommet de Bujumbura, les thèmes essentiels ont été, selon lui, « *économiques et financiers* ». Sur le Tchad, cependant, M. Dumas a estimé que l'explication fournie par le président de la République aux Etats africains a été « *parfaitement comprise* ». La France a-t-il dit, rapportant ainsi l'essentiel des propos tenus par M. Mitterrand, n'avait aucune obligation légale d'intervenir au Tchad, car elle n'a pas avec ce pays d'accords de défense. Elle était même « *un peu en infraction* », a-t-il ajouté, car la convention signée par M. Chirac, alors premier ministre, le 4 mars 1976, interdit aux troupes françaises de « *remettre les pieds* » – selon l'expression du ministre des relations extérieures – sur le territoire du Tchad. D'après M. Dumas, beaucoup de pays africains ignoraient cette disposition. Dans ces conditions, la France est intervenue à la demande du gouvernement légal du Tchad, car elle défend une doctrine d'équilibre en Afrique qui lui fait « *un devoir moral et politique* » de réagir chaque fois qu'un pays est menacé par une entreprise extérieure.

M[me] Georgina Dufoix, nouveau porte-parole du gouvernement, rendant compte du reste des travaux du conseil, a indiqué qu'il avait approuvé un protocole amendant la Convention de Chicago sur l'aviation civile internationale. Ce protocole pose, pour la première fois en droit international, le principe de l'interdiction d'utiliser des armes contre les avions civils en vol. Il a été conclu à l'initiative de la France pour prévenir le renouvellement de drames comparables à celui intervenu le 1[er] septembre 1983 lorsqu'un avion de la compagnie Korean Airlines a été abattu par des avions de chasse soviétiques avec deux cent soixante-neuf passagers à son bord.

Le conseil a également adopté un projet de loi sur la publicité des armes à feu et des munitions dont il s'agit d'éviter la banalisation.

Le conseil a enfin entendu une communication de M. Henri Emmanuelli, secrétaire d'Etat chargé du budget sur les résultats de la lutte contre la fraude fiscale. Bien que le nombre de ces contrôles n'ait pas augmenté en 1983 par rapport à l'année précédente (il est d'environ 43 000) leurs résultats s'améliorent sensiblement. Ils ont rapporté un peu plus de 19 milliards de francs en 1983 contre 16 milliards en 1982, 12 en 1981 et 11 en 1980.

A la présidence du Festival de Cannes

M. PIERRE VIOT SUCCÈDE A M. FAVRE LE BRET

M. Pierre Viot a été élu à l'unanimité, le 14 décembre, président de l'Association du Festival de Cannes, en remplacement de M. Robert Favre Le Bret, sur proposition de celui-ci.

M. Favre Le Bret présidait aux destinées du festival depuis sa création en 1946, comme délégué général, puis comme président. Il est nommé président honoraire, demeure membre de droit du conseil d'administration et chargé des relations internationales du festival. M. Pierre Viot a été directeur général du Centre national de la cinématographie de 1973 à octobre 1984.

● *Football : Coupe d'Europe.* – Les Girondins de Bordeaux seront opposés à l'équipe soviétique de Dniepr-Dniepropetrovsk (Ukraine) en quart de finale de la Coupe d'Europe des clubs champions. Le match aller aura lieu le 6 mars à Bordeaux et le match retour le 20 mars en Union soviétique.

Le numéro du « Monde » daté 14 décembre 1984 a été tiré à 457 932 exemplaires

AU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

M. Jacques Genthial va être nommé sous-directeur de la police scientifique

Plusieurs mesures individuelles concernant le ministère de l'intérieur ont été annoncées au conseil des ministres du vendredi 14 décembre. D'autres, qui visent plus particulièrement la police nationale, vont suivre dans le courant du mois. Parmi celles-ci, la réhabilitation de M. Jacques Genthial, victime d'une mutation-sanction injustifiée, en mars dernier, alors qu'il était à la tête de la brigade criminelle : il devrait se voir confier la responsabilité d'une nouvelle sous-direction dite de la police scientifique.

Une direction des libertés publiques devrait être prochainement créée au sein du ministère, ainsi que l'avait annoncé M. Pierre Joxe à l'Assemblée nationale le 5 novembre. En outre, le rapport remis par M. Charles Barbeau, chargé de mission auprès de M. Joxe, sur les structures de l'administration centrale du ministère de l'intérieur a comme conséquence la nomination de M. Barbeau comme directeur général de l'administration (DGA). Il cumule cette fonction avec celle de haut fonctionnaire de défense, chargé de la défense civile.

La promotion de M. Genthial n'est pas tout à fait une surprise. Objet d'une mutation aux motivations incompréhensibles, il avait été rapidement réhabilité par le président de la République lui-même. Le 4 avril, lors d'une conférence de presse, M. Mitterrand avait notamment déclaré à son propos : « *C'est un excellent fonctionnaire, parmi les meilleurs.* »

Quant à M. Gaston Defferre, alors ministre de l'intérieur et à qui cette mutation semble avoir été imposée par l'entourage élyséen, il devait ajouter : « *C'est un bon policier, il n'est pas sanctionné, il a encore devant lui un bel avenir.* »

Les responsabilités qui seront confiées à M. Genthial font suite à un rapport qu'il avait élaboré, depuis son départ du Quai des Orfèvres, sur l'état de la police scientifique française. Un rapport accablant, soulignant que, depuis 1960, des enquêtes administratives ont dénoncé, sans succès, l'état d'abandon de nos cinq laboratoires de police scientifique, leur manque de moyens ou de personnels : soixante scientifiques en France pour mille en RFA ou en Grande-Bretagne. « *Pour ce qui est de la recherche scientifique, nous ne sommes pas loin du point zéro,* devait résumer M. Pierre Joxe, lors du récent débat budgétaire. *Faute de matériel moderne et de personnel formé, l'identité judiciaire ne peut intervenir que sur 10 % des cas qui lui sont soumis.* » L'objectif de la sous-direction de la police scientifique est donc, selon le ministre, de « *ramener la police nationale au premier rang en Europe sur ce plan, car elle est actuellement, hélas, la dernière dans l'Europe développée* ».

Ce faisant, M. Joxe respecte le programme qu'il s'est fixé. La création d'une direction des libertés publiques, groupant l'actuelle direction de la réglementation et du contentieux, ainsi que les services s'occupant traditionnellement des associations et des cultes, interviendra prochainement. L'idée de M. Joxe est de faire de cette direction une sorte de « conseiller juridique » du ministère et, notamment, des services policiers, énonçant le droit et les libertés.

Plusieurs autres engagements ministériels sont déjà à l'ordre du jour du comité technique paritaire de la police nationale, selon un calendrier précis : en décembre, la réduction des charges indues des policiers en tenue ; en janvier, le code de déontologie et l'obtention des qualifications d'agent de police judiciaire ; en février, l'élaboration d'une programmation sur cinq et dix ans de la modernisation de la police nationale : en mars, les problèmes de corps et de carrière. De plus, une mission d'étude sur les polices municipales et les insuffisances de la législation actuelle vient d'être confiée à l'Inspection générale de la police nationale (IGPN).

Aussi la « méthode Joxe » n'est-elle pas sans surprendre les responsables policiers. L'homme se déplace beaucoup sur le terrain, par des visites impromptues et sans journalistes-témoins. Il s'offre même parfois le luxe, comme pour le commissariat du huitième arrondissement de Paris, de mettre fin très rapidement à la vétusté de certains locaux en obtenant, en quelques semaines, l'attribution de... trois cents mètres carrés supplémentaires. Cette efficacité dans la décision s'est traduite de façon moins anecdotique par des majorations de crédits importantes lors du débat, – 81 millions de francs, – notamment pour l'informatisation des commissariats, leur équipement en magnétoscopes, l'achat de matériel vidéo se substituant aux gardes statiques, la rénovation des locaux ou la cryptophonie, c'est-à-dire le brouillage des liaisons radio policières. Bref, sans annoncer une grande réforme ou une mise au pas spectaculaire de la police, M. Joxe désigne actuellement un cap clair à des policiers las des atermoiements et des incertitudes.

EDWY PLENEL.

Sur le vif

Attrape-gogo

Cher Monsieur Rousselet,

Je vous le dis comme je le pense : je commence à en avoir assez. Ça va faire trois mois que je me suis abonnée à Canal Plus. *J'ai versé un an d'avance.* Et votre chaîne, je ne la reçois toujours pas. Sauf une heure par jour avant le dîner. Mon poste est vieux de quatre ou cinq ans. Il marche très bien. Pas question que j'en change. Vos prospectus m'ont expliqué que ça pouvait s'arranger. Il suffisait de le brancher sur une péritel. Cette prise, voilà six semaines que je la cherche. Elle est introuvable. La plupart des commerçants n'en avaient jamais entendu parler. Dès que je pousse leur porte et que je lâche ce nom, ils se regardent et ils rigolent. C'est devenu un gag, la péritel, le plus bel attrape-gogo du siècle.

Et puis il y a le coup du décodeur. Je vous l'ai payé plus de 400 balles. Mais je ne suis pas allée le chercher. Forcément, sans la prise à quoi ça sert ? Je ne vais pas m'en encombrer inutilement. C'est petit chez moi. Là-dessus, *qu'est-ce que j'apprends ? Le Quotidien de Paris* a publié le schéma d'un décodeur en kit, un décodeur à bricoler soi-même pour quatre sous. Là, j'étais furieuse. C'était vraiment bien la peine d'en acheter un. Je me précipite au kiosque. J'ouvre à la page indiquée. Et puis, bon, je laisse tomber. C'est bien trop compliqué, cette marche à suivre. Je n'y comprends rien. Ça ne peut intéresser que les dingues de l'électronique. Alors inculper le directeur du journal pour avoir révélé ce « secret d'Etat » pratiquement impossible à utiliser, ça me paraît quand même un peu fort de café, permettez-moi de vous le signaler en passant.

Ce n'est pas pour ça que je vous écris. Les fêtes de Noël approchent. Votre chaîne, je ne l'ai pas. Je n'ai pas non plus l'argent de la chaîne. Et ça pour les dix mois qui viennent. Plus les deux mois écoulés. Alors soyez gentil, au lieu de le faire travailler, à votre profit, mon argent, rendez-le-moi. Et celui du décodeur aussi. A moins que vous ne puissiez me fournir dans les plus brefs délais l'insaisissable prise, je vous serais bien obligée de me sortir du guêpier où vous m'avez fourrée.

Veuillez agréer, cher Monsieur Rousselet, l'expression de mes sentiments amèrement grugés.

CLAUDE SARRAUTE.

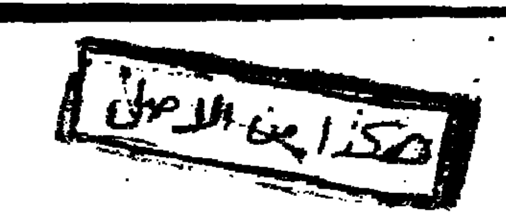
La situation des radios libres

M. LAURENT FABIUS SOUHAITE QUE L'ON TROUVE « LA VOIE DU BON SENS »

M. Laurent Fabius, premier ministre, a visité, jeudi 13 décembre, les nouvelles installations du Centre de formation et de perfectionnement des journalistes (*CFPJ*), rue du Louvre à Paris, notamment la salle de télématique et les aménagements de cette « rédaction du futur » sur consoles mise en place pour les élèves journalistes et les stagiaires en formation.

Interrogé par les élèves du Centre sur les radios libres, M. Fabius a indiqué qu'il souhaitait que l'on trouve « *la voie du bon sens* » en cette matière. « *Il y a un certain nombre de fréquences qui ont été allouées,* a-t-il dit, *il faut qu'elles soient respectées comme doivent être respectés les souhaits des auditeurs. Je souhaite que, par la discussion, on puisse trouver des solutions qui ne lèsent ni les auditeurs ni les autres radios.* ».

A propos de la création de chaînes privées de télévision, le premier ministre a déclaré que le plus important était que « *le secteur public soit de bonne qualité pour soutenir la concurrence* ».

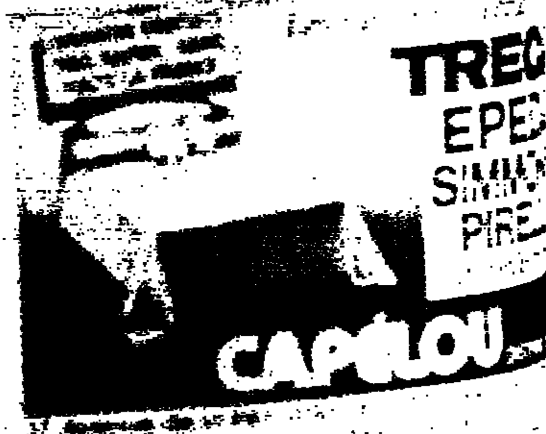


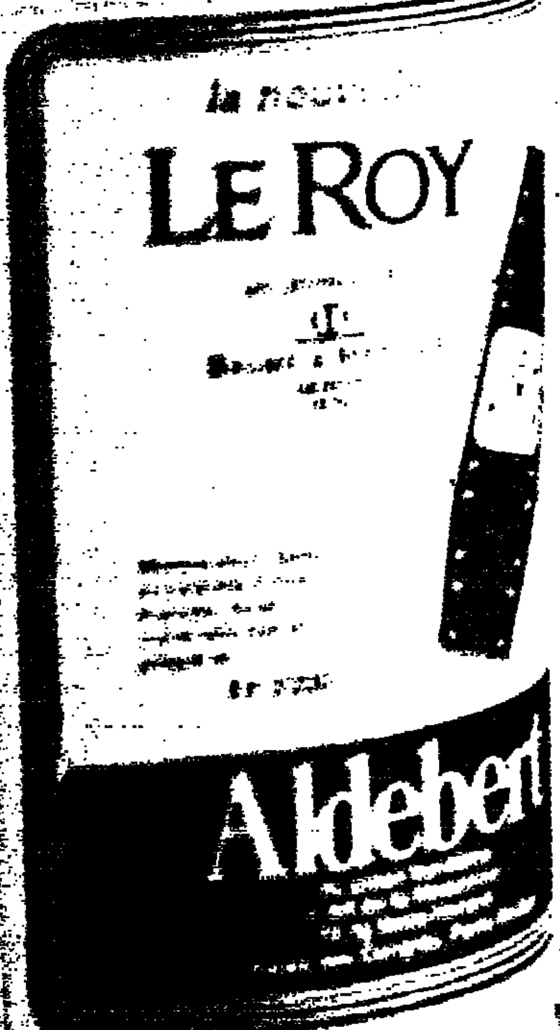
Le Monde
Loisirs

DANIEL PESNY

Destination Cuba, page II

Supplément au nº 12406. Ne peut être vendu séparément. Samedi 15 décembre 1984.





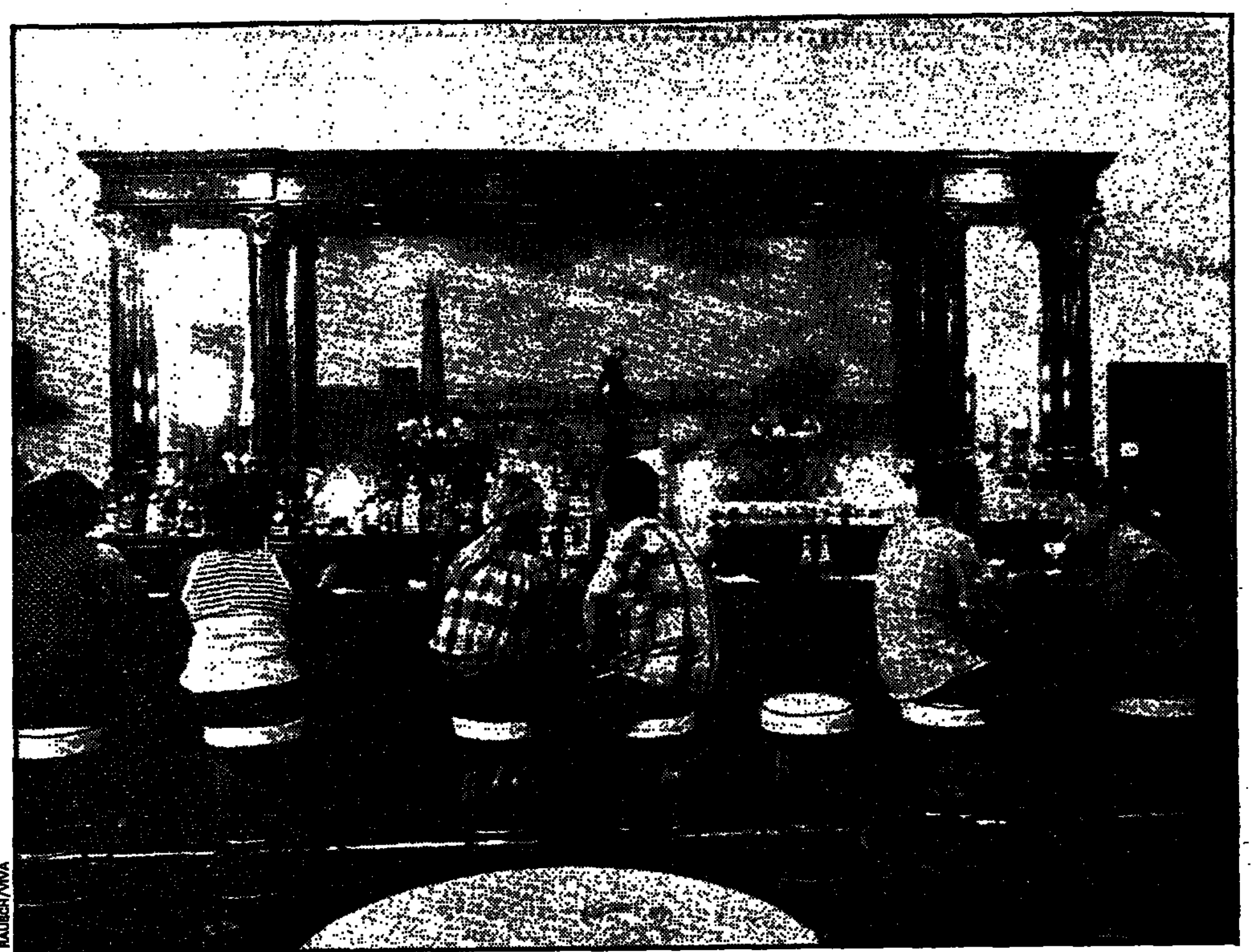
Il était une fois La Havane

De l'exubérance baroque au rhum-soda d'Ernest.

LUNDI 10 décembre, déjeuner à Varadero (Cuba), chez Irénée Dupont de Nemours. Le porche franchi, la route qui conduit à la superbe villa du milliardaire texan a été tracée toute droite entre le golf privé et la mer. Pelouses et cocotiers bordent l'asphalte brûlant. La grosse maison apparaît posée *sur un promontoire* claqué par la vague. Portes-fenêtres ouvertes sur l'Océan, la salle à manger, un peu guindée, a pris la place du salon. Sur les étagères de la bibliothèque les visiteurs découvrent les œuvres complètes d'Honoré de Balzac, de Robert-Louis Stevenson et de Mark Twain. A l'intérieur de chaque volume est collé un ex-libris au nom d'Irénée Dupont.

Le temps d'un repas, Cubains et touristes s'installent dans l'intimité d'un de ces magnats américains dont la demeure a été « nationalisée » et convertie en restaurant. Varadero fut, avant 1959, le paradis des riches « yankees » qu'un rapide coup d'aile menait à Cuba pour goûter aux charmes de l'île. Une mer bleue, une vingtaine de kilomètres de sable blanc et fin, des villas luxueuses (à louer), des palmiers, des hibiscus et des icaquiers le long des larges avenues qui se croisent à angle droit. La carte postale des Caraïbes. Le régime castriste a chaussé ici, et à peu de frais, les bottes d'un capitalisme radieux. Hier station ultra-chic, Varadero est, aujourd'hui, un vaste complexe touristique. Mais il est toujours possible de s'y isoler. Pour le voyageur, une halte exquise après avoir vadrouillé entre La Havane, Pinar-del-Rio, Cienfuegos et Trinidad.

1519. A Amboise, Léonard de Vinci vient de mourir. A La Havane, le premier gerfaut s'envole. Indigènes, moines et planteurs massés sur les quais saluent, en ce début d'année, les galions qui filent vers le large. A la barre : Hernan Cortes. A bord : *cinq cents* soldats, cent matelots, des arquebusiers, des canons, des chevaux et un musicien. Cap : le golfe du Mexique et le Yucatan. Quelques semaines plus tard le conquistador touchera terre. Au bout du chemin : l'empire aztèque. Il sera roi. Pas d'autre choix. En coquetterie (à propos d'une intrigue amoureuse) avec le gouverneur de l'île, Diego Velasquez, Cortes quitte Cuba à la hâte. Il joue son va-tout. Il a laissé pour toujours ses esclaves et ses terres situées du côté de Santiago-de-Cuba. Pour bien prouver à ses hommes qu'il ne reviendra pas, les gabiers à peine descendus, il brûle ses navires et donne l'ordre de s'enfoncer dans la forêt. Mais déjà Bartolomé de Las Casas, resté à La Havane, écrit aux rois catholiques pour se plaindre des « *horribles vilenies* » infligées aux Indiens...



RAUSCH/VIVA

Les Espagnols sont restés à Cuba quatre cents ans. « *Nous combattrons jusqu'au dernier homme et jusqu'à la dernière peseta* », disait-on orgueilleusement à Madrid avant de quitter les Tropiques. Le verbe n'a pas suffi. Le drapeau a été amené. Et une page d'histoire tournée. Les Etats-Unis ont joué contre la latinité. Sur fond de plantations de canne à sucre (introduite dans l'île par les Espagnols), de café et de tabac, de trafic d'épices, de pierres précieuses et de bois d'ébène, on fait entendre le canon et on donne de grands coups d'épée ainsi qu'on l'a appris en Castille ou en Extrémadure. On s'embarque à Cadix et à Sanlucar, le pourpoint au service du roi, des Antilles espagnoles et, aussi, de son ambition personnelle. Le nouveau monde est vaste. Les pirates cachés dans la baie de Cienfuegos guettent les caravelles en route vers l'Europe et chargées de l'or du Pérou et du Mexique. Un frère de la Côte, François Le Clerc, dit « Jambe de bois », attaque Santiago-de-Cuba. Le huguenot Jacques de Sorre pille La Havane et fait main basse sur les trésors. Un autre corsaire, Jean-François Nau, un Malouin, rôde dans les Caraïbes. Il canonne une nouvelle fois La Havane. *Les Anglais*, emmenés par Sir George Pocok, s'emparent de la vieille cité. Ils en seront chassés par la fièvre jaune.

C'est ce passé ibérique qui *donne au quartier colonial* de La Havane un charme qui surprend le voyageur. A condition de ne pas être pressé, de savoir flâner. Coincée entre le boulevard du front de mer – le Malecon, – mélancolique et désuet avec ses jolies petites maisons désertées, et le port, la vieille ville possède plusieurs forteresses qui gardent l'entrée de la rade et surveillent ainsi le trafic maritime dans le goulet d'accès. Les cargos soviétiques longent aujourd'hui les pierres *noircies par le temps* et la poudre. Voici San Carlos de la Cabaña, le castillo del Morro et le castillo de la Fuerza dressés par les Espagnols pour protéger la cité des coups de main des corsaires et des pirates. Le lacis des ruelles et les jardins qui forment ce quartier colonial *sont bordés par de vieilles* bâtisses aux couleurs délavées, bleu de mer, vert pistache et ocre, dont un un certain nombre auraient bien besoin d'être restaurées. Les balcons mauresques, plantes, fleurs écarlates, évoquent les bourgades andalouses. Parfois des demeures plus importantes font revivre le passé. Pilastres, *statues contorsionnées*, corniches, frontons, portails décorés, attendent les calèches des planteurs, qui étaient conduites par des esclaves dont les livrées portent, au col et aux poignets, les armes de leurs maîtres.

Devant, sur la rue, les fenêtres sont protégées par des grilles en fer forgé. Derrière, ouverts sur le ciel torride, les

Partir

La France du bout du monde

Jusqu'au 10 janvier 1985 l'ANIT (Agence nationale pour l'information touristique) accueille la France d'outre-mer. Des spécialistes donneront des informations pratiques et des conseils *pour le voyage vers la Martinique*, la Guadeloupe, la Nouvelle-Calédonie, Wallis et Futuna, Saint-Pierre-et-Miquelon et la Polynésie. A cette occasion l'ANIT édite un guide pratique (gratuit) des DOM-TOM.

● **ANIT, 8, avenue de l'Opéra, 75001 Paris. Information DOM-TOM : 260.37.38 de 9 h 30 à 18 h 30. Du lundi au vendredi.**

Au bord de l'Euphrate

Les Amis de l'histoire proposent un beau circuit en Syrie. Damas, le krak des chevaliers, Alep, Rassafa mais aussi *Mari* et Palmyre. L'animation du voyage est assurée par un accompagnateur culturel de l'association. Initiation à l'histoire et à l'art de la Syrie est également inscrite au programme. Quatorze jours au bord de l'Euphrate. Prix : 7 640 francs (transport et pension complète).

● **Les Amis de l'histoire, 40, rue Blomet, 75015 Paris. Tél. : (1) 734-36-63.**

Le Nil, du delta à la source

A la découverte de ce qui fut, jusqu'à *une époque récente*, le fleuve le plus mystérieux de la Terre. En voiture, en Land-Rover, en felouque, en avion privé et en *hélicoptère !* On part du Caire, puis on découvre Louxor, Assouan et Abou Simbel, avant de traverser la Nubie, le Djebel Karima, le désert de la Bayuda, puis de gagner Khartoum, où se rencontrent le Nil bleu et le Nil blanc, et où s'achève la première partie du voyage.

La deuxième étape conduit à Bujumbura, par Juba, les monts Matongs, le Nil Albert, les chutes de Kabalege (Murchinson), les *lacs Mobutu et Kabale, les montagnes* de la Lune, le Rwanda et le Burundi. Retour à Paris de Kigali. L'ensemble du voyage dure trente *jours (départ le 5 février*, 29 800 F) et peut être effectué en sens inverse (départ le 8 février). On peut également opter pour la *moitié* du circuit (15 800 F ou 18 850 F selon le sens).

● **PEUPLES DU MONDE, 10, rue de Turenne, 75004 Paris. Tél. : (1) 371-50-56.**

Vacances studieuses

A ceux qui « *veulent utiliser leurs loisirs intelligemment* », le Club Renaissance propose, à partir du 2 janvier et jusqu'au 29 juin, des séjours sous le soleil de Nabeul, en Tunisie. En plus de la vie en club (animation, jeux, sports, spectacles), il offre la pratique d'une ou deux activités parmi les cinq suivantes : anglais *ou arabe, initiation à l'informatique*, yoga, étude des civilisations avec visite des sites associés, artisanat chez l'habitant. Ces stages, d'une durée de quinze jours minimum et trente jours maximum, s'effectueront par demi-journée, cinq jours par semaine. Prix par personne : à partir de 3 100 F pour deux semaines.

● **Club Renaissance, 54, rue Etienne-Marcel, 75002 Paris. Tél. (1) 233-51-28.**

Football en Grande-Bretagne

En 1985, tous les clubs juniors de France sont invités à participer à un certain nombre de manifestations en Angleterre, au Pays de Galles, en Ecosse et en Irlande du Nord. But de l'opération : faire mieux connaître ce que la Grande-Bretagne peut offrir aux jeunes âgés de huit à dix-neuf ans, et *leur proposer* des occasions de prendre part à des festivals, de suivre des cours avec des entraîneurs britanniques et de se joindre à des tournées à travers tout le Royaume-Uni.

L'Office britannique de tourisme a publié une brochure : *Football, tournois, tournées et entraînement pour les jeunes en Grande-Bretagne*, indiquant les possibilités d'inscriptions aux manifestations sportives et les coordonnées des écoles les plus renommées :

● **Office britannique de tourisme, 6, place Vendôme, 75001 Paris. Tél. (1) 296-47-60.**

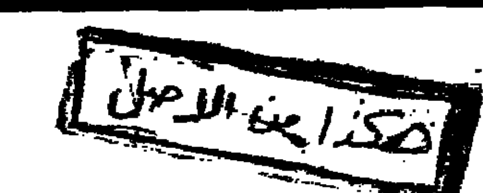
L'Inde insolite

Outre de grands voyages classiques (dans le sous-continent indien et en Extrême-Orient) qui *ont fait leur réputation*, Les amis de l'Orient proposent, pour 1985, deux voyages plus spécialisés et plus insolites, en compagnie de guides conférenciers de qualité. D'une part, du 22 janvier au 8 février, la traversée du Deccan : un voyage à travers le temps, au cœur de l'Inde, de la mer d'Oman *au golfe du Bengale*, à la découverte des monuments des anciennes capitales Calukya, des cités musulmanes de Bijapur, *Bidar, Hyderabad* et sa *fabuleuse* Golconde, puis de l'Orissa. Prix : 18 900 francs.

D'autre part, du 6 février au 24 février, une *approche inhabituelle* du Rajasthan à travers l'étude de la peinture rajpute, dans les musées et sur les murs *des villages du Shekhavati. Avec*, en plus, les cités de Chittor, Kota et Bundi. Prix : 16 370 francs.

● **Amis de l'Orient, 19, avenue d'Iéna, 75116 Paris. Tél. : (1) 723-64-85 ou 720-33-09. Secrétariat ouvert tous les jours de 14 h à 18 h. Samedi de 10 h à 12 h.**







charmants patios offrent leurs bougainvillées fleuris et leurs plantes médicinales. Ici, comme là-bas, à Séville, on vit à l'intérieur, le visage tanné et le regard fiévreux. Protégé de la chaleur, de la lumière et des murmures confus de la rue. Le rêve assouvi. De ce quartier jaillit la cathédrale, massive. A ses pieds, une très belle place carrée et fermée par des palais coloniaux. Construit au dix-huitième siècle, l'édifice flanqué de deux grosses tours n'aurait pas déplu au Bernin. La façade déborde de colonnes, de frises, de niches et de rinceaux. L'exubérance baroque. A travers les brumes de l'encens apparaissent, visages émaciés et regards d'aigle, le gouverneur de l'île et ses capitaines. Les doigts bagués, une épée de Tolède au côté. Une élégance louche. Ce monument abrita, dit-on, les restes de Christophe Colomb, qui, depuis, auraient pris la route de l'Espagne...

Avec la plaza de Armas, La Havane possède sa *plaza mayor*. La sensualité des Caraïbes. L'imposante résidence des capitaines-généraux – aujourd'hui musée municipal – domine la place. Du balcon, les fils de Castille regardaient manœuvrer les troupes. Cocotiers, bananiers et papayers agrémentent le patio où a été placée une statue de Christophe Colomb. Arcades et galeries ouvragées conduisent le visiteur vers le salon de réception, la salle du trône et le salon des glaces. Meubles en acajou. Les capitaines-généraux savaient vivre.

Face à cet édifice, de l'autre côté de la place, adossé au port, voici « El Templete », élevé à l'endroit même où, selon la légende, fut célébrée la première messe à Cuba. A l'intérieur du petit temple, trois grandes peintures de Jean-Baptiste Vermay qui représentent la cérémonie. Une urne en pierre posée à même le sol renferme les restes de l'artiste français, créateur de l'école des beaux-arts de l'île.

Après cette belle ballade dans le vieux La Havane, une halte s'impose à la *Bodeguita del Medio* (1), un restaurant situé à proximité de la cathédrale et un des rendez-vous de la bohème internationale. Un bar, un couloir, une salle avec une quinzaine de tables en bois. On déguste ici le traditionnel *moros y christianos* (2). Le repas est animé par trois guitaristes qui chantent l'aventure quotidienne, la gloire de Fidel et, peu rancuniers, celle de l'Espagne avec le célèbre *Viva España*. Les murs sont couverts de signatures et de poèmes. Lancée par le poète Nicolas Guillen, la *Bodeguita* a un petit côté montmartrois. Ecrivains et musiciens aiment à se retrouver en ces lieux où il faut être vu. Tout au fond du restaurant, suspendu au plafond, une chaise. C'est la chaise d'un des plus fidèles habitués de la maison, le journaliste Leandro Garcia, disparu dans le naufrage d'un navire qui le menait en Europe. Ses amis ont décidé d'attendre son retour et de lui garder, comme au bon vieux temps, sa chaise... Ainsi va la *Bodeguita*.

Ernest Hemingway était un habitué de la rue Empedrado. Il venait boire ici une spécialité de la maison, le fameux *mojito*. Du rhum, du soda et de la feuille de menthe. Un entracte succulent pour « Papa » entre l'écriture de deux chapitres. Ses séjours à La Havane étaient également ponctués de sérieuses haltes au *Floridita* pour déguster un *daïquiri*. Don Ernesto, qui lisait régulièrement *le Roi Lear*, aimait la grande île des Caraïbes. Après les boxeurs et les *toreros*, il avait trouvé ici, avec les pêcheurs cubains, ses dernières amitiés viriles.

Est-ce l'effet du *mojito* bu à la *Bodeguita* ? Toujours est-il que l'immense place de la Révolution paraît froide et triste. Un urbanisme rigide mal intégré à la chaleur des Tropiques. Un décor rapporté avec son monument à la gloire de José Marti, ses blocs de béton abritant des ministères et le comité central du Parti communiste cubain et le portrait géant du « Che » qui dégringole le long d'un bâtiment officiel. Enfin, tout touriste de passage à La Havane se doit d'assister à une soirée au Tropicana (sauf s'il préfère la lecture dans sa chambre d'hôtel). Un cabaret « énorme » installé dans un jardin. Sous les étoiles et dans la végétation luxuriante de l'île, un brillant spectacle coloré et rythmé par la musique afro-cubaine. Une parenthèse originale dans la vie de la capitale cubaine qui, la nuit venue, joue les Genève à l'époque de la Réforme. Des plumes, de la cuisse et du rhum. Pas vulgaire pour deux pesos et bien ficelé. La révolution s'amuse. Une carte postale de La Havane d'il y a vingt-cinq ans quand la ville débordait de « boîtes », de salles de jeux et de filles. Le lupanar de l'Amérique centrale contrôlé par la pègre.

Le long de la route qui conduit à Pinar-del-Rio, des plantations de canne à sucre et de tabac. La région la plus occidentale de l'île est surtout connue pour sa production de cigares. Christophe Colomb, qui a découvert l'île, écrit dans son journal : « *Les Indiens ne se déplacent pas sans un tison à la main et sans les herbes dont ils ont l'habitude de goûter le parfum.* » La Nouvelle Philippine était le nom original de ce territoire qui a commencé à se peupler dans la seconde moitié du dix-septième siècle. A une vingtaine de kilomètres de Pinar-del-Rio, voici la vallée de Viñales, le cœur de la sierra de los Organos. Un des plus beaux sites de Cuba. Une succession de gros mamelons rocheux posés le long des champs de tabac. Les grottes abondent dans les collines environnantes. Une des plus visitées est la « grotte de l'Indien » située près de l'hôtel Rancho San Vicente. Une rivière se faufile entre les parois de la caverne. Des barques et des bateaux plats à moteur attendent le visiteur. Une promenade singulière dans les entrailles d'une colline où vécurent les premiers habitants de l'île.

Si le voyageur s'égare sur une route, il lui suffit de demander son chemin à l'un de ces nombreux cavaliers, cheval blanc et chapeau de paille, qui trottent le long de la voie. Image insolite de ce conducteur stoppé sur le bas-côté de l'autoroute et interogeant ce cavalier arrêté au bord de l'asphalte. Peu fréquentes, les stations-services sont à elles seules un spectacle avec leurs antiques Chevrolet bleues et leurs Pontiac roses, toutes cabossées, qui attendent sagement devant les pompes.

Comment ne pas s'arrêter longuement à Trinidad, qui fut l'une des cités les plus riches des Antilles. Le souvenir de Diego Velasquez et de Cortes. L'odeur et le charme du Vieux Monde. Les ruelles étroites et désuètes, noyées de soleil, sont toujours pavées avec les cailloux de l'époque. Les petites maisons colorées s'ordonnent autour de patios chatoyants. Dans les jardins, palmiers et plantes tropicales. Près du couvent de San Fernando, il faut visiter le musée romantique. Il est ouvert dans la superbe demeure de Nicolas de la Cruz y Brunet, où le temps s'est arrêté. La vie quotidienne et fastueuse d'un aventurier de Castille que le roi vient d'anoblir. Lit à baldaquin, porcelaine de Saxe et faïence bleutée. Des esclaves pour servir le maître. Trinidad mérite une longue flânerie. Grandes grilles en fer forgé aux fenêtres, portails mauresques et murs couverts de bougainvillées. Les derniers murmures de l'époque coloniale.

Mais voici hors des chemins du passé l'autre visage de Cuba. Les slogans à la gloire du socialisme et de l'Union soviétique, et hostiles à l'impérialisme, inscrits en lettres géantes sur les bas-côtés des routes. Les comités de défense de la révolution, omniprésents dans les villes et les villages. La construction d'une des tours les plus hautes de La Havane pour abriter les bureaux du COMECON. L'image de Lénine, emmitouflé dans son vieux manteau, affichée dans tous les entrepôts où l'on roule les cigares. Bref, le centralisme démocratique vécu au jour le jour sous les cocotiers. Prêt à l'exportation. Une autre vision de l'île. A voir. A moins de préférer la plage ou les belles surprises que réservent La Havane et Trinidad.

JEAN PERRIN.


DANIEL PSENNY

Les deux visages de Cuba, ou le centralisme démocratique vécu au jour le jour sous les cocotiers.

(1) 207, rue Empredado.
(2) Riz, haricots secs noirs, lard et poivron.

● JUMBO propose un circuit des villes coloniales de Cuba, au volant d'une voiture de location. Neuf jours (sept nuits) de 8 010 à 8 810 F. Demi-pension. Tous les soirs, l'hôtel est réservé.

● JUMBO, 19, avenue de Tourville, 75007 Paris. Tél. : (1) 705-01-95.

Jazz

Franco Ambrosetti « Wings »

Voici un nom familier seulement à ceux qui connaissent le jazz dans les coins. Une honte. Franco Ambrosetti est beau, suisse, riche et intelligent. Fils d'un saxophoniste alto qui pratiquait déjà le jazz en amateur avec une technique de professionnel, il gère, à un peu plus de *quarante ans, l'usine de son père,* joue de la trompette, de sept en quatorze, avec les meilleurs musiciens du monde, entre deux jets, pour deux « sets ».

Cette histoire serait morale (elle est détaillée dans le texte de la pochette par le célèbre critique américain Ira Gitler, épaté par cette unique conjonction de l'argent et du talent) si ce talent avait quand même quelque chose de médiocre. Ou si Mike Brecker — le maître *actuel du saxo ténor, — Kenny Kirkland* — le pianiste que Carla Bley, voudrait enlever aux frères Marsalis — John Clark — le corniste que les studios s'arrachent, — Buster Williams — le contrebassiste que chaque musicien voudrait avoir dans sa rythmique — et Daniel Humair — ami de longue date d'Ambrosetti, mais batteur qui ne fait pas de cadeau — avaient participé à cette session pour cachetonner et que ça s'entende dans la froideur mécanique de leur jeu.

Eh bien, la morale peut aller se rhabiller ! Il y a plus de vitalité heureuse, d'énergie et de plaisir à jouer des compositions complexes et pourtant évidentes (dues à la plume *du leader, car, en plus, il écrit) que* dans tous les disques de Wynton Marsalis, réunis. A la trompette et au fluegelhorn, Ambrosetti déploie *à peine moins de virtuosité que* Marsalis, mais il communique une flamme qui fait défaut au jeune prodige américain. Si bien que ce disque est aussi le plus exultant enregistré depuis longtemps par les prestigieux *sidemen* du Gatsby suisse. Une honte, vous dis-je !

MICHEL CONTAT.

● **Enja 4068, distr. OMD.**

Blue Note : albums en vrac

Tous les neuf mois, l'édition française accouche de vingt et un albums Blue Note. Gilles Pétard a la joie de vous faire part de la quatrième bonne nouvelle. On se ruinerait à tout acheter, mais il sera difficile de choisir tant les œuvres fortes sont nombreuses, et, répétons-le, les pochettes consistantes, lisses sous les doigts, séduisantes pour le regard, sensuelles autant que les musiques enfermées dans leurs fourreaux. Quelque trois centimètres carrés supplémentaires par rapport au cartonnage de jadis ménagent aux collectionneurs l'occasion d'exercer leur science et d'assouvir *leur manie d'experts. A ce détail* près, les exemplaires sont aussi scrupuleusement et religieusement authentiques que les premières copies de la dictée de Moïse rapportée du Sinaï. Il est évident que ce respect de la totalité de l'objet phonographique contribue au bon succès de la série.

Personne n'est assez naïf pour supposer que plus de quatre-vingts recueils ont été offerts à fonds perdus, quasiment donnés à une poignée de sectateurs et célébrants de l'art « soulful ». L'affaire marche, elle est rentable. Elle montre que le jazz passé n'est pas assassiné par l'indifférence et que le jazz nègre dans ce qu'il a de non rejouable n'est pas jeté aux poubelles de l'histoire.

Les pièces Blue Note, avec leur climat acoustique typé, se dégustent comme des textes classiques auxquels on s'attache à ne pas changer une virgule — ici, une intensité, une couleur, une nuance. De même que — mis à part le dessin d'Andy Warhol pour Griffin — toutes les jaquettes sont composées par Red Miles à propos de photos de Wolff, la prise de son est, à de rares exceptions près, de Rudy Van Gelder et on la sait très personnalisée. Les musiciens, *l'équipe de production et de réalisation* ont inventé, ensemble, un catalogue qui a quelques égaux mais assurément pas d'équivalent.

LUCIEN MALSON.

● **S. Béchet BLP 001207 ; H. Silver 001520 ; J. Griffin 001580 ; K. Dorham 004063 ; B. Powell BST 0811571 ; H. Mobley 084031 ; D. Jordan 084046 ; J. McLean 084067 et 084262 ; D. Byrd 084075 ; A. Blakey 084090 et 084170 ; S. Clark 084091 ; I. Quebec 084098 ; H. Hancock 084126 ; D. Gordon 084146 ; L. Morgan *084157* ; J. Smith *084164* ; S. Rivers 084184 ; C. Taylor 084237 ; McCoy Tyner 084264. Tous disques Blue Note. Fabrication et distribution Pathé Marconi EMI.**

Classique

Les quintettes à cordes de Mozart

LES six *Quintettes pour instruments à cordes* représentent dans l'œuvre de Mozart une ligne privilégiée. Malgré leur petit nombre, ils marquent les étapes es*sentielles de son évolution,* depuis sa dix-septième année jusqu'aux derniers mois de sa vie. Et s'il fallait choisir un genre où s'exprimât toute la richesse de cet être débordant de dons, il n'est guère que l'opéra qui pourrait le disputer au quintette à cordes.

Pourtant, ce bouquet de chefs-*d'œuvre semble intimider les* groupes de musique de chambre ; peu d'enregistrements en ont été réalisés les années passées, et l'on était tout heureux de voir apparaître celui du Quatuor de Budapest, avec Walter Trampler, qui date de 1957, pour concurrencer celui du Quatuor Amadeus (avec Cecil Aronowitz), qui a lui-même près de quinze ans ! Déception : on est bien en deçà de ce qu'on pouvait espérer de ce célèbre quatuor (dont le précédent enregistrement, avec Milton Katims, était admirable, dit-on) ; malgré quelques belles pages, l'ensemble paraît quelque peu rugueux, d'une expression trop réservée, voire d'une distanciation excessive. L'interprétation des Amadeus est certainement d'une plus grande séduction sonore et stylistique, plus fine et intense à la fois, mais un peu ex*térieure par moments.*

On attend toujours une version moderne qui rende pleine justice à ces quintettes, comme jadis celles du Quatuor Barchet ou du Quatuor Pascal, atteignant à la plénitude de l'expression, dans une transparence parfaite au génie.

JACQUES LONCHAMPT.

● **Quatuor de Budapest, « Masterworks Portrait », trois disques CBS, M3P 39.663.**

● **Quatuor Amadeus, trois disques DG, 2740.122.**

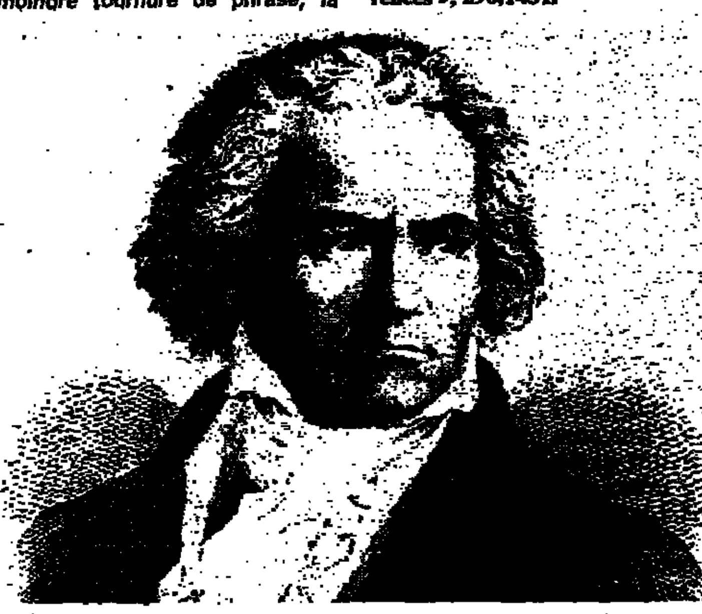
Le « 13e Quatuor » de Beethoven par le Quatuor de Budapest

Si décevant dans les quintettes de Mozart, le Quatuor de Budapest nous est heureusement rendu en même temps, dans sa vraie gran*deur, par la collection « Références »,* avec le *13e Quatuor* de Beethoven. L'excellente et plaisante notice d'André Tubeuf, qui brosse rapidement son histoire, nous dit comment meurt un quatuor : « *Une façon moderne et mordante de jouer la musique de chambre va naître* (après 1945) *en Amérique et faire école. La sonorité des Budapest (et des Busch) de juste avant-guerre, c'est quelque chose comme un chant du cygne de l'Occident, le plus beau, le plus bouleversant des crépuscules.* »

Ce disque de 1933-1934 a un accent vraiment génial ; dans la *moindre* tournure de phrase, la *moindre articulation,* c'est véritablement la musique qui s'incarne, l'esprit incisif et ardent de Beethoven, avec ses prolongements infinis. *Pourtant, la Grande Fugue,* op. 133 qui l'accompagne, enregistrée en 1927 par la précédente formation (avec deux instrumentistes différents, dont le premier violon Emile Hauser), n'atteint pas tout à fait à la même hauteur ; peut-être le son un peu grinçant de l'enregistrement y est-il pour quelque chose, mais plus encore le cheminement du quatuor, en route vers son accomplissement total, ce qui n'est pas moins passionnant.

J. L.

● **EMI, collection « Références », 290.1431.**



ROGER VIOLLET

Nous avons aussi remarqué

● BEETHOVEN : *Intégrale des Sonates et Variations pour violoncelle et piano,* par Pablo Casals et Rudolph Serkin. — La voix rauque de Casals se mêle parfois à ce dialogue qui semble lui aussi sortir des entrailles de la Terre... Un Beetho*ven métaphysique et pourtant* bien vivant, frémissant, dans des œuvres d'une densité humaine peu commune, avec un Serkin parfait, respectueux, prévenant, renvoyant à Casals son image dans un miroir (3 disques CBS, « Masterworks Portrait », M3P 39.659).

● DVORAK : *Symphonies nos 5, 6, 7,* par l'Orchestre philharmonique tchèque, direction Vaclav Neumann. — Nouvel enregistrement de ces symphonies, cette fois en numérique, *dans des conditions techniques* qui faisaient défaut à l'ancienne et déjà excellente intégrale, Des interprétations idéales, le sang et le rêve tchèques, un enchantement de tous les instants (3 disques Supraphon, 1110.3407/08 et 3139 ZA).

● LISZT : *Œuvres pour piano,* par Alfred Brendel. — La collection des récents enregistrements de Brendel comporte presque uniquement des œuvres méditatives, som*bres, souvent représentatives de* « l'amertume du cœur » de Liszt, selon l'expression du grand pianiste : la *Sonate,* les *Légendes,* les *pièces inspirées par la Villa d'Este,* « l'Italie » des *Années de pèlerinage,* beaucoup de pages tardives, etc. Admirable et souvent poignant (4 disques Philips, 412.156 ; en microsillon et cassette).

● MOZART : *Sonates pour violon et piano* K. 301, 302, 306, 377, 379, 454, par Jean Mouillère *et Michèle Boegner. — Dans un secteur* assez délaissé de l'œuvre de Mozart, un choix exquis, des interprétations d'une rare homogénéité, d'un ton à la fois léger et profond. Une réussite (2 disques Erato, coll. « Duetto » économique, DUE 20.274).

● MAHLER : *le Chant de la terre,* par Brigitte Fassbaender, Francisco Araiza, Orchestre philharmonique de Berlin, direction Carlo Maria Giulini. — Une version nou*velle et superbe, contemplative,* d'un sentiment déchirant, à placer tout près de celles de Klemperer et de Walter. Avec le miroitement ma*gique des Philharmoniker,* l'accent intense et visionnaire d'Araiza, la clarté dépouillée de Fassbaender (DG, 413.459 : en microsillon, compact et cassette).

● SCHUBERT : *Wanderer Fantaisie, Moments musicaux et Impromptus,* par Edwin Fischer. — Des interprétations sans âge de chefs-d'œuvre célébrissimes ; l'intime de Schubert, avec parfois un éclat lisztien ! (2 disques EMI, coll. « Références », 2900.953.

J. L.

Une sélection de l'année

Nos critiques ont choisi chacun, *parmi les disques qu'ils* ont entendus cette année, trois enregistrements qui les ont particulièrement séduits et qui *peuvent donner à nos lecteurs* des idées de cadeaux. (Est indiquée entre parenthèses la date à laquelle ces disques ont fait l'*objet d'une critique dans le Monde-Loisirs.*)

CLASSIQUE

ALAIN ARNAUD

● **VERDI** : *le Trouvère,* avec Rosalind Plowright, Birgit Fassbaender, Placido Domingo, Giorgio Zancanaro, chœurs et orchestre de l'Académie Sainte-Cécile de Rome, direction Carlo-Maria Giulini. Trois disques Deutsche Grammophon, 413.355 (10 novembre).

● **WAGNER** : *Les « Introuvables » du chant wagnérien.* Six disques EMI, 290.2123 (24 novembre).

● **WAGNER** : *les Fées,* avec Kurt Moll, John Alexander, June Anderson, Linda Esther Gray, chœurs et orchestre de la Radio bavaroise, direction Wolfgang Sawallisch. Trois disques Orfeo, 062.833.

JACQUES LONCHAMPT

● **SCHUBERT** : *Impromptus,* par Radu Lupu. Un disque Decca, 591.345 (24 mars).

● **STOCKHAUSEN** : *Atmen gibt das Leben,* par les chœurs de la radio de Hambourg, direction Karlheinz Stockhausen. Un disque Deutsche Grammophon, 410.857 (23 juin).

● **JOHANN STRAUSS-LANNER** : *Valses et Polkas,* par Gidon Kremer, Peter Guth, Kim Kashkashian et Georg Hörtnagel. Un disque Philips, 412.239 (29 septembre).

ROGER TELLART

● **J.-S. BACH** : *l'Oratorio de Noël,* par Barbara Schlick, Carolyn Watkinson, Kurt Equiluz, Michel Brodard, Ensemble vocal et Orchestre de chambre de Lausanne, direction Michel Corboz. Trois disques Erato, NUM 751.373 (27 octobre).

● **MARC-ANTOINE CHARPENTIER** : *Médée,* tragédie lyrique, par Jill Feldman, Jacques Bona, Agnès Mellon, Gilles Ragon, Philippe Cantor, les Arts florissants, direction William Christie. Trois disques Harmonia Mundi, HMC 1139/41 (18 août).

● **HEINRICH ISAAC** : *Chansons, Frottole et Lieder,* par le Medieval Ensemble de Londres. Un disque Oiseau-Lyre, 410.107 (31 mars).

MARC VIGNAL

● **CARL-PHILIPPE-EMMANUEL BACH** : *Six Concertos pour clavecin,* par Bob van Asperen, clavecin et direction, Orchestre Melante 81. Deux disques EMI, 1434.863 (5 mai).

● **DUTILLEUX** : *Quatuor « Ainsi la nuit »,* et **LIGETI** : *1er Quatuor « Métamorphoses nocturnes »,* par le Quatuor Via Nova. Un disque Erato, STU 71.546 (4 août).

● **J. HAYDN** : *Symphonies nos 26, 41, 43, 44, 48 et 52 et Ouverture des Pescatrici,* sur instruments d'époque, par l'Estro Armonico, direction Derek Solomons. Trois disques CBS, 39.040 (25 août).

ROCK

CLAUDE FLÉOUTER

● **BRUCE SPRINGSTEEN** *(Born in the USA)* : L'air du temps. Avec un chef-d'œuvre : Dancing in the Dark (33 t. CBS, 86.304).

● **DAVID BOWIE** *(Scary Monsters)* : la nouvelle chanson de geste (33 t, RCA PL 13.647).

● **SERGE GAINSBOURG** *(Love on the beat)* ; huit mélodies intérieures, huit musiques flamboyantes (33 t. Philips 822.849-1).

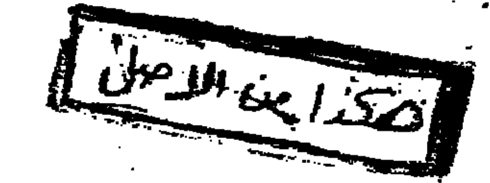
JAZZ

LUCIEN MALSON

● **MILES DAVIS** : *Decoy.* CBS 25.951 (6 juin).

● **BRANDFORD MARSALIS** : *Scenes in the City.* CBS 25.952 (26 mai).

● **APPELLI-REINHARDT** : *quintette : cinquantième anniversaire intégrale d'Ultraphone.* Vogue 425.019 (1er septembre).







La rentrée de Claude Santelli

Le réalisateur des « Cent livres » reste fidèle aux classiques.

LA célébration, en 1984, de l'année Diderot et celle, l'an prochain, de Victor Hugo auront eu au moins le mérite de mettre un terme à la retraite plus ou *moins volontaire* d'un des « grands » du petit écran : Claude Santelli. De longue date, il souhaitait monter *Jacques le Fataliste* pour la télévision, tant sont grandes sans doute les affinités du plus pédagogue des réalisateurs avec le père de l'Encyclopédie *(lire notre article sur cette émission ci-dessous)*. Depuis « *Le théâtre de la jeunesse* » – avec ses quarante-trois émissions entre 1960 et 1966 – et « Les cent livres », sans même parler du reste, personne n'ignore le nom de Claude Santelli, voire son visage buriné que dévorent des yeux brûlés par la passion. Il célébrera d'ailleurs ses trente ans de télévision l'an prochain.



GASSMANN - Antenne 2

Comment s'explique alors son éclipse depuis trois ans ? En 1981, il a d'abord participé aux travaux de la commission Moinot, « *qui a bien travaillé à la réforme du service public de la télévision sans avoir été vraiment suivie* ». Puis, on lui a proposé un poste important de gestionnaire dans l'une des deux premières chaînes, mais il préfère faire les choses lui-même.

Devenu président de la Société des auteurs et compositeurs dramatiques pendant un an, cette tâche l'a beaucoup accaparé. Mais cela lui a valu aussi d'être reçu par le président de la République, auquel il confiait, en février dernier, *ses préoccupations concernant* l'avenir de l'audiovisuel, très menacé par la pénurie d'œuvres de création. Enfin, certains de ses projets n'ont pas reçu l'agrément des directions de chaîne.

Mais, au-delà de ces raisons objectives, expliquant la « disparition » de Claude Santelli des lieux de tournage, il y a une part de dépit amoureux : « *J'avais douze ans en 1936*, dit-il, *lorsque j'ai été marqué de façon indélébile par le grand souffle, par l'ouverture culturelle au sens le plus large, qui a marqué cette page d'histoire. Souffle qu'on a ressenti à la Libération en 1944 et qu'on pensait avoir retrouvé en 1981. Certes, je ne sous-estime pas l'œuvre accomplie depuis trois ans dans des secteurs comme le livre ou le théâtre, mais pour ce qui est de l'avenir de l'audiovisuel, avec ses rendez-vous prochains – le lancement du satellite dans deux ans, par exemple, – on ne voit pas où est l'élan, le ferment.* »

D'où vient ce décalage entre un média, la télévision, dont chacun admet – et redoute – la puissance, et l'absence de projet global pour tenter d'en canaliser les effets ? « *L'intelligentsia continue de mépriser la télévision comme ne pouvant dispenser qu'une sous-culture. Si l'on considère en outre que les coûts de production constituent le problème numéro un de toutes les télévisions du monde et que le prix payé par le téléspectateur est dérisoire (1), il est fatal que les directeurs de chaîne manquent régulièrement de crédits pour produire un volume convenable d'œuvres de création* », admet Claude Santelli, qui souligne en outre « *l'organisation étrange de la maison* [il s'agit du service public de l'audiovisuel] *où les ingénieurs sont séparés des créateurs. Enfin, certains croient que le salut réside dans les coproductions, système économiquement justifiable, mais qui n'est pas sans danger par rapport aux valeurs culturelles et artistiques qu'on peut en attendre* ».

Les nouveaux matériels techniques – la vidéo légère, notamment, le montage électronique, les synthétiseurs – n'ont-ils pas modifié les règles traditionnelles de la création ? Ne s'agit-il pas d'une nouvelle bataille d'*Hernani ?* « *Sans être dénués d'intérêt*, répond Claude santelli, *les matériels modernes ne changent pas fondamentalement le problème. Ils servent parfois, hélas ! d'alibi pour l'éluder : ainsi certains pensent que la création réside aujourd'hui dans les vidéo-clips. Je crois que la télévision actuelle n'est plus adaptée à l'époque que nous vivons. C'est pourquoi il conviendrait d'organiser d'urgence une vaste réflexion, au plus haut niveau, pour répondre aux besoins futurs.* »

Dans l'attente de cette hypothétique mise à plat de l'avenir de l'audiovisuel, Claude Santelli vient d'achever le montage d'un grand et très classique documentaire sur la Commune, intitulé « l'Année terrible », qui devrait être programmé sur TF 1 au début de l'année 1985. Autre commande de TF 1 : six nouvelles filmées (de cinquante-cinq minutes) tirées de Guy de Maupassant, « Les femmes de Maupassant ». Le tournage de la première émission, réalisée près d'Yvetot, a débuté le lundi 3 décembre. Durée du tournage : quatorze jours. « *Les deux tiers du temps qui nous était imparti jadis pour une œuvre comparable*, dit Claude Santelli, nostalgique. *Heureusement qu'avec Maupassant, dont j'ai déjà tiré six émissions entre 1971 et 1975, je suis en pays de connaissance.* »

Si la carrière de Claude Santelli est garante d'un professionnalisme à toute épreuve et d'un souci de recherche télévisuelle indiscutable, ses choix personnels ne constituent pas pour autant la réponse-type au problème de la création. Depuis trente-cinq ans que la télévision existe en France, le goût du public a déjà changé. Il risque d'évoluer beaucoup plus vite encore avec la montée des jeunes, élevés au biberon de l'électronique et du synthétiseur d'images, préférant le choc des flashes de *la Guerre des étoiles* aux chromos bucoliques d'une nouvelle de Maupassant. La controverse actuelle sur la création à la télévision est au centre de ce dilemme. Quelle autorité responsable prendra l'initiative de *provoquer rapidement* une large confrontation sur le sujet ?

CLAUDE DURIEUX.

(1) La redevance représente entre 0,94 F et 1,75 F par jour et par récepteur (trois personnes en moyenne).

Western dialectique

NI plus ni moins, le monde est comme à son habitude peuplé de gens de toutes sortes : des coquins, des malins, des hurluberlus ou des ingénus, gentiment saugrenus. A 8 heures, vous menez une douce vie d'édredon, quelques instants plus tard, vous vous retrouvez à terre, victime des fureurs du tonnerre. Fortune de la vie qui est le lot de ceux qui eurent le malheur ou le bonheur de naître. Qu'importe ! Humains, acceptons notre sort ! Soyons tout compte fait fataliste et suivons les aventures et mésaventures de *Jacques le Fataliste et son maître*. Son petit cousin, *le Neveu de Rameau*, s'est tu et laisse place à son créateur Denis Diderot, incarné à l'écran par un François Périer toujours aussi éloquent. De quoi s'agit-il ? Bien sûr du voyage de deux individus de par le monde, deux bougres qui entretiendraient des rapports de pouvoir mais surtout d'amitié. Il s'agit aussi de réalité et de fiction. Sommes-nous bien sur terre ou sommes-nous les personnages de papier de l'immense roman de la vie, reflet miroitant du livre des rêves ?

L'adaptation signée Claude Santelli : un peu longue mais très honnête, parfois même fastueuse, en tout cas fort sympathique, comme les deux baladins qu'il met en scène. Conçue comme une série de tableaux-sketches sensés représenter les principales étapes d'un périple initiatique, insolent et insolite, terriblement réel ou légèrement extravagant, cette mise en scène joue complètement le jeu du livre. C'est en quelque sorte un western dialectique, interprété avec toute la frivolité voulue par trois acteurs superbes, Guy Tréjean (le maître), Patrick Chesnais (Jacques) et François Périer, qui pourrait réciter l'annuaire téléphonique sans nous ennuyer une seconde. L'ensemble est magnifié par les sons métalliques d'un clavecin tempéré.

MARC GIANNÉSINI.

★ **Jacques le Fataliste et son maître**, A2, mercredi 19 décembre, 20 h 35 (120 minutes).

*V*u pour *V*ous

Vous avez dit gros ?

FR 3 adore les séries de cinq minutes, décidément. En voici une nouvelle, assez plaisante. Le thème : être gros.

Raoul Mille est écrivain *(les Chiens ivres, la Ballade du dinosaure*... C'est lui, qui a publié en 1978 *Gros et heureux de l'être*. Raoul Mille est, comme on dit, enveloppé, c'est-à-dire qu'il est rond, qu'il a une petite panse, des joues remplies par les gâteaux de son enfance; derrière des lunettes rondes cerclées, l'œil est gourmand.

On est gros comme on est juif, dit-il, dans le regard des autres. Raoul Mille a décidé, non pas qu'il n'était pas gros mais qu'il n'était pas coupable. Pour lui, l'obsession de la minceur, le culte du corps avec gymnastique, jogging, etc., est une nouvelle forme de tyrannie, une religion avec ses prosélytes, ses fanatiques. « *Que les maigres restent maigres et que les gros, s'ils le désirent, restent gros...* » Raoul Mille sait raconter de manière très personnelle ses souvenirs, les odeurs de poulet, du soufflé, des gâteaux le dimanche, le rapport du gros avec la séduction (le gros, c'est l'ami, le confident, plutôt que l'amant), la visite médicale, la guerre... Il analyse impitoyablement la société qui juge, et, prenant leçon sur d'autres minorités, il revendique : « *Fat's beautiful.* » Trois minutes chaque soir, pour convaincre, Raoul Mille est une sorte de résistant.

CATHERINE HUMBLOT.

★ **« Fat's blues ou les confidences d'un dinosaure »**, FR 3, du lundi 17 décembre au vendredi 4 janvier, vers 22 h 40.

Rions !

« *Le bonheur arrive chez ceux qui rient.* » Ce dicton japonais, Daniel Costelle l'a mis en exergue à son *Histoire du rire*, série, en six épisodes, qu'il a réalisée avec la collaboration de Nadine Lermite. Tout le monde ne rira pas au même moment. Peu importe. Le rire est, après tout, chose personnelle. L'essentiel est de trouver des occasions. Celle-ci est à saisir. Surtout lorsqu'on sait que les Français rient de moins en moins. Des statistiques sociologiques *l'affirment, notre capacité à rire* évolue en peau de chagrin : six minutes par jour, aujourd'hui, contre dix-sept en 1936.

Raconter le rire, sa naissance, sa progression, ses transformations au fil des siècles : *Daniel Costelle* a dû choisir parmi un « zilliard » de mètres de pellicules, dit-il, faire des reconstitutions, inventer des entretiens « *exclusifs* » avec Dieu, Adam, Bergson... Le résultat est quelque fois décevant, certaines reconstitutions sonnent un peu faux. Du moins à en juger à travers les trois épisodes que l'on a vus. Mais quel plaisir de revoir des extraits de films des Marx Brothers, de Buster Keaton, de Chaplin ! On s'esclaffe, aussi, à réécouter Fernand Raynaud dans son sketch « *La marche du régiment* », Jacques Tati mimant un match de foot, Guy Bedos et Sophie Daumier, Raymond *Devos et tant d'autres. Sans* parler d'un « *Charlot japonais* », datant de 1928, que l'on découvre avec ravissement. Toute cette affaire se termine de manière surprenante. Rira bien qui rira le dernier !

ANITA RIND.

★ **« Histoire du rire »**, TF 1, à partir du vendredi 21 décembre, à 22 heures (50 à 54 mn).

Les films de la semaine. Le palmarès de Jacques Siclier.

■ A VOIR
■■ GRAND FILM

DIMANCHE 16 DÉCEMBRE

L'Ultime attaque ■
Film anglais de Douglas Hickox (1979), avec B. Lancaster, P. O'Toole.
TF 1, 20 h 35 (110 mn).

En janvier 1879, le haut commissaire anglais au Natal fait envahir le territoire de la nation zouloue. Ce film très spectaculaire, dénonce, sans ambiguïté, l'impérialisme britannique en Afrique du Sud et reconstitue la sanglante bataille d'Isandhawana où, par la faute d'un général orgueilleux et mauvais stratège (Peter O'Toole est tout un symbole), de jeunes soldats se firent massacrer.

Jet Pilot ■
Film américain de Josef von Sternberg (1951), avec J. Wayne, J. Leigh (v.o. sous-titrée).
FR 3, 22 h 30 (110 mn).

Colonel dans une base américaine de l'Alaska, John Wayne s'éprend de Janet Leigh, femme pilote russe venue là, prétend-elle, pour choisir la liberté. Réalisé en 1951, ce film ne sortit qu'en 1957, remanié par le producteur Howard Hugues. Distribué en France sous le titre, Les espions s'amusent, *Sternberg a renié cette comédie d'espionnage non conforme à son propos original. Et pourtant, il y a là, d'une façon fantaisiste, un jeu de rapports masculin-féminin rappelant ceux de Victor McLaglen et Marlène Dietrich dans* Agent X 27.

LUNDI 17 DÉCEMBRE

Les Nerfs à vif ■
Film américain de Jack Lee Thompson (1962), avec G. Peck, R. Mitchum.
TF 1, 20 h 35 (105 mn).

Sorti de prison après une peine de huit ans pour viol, un sadique veut se venger de l'avocat qui l'a fait condamner, en s'attaquant à sa femme et à sa fillette. Beaucoup de ficelles dans un suspense qui met, pour de bon, les nerfs à vif. Mais en « fonctionnaire du mal » posant ses pièges, Mitchum est réellement diabolique.

Tout feu tout flamme ■
Film français de Jean-Paul Rappeneau (1981), avec Y. Montand, I. Adjani.
FR 3, 20 h 35 (105 mn).

Une jeune femme moderne, énergique, sortie de Polytechnique, assurant des responsabilités d'homme, est aux prises avec un père aventurier resurgissant après des années d'absence pour se fourrer dans un coup pas possible. Intrigue de comédie, étude psychologique, on reconnaît la patte de Rappeneau. Montand cabotine un peu. Isabelle Adjani joue, très subtilement, un rôle à transformations.

MARDI 18 DÉCEMBRE

Le Parrain – 2e partie ■
Film américain de Francis Ford Coppola (1974), avec Al Pacino, R. de Niro.
A 2, 20 h 40 (195 mn).

Chronique de la deuxième génération de la Mafia américaine entremêlée de souvenirs du passé où Robert de Niro reprend le rôle tenu par Mario Brando dans le premier Parrain *(1972). On risque de se perdre si l'on ne connaît pas déjà la généalogie de la famille Corleone. En fait, c'est un autre film à dimension socio-politique, un film ambititeux et complexe, avec morceaux de bravoure, scènes intimistes et Al Pacino en potentat du gangstérisme.*

Le Vagabond des mers ■
Film américain de William Keighley (1953), avec E. Flynn, R. Livesy.
FR 3, 20 h 50 (90 mn).

Au XVIIIe siècle, un gentilhomme écossais rallié à la cause des Stuart, vaincu et proscrit, devenu flibustier, se croit trahi par son frère et veut se venger. Adaptation très libre du Maître de Ballantrae, *de R. L. Stevenson, dominée par Errol Flynn, héros encore flamboyant.*

La Caravane héroïque ■
Film américain de Michael Curtiz (1940), avec E. Flynn, M. Hopkins (v.o. sous-titrée. N.)
FR 3, 23 h (110 mn).

Et revoilà Errol Flynn à la grande époque de Warner Bros. Mythologie de l'Ouest, plus mythologie de la guerre de Sécession. Randolph Scott en frère ennemi, Bogart bandit de grands chemins, Miriam Hopkins espionne sudiste et fille de saloon au grand cœur. L'aventure au galop.

MERCREDI 19 DÉCEMBRE

Un jour aux courses ■
Film américain de Sam Wood (1937), avec les Marx Brothers, M. O'Sullivan (v.o. sous titrée. N.)
FR 3, 22 h 20 (105 mn).

Comme pour Une nuit à l'Opéra *(grand succès commercial), le délire des frères Marx fut, ici, contrôlé par Irving Thalberg, directeur de production de la M.G.M., et par le réalisateur Sam Wood. On est, certes, loin du pur « marxisme » de* Soupe au canard *(1933) mais Groucho, vétérinaire escroc se faisant passer pour un grand médecin, Chico bookmaker, Harpo jockey et casseur de piano, font régner la folie douce dans une intrigue dont les conventions s'effaçent lorsqu'ils apparaissent.*

JEUDI 20 DÉCEMBRE

Sous le plus grand chapiteau du monde ■■
Film américain de Cecil B. de Mille (1952), avec B. Hutton, C. Wilde.
A 2, 20 h 35 (155 mn).

Fastueuse et baroque mise en scène de l'univers d'un cirque américain à plusieurs pistes, où le spectacle est roi, où les rivalités et les passions débordent parfois des coulisses. Parades rutilantes, ballets, numéros de trapèze et de dressage d'animaux, foule de figurants, constellation de vedettes, accident de chemin de fer, le tout en technicolor bariolé. Cecil B. de Mille avait un génie d'imagier et le goût du grandiose. De quoi être sidéré !

Barabbas ■
Film italien de Richard Fleischer (1962), avec A. Quinn, S. Mangano.
FR 3, 20 h 35 (130 mn).

Le curieux destin du voleur libéré à la place de Jésus de Nazareth et dont la vie aventureuse fut marquée par la tragédie du Golgotha. Tiré d'un roman de Pär Lagerkvist (prix Nobel de littérature 1951), ce film historique un peu appliqué se distingue par la performance d'Anthony Quinn.

VENDREDI 21 DÉCEMBRE

Flash Gordon ■
Film américain de Filmation Associates (1979).
A 2, 14 h 50 (90 mn).

Exploits de Flash Gordon (Guy l'Eclair) sur la planète où règne le tyran Ming. Une célèbre bande dessinée transformée en dessins animés, fantastiques.

La Prisonnière du désert ■■
Film américain de John Ford (1956), avec J. Wayne, J. Hunter (v.o. sous-titrée).
A 2, 23 h (115 mn).

Pendant des mois, des années, un Texan, ancien combattant de la guerre de Sécession, recherche sa nièce qui, enfant, fut emmenée par des Comanches après le massacre de sa famille. Ford a brassé, avec une profonde humanité, les grands thèmes du western, s'est élevé contre le racisme et la folie des guerres indiennes, fait de John Wayne (admirable) un homme monolithique obsédé par la vengeance, découvrant, pourtant, au bout de sa route, que l'amour est plus fort que la haine. L'errance du Sudiste muré en lui-même a trois dimensions : historique, sociologique, psychologique. La fluidité de l'écriture cinémathographique conduit à la méditation.



Totalement British !

Ça peut paraître lassant à la fin de s'extasier sur la télévision anglaise, mais, que voulez-vous, ce n'est pas notre faute si les Anglais tirent les premiers, que ce soit dans les documentaires ou les fictions. *Un Anglais à l'étranger,* de John Schlesinger est un de ces films à la mise en scène efficace, pur produit d'un professionnalisme sans faille, qui raflent les prix dans les festivals. Le film, totalement british, d'un humour irrésistible, a soulevé l'hilarité de tout le monde à Trieste cette année au prix Italia (où il a remporté le prix de la critique internationale).

Est-ce que vous vous souvenez de Guy Burgess, cet ancien diplomate anglais qui avait soudainement disparu en 1951. Quel scandale quand on avait appris qu'il était pasé à l'Est ! Le film de John Schlesinger est l'histoire vraie, reconstituée de la rencontre du célèbre espion avec la comédienne Coral Brown. Burgess l'avait secrètement contactée à Moscou, après la représentation de *Hamlet,* par le Old Vic Company pour lui demander... de renouveler sa garde-robe usée.

C'est d'une perfidie terrible, plein de méchanceté dans tous les sens, d'une partialité éhontée, d'un humour typiquement anglais... jusqu'au bout des ongles. Alan Bates, dans le rôle de Burgess, conjugue la brutalité et le charme (magistral !) et Coral Brown, dans son propre rôle, est une rousse adorable.

CATHERINE HUMBLOT.

* *Un Anglais à l'étranger,* dimanche 16 décembre, 1 h 55, 55 mn.

Flash d'information chaque jour, du lundi au samedi à 13 h, 17 h 55 et 20 h, le dimanche à 11 h, 13 h, 17 h 55 et 20 h 55, le soir après les films. Les programmes en gras sont décodés.

SAMEDI 15 DÉCEMBRE

7.25 Raffaela Cara. 8.15 Soap. 8.45 Gym à Gym. 9. *Jacky Chan,* film de Lo Wei (karaté). 10.35 *A nos amours,* film de M. Pialat (drame). 12.10 Cabou Cadin (Gil et Jo). 12.35 Les quatre filles du Dr March. 13.5 Jeu. 13.30 Cabou Cadin (Les Minipouss, Benji). 14.20 Jean Carmet et le piéton décapotable. 15.15 Hill street blues. 16.5 Football américain. 17.30 Concert rock. 18.15 Issey Miyake. 19.15 Spécial Tous en scène. 20.30 L'Australienne. 21.20 France Gall. 22.20 Le radeau d'Olivier. 23. *Tendres cousines,* film de D. Hamilton (érotique) 0.35 *Que le spectacle commence,* film de B. Fosse (comédie). 2.30 *Autopsie d'un meurtre,* film d'O. Preminger (suspense). 5.10 *Cauchemars à Daytona Beach,* film de R. Scavolini (horreur).

DIMANCHE 16 DÉCEMBRE

7. Tous en scène. 7.40 Chroniques nomades. 8.40 Cabou Cadin (Sherlock Holmes). 9.5 Paul et les Dizygotes. 9.25 Mister T. 9.50 Les quatre filles du Dr March. 10.10 Benji. 10.40 Gym à Gym. 11. *Le père Noël est une ordure,* film de Jean-Marie Poiré (comédie). 12.50 Dessin animé. 13.25 *l'Australienne.* 14.15 *Soap. 14.35 Batman. 15.5 Robin des bois. 16.50* Ingrid Bergman. 17.45 Top 50. 19.15 Club de la presse. 20.30 *L'amour nu,* film de Y. Bellon (drame psychologique). 22.10 *Le grand frère,* film de F. Girod (policier). 0.5 *Paradis pour tous,* film d'A. Jessua (comédie fantastique). 1.55 Un Anglais à l'étranger.

LUNDI 17 DÉCEMBRE

7. 7/9 M. Denisot. 9. *Le grand frère,* film de F. Girod (policier). 10.50 *Jacky Chan,* film de Lo Wei (karaté). 12.25 Dessin animé. 12.30 Batman. 13.5 Jeu. 13.30 Isaura. 14.10 France Gall. 15. L'homme au katana. 15.50 Issey Miyake. 16.40 Hill street blues. 17.30 Cabou Cadin (les Minipouss). 18.5 Surtout l'après-midi. 18.45 Rue Carnot. 19.15 Tous en scène, 20.5 Top 50. 20.30 *Family rock,* film de J. Pinheiro (comédie). 21.55 Sports. 22.55 Football américain. 0.55 *Tendres cousines,* film de D. Hamilton (érotique).

MARDI 18 DÉCEMBRE

7. 7/9 M. Denisot. 9. L'Australienne. 9.45 Ingrid Bergman. 10.40 *Family rock,* film de J. Pinheiro (comédie). 12.25 Dessin animé. 12.30 Cabou Cadin (Paul et les dizygotes). 13.5 Jeu. 13.30 Rue Carnot (et à 18.45). 14.10 *La chambre des tortures, film de R. Corman (horreur). 15.15 Paradis pour tous, film* d'A. Jessua (comédie fantastique). 17.5 Cabou Cadin (Sherlock Holmes, Max Romana). 18.5 Surtout l'après-midi. 19.15 Tous en scène. 20.5 Top 50. 20.30 *Les babas cool,* film de F. Leterrier (comédie). 21.55 *Next stop Greenwich village,* film de P. Mazursky (comédie dramatique). 23.40 Tous en scène. 0.25 *Autopsie d'un meurtre,* film d'O. Preminger (suspense).

MERCREDI 19 DÉCEMBRE

7. 7/9 M. Denisot. 9. Cabou Cadin (Les Minipouss ; Benji 9.45 Gil et Jo). 10.15 Sur la piste du bison blanc. 11.5 France Gall. 12.5 L'homme au Katana. 13.5 Jeu. 13.30 Rue Carnot (et à 18.45). 14. Cabou Cadin (Max Romana. 14.20 Sherlock Holmes. 14.45 *Paul et les dyzigotes.* 15.5 Mister T. 15.30 Les 4 filles du Dr March). 16. L'Australienne. 17.15 Rock concert (et à 2 h 10) : Herbie Hancock. 18.5 Surtout l'après-midi. 19.15 Tous en scène. 20.5 Top 50. 20.30 Hill street blues. 21.15 Soap. 22. *Paradis pour tous,* film de A. Jessua (comédie fantastique). 23.50 Tous en scène. 0.35 *Cauchemars à Daytona beach,* film de R. Scavolini (horreur).

JEUDI 20 DÉCEMBRE

7. 7/9 M. Denisot. 9. *Les babas cool,* film de F. Leterrier (comédie). 10.20 *La chambre des tortures,* film de R. Corman (horreur). 11.35 Rock concert. 12.30 Cabou Cadin (Benji). 13.5 Jeu. 13.30 Rue Carnot (et à 18.45). 14. *Next stop, Greenwich village,* film de P. Mazursky (comédie dramatique). 15.45 *A nos amours,* film de M. Pialat (drame). 17.20 Dessins animés. 17.35 Cabou Cadin (les 4 filles du Dr March). 18. Surtout l'après-midi. *19.15 Tous en scène. 20.5 Top 50. 20.30 Un tueur dans la ville,* film de A. Mastroiani (policier). 22.5 *L'amour nu,* film de Y. Bellon (drame psychologique). 23.45 Tous en scène. 0.30 *Family rock,* film de J. Pinheiro (comédie). 1.45 Robin des bois.

VENDREDI 21 DÉCEMBRE

7. 7/9 M. Denisot. 9. *Next stop, Greenwich village,* film de P. Mazursky (comédie dramatique). 10.45 Issey Miyake. 11.40 Hill street blues. 12.30 Soap. 13.5 Jeu. 13.30 Rue Carnot (et à 18.45). 14. *Le père Noël est une ordure,* film de J.-M. Poiré (comédie). 15.25 *Jacky Chan,* film de Lo Wei (karaté). 17.25 Dessin animé. 17.30 Cabou Cadin (Mister T). 18.5 Surtout l'après-midi. 19.15 Tous en scène. *20.5 Top 50. 20.25* Championnat de France de football. 22.20 Laurel et Hardy sous les verrous. 23.45 Tous en scène. 0.35 *Cauchemars à Daytona beach, film de R. Scavolini (horreur). 2.5 L'amour nu, film de* Y. Bellon (drame psychologique). 3.45 *Tendres cousines,* film de D. Hamilton (érotique). 5.10 *Un tueur dans la ville,* film de A. Mastroiani (policier).

Samedi 15 décembre / Dimanche 16 décembre

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

Samedi 15 décembre

8.30 Journal.
9.00 Téléforme (et à 10 h 15).
9.20 Reprise : Concert.
« Concerto pour piano et orchestre nº 1 en ré mineur », de J. Brahms, par l'Orchestre de Paris, dir. Z. Mehta.
10.35 Sept jours en Bourse.
10.50 Aventures inattendues : Ariane et l'air.
11.15 Un métier pour demain : Les classes préparatoires aux grandes écoles.
11.30 Pic et Poke et Colegram. Magazine de l'informatique.
12.00 Bonjour, bon appétit : Canard aux pruneaux.
12.25 Amuse-gueule.
13.00 Journal.
13.35 La Séquence du spectateur.
14.05 Dessin animé : Capitaine Caverne.
14.20 Série : Pour l'amour du risque.
15.15 Dessin animé : le Voyage de Nils Holgersson.
15.50 Temps X.
16.35 Casaques et bottes de cuir. Magazine du cheval.
17.05 Série : La cloche tibétaine.
18.05 Trente millions d'amis.
18.35 Auto-moto.
19.05 D'accord pas d'accord (INC).
19.15 Emissions régionales.
19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.
20.35 Tirage du Loto.
20.40 Au théâtre ce soir : Un parfum de miel.
D'Eric Westphal, avec D. Paturel, A.-M. Philipe...
Philibert, dentiste un peu malgré lui, réalise enfin le rêve de sa vie : devenir apiculteur. Mais, outre les surprises de l'amour, interviennent aussi de mystérieuses abeilles récalcitrantes. A la douceur du miel se mêlera bientôt une étrange amertume... Une comédie tout de même.

22.25 **Droit de réponse, l'esprit de contradiction : Revue de presse.**
Emission de Michel Polac.
Avec Th. Ferenczi (le Monde), N. Copin (la Croix), J.-F. Kahn (l'Evénement du jeudi), G. Claisse (le Matin), D. Jamet (le Quotidien de Paris), J.-M. Bouguereau (Libération), C. Cabanes (l'Humanité), F. Lebrette (Magazine hebdo), P. Broux (The Australian) et J. Guiart, direct. du labo d'étymologie du Musée de l'homme.
0.05 Journal.
0.25 Ouvert la nuit.
Alfred Hitchcock présente... « le Coyote et la lune ».
Extérieur nuit : Visages de la Goutte-d'Or. *Un quartier composé de plusieurs communautés étrangères à Paris.*

Dimanche 16 décembre

8.30 Journal.
9.00 Emission islamique.
9.15 A Bible ouverte.
9.30 Foi et tradition des chrétiens orientaux.
10.00 Présence protestante : jusqu'aux extrémités de la Terre.
10.30 Le jour du Seigneur.
11.00 Messe célébrée avec la paroisse Notre-Dame-du-Travail de Plaisance (Paris-14e).
12.02 Midi presse. Emission de Pierre-Luc Séguillon.
Invité : M. Jacques Delors, ancien ministre de l'économie et des finances.
12.30 Télé-foot.
13.00 Journal.
13.25 Série : Starsky et Hutch.
14.20 Sports-dimanche.
16.30 Variétés : La belle vie.
De Sacha Distel. *Avec : Catherine Lara, Depêche Mode, Linda de Suza...*
17.30 Les animaux du monde. Le monde des grottes et des cavernes.
18.10 Série : Alambic et Torpédo.

19.00 **Entretien avec M. François Mitterrand.**
En direct de l'Elysée, le président de la République répondra aux questions des journalistes à propos de la politique de la France dans le monde, à mi-chemin du septennat.
20.00 Journal.

20.35 **Cinéma : l'Ultime Attaque.**
Film de Douglas Hickox.
22.30 Sports dimanche soir.
Finale de la Coupe Davis de tennis.
23.30 Journal.
23.50 C'est à lire.
23.55 Clignotant.

ANTENNE 2

Samedi 15 décembre

10.00 Journal des sourds et des malentendants.
10.20 Vidéomaton.
10.35 Platine 45.
Steve Allen, Sade, Elton John, Serge Gainsbourg, Jacques Dutronc...
11.05 Les carnets de l'aventure.
« La septième planète » : sur les traces de Guillaumet dans la Cordillère des Andes.
12.00 A nous deux.
12.45 Journal.
13.30 Série : L'homme qui tombe à pic.
14.15 Numéro 10. Magazine du football présenté par Michel Platini.
14.55 Les jeux du stade.
Rugby : tournée de l'équipe d'Australie en Grande-Bretagne ; Athlétisme : le cross du « Figaro ».
17.00 Terre des bêtes. *Festival en aquarium.*
17.30 Récré A 2. *Johan et Pirlouit ; Téléchat.*
17.55 Le magazine.
Magazine d'information de la rédaction.
Au Brésil, la catastrophe industrielle de Cubatao ; il n'y a pas que Bhopal ; Yakusas, la Mafia japonaise.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.10 D'accord pas d'accord (INC).
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.35 Variétés : Champs-Elysées.
De Michel Drucker.
Autour de Michel Leeb : Gilbert Montagné, Jesse Garon, Jairo, Milva...
22.05 Magazine : Les enfants du rock.
De P. Blanc-Francard.
Spécial MTV show : la remise du premier prix du vidéo-clip musical.
23.40 Journal.
23.55 Bonsoir les clips.

Dimanche 16 décembre

9.35 Journal et météo.
9.40 Récré A2.
10.10 Les chevaux du tiercé.
10.40 Gym tonic.
11.15 Dimanche Martin.
Entrez les artistes.
12.45 Journal.
13.20 Dimanche Martin (suite).
Si j'ai bonne mémoire ; 14.30, Série : Loterie ; 15.15, L'école des fans ; 16.00, Dessin animé ; 16.15, Thé dansant.
17.00 Série : l'Homme de la nuit.
18.00 Stade 2 (et à 20 h 20).
19.00 Série : Dans la tourmente.
Dernier épisode. Août 1944 : tandis que Paris est enfin libéré, la famille Wolf, en Allemagne, se décompose. Friedrich, apprenant que son père a déserté, se donne la mort.
20.00 Journal.
20.35 Jeu : Le grand raid.
Deuxième numéro du nouveau jeu imaginé par le baroudeur Jacques Antoine. Deux mille kilomètres pour cette étape du Cap au lac Kariba au Zimbabwe.

21.45 **Magazine : Lire c'est vivre.**
Proposé par Pierre Dumayet.
Rusé, sournois, menteur, l'illustre, « Poil de Carotte », le classique de Jules Renard commenté par sept enfants de douze à treize ans, sous l'œil vigilant et tatillon de Pierre Dumayet. « A priori », très appétissant. Le maître d'école a les moyens de les faire parler.
22.35 Désirs des arts.
Magazine, réal. par P. Collin et P.-A. Boutang, présenté par Pierre Daix.
Portrait de Daniel-Henry Kahnweiler, marchand de tableaux au début du siècle, l'un des premiers à avoir osé exposer Braque et toutes les œuvres révolutionnaires des années 1910-1930. Sa collection, actuellement exposée au Centre Georges-Pompidou, est commentée par Isabelle Monod-Fontaine, Jeanne Laurent et Werner Spiess.
23.05 Journal.
23.20 Bonsoir les clips.

FRANCE RÉGIONS 3

Samedi 15 décembre

12.30 Les pieds sur terre.
Magazine de la Mutualité agricole.
13.15 Repères. Emission du ministère du travail avec l'ANACT, l'INRS et le CNAM.
Le bâtiment : actualités de la vie au travail, reportage sur la vie quotidienne d'un chantier.
13.30 Horizon. Magazine des armées.
Trois femmes chez les gendarmes ; pluies d'étoiles sur la flotte.
16.15 Liberté 3. Magazine des associations.
17.30 Emissions régionales.
19.55 Dessin animé : les Wombles.
20.05 Les jeux.
20.35 Au nom de l'amour.
Emission de Pierre Bellemare.
But de cette émission : réunir deux personnes qui ont vécu un « bel amour » et que la vie a séparées. Une belle idée exploitée de manière spectaculaire, jusqu'à dévier même l'émotion.
21.30 D'amour et de Kriss. Emission de Kriss et Inoxydable.
21.45 Journal.
22.10 Feuilleton : Dynastie.
Mark avoue à Krystle qu'il a achevé leur divorce dans un bar de Mexico. Steven, le frère de Jeff Colby, est retrouvé.
22.55 La vie de château.
Jean-Claude Brialy reçoit Frédéric Rossif, Patrick Préjean et Roger Corbeau.
23.25 Prélude à la nuit.
« Mazurka » posthume de F. Chopin et « Miniatures polonaises » de Milosz Magin, interprétées par M. Magin au piano.

Dimanche 16 décembre

10.00 Mosaïque. Emission de l'ADRI.
Un portrait de la communauté africaine à travers les lieux où ils se réunissent à Paris, restaurants, cafés...
12.00 Oser. Fondation pour la vie associative.
13.00 Quatre-vingt-quatre. Emission du GMF.
14.40 Objectif entreprise. Emission de l'APIE.
15.00 Musique pour un dimanche.
16.00 Théâtre : l'Oiseau vert.
De B. Besson, d'après Carlo Gozzi réal. H. Basle, avec V. Mermoud, C. Brandt, J. Burnand...
Deux jumeaux, Renzo et Barbarina, échappent de justesse à la mort atroce que leur réservait leur grand-mère, la vieille Tartagliona, reine des tarots, qui, comble de l'horreur, fait enterrer Ninette sous le trou de l'évier. Ironie et mélancolie, d'un grand du théâtre du XVIIIe siècle, hostile à la « philosophie des lumières ».
18.00 Emissions pour la jeunesse.
19.40 RFO Hebdo.
20.00 Fraggle Rock.
20.35 Témoins : Philippe Soupault et le surréalisme.
Série de B. Tavernier et J. Aurenche. Musique d'E. Satie.
Dernier épisode des confessions d'un des grands poètes surréalistes, coauteur avec André Breton des Champs magnétiques *: une mémoire tenace, ironique, parfois coriace. Une histoire illustrée de la littérature contemporaine, parfois didactique.*
21.25 Aspects du court métrage français.
Le Perroquet des îles, de Jean-Luc Gaget ; Passe-moi l'sel, de Philippe Dorison.
22.00 Journal.

22.30 **Cinéma de minuit : Jet Pilot.**
Film de Josef von Sternberg (cycle de curiosités).
0.20 Prélude à la nuit.
« Da tanti affanni oppressa » de G. F. Haendel, interprété par Nella Anfuso, soprano.

PÉRIPHÉRIE

Samedi 15 décembre

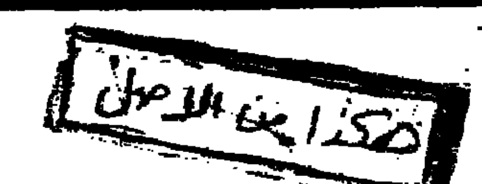
- RTL 20 h, A vous de choisir : *la Grande Attaque du train d'or,* film de M. Crichton, ou *l'Homme à la Buick,* film de G. Grangier ; 21 h 55, Intrigues : Les après-midi de M. Forestier ; 22 55, *Interiors,* film de Woody Allen.
- TMC 20 h, Jeu : le Grand Raid ; 20 h 55, la photo-mystère ; 21 h, Série : les Six Femmes d'Henri VIII ; 22 h 40, Monte-Carlo magazine ; 22 h 55, Clips'roll.
- RTB, 20 h, Le jardin extraordinaire ; 20 h 35, *la Bataille de Midway,* film de Jacques Smight.
- RTB-TÉLÉ 2, 20 h, 1944-1984 : la Bataille des Ardennes.
- TSR 20 h 5, Magnum ; 21 h, *les Naufragés du 747,* film de Jerry Jameson ; 22 h 50, Journal ; 23 h 5, Sports ; 23 h 30, Boxe ; 24 h, Festival pop de la rose d'or de Montreux.

Dimanche 16 décembre

- RTL 20 h, *Un homme et une femme,* film de Claude Lelouch ; 21 h 50, Soap ; 22 h 20, le Grand Jury RTL-*le Monde ;* 22 h 30, La lanterne imagique.
- TMC 20 h, Lou Grant ; 20 h 55, Woody Woodpecker ; 21 h, *Marie-Octobre,* film de Julien Duvivier ; 22 h 50, Clip n'roll.
- RTB 20 h 15, Variétés : Witloof story ; 21 h 5, 1944-1984 : la bataille des Ardennes ; 22 h 5, Documentaire : les Beatles.
- TSR 20 h, le Grand Raid ; 20 h 55, Dis-moi ce que tu lis... le Dr P. Fasel, chirurgien ; 21 h 50, Regards.

Lundi
17 décembre





Dimanche
16 décembre

Entretien avec M. François M…

Cinéma : l'Ultime Attaque.

Lundi
17 décembre

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

11.15 TF1 Vision plus.
11.45 La Une chez vous.
12.00 Feuilleton : le jeune Fabre.
12.30 La bouteille à la mer.
Invité de la semaine : Daniel Guichard.
13.00 Journal.
13.45 A pleine vie.
Série : La petite maison dans la prairie ; 14.45 Accroche-cœur ; 15.00 Reprise : Sept sur sept (diffusé le 16 décembre) ; 15.55 La maison de TF 1 ; 17.25 Aventures inattendues : Des sourires et des hommes ou l'accueil inattendu.
17.55 Mini-journal pour les jeunes.
18.10 Le village dans les nuages.
18.30 Série : Danse avec moi.
19.15 Emissions régionales.
19.35 Emissions d'expression directe.
F.O. et formation politique : P.S.
20.00 Journal.
20.35 **Cinéma : les Nerfs à vif**
Film de Jack Lee Thompson.
22.15 Etoiles et toiles.
Emission de Frédéric Mitterrand et Martine Jouando.
Portrait de Nastassja Kinski interviewée en compagnie d'A. Konchalovski, le metteur en scène de Maria's Lovers *; le cinéma du diable : sorcières, possession, avec Bunuel, Polanski, Lubitsch.*
23.10 Journal.
23.30 Tennis : Finale de la Coupe Davis (résumé).
23.50 C'est à lire.
23.55 Clignotant.

ANTENNE 2

12.00 Journal et météo.
12.10 Jeu : L'académie des neuf.
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton : Les amours des années 50.
Geneviève, prostrée, se réveille. Pierre meurt. Triste fin.
13.45 Aujourd'hui la vie.
Ces stars étaient des hommes : A. Préjean, R. Souplex.
14.50 Série : La légende d'Adams et de l'ours Benjamin.
15.40 Reprise : Apostrophes.
La gourmandise (diffusé le 14 décembre).
16.55 Divertissement : Thé dansant.
17.40 Récré A 2.
Poochie ; Johan et Pirlouit ; Latulu et Lireli ; Tchaou et Grodo ; Pac Man ; Téléchat.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.10 D'accord pas d'accord (INC).
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.35 Le grand équiquier.
De J. Chancel. Premiers de cordée.
Ceux qui pourraient occuper dans les années à venir un rang dans le domaine des arts. Autour de trois artistes : Gérard Caussé (altiste), Alain Meunier (violoncelliste), Pierre Amoyal (violoniste), ainsi que le Quatuor Ivaldi, le violoniste Teddy Papavrani, etc.
23.15 Journal.
23.30 Bonsoir les clips.

FRANCE RÉGIONS 3

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : Lucky Luke.
20.05 Les petits papiers de Noël.
Comme ces dernières années, Jacques Solness animera tous les jours, du 17 au 29 décembre, une collecte faite au profit de l'UNICEF pour qu'une crèche soit créée, un hôpital terminé, etc. Avec de nombreux artistes.
20.35 **Cinéma : Tout feu tout flamme.**
Film de Jean-Paul Rappeneau.
22.25 Journal.
22.45 Thalassa.
Magazine de la mer, de G. Pernoud.
« La Nioulargue », l'un des grands rendez-vous annuel de la voile non sponsorisée.
23.35 Divertissement : Fat's blues ou les confidences d'un dinosaure.
Série de R. Mille et M. Tournier
(Lire notre article.)
23.40 Prélude à la nuit.
« Cassation pour cuivres », de Pétrovitch, interprété par les Philharmonistes de Châteauroux à Budapest.

BRITO

PÉRIPHÉRIE

- RTL 20 h, Série : Dynastie ; 21 h, Télésuite : Célébrité ; 22 h 50, la Joie de lire ; 22 h 55, RTL-Théâtre ; 23 h 50, Clip connection.
- TMC 20 h, Série : la Chambre des dames ; 20 h 55, la photo-mystère ; 21 h, *le Retour de Christophe Colomb*, film de Jean-Pierre Saire ; 22 h 45, Monte-Carlo magazine ; 23 h, Clip'n'roll.
- RTB 20 h, Ecran témoin : *l'Œil du maître*, film de S. Kurc, suivi d'un débat sur l'information dans l'audiovisuel.
- RTB-TÉLÉ 2 20 h, Le temps retrouvé ; 20 h 30, Théâtre wallon : *Mouscron in foufelé* ; 22 h 5, Informations agricoles.
- TSR 20 h 10, L'Étoile d'or à Genève (concours de chants de Noël) ; 20 h 35, Spécial cinéma ; 23 h 10, Journal ; 23 h 25, L'antenne est à vous.

Mardi
18 décembre

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

11.15 TF1 Vision plus.
11.45 La Une chez vous.
12.00 Feuilleton : le jeune Fabre.
12.30 La bouteille à la mer.
13.00 Journal.
13.45 A pleine vie.
Série : La petite maison dans la prairie ; 14.45, Ces chers disparus : Louis Jouvet ; 14.55 Documentaire : un rêve d'adolescent ; 15.50 Les choses du mardi : les plaisirs de la table ; 17.20 Histoires naturelles : savoir chasser avec son chien.
17.55 Mini-journal pour les jeunes.
18.10 Le village dans les nuages.
18.30 Série : Danse avec moi.
19.10 Tify, s'il te plaît, raconte-moi une puce.
Magazine de l'informatique.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.
20.30 D'accord pas d'accord (INC).
20.35 L'Odyssée sous-marine de l'équipe du commandant Cousteau.
Clipperton : île de la Solitude, petit atoll perdu au large d'Acapulco dans le Pacifique. L'équipe du commandant explore les eaux chargées de débris organiques en décomposition.
21.35 Contre-enquête.
Magazine des faits divers de Anne Hoang.
Un loto peut rapporter gros ; Je sais ; Enquête sur la vie du prince Raimondo di Sangro.
22.30 Documentaires : les couleurs de la musique.
Emission de Brigitte Massin.
Au sommaire : un reportage sur les carillons de Douai, les cadeaux de Noël ; les percussions de Strasbourg ; des extraits d'opéras et de concerts. « La Vie parisienne » mise en scène par Jean-Louis Barrault en 1967.
23.00 Journal.
23.20 Coupe Davis (résumé).
23.40 C'est à lire.
23.45 Clignotant.

ANTENNE 2

10.30 Antiope.
12.00 Journal et météo.
12.10 Jeu : l'Académie des neuf.
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton : Les amours des années 50.
Nouvelle série d'un feuilleton fleur bleue.
13.45 Aujourd'hui la vie.
Un amour de chien (les professionnels du monde canin).
14.50 Série : La légende d'Adams et de l'ours Benjamin.
15.40 Reprise : Le grand raid.
(diffusé le 16 décembre.)
16.45 Le journal d'un siècle, de L. Bériot.
1896 : Becquerel découvre la radioactivité ; Marconi invente le télégraphe ; les premiers JO s'ouvrent à Athènes.
17.45 Récré A2
Poochie ; les devinettes d'Epinal ; les quat'z'amis ; Sido Rémi ; Latulu et Lireli ; Terre des bêtes ; C'est chouette ; Téléchat.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.30 D'accord pas d'accord (INC).
20.40 **Cinéma : le Parrain II**
Film de Francis Ford Coppola.
23.50 Journal.

FRANCE RÉGIONS 3

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : Lucky Luke.
20.05 Les petits papiers de Noël.
20.30 D'accord pas d'accord (INC).
20.35 La dernière séance : soirée Errol Flynn.
Emission d'Eddy Mitchell et Gérard Jourd'hui.
Actualités (1953) ; Tex Avery ; Présentation du premier film ; à 22 h 15 Tex Avery ; Réclames de l'époque ; entracte ; attraction ; annonce du deuxième film.
20.50 **Premier film : le Vagabond des mers.**
De William Keighley.
22.40 Journal.
23.00 **Deuxième film : la Caravane héroïque.**
De Michael Curtiz.

PÉRIPHÉRIE

- RTL 20 h, Chips ; 21 h, Télésuite : Célébrité ; 21 h 50, Documentaire : les disciples de Shiva ; 22 h30, La joie de lire ; 22 h 40, Clip connection.
- TMC 20 h, Grands cirques ; 20 h 55, la photo-mystère ; 21 h, *Fifi la plume*, film d'Albert Lamorisse ; 22 h 25, Monte-Carlo magazine ; 22 h 40, Clip'n'roll.
- RTB 20 h 5, Feuilleton : Clémence Aletti ; 21 h 5, Vive la science ; 22 h 5, Salut l'artiste ; 23 h 25, Tribune économique et sociale.
- RTB-TÉLÉ 2 20 h, Le point de la médecine : le siècle des chirurgiens ; 21 h 5, *Ascenseur pour l'échafaud*, film de Louis Malle ; 22 h35, Volley-ball féminin.
- TSR 20 h, L'Étoile d'or du canton de Vaud ; 20 h 45, Série : Châteauvallon ; 21 h 40, Pinnubi ; 22 h 25, Journal ; 22 h 40, Kid Creole and the Coconuts.

Mercredi
19 décembre

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

11.15 TF 1 Vision plus.
11.45 La Une chez vous.
12.00 Feuilleton : Arnold et Willy.
12.30 La bouteille à la mer.
13.00 Journal.
13.40 Vitamine.
Les Trois mousquetaires ; pourquoi, comment ; les petits creux de Loula ; Gigi ; Vitaboum ; Dessins animés...
16.25 Microludic. Magazine de l'informatique.
16.50 C'est super.
17.10 Hip-hop, magazine des nouvelles danses avec Sidney.
17.25 Jack spot.
17.50 Journal.
18.00 Des jouets par milliers.
18.10 Le village dans les nuages.
18.30 Série : Danse avec moi.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Cocoricocoboy.
19.53 Tirage du Tac-o-tac.
20.00 Journal.
20.27 Tirage du Loto.
20.30 Parlons France avec M. Laurent Fabius, premier ministre.
20.45 Série : Dallas.
Sue Ellen, renversée par une voiture, transportée d'urgence à l'hopital, reçoit la visite du ténébreux J. R.
21.45 **Documentaire : Portrait imaginaire de Gabriel Bories.**
Emission de Claudine Bories.
A partir de lettres de témoignages, de documents d'archives et de film, le portrait d'un père par sa fille : aucune fausse émotion, la petite musique du souvenir, la douleur d'un homme. Un destin poignant.
22.45 Branchés-musique : Fréquence vidéo.
Spécial Alain Delon, avec des extraits de ses films ; spécial cascades.
23.30 Journal.
23.45 C'est à lire.
23.50 Tify, s'il te plaît, raconte-moi une puce.
Magazine de l'informatique.
0.15 Clignotant.

ANTENNE 2

10.30 Antiope.
12.00 Journal et météo.
12.10 Jeu : L'Académie des neuf.
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton : Les amours des années 50.
13.45 Dessins animés : Wattoo-Wattoo ; X-Or.
14.15 Récré A 2.
Johan et Pirlouit ; Les quat'z'amis ; Vol du dragon ; Pac Man ; Latulu et Lireli ; Les petites canailles...
17.00 Micro-Kid.
17.35 Les carnets de l'aventure.
« Off the edge » : deltaplane en Nouvelle-Zélande.
18.00 Platine 45.
Survivor ; Les Désaxés ; Frank Alamo ; Lloyd Cole ; In Parallel ; Lio et Jacky ; Roger Hodgson.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.35 **Téléfilm : Jacques le Fataliste.**
D'après Diderot, réal. Cl. Santelli. Avec P. Chesnais, G. Tréjean, F. Perier.
(Lire nos deux articles.)
22.45 El tango : Milva et Astor Piazzola.
Aux Bouffes du Nord, réal. D. Sanders.
Nuit tango avec la belle et sensuelle comédienne italienne Milva, accompagnée par l'un des maîtres incontestés du tango, Astor Piazzola ; charme troublant d'une musique qui fait valser l'âme.
23.35 Journal.
23.50 Bonsoir les clips.

FRANCE RÉGIONS 3

14.55 Questions au gouvernement à l'Assemblée nationale.
17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : Lucky Luke.
20.05 Les petits papiers de Noël.
20.35 Ring-Parade : Cadence 3.
Emission de Guy Lux.
Autour d'Eddy Mitchell, Dalida, Michèle Torr.
22.00 Journal.
22.20 **Cinéma : Un jour aux courses.**
Film de Sam Wood.
0.05 Une drôle d'école, c'est une école drôle.
La poésie sort de la bouche des enfants. Concours de poésie d'enfants proposé par FR 3 aux autres chaînes francophones.
0.15 Divertissement : Fat's Blues ou les confidences d'un dinosaure.
Série de R. Mille et M. Tournier.
(Lire notre article.)
00.20 Prélude à la nuit.
Festival baroque à Monaco : « Sonate en do majeur », 1er mouvement, de W. A. Mozart, interprétée par Marcelle Dedieu-Vidal, piano.

BRITO

PÉRIPHÉRIE

- RTL 20 h, La croisière s'amuse ; 21 h, *les Conquérants du Nouveau Monde*, film de Cecil B. de Mille ; 23 h 40, La joie de lire ; 23 h 45, Concert : Concerto nº 1 pour piano et orchestre de Beethoven par l'Orchestre de RTL, dir. W Scheidt, et Concerto Nº 3 de Beethoven par l'Orchestre de RTL, dir. L. Hager.
- TMC 20 h, Série : L'homme de Suez ; 20 h 55, la photo-mystère ; 21 h, Document : Le temps d'une République ; 22 h 40, Monte-Carlo magazine ; 22 h 55, Sports.
- RTB 20 h, Jeu : Cap 60 ; 21 h 5, Série : les Rues de San-Francisco ; 21 h 55, Document : Palladio for ever.
- RTB-TÉLÉ 2 20 h, Caméra sports.
- TSR 20 h 10, L'Étoile d'or en Valais ; 20 h 45, *Superman*, film de Richard Donner.

Jeudi
20 décembre

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

11.20 TF 1 Vision plus.
11.45 La Une chez vous.
12.00 Feuilleton : Arnold et Willy.
12.30 La bouteille à la mer.
13.00 Journal.
13.50 A pleine vie.
Série : La petite maison dans la prairie ; 14.45, Portes ouvertes, magazine des handicapés ; 15.00, Images d'histoire avec le lieutenant-colonel Job ; 15.25, Quarté en direct de Vincennes ; *15.55, Santé sans nuages : plus loin sur le rêve avec le professeur* Pierre Etevenon ; et les rubriques habituelles ; 17.00, La chance aux chansons : Hommage à Tino Rossi.
17.55 Mini-journal pour les jeunes.
18.10 Le village dans les nuages.
18.30 Série : Danse avec moi.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.
20.30 Droit de réplique.
Les représentants des partis politiques répondent à M. Fabius.
20.45 Feuilleton : la Dictée.
de J. Cosmos, réalisation de J.-P. Marchand, avec P. Rocard, C. Evrard, R. Mollien...
Carole, la dernière des Meissonnier, se retrouve quarante ans après son grand-père dans la même petite école du Cayrol où celui-ci ci enseignait. La vie a, à la fois, beaucoup et peu changé et Carole a hérité de l'esprit de l'enseignement tel qu'il existait sous Jules-Ferry. Dernier épisode d'une chronique douce-amère qui traverse le siècle et finit sur un message émouvant.
21.35 Les jeudis de l'information : infovision.
Magazine d'A. Denvers, P. Pic, M. Albert et J. Decornoy.
C'était 1984 : une rétrospective des événements marquants de l'année : les Jeux olympiques de Los Angeles, le débat école laïque-école privée, le phénomène Le Pen...
23.00 Journal.
23.20 C'est à lire.
23.25 Le jazz et vous.
Emission de J. Diéval.
Avec l'orchestre franco-allemand de Paris, la chorale franco-allemande de Paris, Trio Dieval, Manu Di Bango, Coco.

ANTENNE 2

10.30 Antiope.
12.00 Journal et météo.
12.10 Jeu : L'académie des neuf.
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton : Les amours des années 50.
13.45 Aujourd'hui la vie.
Tout sur le baiser.
14.50 Téléfilm : De parfaits gentlemen.
Trois femmes en vadrouille. L'une d'entre elles épouse un leader syndical véreux... Avec Lauren Bacall.
16.25 Magazine : Un temps pour tout.
De M. Cara et A. Valentini.
Pour un peu d'accordéon, avec Aimable, A. Verchuren...
17.30 Récré A 2.
La locomotive ; la maison dans l'arbre ; Poochie ; Les légendes du monde ; Téléchat.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.10 D'accord, pas d'accord (INC).
19.15 Emissions régionales.
19.35 Expression directe.
Assemblée nationale : dialogue avec les pouvoirs publics.
20.00 Journal.
20.35 **Cinéma : Sous le plus grand chapiteau du monde.**
Film de Cecil B. de Mille.
23.00 Journal.
23.15 Bonsoir les clips.

FRANCE RÉGIONS 3

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : Lucky Luke.
20.05 Les petits papiers de Noël.
20.35 **Cinéma : Barabbas.**
Film de Richard Fleischer.
22.45 Journal.
23.10 Théâtre : Kléber et Marie-Louise.
de Jean-Marie L'Hôte, créée par la troupe de l'Utopie de La Rochelle au théâtre de la Tempête, Cartoucherie de Vincennes, mise en scène de Patrick Collet. Avec J. Brucher, A. Chemla, A. Mercier...
Kleber, militaire en garnison dans les années 20, et Marie-Louise, malade dans une ville du Nord, s'aiment malgré leur séparation. Une correspondance s'établit entre eux. Quand tous deux seront mariés, un album de cartes postales fournira le reflet de la France à cette époque.
0.05 Série : Cadavres extras.
Réal. M. Guillet. Il ne nous arrivera donc rien ce soir.
Adaptée d'une nouvelle policière de Jean Vautrin, une histoire qui se passe dans un lieu unique avec trois personnages, un homme, sa femme et un conteur. «Le plus dur, *paraît-il,* n'est pas de coucher avec une femme, c'est de se réveiller avec elle...».
0.20 Divertissement Fat's blues ou les confidences d'un dinosaure.
Série de R. Mille et M. Tournier.
(Lire notre article).
0.25 Prélude à la nuit.
Etude pour les accords de C. Debussy interprétée par Michel Bourdoncle au piano.

PÉRIPHÉRIE

- **RTL** 20 h, Dallas ; 21 h, Série noire : Meurtres pour mémoire, téléfilm *de L. Heynemann ; 22 h 45, La joie de lire ; 22 h 50 Turbo ; 23 h 10, Clip* connection.
- **TMC** 20 h, Magnum ; 20 h 55, la photo-mystère ; 21 h, *Une si jolie petite plage,* film d'Yves Allégret ; 22 h 40, Monte-Carlo magazine ; 22 h 55, Clip n'roll.
- **RTB** 20 h, Minute papillon ; 20 h 35, *la Passante du Sans-Souci,* film de J. Rouffio et J. Kirsner ; 22 h 20, Carrousel aux images ; 23 h 25, Emission politique.
- **RTB-TÉLÉ 2** 20 h, l'Ordre nouveau.
- **TSR** 20 h 10, L'Étoile d'or du canton de Fribourg ; 20 h 45, Temps présent ; 21 h 45, Dynastie ; 22 h 30, Journal ; 22 h 45, *Passion,* film de J.-L. Godard.

Vendredi
21 décembre

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

11.15 TF 1 Vision plus.
11.45 La une chez vous.
12.00 Dessin animé : Tom et Jerry.
12.30 La bouteille à la mer.
13.00 Journal.
13.50 A pleine vie.
Série : la petite maison dans la prairie ; 14.45 : Destination Noël ; 16.30 : Temps libre : Noël au cœur.
18.10 Le village dans les nuages.
18.30 Série : Danse avec moi.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.
20.35 Variétés : porte bonheur.
Emission de P. Sabatier et R. Grumbach.
Avec M. Sardou, l'orchestre du Splendid, les Forbans, Billy, Pierre Perret...
21.50 La une en fêtes.
22.00 **Histoire du rire : Sa naissance.**
Réal. Daniel Costelle.
(Lire notre article.)
22.45 Branchés-musique.
Emission de G. Foucaud.
Avec Alphaville, Kim Wilde, Daniel Balavoine, Jeanne Mas...
23.40 Journal.
0.00 Vivre en poésie.
Emission de Jean-Pierre Rosnay.
Le poète du petit écran, après quelques mois d'absence, reprend du service pour les fêtes de Noël. Curiosités et magie des alexandrins et des vers libres.

ANTENNE 2

10.30 Antiope.
12.00 Journal et météo.
12.10 Jeu : L'Académie des neuf.
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton : Les amours des années 50.
13.45 Aujourd'hui la vie.
Le Monaco des Monégasques.
14.50 **Cinéma : Flash Gordon.**
Film américain de Filmation Associates.
16.25 Venez jouer avec nous
de J. Bardin et F. Maze.
L'histoire des jouets.
17.30 Récré A 2.
Poochie ; Le vol du dragon ; Latulu spécial poésie ; Image imagine ; Les maîtres de l'univers ; Téléchat.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.35 Série : Allô Béatrice.
D'Y. Laurent et A. Kantof, réal. J. Besnard. Avec N. Courcel, D. Ceccaldi, A. Blancheteau...
Béatrice, mangeuse de micros, reine du scoop, nous quitte après six semaines. Dernière situation conjugale : sa fille est séduite par un gentleman. Cette comédie légère disparaît sur fond mélancolique...
21.35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème : les charmes du rétro, sont invités : Jean des Cars et Jean-Paul Caracalla (l'Orient-Express), *Robert Courtine* (la Vie parisienne ; Au cochon bleu), *René Gruau (pour :* René Gruau, *de Joëlle Chariau),Meredith Etherington-Smith* (Patou), *Alain Weill (co-auteur de :* Alphonse Mucha).
22.50 Journal.
23.00 **Ciné-club : la Prisonnière du désert.**
Film de John Ford (cycle western).

FRANCE RÉGIONS 3

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : Lucky Luke.
20.05 Les petits papiers de Noël.
20.35 Téléfilm : Le Tueur triste.
d'après le roman de F. Dart, adapt. P. Pelegri et N. Gessner, réal. N. Gessner, avec E. Feuillère, G. Marchand, M. Creton...
Simon, professionnel du banditisme, engage Maurice, un débutant. Objectif : le casse d'une bijouterie à Nice pendant le Carnaval. Mais Maurice, sorte de Belmondo musclé mais pas très malin, décide cependant de doubler son complice et de filer seul avec le butin. Simon le retrouve bien sûr, réfugié chez lui, dans une maison de province, avec femme, belle-mère (Edwige Feuillère) et une adolescente futée. Drôle d'ambiance. Les portes s'ouvrent et se ferment comme au Théâtre ce soir, les cadavres s'accumulent. Un polar gai, à rebondissements, parfaitement amoral et où on ne s'ennuie pas. – C. H.
22.00 Laissez passer la chanson : le dernier tango à Paris.
Emission de P. Sevran.
Avec les Ballets tango français, Valeria Munarriz, Jairo, Oswaldo Pugliese et son orchestre, J. Villamor...
22.55 Journal.
23.20 Divertissement : Fat's blues ou les confidences d'un dinosaure.
Série de R. Mille et M. Tournier.
(Lire notre article.)
23.25 Prélude à la nuit.
Sonate en fa majeur de Scarlatti, interprétée par Térésa Llacuna au piano.

PÉRIPHÉRIE

- **RTL** 20 h, Chronique des années 30 ; 21 h, Série : Hôtel ; 22 h, Numéro 10, magazine du football ; 22 h 45, Drive in : *le Sous-Marin jaune,* dessin animé de G. Dunning sur une musique des Beatles.
- **TMC** 20 h, Variétés : Jean Constantin au Maxime's de Genève ; 20 h 55, la photo-mystère ; 21 h, Dynastie ; 22 h, *Duel dans la poussière,* film de George Seaton.
- **RTB** 20 h, A suivre ; 21 h 5, Ciné-club : *le Grand paysage,* d'Alexis Droeven, film de J.-J Andrien ; 22 h 30, Vidéographie.
- **RTB-TÉLÉ 2** 20 h 5, Billet de faveur : le Mariage de mademoiselle Beulemans.
- **TSR** 20 h 10, L'étoile d'or du canton de Neuchâtel ; 23 h 25, Journal.

Le prochain week-end

TF 1

Samedi 22 décembre

8.30 Journal ; 10.00 Reprise : cérémonie d'ouverture des J.O. 1984 ; 12.00 Bonjour, bon appétit ; 12.30 Amuse-gueule ; 13.00 Journal ; 13.35 La séquence du spectateur ; 14.05 Dessin animé ; 14.20 Série : Pour l'amour du risque ; 15.15 Destination Noël ; 16.30 Casaques et bottes de cuir ; 16.50 La Une en fête ; 17.00 Série : la Cloche tibétaine ; 17.55 Trente millions d'amis ; 18.30 Auto-moto ; 19.00 D'accord, pas d'accord ; 19.15 Emissions régionales ; 19.40 Cocoricocoboy ; 20.00 Journal ; 20.35 Tirage du Loto.
20.40 Au théâtre ce soir : K.M.X. Labrador.
de Jacques Duval, d'après M. Reed, mise en scène J.-L. Moreau, avec Y. Varco, H. Poirier, S. Hass...
22.25 Histoire de rire : le Grand Rire.
Deuxième partie, série de Daniel Costelle.
23.25 La Une en fête.
23.35 Journal.
23.55 Ouvert la nuit...
Alfred Hitchcock présente « Poids mort » ; Extérieur nuit : Une nuit à l'île Maurice.
0.55 La nuit du court métrage.
Emission de TF 1, du ministère de la culture, avec la collaboration de l'Agence du court métrage.

Dimanche 23 décembre

6.15 Reprise : la nuit du court métrage ; 8.30 Journal ; 9.00 Emission islamique ; 9.15 A Bible ouverte ; 9.30 Source de vie ; 10.00 Présence protestante ; 10.30 Le jour du Seigneur ; 11.00 Messe ; 12.02 Midi-Presse ; 12.30 Télé-foot ; 13.00 Journal ; 13.20 La Une en fête ; 13.30 Téléfilm : le Voyage des innocents ; 15.05 Sports dimanche ; 17.00 Les animaux du monde ; 18.00 Série : Alambic et Torpédo ; 19.00 Sept sur sept : le magazine de la semaine ; 20.00 Journal.
20.35 Cinéma : West Side Story.
Film de Robert Wise.
23.00 Sports dimanche soir.
Magazine de l'actualité sportive du week-end.
23.45 Journal.

A 2

Samedi 22 décembre

10.00 Journal des sourds et des malentendants ; 10.20 Vidéomaton ; 10.35 Platine 45 ; 11.05 Les carnets de l'aventure (kayac 7 ; position 80° nord) ; 12.00 A nous deux ; 12.45 Journal ; 13.25 Série : L'homme qui tombe à pic ; 14.15 Numéro 10, magazine du football ; 14.55 Les jeux du stade ; 17.00 Terre des bêtes ; 17.30 Récré A2 ; 17.55 Le magazine de la rédaction ; 18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19.10 D'accord, pas d'accord (INC) ; 19.15 Emissions régionales ; 19.40 Le théâtre de Bouvard ; 20.00 Journal.
20.35 Variétés : Champs-Elysées, de Michel Drucker.
Autour de Nana Mouskouri.
22.05 Magazine : Les enfants du rock.
23.20 Journal.
23.40 Bonsoir les clips.

Dimanche 23 décembre

9.35 Journal et météo ; 9.40 Récré A 2 ; 10.10 Les chevaux du tiercé ; 10.40 Gym tonic ; 11.15 Dimanche Martin (Entrez les artistes) ; 12.45 Journal ; 13.15 Dimanche Martin (suite) : Si j'ai bonne mémoire ; 14.25 Série : Loterie ; 15.15 L'école des fans ; 16.00 Dessin animé ; 16.15 Thé dansant ; 17.00 Série : L'homme de la nuit ; 18.00 Stade 2 (et à 20 h 20) ; 19.00 Série : l'Age vermeil ; 20.00 Journal.
20.35 Jeu : Le grand raid.
Troisième émission : le lac Kariba - Dar-Es-Salam.
21.45 Les noces d'or de Jean Marais
ou cinquante ans de spectacle.
23.15 Journal.
23.30 Bonsoir les clips.

FR 3

Samedi 22 décembre

12.30 Les pieds sur terre ; 13.15 Repères ; 13.30 Action ; 17.30 Émissions régionales ; 19.55 Dessin animé : les Wombles ; 20.05 Les petits papiers de Noël.
20.35 Au nom de l'amour.
Emission de Pierre Bellemare.
But de cette émission : réunir ou remettre en présence pour quelques heures deux personnes qui ont vécu un « bel amour » et que le hasard, le destin ou la vie ont séparées.
21.35 D'amour et de Kriss.
Emission de Kriss et Inoxydable.
22.10 Feuilleton : Dynastie.
22.35 Journal.
22.55 Série : Cadavres extras.
De D. Infante, réalisation C. Fayard.
23.10 Musiclub.
Festival de La Chaise-Dieu : « Fantaisie pour un gentilhomme » de Joaquin Rodrigo, interprétée par l'Orchestre symphonique de Katowice, avec Alexandre Lagoya à la guitare.

Dimanche 23 décembre

10.00 Mosaïque ; 12.00 D'un soleil à l'autre ; 13.00 Magazine 84 ; 14.30 Emissions pour les jeunes ; 18.40 Sylvie Vartan in America ; 19.30 RFO Hebdo ; 20.00 Fraggle Rock.
20.35 Divertissements : Poker de reine.
Emission animée par Léon Zitrone, avec la participation de M. François Chatelet, philosophe, et M. Goujon, photographe à l'agence Gamma.
21.25 Aspects du court métrage français.
22.00 Journal.
22.30 Cinéma de minuit : Anna Christie.
Film de Jacques Feyder (cycle de curiosités).
0.10 Prélude à la nuit.
Noëls allemands interprétés par Renata.

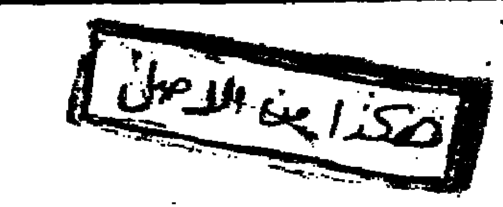
A Écouter

Bayreuth 1876-1976, une journée exceptionnelle sur France-Musique

France-Culture et les juifs en URSS

Les amis de France-Culture

RADIO-FRANCE INTERNATIONA



A Écouter

Bayreuth 1876-1976, une journée exceptionnelle sur France-Musique

Pour René Koering, organisateur de cette journée, il ne s'agit *pas de dresser un énième panégyrique à la gloire de Wagner et de ce lieu un peu « magique »* qu'est Bayreuth, mais plutôt de laisser entrevoir l'envers du *phénomène wagnérien, ses prolongements historiques et musicaux.*

Ainsi, dès 8 heures, la journée débutera par une étude comparative de l'interprétation des opéras du maître : on entendra des enregistrements des grandes voix allemandes des années 25 à 40 – Melchior, Leider, Lorenz, Muller..., – ainsi que les enregistrements faits à la même époque à Londres ou à San-Francisco. Aux auditeurs de juger de la « supériorité » d'une interprétation sur l'autre et de déterminer si l'on peut véritablement parler d'une école vocale bayreuthienne. « Désaccord parfait », à 15 heures, proposera également un débat sur le thème : grandeur et décadence du chant wagnérien.

Plus fantaisistes seront les « Wagner follies » proposées à *11 heures, avec la diffusion* d'un opéra pipé de F. Reizenstein, *les Contes d'Hoffnung* (parodie mélangeant Wagner et Bizet), et, à 17 heures, les interprétations en japonais, en espagnol et en suédois des airs wagnériens, avec les métamorphoses surprenantes qu'ils subissent ! J.-C. Averty, de son côté, présentera des ragtimes directement inspirés de Wagner (à 18 heures).

Enfin, à 19 heures, sera diffusé *Parsifal*, enregistré à Bayreuth en 1954 sous la direction d'Hans Knappertsbusch, l'une des meilleures interprétations, selon les spécialistes. La soirée s'achèvera après une émission (à 0 h 5) intitulée : « Elèves et suiveurs ». A écouter pour les morceaux rarissimes de Cornelius, Zemlinsky, Schillings, d'Albert.

A. B.

● Sur France-Musique, samedi 15 décembre, de 8 heures à 2 heures du matin.

France-Culture et les juifs en URSS

France-Culture, deux semaines après, fait écho à l'émission d'André Campana sur FR3 « Etre juif à Moscou » (30 novembre). Depuis 1967 deux cent mille juifs ont quitté l'URSS pour Israël ou les Etats-Unis, mais ces dernières années les visas se font de plus en plus rares. Les juifs ont beaucoup de difficulté à s'accommoder de leur sort sans rien renier de leur passé. Une seule synagogue, les autres ayant été fermées par Staline, l'apprentissage de l'hébreu devenu presque interdit, alors que la religion est, pour eux, leur identité première. « *Pour autant que je sache*, déclarait un des interviewés de Campana, *la vie juive est justement une vie religieuse ; pour nous le fondement de la judaïcité c'est la religion.* » L'émission de France-Culture « Voix du silence » (bien matinale !) n'est pas allée jusqu'à Moscou, mais a fait appel à des spécialistes : Efim Etkind, écrivain, auteur d'une anthologie de la poésie russe, Alexandre Adler, historien, spécialiste de l'Union soviétique, Claude Kelman, un des responsables de la communauté juive française, et M. Paul Kessler, professeur au Collège de France, devraient compléter ou préciser le sujet.

C. Ur.

● « Les juifs d'URSS », France-Culture, samedi 15 décembre à 8 h 30.

Les amis de France-Culture

Mai 1984, un simple déjeuner annuel d'auditeurs d'une émission ancestrale de France-Culture, le changement de directeur, des prévisions budgétaires très contraignantes pour France-Culture, l'annonce d'une nouvelle grille pour l'automne, autant de paramètres pour donner naissance à une association d'auditeurs de France-Culture. Des auditeurs passionnés et partisans, mais aussi fortement attachés à leur radio. Une radio *qui se trouvait être la seule* parmi les médias à ne pas avoir changé (ou si peu) pendant plus de dix ans.

L'association créée officiellement le 10 novembre 1984 se déclare « *attachée au caractère de service public de France-Culture et veut contribuer à l'évolution de la chaîne dans le maintien de sa qualité, la préservation de son identité et de sa spécificité, l'amélioration de sa technique et de son confort d'écoute, tout en favorisant son développement* ». Toutefois, avant de définir très précisément sa politique, elle souhaite *réaliser une large enquête auprès des auditeurs.* Son secrétaire général, M. Jean-Paul Grandazzi, s'attache à affirmer son indépendance vis-à-vis des *producteurs, réalisateurs et de la chaîne* ; il espère atteindre d'ici quelques mois le chiffre d'environ 60 000 adhérents (ce qui correspondrait à 10 % des *auditeurs de France-Culture*). Aujourd'hui, ils ne sont encore que quelques centaines.

Du côté de la direction de Radio-France, on ne peut que se réjouir d'une telle association. C'est ainsi qu'une animatrice de France-Culture a annoncé sur les ondes la création de l'association et donné ses coordonnées (*BP 10, 85501 Les Herbiers Cedex*, tél. : 808-28-52).

C.Ur.

RADIO-FRANCE INTERNATIONALE

Informations toutes les demi-heures, de 4 h à 9 h et à 11 h 30, 13 h, 20 h 45, 22 h 15, 23 h, 23 h 30, 0 h, 0 h 30 et 2 h 30.

Parmi les magazines signalons :

● « Carrefour », magazine de l'actualité politique et culturelle à 14 h 15, consacré le lundi 17 à *Jaurès (avec la participation de Max Gallo)* ; le mercredi 19, à la démocratie au Sénégal (on entendra en direct de Dakar les principaux leaders *politiques du pays)* ; le vendredi 21, à un bilan de l'année 1984 fait par les journalistes de RFI.

● « Arts hebdo », le jeudi 20 décembre à 17 h : au sommaire de ce numéro, un conte de Marguerite Yourcenar extrait des *Nouvelles orientales : Comment Wang-Fô fut sauvé.*

● « *Cinéma d'aujourd'hui, cinéma sans frontières* », propose dimanche 16 à 12 h dans sa rubrique « cinéma d'ailleurs », un spécial Brésil et un portrait de la star égyptienne des années 50, Samia Gamal.

● « Priorité santé », le jeudi 20 à 10 h, propose une émission sur la magnétothérapie, une méthode qui date de l'Antiquité égyptienne et remise aujourd'hui à l'honneur par certains orthopédistes.

● « Arc-en-ciel », le vendredi 21 à 20 h 45 est consacré aux Noëls des cinq continents.

Parmi les émissions en langues étrangères :

● En anglais, le vendredi 21 à 17 h, dans le cadre de « Paris calling Africa », un numéro spécial Diderot pour fêter le bicentenaire de sa mort.

● En espagnol, le mardi 18 à 0 h, 1 h 30, 11 h, 12 h 30, 13 h 45, un compte rendu du *colloque scientifique franco-cubain.*

France-Culture

SAMEDI 15 DÉCEMBRE

- 7.03 Fréquence buissonnière ; autour du design.
- 8.04 Littérature pour tous : Diderot.
- 8.30 Voix du silence : les juifs d'URSS.
- 9.05 Matinée du monde contemporain.
- 10.30 Musique : les illustres méconnus. (John Field, ou le maillon manquant).
- 10.45 Grand angle : l'aveu sous les tropiques (Guinée 1958-1984).
- 12.00 Panorama.
- 14.00 Mégaphone : les arts frères, en direct de l'Odéon.
- 15.30 *Le bon plaisir de... maître Paul* Lombard. Avec J.-M. Théolleyre, R. Laffont, H. Damiron, J. Thyraud...
- 19.15 Passage du témoin, de T. Ferenczi. Avec Gérard Mortier et Michel Vittoz.
- 20.00 Musique : maintenance (le nouveau romantisme en question : l'Allemagne).
- 20.30 Le tiroir oublié de la commode Louis XV : « Diables, cabinets noirs et flibustiers », d'après Lesage. Avec J.-P. Leroux, R. Carel, M. Sarfati...
- 22.10 Démarches avec Jean-Michel Meurice, peintre.
- 22.30 Musique : Les maîtres-chanteurs, ou les enjeux d'un concours de chant.

DIMANCHE 16 DÉCEMBRE

- 7.03 Chasseurs de son.
- 7.15 Horizon, magazine religieux.
- 7.28 La fenêtre ouverte.
- 7.30 Littérature pour tous : Claude Dulong « La vie quotidienne des Françaises au XVIIe siècle ».
- 7.45 Dits et récits : le Solitaire, d'Ephraïm Mikhaël.
- 8.00 Orthodoxie.
- 8.30 Protestantisme.
- 9.05 Ecoute Israël.
- 9.35 Divers aspects de la pensée contemporaine : la grande Loge de France.
- 10.00 Messe à l'Abbaye bénédictine de Jouarre.
- 11.00 Chronique de la langue parlée : langue écrite pour être parlée (J.-P. Wenzel).
- 12.00 Des papous dans la tête.
- 13.40 L'exposition du dimanche : Hommage à Kahnweiler au Musée d'art moderne.
- 14.00 Le temps de se parler.
- 14.30 Le tiroir oublié de la commode Louis XV : « la Vie du compère Mathieu, ou certaines bigarrures de l'esprit humain », d'après l'abbé Dulaurens.
- 16.30 La tasse de thé : Rencontre avec Arrabal ; la gauche française ; le syndrome de l'échec ; revue de presse internationale ; coup de cœur.
- 19.10 Le cinéma des cinéastes : Henri Alekan, chef opérateur.
- 20.00 Musique ; collection de timbres.
- 20.30 Atelier de création radiophonique : Affaire à suivre n° 2
- 22.30 Musique : l'Inde et le Jazz.

LUNDI 17 DÉCEMBRE

- 7.00 *Le goût du jour.*
- 8.15 Les enjeux internationaux.
- 8.30 Les chemins de la connaissance : Malcolm Lowry et la kabbale ; (et à 10 h 50 : les minorités au Proche-Orient).
- 9.05 Les *lundis de l'histoire* : Jean Jaurès.
- 10.30 Musique : Miroirs (et à 17 h).
- 11.10 Passeport pour l'avenir : l'intégration des enfants immigrés.
- 11.30 Du côté de O'Henry : un cas de conscience.
- 12.00 Panorama.
- 13.40 Le quatrième coup.
- 14.00 Un livre, des voix : « Les manuscrits de la marmotte », de Gilles Carpentier.
- 14.30 Grands documents : portraits et souvenirs de Lucien Herard, un syndicaliste au début du siècle.
- 15.30 Les arts et les gens : mises au point (jeune peinture abstraite) ; périscope (l'actualité culturelle) ; enquête : le peintre Valerio Adami.
- 17.10 Ile-de-France, chef-lieu Paris : en direct d'Epinay-sur-Seine.
- 18.00 Subjectif : Agora, avec J.-P. Chevènement ; à 18 h 35, Tire ta langue... ; à 19 h 15, Rétro : à 19 h 25, Jazz à l'ancienne.
- 19.30 Perspectives scientifiques : Watzlawicz, comment se rendre scientifiquement malheureux.
- 20.00 Musique, mode d'emploi.
- 20.30 Sylvia Plath : « Trois Femmes », poème à trois voix. Avec Garance, D. van Bercheycke, S. Herbert.
- 21.40 Musique : latitudes.
- 22.30 Nuits magnétiques : « Ça suit son cours ».

MARDI 18 DÉCEMBRE

- 7.00 Le goût du jour.
- 8.15 Les enjeux internationaux.
- 8.30 Les chemins de la connaissance : *Malcolm Lowry et la Kabbale* ; (et à 10 h 50 : les minorités au Proche-Orient).
- 9.05 La matinée des autres : les livres des autres.
- 10.30 Musique : miroirs (et à 17 h).
- 11.10 L'école des parents et des éducateurs : le téléphone, une réponse à tout ?
- 11.30 Du côté de O'Henry ; un Noël inattendu.
- 12.00 Panorama.
- 13.40 Instantané, magazine musical.
- 14.00 Un livre, des voix : « Chronique de la source rouge », de Berthe Burko Falcman.
- 14.30 « Les Mangeurs de mouettes », de C. Loveid. Avec F. Bouffard, N. Nerval, P. Mazzotti...
- 15.30 Les mardis du cinéma : Metropolis, ou la ville-mère, de Fritz Lang.
- 17.10 Le pays d'ici : en direct de Franche-Comté : le jouet, hier et aujourd'hui.
- 18.00 Subjectif : Agora, avec J. Grapin ; à 18 h 35, Tire ta langue... ; à 19 h 15, Rétro ; à 19 h 25, Jazz à l'ancienne.
- 19.30 Perspectives scientifiques : poussière d'étoiles.
- 20.00 Musique, mode d'emploi : Jolivet.
- 20.30 Pour ainsi dire : les revues de poésie.
- 21.00 Les croquis d'Ipoustéguy.
- 21.30 Musique : Diagonale ou l'actualité de la chanson ; libre-parcours variétés.
- 22.30 Nuits magnétiques : séance *tenante.*

MERCREDI 19 DÉCEMBRE

- 7.00 Le goût du jour.
- *8.15 Les enjeux internationaux.*
- 8.30 Les chemins de la connaissance : Malcolm Lowry et la Kabbale (et à 10 h 50 : les minorités au Proche-Orient).
- 9.05 Matinée : la science et les hommes. *Informatique, les découvertes d'hier,* les enjeux de demain.
- 10.30 Musique : miroirs (et à 17 h).
- 11.10 Le livre, ouverture sur la vie : rencontre avec Susie Morgenstern au Salon du livre de Beauchamp.
- 11.30 *Bonnes nouvelles, grands* comédiens ; « La nuit de Nestor », d'Irène Cabrolier, lue par Georges Descrières.
- 12.00 Panorama.
- 12.45 Avant-première : Jacques Mauclair pour « Androclès et le Lion ».
- 14.00 Un livre, des voix : « Les Sablières », de Denise-Marie Fournier.
- 14.30 Passage du témoin, par T. Ferenczi. Avec Gérard Mortier et Michel Vittoz (rediffusion de l'émission du 15 décembre).
- 15.30 Lettres ouvertes.
- 17.10 Le pays d'ici : en direct de Franche-Comté.
- 18.00 Subjectif : *Agora* ; à 18 h 35, *Tire ta langue...* ; à 19 h 15, Rétro ; à 19 h 25, Jazz à l'ancienne.
- 19.30 Perspectives scientifiques : la génétique médicale.
- 20.00 Musique, mode d'emploi : André Jolivet.
- 20.30 Ethnologie réciproque : Nassaër Diallo, Sénégalais, étudie les marabouts africains à Paris et leur clientèle française ; Moussa Saw, chercheur malien, étudie un village *du Médoc et son guérisseur.*
- 21.30 Musique : pulsations. Point d'ouïe : la musicalité.
- 22.30 Nuits magnétiques : bruits du monde (les Tamouls ; le Tchad).

JEUDI 20 DÉCEMBRE

- 7.00 Le goût du jour.
- 8.15 Les enjeux internationaux.
- 8.30 Les chemins de la connaissance : Malcolm Lowry et la kabbale ; (et à 10 h 50 : les minorités au Proche-Orient).
- 9.05 Les Matinées. Une vie, une œuvre : Malaparte ou le barbare exquis.
- 10.30 Musique : miroirs.
- 11.10 Répétez, dit le maître : l'intégration des enfants immigrés.
- 11.30 Bonnes nouvelles, grands comédiens : « Gaspard arrive aux plus hauts sommets », d'Irène Cabrolier, lue par Renée Faure.
- 12.00 Panorama : entretien avec Anne Philipe ; psychanalyse et littérature.
- 13.40 Peintres et ateliers : Bernard-Thomas Roudeix ; Jean Cousin.
- 14.00 Un livre, des voix : « L'amour d'un fou », de Salvat Etchart.
- 14.30 Radio Canada présente : « L'écrivain et l'espace ».
- 15.00 Dérives : Jean Duvignaud, anthropologue.
- 15.30 Musique : musicomania.
- 17.10 Le pays d'ici, en direct de Besançon.
- 18.00 Subjectif : *Agora* ; à 18 h 35, Tire ta langue... ; à 19 h 15, Rétro ; à 19 h 25, Jazz à l'ancienne.
- 19.30 Les progrès de la biologie et de la médecine : la neurochirurgie.
- 20.00 Musique, mode d'emploi : Jolivet.
- 20.30 Boccaccio ou l'art de la fresque, de E. Maccario. Avec J. Rochefort, B. Devoldère, J. Négroni...
- 21.30 Musique : Vocalyse, opéra 84.
- 22.30 Nuits magnétiques : reportage : Lorraine cœur brisé.

VENDREDI 21 DÉCEMBRE

- 7.00 Le goût du jour.
- *8.15 Les enjeux internationaux.*
- 8.30 Les chemins de la connaissance : Malcolm Lowry et la Kabbale (et à 10 h 50 : Les minorités au Proche-Orient).
- 9.05 Matinée du temps qui change : la crise de 1929, une crise américaine ?
- 10.30 Musique : miroirs (et à 17 h).
- 11.10 L'école hors les murs : l'intégration des enfants immigrés.
- 11.30 Bonnes nouvelles, grands comédiens : Arthur et la rose de Noël, d'Irène Cabrolier, lue par Françoise Seigner.
- 12.00 Panorama : littérature soviétique.
- 13.40 On commence... avec Stéphane Lissner.
- 14.00 Un livre, des voix : « l'Ile du silence », de Michèle Laforêt.
- 14.30 Sélection prix Italia : « Ariane », de Georges Delerue et Michel Polac.
- 15.30 L'échappée belle : les rendez-vous du solstice ; à 16 h 35, Terre des merveilles : une campagne au Tonkin.
- 17.10 Le pays d'ici : en direct de Besançon.
- 18.00 Subjectif : Agora, avec Jean *Lartéguy ; à 18 h 35, Tire ta* langue... ; à 19 h 15, Rétro ; à 19 h 25, Jazz à l'ancienne.
- 19.30 Les grandes avenues de la science moderne : l'Organisation mondiale météorologique.
- 20.00 Musique, mode d'emploi : Jolivet.
- 20.30 Le grand débat : fin du mariage, nouvelle solitude, avec Simone Veil, André Burguière, Patrice Bourdelais et Evelyne Sullerot.
- 21.30 Black and blue : de L. Malson et A. Gerber : un voyage à fleur de peau, avec J. Mahieux.
- 22.30 Nuits magnétiques : redécouverte : Carson McCullers – Silhouette.

France-Musique

SAMEDI 15 DÉCEMBRE

Journée « Bayreuth 1876-1976 »

- 2.00 Les nuits de France-Musique : C'était hier : œuvres de Mozart, Yvain, Mihalovici, Copland, Magnard, Brahms...
- 7.03 Avis de recherche : œuvres de Teleman, Couperin, Roland-Manuel, Ducasse.
- 8.00 Bayreuth 1876-1976 : A Bayreuth, avec ou sans Wagner, Wagner avec ou sans Bayreuth ; extraits lyriques et symphonies.
- 11.05 Wagner Follies : Les contes d'Hoffhung de Reizenstein.
- 11.30 Siegfried, fils de Wagner.
- 12.00 Ceux qui n'ont pas chanté à Bayreuth : E. Rethberg, A. Piccaver, H. Traubel, R. Tauber, M. del Monaco, L. Lehmann.
- 13.00 Wagnériser la musique symphonique : Symphonie n° 94 « La surprise » de Haydn, Symphonie n° 3 « Wagner » de Brückner.
- 15.00 Désaccord parfait : grandeur et décadence du chant wagnérien.
- 17.00 Wagner follies.
- 18.00 Les cinglés du music-hall : du nouveau sur Wagner avec J. Moskowitz, le New-York Military Band, Patrick Conway's Band et C. Doucet.
- 19.05 Concert : « Parsifal » de Wagner par le chœur et l'orchestre du Festival de Bayreuth, dir. H. Knappertsbusch (1954), sol. M. Mödl, W. Windgassen, L. Weber, G. Neidlinger, J. Greindl, H. Hotter.
- 0.05 Les élèves et les suiveurs : œuvres de Cornelius, Bittner, Albert, Schilling.

DIMANCHE 16 DÉCEMBRE

- 2.00 Les nuits de France-Musique : Guido Cantelli ; œuvres de Beethoven, Mozart, Debussy, Bartok, Mendelssohn.
- 7.03 Concert-promenade ; musique viennoise et musique légère.
- 9.05 Cantate BWV 198 de Bach.
- 10.00 Gustav Mahler : l'été 1900.
- 12.05 Magazine international.
- 14.04 Programme musical de disques compacts : œuvres de Bach, Haendel, Mendelssohn, Honegger, Monteverdi.
- 17.00 Comment l'entendez-vous ? *Dormir plutôt que vivre*, par Jacques Drillon, journaliste et écrivain.
- 19.05 Jazz vivant : le groupe Spyro Gyra.
- 20.04 Avant-concert : œuvres de Brahms, Beethoven.
- 20.30 Concert : « Concerto pour deux pianos et orchestre n° 10 en mi bémol majeur », de Mozart, « Symphonie n° 7 », de Bruckner par l'Orchestre symphonique de la radio de Berlin, dir. R. Chailly, sol. Radu Lupu et Murray Perahia, pianos ; Après-concert : « Double quatuor à cordes », de Spohr, « Trio pour violon, cor et piano », de Brahms.
- 23.00 Les soirées de France-Musique. Ex libris ; à 1 h, les mots de Françoise Xenakis.

LUNDI 17 DÉCEMBRE

- 2.00 Les nuits de France-Musique : musique de divertissement ; œuvres d'Offenbach, Vieuxtemps, Meyerbeer, Scheibe, Kalman, Lehar, Drigo.
- 7.10 Actualité du disque.
- 9.08 Le matin des musiciens : Charles Ives ou la quête solitaire ; Héritage et vocation – œuvres de Root, Foss, Ives.
- 12.05 Les Provinciales : Radio-France Toulouse propose « Archives » : Gabriel Fauré.
- 13.32 Chasseurs de son stéréo.
- 14.02 Repères contemporains.
- 15.00 Le Triton : œuvres de Ferroud, Stravinski, Barraud, de Falla ; à 16 h, Stars and Sounds, avec l'Orchestre symphonique de Chicago.
- 18.00 L'imprévu.
- 19.15 Le temps du jazz : feuilleton « Punch Miller trompettiste de La Nouvelle-Orléans » ; Intermède : Actualités.
- 20.00 Les muses en dialogue.
- 20.30 Concert (en direct de l'université de Warwick) : « Sensemaya », de Revueltas, « Sinfonia de Antigona », de Chavez, « Concerto pour piano n° 1 », de Ginastera, par l'Orchestre symphonique de la BBC et les « BBC Singers », dir. E. Mata, premier violon, B. Dekany, sol. B. Nissman, piano ; Entracte ; « Tres versiones sinfonicas », d'Orbon, « Choros 10 », de Villa-Lobos.
- 22.45 Les soirées de France-Musique : les entretiens de Francis Poulenc et de Claude Rostand ; à 23 h 5, *Mélodies : Yvon Le Marc'Hadour,* ténor.

MARDI 18 DÉCEMBRE

- 6.00 Musique légère : œuvres de Veneux, Künneke, Rixner, Gardner.
- 7.10 Actualité du disque.
- 9.08 Le matin des musiciens : Charles Ives ou la quête solitaire – son Amérique et celle des autres ; œuvres de Thomson, Ives, Hanson, Bennett.
- 12.05 Les Provinciales : Radio-France Toulouse propose « Archives », avec G. Fauré.
- 13.32 Repères contemporains.
- 14.30 Les enfants d'Orphée : Espace pour un conte.
- 16.00 « Le Triton » : œuvres de Schoeck, Milhaud, Roussel ; à 16 h, Stars and Sounds : œuvres de Rimski-Korsakov, Moussorgski, Russo, de Falla, Wagner, par l'Orchestre de San-Francisco.
- 18.00 L'imprévu.
- 19.15 Avant-concert.
- 19.30 Concert (en direct du Théâtre royal de la Monnaie à Bruxelles) : « Pelléas et Mélisande » de Debussy par l'orchestre du Théâtre royal de la Monnaie à Bruxelles, dir. S. Cambreling ; sol., J. Pruett, C. Barbaux, R. Gorr, J. Ban Dam, L. Sommen, X. Tamalet.
- 23.00 Les soirées de France-Musique : Jazz club (en direct du Petit Journal).

MERCREDI 19 DÉCEMBRE

- 2.00 Les nuits de France-Musique : les autres Amériques ; à 2 h 20 : concert Carlos Chavez.
- 7.10 Actualité du disque.
- 9.08 Le matin des musiciens : Charles *Ives ou la quête solitaire – la* modernité en soi ; œuvres de Carter, Varèse, Ives.
- 12.05 Les Provinciales : Radio-Côte d'Azur propose un récital Ileana Cotrubas (soprano), qui interprète des airs de Schubert, Debussy, Wolf, Enesco, accompagnée de T. Paraskivesco, piano.
- 13.32 Les chants de la terre.
- 14.02 Jeunes solistes.
- 15.00 « Le Triton » : œuvres de Glinka, Bartok, Webern ; *à 16 h, Stars and* Sounds : œuvres de Beethoven, Barber, Chopin, Copland, Gershwin, par l'Orchestre symphonique de Los Angeles.
- 18.00 L'imprévu.
- 19.15 *Le temps du jazz : feuilleton* « Punch Miller, trompettiste à La Nouvelle-Orléans » ; intermède ; où jouent-ils ?
- 20.00 Musique contemporaine : Magazine.
- 20.30 Concert (*Festival international* d'Edimbourg) : Octuor pour instruments à vent, Ragtime pour onze instruments, de Stravinski, Requiem berlinois, extrait de l'« Opéra de quat'sous », de Weill, par le London *Sinfonietta, dir. R. Chailly* ; sol., N. Mackie, ténor, M. Rippon, et D. Wilson-Johnson, barytons.
- 22.00 Les soirées de France-Musique : les entretiens de Francis Poulenc avec Claude Rostand ; à 23 h 05, l'Héritage de Fibich ; à 1 h, Poissons d'or.

JEUDI 20 DÉCEMBRE

- 2.00 Les nuits de France-Musique ; Ernest Bour.
- 7.10 Actualité du disque.
- 9.08 L'oreille en colimaçon.
- 9.20 Le matin des musiciens : Charles Ives ou la quête solitaire – paysage du dehors et du dedans ; œuvres de Foss et Ives.
- 12.05 Radio-France Toulouse propose : « Futur le volcan », de Supervielle, musique de B. Dubedout.
- 13.32 Opérette-magazine.
- 14.02 Repères contemporains.
- 15.00 « *Le Triton* » : œuvres de Janacek, Hindemith ; à 16 h, Stars and Sounds : œuvres de Dukas, Enesco, Gershwin, Ravel, Moussorgski, Tchaïkovski, par l'Orchestre symphonique de Dallas.
- 18.00 L'imprévu.
- 19.15 Le temps du jazz : feuilleton « Punch Miller, trompettiste de La Nouvelle-Orléans » ; intermède ; le bloc-notes.
- 20.00 Concours international de guitare.
- 20.30 Concert (en direct de la salle Pleyel à Paris) ; « Ivan le Terrible », de Prokofiev, par l'Orchestre national de France et les chœurs de Radio-France et de Sofia, dir. R. Muti ; *sol., I. Arkhipova, B. Morgounov,* S. Nimsgern.
- 23.00 Les soirées de France-Musique : la musique de film... après Alexandre Newski.

VENDREDI 21 DÉCEMBRE

- 2.00 Les nuits de France-Musique : Joseph Haydn.
- 7.10 Actualité du disque.
- 9.08 Le matin des musiciens : Charles Ives ou la quête solitaire – le mur du silence ; œuvres d'Ives, Myrow, Carter.
- 12.05 Radio-France Toulouse présente la finale du concours international de chant de Toulouse.
- 13.32 Les chants de la terre.
- 14.02 Repères contemporains : musique contemporaine pour les enfants.
- 15.00 Verveine-scotch : œuvres de Delerue, Debussy, Ravel, Zimmermann, Badini, Smith.
- 17.00 Histoire de la musique.
- 18.00 L'imprévu ; à 18 h 30, l'actualité lyrique.
- 19.15 Le temps du jazz : feuilleton « Punch Miller, trompettiste de *La Nouvelle-Orléans* » ; intermède ; le clavier bien rythmé.
- 20.00 Avant-concert.
- 20.30 Concert : suite de danses de Bartok, « les Nuits d'été », de Berlioz ; « les Tableaux d'une exposition », de Moussorgski, par l'Orchestre radiosymphonique de Sarrebruck, dir. M.-W. Chung : sol., H. Harper, soprano.
- 22.24 Les soirées de France-Musique : *les entretiens de Francis Poulenc* avec Claude Rostand ; à 1 h, musique traditionnelle d'Inde du Nord.

échecs

N° 1103

Rien à faire

(23e partie du match de championnat du monde, Moscou, 1984)

Blancs : G. KASPAROV
Noirs : A. KARPOV

Défense Petroff

1. é4 (a)	é5	14. Dxd7+ (j)	Rxd7
2. Cf3	Cf6 (b)	15. Fé3	Cé6
3. Cxé5 (ç)	d6	16. Ta-d1	Fé6 (k)
4. Cf3	Cxé4	17. Ff5 (l)	Ré7!
5. d4	d5 (d)	18. Cb5 (m)	Th-d8
6. Fd3	Cç6 (é)	19. Cxd6 (n)	çxd6 (o)
7. 0-0	Fg4	20. h3 (p)	b6
8. Té1 (f)	Fé7	21. g4	h6
9. ç4	Cf6	22. Fd4	Ta-ç8
10. çxd5 (g)	Fxf3	23. Fç3 (q)	g6
11. Dxf3	Dxd5 (h)	24. Fç2	h5
12. Dh3 (i)	Cxd4	25. f3 (r)	nulle
13. Cç3	Dd7		

NOTES

a) Pour la première fois depuis le début du match, le challenger ouvre du Pion-Roi.

b) Le champion du monde a recours, de temps en temps, à cette vieille défense déjà signalée dans *le Manuscrit de Gottingen*, de 1490, et connue pour sa solidité.

ç) L'autre suite principale, due à Steinitz (3. d4) aboutit à un jeu sensiblement égal après 3..., Cxé4 ; 4. Fd3, d5 ; 5. Cxé5, Fé7 ; 6. Cb-d2, Cxd2 ; 7. Fxd2, Cç6 ; 8. Cxç6, bxç6 ; 9. 0-0, *0-0 ; 10. Dh5, g6 ; 11. Dh6, Tb8 ; 12. b3*, Ff6 ; 13. ç3, Tf-é8 (Spassky-Hort, match de 1977).

d) 5..., Fé7 ; 6. Fd3, Cf6 ; 7. h3, 0-0 ; 8. 0-0, Té8 ; 9. ç4 laisse l'avantage aux Blancs (par exemple, 9..., Cç6 ; 10. Cç3, h6 ; 11. Té1, Ff8 ; 12. Txé8, Dxé8 ; 13. Ff4, Fd7 ; 14. Dd2 (Fischer-Gheorghiu, 1970).

é) 6..., Fd6 est moins solide : 7. 0-0, 0-0 ; 8. ç4, ç6 ; 9. Dç2. A noter que Karpov ne suit pas l'ordre habituel de la variante (6..., Fé7 ; 7. 0-0, Cç6 ; 8. çé, Fg4 ou 8. Té1, Fg4) et évite la suite 6..., Fé7 ; 7. 0-0, Cç6 – ou bien 6..., Cç6 ; 7. 0-0, Fé7 ; 8. Té1, Ff5 ; 9. ç4, Cb4 ; 10. Ff1 des deux parties Karpov-Portisch (Lucerne et Tilburg, 1982).

f) Nous retrouvons la position du match Karpov-Korchnoi de 1974.

g) Contre Karpov au tournoi de Hanovre 1983, Lobron joua 10. Cç3 ; la réponse de Karpov (10..., Fxf3) accompagnée du gain du pion d4 après 11. Dxf3, Cxd4, est d'un intérêt théorique considérable ; on jouait jusque-là après *10. çxd5, Cxd5 (préféré par* Keres à 10..., Dxd5 ; 11. Cxç3, Fxf3 ; 12. Cxd5, Fxd1 ; 13. Cxç7+, Rd7 ; 14. Ff4, Fg4 ; 15. d5, Cd4 ; 16. Cxa8, Txa8 ; 17. Fé5, Ff5 ; 18. Rf1, Cç2 ; 19. Fb5+, Rd8 ; 20. d6, Cxé1 ; 21. Txé1, Fé6 ; 22. dxé7+, Rxé7 ; 23. Fd4, b6 comme dans la partie Kavalek-Toth de 1976) ; 11. Cç3, 0-0 ; 12. h3, Fé6 ; 13. a3, Ff6 ; 14. Ca4, Cxd4 ; 15. Cxd4, Fxd4 ; 16. Fxh7+, Rxh7 ; 17. Dxd4, b6 ; 18. Cç3, nulle (Psakhis-Karpov, 1983). Ou 10 ; çxd5, *Cxd5 ; 11. Cç3, 0-0 ; 12. Fé4, Fé6 ;* 13. a3, Ff6 ; 14. Ca4, Fg4 ; 15. h3 (Ljuboevic-Kovacevic, Bugoino, 1984) ou 12. ; h3, Fé6 : 13. Cé4 ou 13. h3 ou 13. Dç2 avec souvent un jeu égal.

h) La partie Lobron-Karpov précitée se poursuivit (après 10. Cç3, Fxf3 ; 11. Dxf3) par 11..., Cxd4 ; 12. Dg3, dxç4 ; 13. Fxç4 (et non 13. Dxg7, Cf3+!), 0-0 ; 14. Fg5 avec une position peu claire qui semble cependant offrir aux Blancs une compensation pour le pion sacrifié. La défense des Noirs exige une grande précision : si 14..., h6 ; 15. Txé7!, Cf5 – si 15..., Dxé7 ; 16. Cd5, Dd6 ; 17. Cxf6+, Rh8 ; 18. Dh3 et si 15..., hxg5 ; 16. Dxç7 ; 16. Txf7!, Cxg3 – ou 16..., Txf7 ; 17. Fxf6, Dxf6 ; 18. Dxç7, – 17. Txf6+, Rh8 ; 18. Txh6+, gxh6 ; *19. Fxd8, Taxd8 ; 20. hxg3 avec avan*tage aux Blancs : ou encore si 14..., Cç2 ; 15. Txé7 ou, comme joua Karpov, 14..., Fd6 ; 15. Dh3 (mieux que 15. Dh4, h6 ; 16. Fxf6, Dxf6 ; 17. Dxf6, gxf6 ; 18. Té4), Dd7 ; 16 ; Dh4, Cf5 ; 17. Dh3, C d4 avec égalité.

i) 12. Dxd5, Cxd5 ; 13. Cç3 est plus tranquille, mais laisse peu d'espoir de gain : 13..., Cd-b4 ; 14. Fé4, Cxd4 ; 15. Fé3, ç5 ; 16. Fxb7, Td8 ; 17. Ta-b1, Cb-ç2 ; 18. Tf1, Tb8 ; 19. Fé4, Txb2 ; 20. Fç1, Tb8 ; 21. Ff4, Td8 ; 22. Td2, Cb4 ; 23. Té1, *0-0* ; 24. Fxh7+, nulle (Beliavsky-Timman, Bugoino, 1984) ou 13. Fé4, 0-0-0 ; 14. Cç3, Fb4 avec égalité (Ljuboevic-Tal, Bugoino, 1984). Kasparov, qui cherche désespérément d'obtenir un jeu actif, offre le pion d4 et innove par rapport à la partie Hubner-Smyslov de Velden, 1983, dans laquelle les Blancs jouèrent 12. Dg3.

j) Malgré le pion en moins, les Blancs obtiennent après l'échange des D une pression considérable sur le R noir et une avance de développement certaine ainsi que le soutien de la paire de F.

k) Qu'en est-il exactement de la barricade du R noir ? Est-il possible de trouver une brèche ?

l) Si 17. Fb5+, Ré7 ; 18. Fg5, ç6 ; 19. Fxf6+, gxf6 et les Blancs ne peuvent poursuivre par 20. Cé4 à cause de 20..., Fb4. 17. Cb5 et 17. *Cé4* ne sont pas meilleurs que le coup du texte qui empêche la défense 17..., ç6 à cause de 18. Fç5, Cé8 ; 19. Cé4 et les Blancs gagnent.

m) 18. Fg5 (menaçant 19. Cd5+), ç6 ; *19. Cé4, Fb4 ; 20. Té2, Tf-d8 ;* 21. Tç1, Td5 ; 22. Fh3, Ta-d8 laisse les Noirs résoudre leurs problèmes.

n) Si 19. Fxa7, Fb4! et si 19. Cxa7, Fb4!

o) Et non 19..., Txd6? ; 20. Fç5 gagnant la qualité.

p) Finalement la pression des Blancs n'a pas prévalu.

q) Les deux F blancs tiennent bien la position. Malgré leur pion de plus, les Noirs n'ont pas de jeu actif.

r) Kasparov proposa ici la nullité qui fut acceptée par le champion du monde : dans cette position, personne n'a intérêt à continuer : la paire de F blancs remplit son rôle et compense le pion en moins. Les Noirs ont du mal à se dégager des clouages. Par exemple, 25..., hxh4 ; 26. hxh4, Cd7 ; 27. f4 ou 26..., g5 ; 27. Fb3, Cd7 ; 28. Fd5, a5.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1102

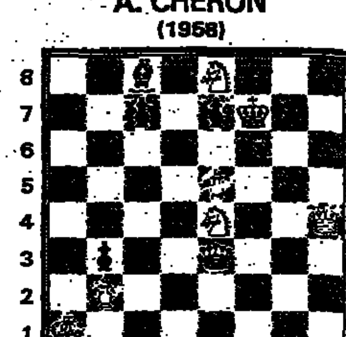
L. Mitrofanov, 1953

(Blancs : Rf3, Dé8, Fg8, Pé3, f4, f5. Noirs : *Rh4, Da6, Tb5*, Fb7, Pç6, f6, h6.)

1. Dh5+!!, Rxh5 ; 2. Rg3! (menaçant mat par 3. Ff7+), Da2! ; 3. Fxa2 (menaçant toujours mat en f7), Td5! (interception) ; 4. Fç4! (menaçant mat en é2), Fa6! ; 5. Fxa6 (menaçant toujours mat en é2), Tb5! (nouvelle interception) ; 6. Rh3! (zugzwang), Txf5 ; 7. Fé2+, Rg6 ; 8. Fd3!, ultime clouage après lequel les Noirs épuisent leurs coups de pions et doivent abandonner la défense de la Tf5.

ÉTUDE

A. CHERON
(1956)



BLANCS (6) : Ra1, Dh4, Cé8 et é4, Pb2 et é5.

NOIRS (6) : Rf7, Dé3, Fç8, Pb3, ç7, é7.

Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

bridge

N° 1101

Les amazones de Seattle

Les Américaines ont conservé le titre olympique en battant les Anglaises dans une lutte équilibrée et où la chance a souvent joué un rôle important comme dans cette donne de leur match des éliminatoires où un chelem tout à fait valable a chuté.

♠ 8 2
♡ A R D 5
◇ R 10 2
♣ A V 8 2

Ouest		Est
♠ D 7 6 ♡ V 7 4 2 ◇ 4 ♣ D 9 7 4 3	N / O E / S	♠ R V 10 5 3 ♡ 8 ◇ V 8 6 5 ♣ R 6 5

♠ A 9 4
♡ 10 9 6 3
◇ A D 9 7 3
♣ 10

Ann. : E. don. N-S vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Kennedy	Landy	Sanders	Horton
–	–	passe	1 ◇
passe	2 SA	passe	3 ♡
passe	4 ♣	passe	4 ♡
passe	5 ♡	passe	5 ♠
passe	6 ♡	passe	passe...

Ouest ayant entamé le 6 de Pique, Sud a pris le Roi avec l'As, puis elle a tiré As Roi de Cœur et elle a finalement chuté ce PETIT CHELEM A CŒUR. Comment, *à cartes ouvertes*, aurait-elle pu, après l'entame à Pique, gagner son contrat ?

Réponse :

Après le second coup d'atout, Sud a repris la main en prenant le 10 de Carreau avec l'As de Carreau, puis elle a joué le 10 de Cœur, que Ouest *a décidé de ne pas couvrir. Alors* la déclarante a cru qu'elle allait trouver une douzième levée en tirant l'As de Trèfle et en coupant un Trèfle, mais, quand elle a voulu reprendre la main au mort par le Roi de Carreau, Ouest a coupé pour la chute.

Pour réussir le chelem, il faut *faire immédiatement l'impasse au Valet de Cœur* car la déclarante pourra, par la suite, remonter au mort par *un gros honneur à Cœur* (au lieu de Roi de Carreau), mais cette ligne de jeu n'est valable que si l'on connaît les quatre jeux.

A l'autre table, les Américaines s'étaient arrêtées à 4 Cœurs après des enchères qui se sont sans doute déroulées ainsi :

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Smith	Mitchell	Davies	Moss
–	–	passe	passe
passe	1 SA	passe	2 ♣
passe	2 ♡	passe	4 ♡...

Une fois que Sud n'a pas ouvert, ce bon chelem est difficile à déclarer, et ce fut un coup heureux pour les Américaines.

LA BLANCHE MAIN DE GAROZZO

Aux dernières Olympiades de Seattle, le fameux champion italien a été cette fois encore une des vedettes les plus recherchées des journalistes, car il est souvent l'auteur de coups spectaculaires et souvent originaux. Voici l'un d'entre eux joué dans un précédent tournoi.

♠ A D 9 2
♡ R D 3
◇ A R D
♣ R D V

Ouest		Est
♠ 8 4 3 ♡ A V 5 4 ◇ V ♣ A 8 7 4 3	N / O E / S	♠ R V 7 5 ♡ 7 6 2 ◇ 8 7 5 2 ♣ 9 5

♠ 10 6
♡ 10 9 8
◇ 10 9 6 4 3
♣ 10 6 2

Ann. : S. don. N-S vuln.

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
Garozzo	X...	Belladonna	Y...
passe	passe	1 ♣	passe
1 ◇	passe	2 ♡	passe
2 SA	passe	3 ♠	passe
3 SA	passe	passe	passe

Ouest a entamé le 4 de Trèfle. Le déclarant a pris avec le Valet et a tiré la tierce majeure à Carreau (Ouest fournissant le Valet de Carreau sec, puis défaussant un Pique et un Cœur). Garozzo a ensuite joué le Roi de Cœur du mort pris par l'As de Cœur d'Ouest qui a continué avec le 3 de Trèfle. *Comment Garozzo, en Sud, a-t-il ensuite gagné* TROIS SANS ATOUT contre toute défense ?

Note sur les enchères :

L'ouverture de « 1 Trèfle » promettait au moins 16 points conformément au système du Superprécision. Le saut à « 2 Cœurs » était forcing de manche et Sud, l'épée dans les reins, a dû aller jusqu'à la manche.

CADEAUX DE NOËL

Pour offrir un cadeau à Noël ou au Jour de l'An, il existe deux belles encyclopédies : *Bridge - Connaissance et technique*, de Le Dentu (édit. Denoël) et en langue anglaise : l'*Official Encyclopedia*, de Francis et Truscott (éditée par la Fédération américaine). Ces ouvrages très complets sont en vente au prix de 240 F à la *Boutique du bridgeur*, 28, rue de Richelieu, 75001 Paris. On y trouve également la plupart des livres de bridge.

PHILIPPE BRUGNON.

dames

N° 239

Le forcing Korenewski

Tournoi de Minsk, 1983
Blancs : Korenewski (URSS)
Noirs : Jud. Borst (Pays-Bas)
Ouverture : Roozenburg

1. 33-29	17-22	22. 40-35	2-7
2. 39-33	11-17	23. 38-32! (i)	27x38
3. 44-39 (a)	6-11	24. 43x31	17-21
4. 50-44	1-6	25. 26x17	12x21
5. 31-26	16-21	26. 42-38	7-12
6. 32-28 (b)	19-23 (c)	27. 48-42! (j)	12-17* (k)
7. 28x19	14x23	28. 49-44	8-12
8. 35-30	10-14	29. 31-27!! (l)	22x31
9. 30-24	23-28 (d)	30. 36x27	17-22* (m)
10. 40-35	20-25	31. 30-24!! (n)	22x31*
11. 24-20	15x24	32. 37x8	28x46
12. 29x20	14-19	33. 24-20! (o)	13x2
13. 20-15 (e)	11-16	34. 38-32!	46x28
14. 37-31	7-11	35. 33x24	23-28* (p)
15. 44-40 (f)	5-10	36. 35-30 (q)	14-19
16. 41-37	10-14	37. 24x13	25x14* (r)
17. 34-29 (g)	19-23	38. 30-25	9x18 (s)
18. 40-34	21-27	39. 34-30	2-8
19. 46-41	14-19	40. 29-24! (t)	8-13
20. 35-30	9-14	41. 24-20!	14-19* (u)
21. 45-40 (h)	3-9	42. 44-40! (v)	aband. (w)

NOTES

a) 3. 32-28 (6-11) ; 4. 38-32 (22-27) ; 5. 31x22 (18x38) ; 6. 43x32 (13-18) ; 7. 42-38 (20-24) ; 8. 29x20 (15x24), etc. [Kaplan-Robillard, tournoi de New-York, décembre 1980].

b) Début très en vogue actuellement sur l'ouverture Roozenburg [J.v.d. Wal-Issalene, *le Monde* du 25 avril 1981, Wiersma-Hooyberg, *le Monde* du 16 août 1980].

c) 6. ... (21-27) ; 7. 37-31 (18-23) ; 8. 29x18 (12x32) ; 9. 42-37 (8-12) ; 10. 37x28 (3-8) ; 11. 48-42 (13-18) ; 12. 41-37 (18-23) ; 13. 46-41 (23x32) ; 14. 37x28 (8-13) ; 15. 42-37 (13-18) ; 16. 47-42 (18-23) ; 17. 35-30 (23x32) ; 18. 37x28 (20-24) ; 19. 30-25 (9-13) ; 20. 41-37 (13-18) ; 21. 37-32 (11-16) ; 22. 32x21 (16x27) ; 23. 42-37!! (18-23) ; 24. 37-32 !! [admirable forcing] (24-29) ; 25. 33x13 (22x42) ; 26. 31x11 (6x17) ; 27. 25-20! (14x25) ; 28. 34-30 ! (25x34) ; 29. 40x18 (12x23) ; 30. 13-8 (2x13) ; 31. 43-38 (42x33) ; 32. 39x8 !,+ (Wal-Issalene, championnat du monde, 1980).

d) Au tournoi de Hoogezand, 1977, Clerc, contre Wiersma, joua aussi 9. ... (23-28) ; 10. 37-31 [une continuation *chère à Wiersma dans ce type de partie*] (5-10) ; 11. 42-37 (20-25) ; 12. 24-20 (15x24) ; 13. 29x20 (10-15) ; 14. 34-29 (15x24) ; 15. 29x20, etc.

e) Seul ce G.M.I. pourrait donner la raison qui l'a conduit à couper ce pion de son propre camp.

f) Constitution d'une flèche (ou colonne d'attaque ou défensive) rendue d'autant plus redoutable par la présence d'un pion passif à 25 (les pions otages à la bande).

g) Les Blancs considèrent toutefois qu'il est plus efficace de pratiquer une stratégie d'enveloppement.

h) Le pion Blanc à 15, toujours coupé de son camp, tient cependant un rôle actif dans la neutralisation de l'aile gauche des Noirs après (9-14). Un *G.M.I. nous apporte ainsi une démons*tration de restitution d'une fonction dynamique à un famassin qui, chez bien des damistes, demeurerait dans un état de passivité.

i) L'exemple type d'une stratégie, *muette pour les non-initiés*, et pourtant combien éloquente par son premier résultat qui se concrétise par un terrible double enchaînement du centre adverse.

j) Contraint les Noirs à une série de coups forcés.

k) Forcé. – Si *27. ... (21-26)* ; 28. 31-27 (22x31) ; 29. 36x27 (12-17) ; 30. 33x22 (17x28) ; 31. 38-33 (8-12) ; 32. 33x22 (12-17) ; 33. 42-38 (17x28) : 34. 38-33 (18-22*) ; 35. 27x18 (23x12) ; 36. 33x22 ! (12-18) ; 37. 15-10! [et non 32-27 car (18-23) ; 29x18 (11-17) ; 22x11 (13x42) ; 47x38 (6x17), N + 1] (18x38) ; 38. 10-5 [dame après le collage] (4-10*) [forcé en raison de la menace 30-24, +] ; 39. 39-33, etc., B +.

– Si 27. ... (21-27) ; 28. 32x21 (16x27) ; 29. 38-32 (27x38) ; 30. 31-27 (22x31) ; 31. 33x22 (18x27) ; 32. 29x16, B +.

l) Le jeu de dames prend un nouvel éclat dans ce splendide forcing.

m) Forcé, 30. ... (21-26) perdant rapidement par *27-22, etc.*

n) Une autre empreinte d'un G.M.I. : un surprenant collage sur lequel 31. ... (22x31) est forcé car si 31. ... (19x30) ; 32. 35x24 (22x31) ; 33. 37x10 !, + sur cette rafle de cinq pions.

o) Un mécanisme très original cette montée du pion 30 à 20.

p) Forcé.

q) Menace de 29-23 (28x19) ; 24x13 (9x18) ; 20x9 (4x13) ; 15-10, etc., passe à dame.

r) Forcé pour faire barrage à l'infiltration.

s) Egalité numérique rétablie, comme l'ont prévu naturellement les Blancs depuis le vingt-neuvième temps, premier temps de ce forcing dont nous allons découvrir l'ultime phase.

t) Le forcing de passage à dame apparaît dès lors comme irrésistible.

u) Forcé.

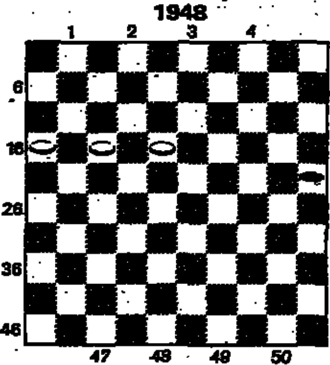
v) La mise hors de combat sur ce ... quatorzième temps d'un forcing extrêmement riche par ses différentes composantes, original, inédit et impressionnant par la profondeur de vision qu'il nécessite.

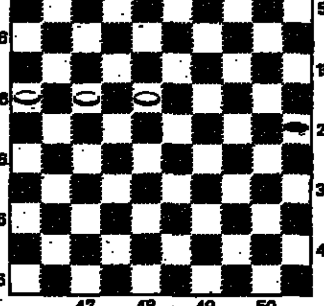
w) Ensuite les Blancs continueraient par 40-35, 30-24 (19x30), 35x24 puis 20-14, etc., passage à dame.

JEAN CHAZE.

PROBLÈME

M. MOSER (Pays-Bas)
1948





Les Blancs jouent et gagnent.

SOLUTION : 18-13 ! (25-30) ; 13-9 ! (30-34) ; 9-4 ! (34-39) ; 4-27 ! (39-44) ; 27-49 ! [pour forcer les Noirs à damer dans le tric-trac] (44-50) ; 16-11 (50-45*) ; *11-6 ! (45-34 ...) ; 49-40* (34x45) ; 6-1 (45-50) ; 1-6, etc, + [thème d'enfermé dans le tric-trac].

* Pour franchir rapidement le premier cap de l'initiation (connaissance des règles internationales, de la signification des chiffres, des lettres et des signes conventionnels), pour suivre les parties et la solution des problèmes, les lecteurs peuvent obtenir deux opuscules en s'adressant directement à Jean Chaze, « La Pastourelle », bâtiment D, boulevard de Paste, 07000 Privas.

MOTS CROISÉS

N° 332

Horizontalement

I. Nouveau sujet à la mode, par anticipation. – II. Il faut être habile pour les monter et encore plus pour y monter. Cardinaux. – III. Homme à la mode. Puits. – IV. Permis de sortie. Fait dans la mode. – V. Fit marcher. Vieille capitale. Doublé, ça rend malade. – VI. Excellent numéro. Rognée. – VII. Passeras un moment désagréable, et c'est une litote ! – VIII. Plutôt dans les vapes. Agence. – IX. Elle a pris le voile et parfois les voiles. Note. – X. Plutôt démuni. Traitât cliniquement. – XI. N'est pas sans charmes.

Verticalement

1. S'impose au maximum. – 2. Assourdissantes. Un son très gaulois. – 3. Chimiste. Des arias mal *composées. – 4. Il dépend du temps.* Erable. – 5. Donne de l'essence. – 6. Filerai. Dans les Pyrénées. – 7. Intéresse les Terriens. – 8. Se doit de se surpasser. Dunes. Fleuve. – 9. Possessif inversé. Là, si la tête *fait défaut, c'est un tête-à-queue.* – 10. Fera venir. Il grandira. – 11. Ne manquent pas d'un certain sel. Chevalier. – 12. C'est ce qu'on prédit au I.

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 / I II III IV V VI VII VIII IX X XI

SOLUTION DU N° 331

Horizontalement

I. Saint Emilion. – II. Annuité. Elbe. – III. Cet. Cu. A bloc. – IV. Rare. Doge. Le. – V. Inarticulées. – VI. Stigmate. – VII. Tito. Nervura. – VIII. Attiré. Ui. – IX. Nobels. Ister. – X. Ellut. Rétine. – XI. Stérilisants.

Verticalement

1. Sacristines. – 2. Anéanti. Olt. – 3. Intraitable. – 4. Nu. Ergoteur. – 5. Tic. Tm. Iliti. – 6. Etudiants. – 7. Me. Octet. Ri. – 8. Aguerries. – 9. Lebel. Vesta. – 10. Ill. Elu. Tin. – 11. Obole. Ruent. – 12. Nécessaires.

FRANÇOIS DORLET.

ANACROISÉS®

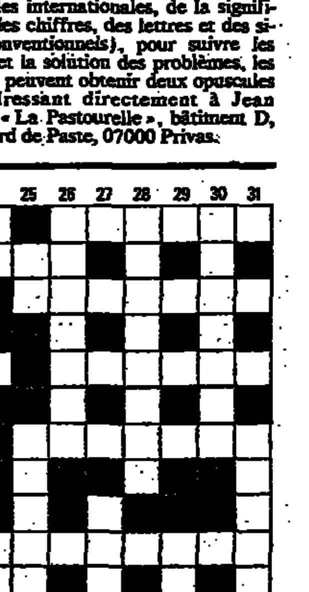
N° 332

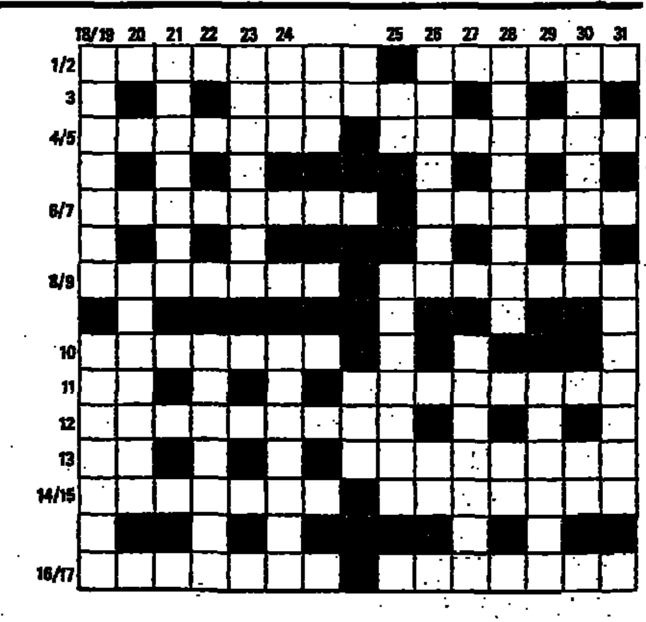
Horizontalement

1. AIMNRSST. – 2. AEKORS. – 3. AACDTU. – 4. AIILORV (+ 1). – 5. EELSSTV. – 6. EFGILOOU. – 7. AENSUV (+ 1). – 8. EEEIPST. – 9. AEIMPRT (+ 3). – 10. ACEIHRT (+ 2). – 11. AEEGIMNS (+ 1). – 12. CELOPSSUU. – 13. ADEOORRT. – 14. AEIMRSU (+ 6). – 15. EELNORU (+ 1). – 16. CEEENNS. – 17. ABENRSS.

Verticalement

18. AADERTU. – 19. ACEHLOR (+ 1). – 20. AEEIPPR (+ 1). – 21. AEELLOV. – 22. CEHIOPS (+ 1). – 23. LNOOSST. – 24. EIMORSU (+ 1). – 25. AALOPRS. – 26. ADEENUV. – 27. DEEFINO. – 28. AEEIIKLM. – 29. DEMSSU. – 30. ACELPSU (+ 1). – 31. DEEIRRT (+ 1).





SOLUTION DU N° 331

Horizontalement

1. SURDOUEE. – 2. STALAG. – 3. SIEURS (RESSUI REUSSI). – 4. SERFOUI. – 5. DEPERI. – 6. STENTOR (SORTENT). – 7. HEAUME. – 8. STOICIEN. – 9. SIRDAR, général anglais. – 10. GLISSAIS. – 11. AVOUES. – 12. VAUTRER. – 13. ORAGES (ROSAGE). – 14. AMANDINE. – 15. CAUTELE. – 16. ABETIES. – 17. LEONINES. – 18. AGRESSIF. – 19. MAYEUR, bourgmestre rural belge. – 20. ASSIDUES.

Verticalement

21. ATHENEE, lycée belge. – 22. OTTOMAN. – 23. RILSANS, fibres textiles synthétiques. – 24. AVANTAGE. – 25. OULEMA, docteur de la loi musulmane. – 26. GOUPILLER. – 27. LUTINEES (LUTEINES INSULTEE). – 28. DOSSIER. – 29. SERTISSE (RESISTES RETISSES TRISSEES). – 30. ROSBIFS. – 31. TREPIDAI (RAPIDITE). – 32. AFRICAIN. – 33. LOISIRS (LISSOIR). – 34. GRISOU (ROUGIS). – 35. GIRONDS. – 36. USASSES (SUASSES).

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.

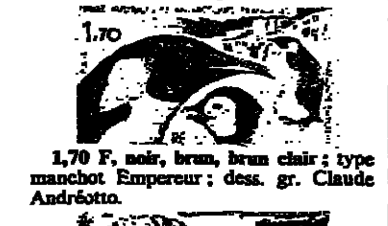


Philatélie n° 1874

Les terres australes et...

... antarctiques françaises seront dotées d'une émission de six timbres-poste et de quatre poste aérienne, le 1er janvier 1985, pour un montant de 63,10 F.

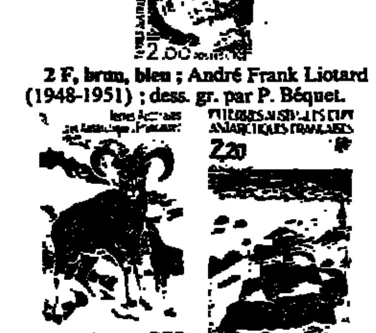
0,70 F, gris foncé, gris-bleu, violet ; P.A. ; mouflon ; dess. gr. J. Combet.



1,70 F, noir, brun, brun clair ; type manchot Empereur ; dess. gr. Claude Andréotto.

1,80 F, bleu, violet ; « Biomass » ; dessiné et gravé par J. Gauthier.

2 F, brun, bleu ; André Frank Liotard (1948-1951) ; dess. gr. par P. Béquet.



2,20 F, bleu, brun ; base de Port-Martin ; dessin et gravure C. Haley.

2,80 F, bistre-noir, bleu-vert, bleu ; pétrel des neiges ; dessiné et gravé Claude Andréotto.

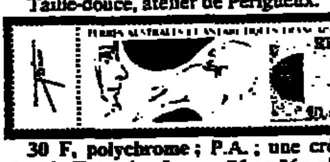
3,90 F, brun, gris, brun clair ; P.A. ; albatros d'Amsterdam ; maquette et gravure par Georges Bétemps.

5,20 F, gris-bleu, bleu, rouge ; type 1,80 F.



12,80 F, noir, brun ; P.A. ; frégate la Novara à Saint-Paul, novembre 1857 : maquette et gravure par Pierre Béquet, d'après J. Noël.

Taille-douce, atelier de Périgueux.



30 F, polychrome ; P.A. ; une création de Trémois ; format 76 × 26 ; plus vignette avec la signature de l'artiste ; hélio, Périgueux.

◆ L'ATPOM, 85, avenue de la Bourdonnais, Paris, sera fermée, du 20 décembre au 1er janvier 1985 inclus, pour inventaire.

● TRISTAN DA CUNHA : les quatre phases du travail de la laine, sur les timbres de 9, 17, 29, 45 pences.

● ZIL ELOIGNE SESEL : série des « crabes », 50 c., 2, 3, 10 rupies ; série des « astres », dans la nuit, 50 c., 2, 3, 10 rupies.

ADALBERT VITALYOS.

Maison

Meubles en mikados

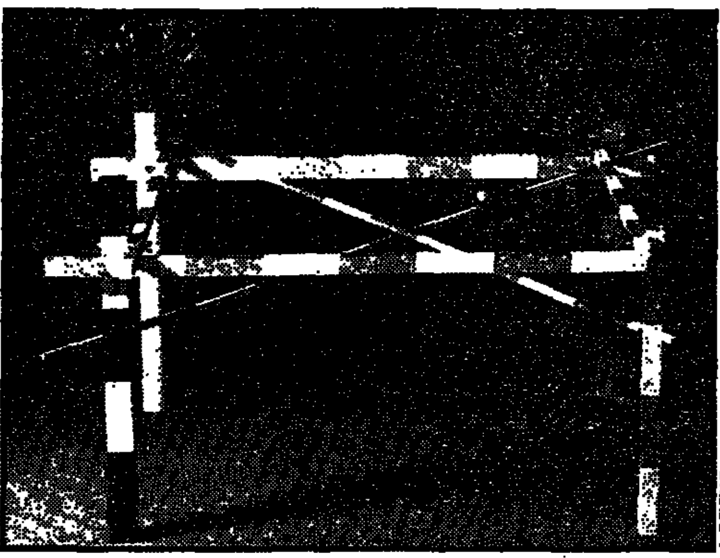


Table basse (Pierre Sala).

PIERRE SALA a trente-six ans. Il crée un mobilier qui ne ressemble à aucun autre. D'abord homme de théâtre (décorateur, metteur en scène puis directeur de la Potinière), Pierre Sala décide, au printemps de 1981, d'imaginer des chaises aux drôles de formes, aux couleurs vives. C'est comme un mini-spectacle qu'il propose d'introduire chez soi.

Il débarque dans le monde du meuble comme un homme venu d'une autre planète. Celle de l'imagination à l'état pur. Sans se plier aux contraintes d'un fabricant, ni au bon vouloir des distributeurs, Pierre Sala va, *seul, de l'avant.*

Il crée, il fait fabriquer, il diffuse. Son style s'impose, surtout à l'étranger. Son bureau-cahier à spirale à pieds crayons se vend, par centaines, au Japon et aux États-Unis.

Nouvelle étape pour Pierre Sala, une exposition au centre VIA. Les quinze meubles de sa ligne mikado sont des pièces uniques que les amateurs d'art contemporain pourront voir, et acheter, jusqu'au 6 janvier.

Inspirés du très ancien jeu chinois, ces meubles-objets sont composés de mikados géants de différentes sections, en bois, en aluminium ou en plastique.

Les tables, consoles, sièges et bureau, d'une apparence très aérienne, sont l'aboutissement d'une orchestration de la couleur et de la matière. *« L'idée de cette collection,* dit Pierre Sala, *m'est venue au cours d'un long voyage en avion. A l'aube, en regardant par le hublot, j'ai « vu » des meubles se profiler au bord de l'aile. Légers, mais avec une présence très graphique. »*

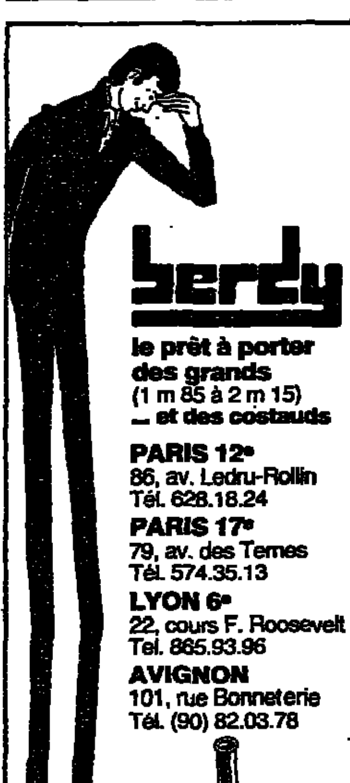
Les plateaux de verre des tables, hautes et basses, sont animés d'effets de nuages gris, certains mis en *mouvement par des cellules* solaires apliquées sur les montants des meubles.

Ces raffinements sont possibles *sur les pièces uniques de l'exposi*tion, vendues entre 8 000 et 25 000 F. Ensuite, de même que le prêt-à-porter dérive de la haute couture, des applications seront recherchées pour l'édition d'une ligne de meubles mikado.

JANY AUJAME.

● **Jusqu'au 6 janvier, centre VIA, 10, place Sainte-Opportune, 75001 Paris. Du lundi au semadi, de 10 heures à 18 heures.**













Gastronomie

Fouquet's : new style et pérennité

Largement octogénaire, dans un Paris qui change trop vite, sur ces Champs-Elysées devenus grégaires, le *Fouquet's* que découvrait, en 1922, un petit jeune homme débarqué du train de Liège et qui allait devenir Simenon, le *Fouquet's* où Pagnol signa son premier contrat cinématographique, le *Fouquet's* où trôna Raimu, impérial, le *Fouquet's* devant lequel Tino Rossi voulut que, sur le chemin de son éternité, son convoi s'arrêtât dix secondes, le *Fouquet's* où l'on célébra le centenaire de James Joyce, le souvenir de Louis Delluc et de tant d'autres. Le *Fouquet's* où les « Césars » se mettent à table et José Artur au micro, le *Fouquet's* enfin *tel qu'en lui-même*, avec son bar tout-parisien, sa terrasse connue du monde entier, n'est-il qu'une brasserie de luxe comme disent les envieux ?

Cela serait que, déjà, l'on pourrait s'en féliciter, et le menu du Grill (175 F) a bien des mérites avec ces plats devenus si rares, comme le merlan Colbert par exemple, où l'assiette anglaise, les œufs en gelée et aussi le plat du jour des voitures (du jambon d'York épinards en branche au baron d'agneau rôti gratin dauphinois en passant par la côte de bœuf). Pour finir par les fromages de la Ferme Saint-Hubert (combien de brasseries ou même de grands restaurants ne font pas l'effort de se fournir chez un bon fromager ?) ou la cascade somptueuse de desserts.

Mais le *Fouquet's* c'est aussi le *restaurant du 1er étage* (voisinant les salons) et *Fouquet's Elysées* propose une carte encore plus gourmande que celle d'en bas, plats partant des mêmes immenses cuisines où règnent Pierre Ducrous et son adjoint Jean-Marie Brisson.

Le *saumon fumé* et *le saumon* cru mariné du bas deviennent ici le palmarès des deux saumons, et ce duo est une mise en bouche à ceux qui ne préféreraient pas le saumon légèrement fumé tiède sur épinards tendres où les huîtres au sabayon au champagne. J'aime le pavé de foie de veau au miel d'acacia et oignons confits, le ris de veau braisé aux langoustines, mais le gibier (la poule faisane aux toasts chauds et croquettes de maïs, par exemple) est tentateur. Il me plaît que les salades soient assaisonnées selon le goût, que les poissons, souligne la carte, puissent être servis « grillés, poêlés, pochés ou cuits à la vapeur ».

Et qu'enfin la carte des desserts soit une promenade au palais de Dame Tartine (avec l'assiette des croqueurs de chocolat, le gâteau chocolat, le délice café sauce chocolat, la mousse au chocolat et son pain de Gênes, la gourmandise au chocolat amer en sorbet... Un éventail qui m'a donné envie de relire le très intéressant ouvrage de Sylvie Girard *Guide du chocolat et de ses à-côtés* (Editions Messidor) merveilleusement illustré).

Le simple saint-émilion *Fouquet's* est honorable et de prix très honnête mais la cave est riche, et une pléiade de sommeliers qualifiés vous y guidera parfaitement. Ainsi le *Fouquet's* new style peut-il cohabiter sans heurts avec *le Fouquet's de tradition*. La pérennité demeure ici, sereine, dans l'envahissement des Champs-Elysées par la néfaste-food. Saluons ! Cela vaut bien un *« drink » au bar devenu intemporel* où « les dames seules ne sont pas admises », sous l'œil ironique de Raimu, et des dernières « mouches de bar » de Paris. 99, Champs-Elysées. Tél. : 273-70-60

LA REYNIERE.









Super-Besse : du bâton du berger à celui du skieur

Sur les pistes des volcans.

C'EST là que le ski auvergnat a imprimé ses premières traces. Curé de Besse, l'abbé Blot ramena en 1904 de Norvège d'*« étranges planches »* avec lesquelles il fit sensation dans le village, sans pour autant *éveiller une énorme passion*. Il en passera du vent sur les pointes rabotées des volcans avant que la neige ne soit plus uniquement considérée comme une contrainte, alors que sur le versant opposé du massif du Sancy, au Mont-Dore, un ski-club voyait le jour dès 1908 et jetait les bases d'une station qui sera très courue des Parisiens, entre les deux guerres, sous l'impulsion de l'aviateur Dieudonné Costes, à l'origine de la construction d'un téléphérique en 1937. Il est vrai que le Mont-Dore, *ruche du thermalisme*, était directement relié par chemin de fer à la capitale d'où descendaient célébrités du sport et de la finance, gros consommateurs de loisirs qui s'élançaient sur les pentes formant cul-de-sac de la vallée naissante de la Dordogne, gîtant là sa source.

Dans le même temps, le gros bourg de Besse se souciait d'économie purement rurale, pastorale plus précisément. Situé aux portes des pâturages d'estive, il engrangeait les effets d'une intense activité laitière et fromagère qui s'exprime encore aujourd'hui à travers la tenue, chaque lundi, d'un marché spécialisé du saint-nectaire, les fermes exhibant à cette occasion leur production de la semaine, pièces rondes de couleur encore claire destinées à « mûrir » dans les caves des grossistes. Mais c'est bien parce que les troupeaux *ne nourrissaient plus aussi facilement leurs hommes que* Besse, sans vendre pour autant *son âme, se décida enfin* à troquer le bâton du berger pour le bâton du skieur.

Cela *en 1961, non* sans querelles locales qui retardèrent un peu l'inauguration des premiers remonte-pentes dans le cirque de la Biche, un site peuplé par les chamois et par une ferme d'estive à 7 kilomètres du bourg. C'est là qu'est installée depuis près de vingt ans la station de Super-Besse, deuxième pôle de la commune où vivent en permanence, sous les pentes et autour d'un lac, un peu plus de quatre cents personnes, soit le cinquième de la population. Elle a résorbé l'hémorragie démographique des montagnes voisines, et aucun de ces « pionniers » ne dépasse la cinquantaine, *fait* auquel l'inamovible maire de Besse, M. Alfred Pipet, accorde une grande importance en souvenir sans doute des détracteurs du début de la « conquête ».

Le contraste est très apparent en tous domaines. « En bas », autour du beffroi, un réseau très serré de rues étroites laisse découvrir des maisons de pierres sombres surmontées de tourelles, témoignages architecturaux de la richesse ancienne. « En haut », un habitat sans cachet où dominent des rangées de chalets à la façade en triangle témoigne de l'occupation accélérée du nouveau territoire. La station affiche treize mille lits, pour la plupart propriété d'une clientèle aux origines marquées : un tiers de Clermontois (la capitale régionale se trouve à 60 kilomètres), un tiers de Parisiens (couronne comprise), un tiers de gens du Val-de-Loire.

Tourné vers le sud, l'amphithéâtre de la Biche est sillonné par une quarantaine de kilomètres de pistes, loin de pouvoir rivaliser en dénivelées avec celles des grandes stations des Alpes. Le profil limite les possibilités de vertige, encore que quelques portions de la station laissent le champ libre à la haute vitesse. Depuis longtemps, ses responsables ont compris qu'il était vain de « cibler » une clientèle hautement sportive. Quand bien même l'auraient-ils voulu, les familles auraient imposé un ski plutôt « peinard » sur des pistes atteignant l'altitude 1 850, leur départ se situant 500 mètres plus bas. Certains dimanches et jours de fête, on se bouscule autour de la gare télécabine secondée *par deux télésièges* et quinze téléskis. C'est bien la preuve, pour ses animateurs, qu'il ne sert à rien de vouloir hausser le col en cherchant à se comparer aux stations géantes de l'autre côté du Rhône. Super-Besse reste une affaire sûre qui rapporte gros au budget communal, détail sur lequel le maire reste évasif. Quatre milliards de centimes ont été en tout cas investis en vingt ans, et, n'était le taux actuel des prêts, le domaine skiable serait déjà doublé depuis la récente acquisition de 500 hectares en prolongement direct des zones actuellement aménagées.


FRANÇOIS POCHÉ


PHILIPPE ROY/EXPLORER

La définition familiale de Super-Besse se trouve aujourd'hui réaffirmée à travers ce qu'il faut bien appeler un nouveau virage donné à sa politique. En effet, elle intègre d'ambitieux aménagements pour le ski de fond. Cette évo*lution lui a été imposée par la* clientèle. Malgré un évident désir des touristes d'un certain âge de trouver pistes nordiques à leurs pieds, les Bessards ne voyaient pas d'avantages immédiats à les satisfaire puisqu'ils discernaient mal le niveau possible des recettes d'une activité... gratuite. De 1970 à 1980, le ski de fond a vivoté parce qu'il était désigné comme un concurrent inutile du ski alpin. En quatre années, cette fausse idée a été battue en brèche, une quarantaine de kilomètres ayant été aménagés dans d'excellentes conditions durant cette période. Mais, à compter de 1985, c'est une véritable transformation qui doit se produire, avec la mise en place d'une zone nordique, pièce d'un vaste ensemble élaboré par le parc naturel régional des volcans d'Auvergne.

Une base située à 4 kilomètres de Super-Besse, à proximité de l'écrin naturel constitué par le fameux lac Pavin, servira de point de départ à l'exploitation intensive de terrains parfaitement adaptés à la pratique du « ski horizontal ». Un gisement sans fin pour le fond, avec une liaison sans problème avec le Cantal proche... *Ainsi* ne parle-t-on plus que de complémentarité avec le ski alpin, les deux pôles se trouvant *reliés aussi bien par route que* par piste. Bref, Super-Besse revient en partie à sa vocation première. Le retour aux sources était difficilement évitable, car, comme le dit le maire, *« on ne peut pas relever nos montagnes »*. D'ailleurs, c'est le transfert forcé des championnats de France de ski de fond, en 1958, du Mont-Dore au site qui abrite maintenant Super-Besse qui finit par convaincre l'ensemble des élus venus sur place de la qualité des terrains environnants. Un homme soutenait l'idée depuis 1951. Un enfant du pays qui était parti *« faire le moniteur »* à Val-d'Isère *juste* après la guerre. Un simple paysan qui réussit donc à faire partager sa conviction. Aujourd'hui âgé de soixante-dix ans, Germain Gauthier reste la mémoire vivante du Sancy, presque une figure de légende. C'est par lui qu'il faudrait commencer un séjour à Super-Besse. Pour le trouver, c'est tout simple. Au pied des pistes de descente démarre la piste de ski de fond balisée en bleu. Deux kilomètres plus loin, au bas d'une bosse, la trace passe sous les fenêtres de sa ferme des Ribages. Il y « cultive » le saint-nectaire avec ses enfants, et aussi la cordialité sans la moindre affectation. Dans sa bouche resurgit tout le passé du ski à l'auvergnate dont Super-Besse est une des formes les plus achevées.

Libert Tarrago.

Hiver auvergnat

Accès. — Par la route : à partir de Clermont-Ferrand, direction Issoire (N 9) puis à une vingtaine de kilomètres, N 678 par Champeix. Par le train : gare SNCF à Clermont-Ferrand (50 km) et correspondance par cars. Par l'avion : aéroport de Clermont-Ferrand — Aulnat.

Accueil. — Office du tourisme Le Grand Mèze, 63.610 Besse-en Chandesse, tél. (73) 79.52.84. Etat des routes : (73) 79.53.87. Enneigement : (73) 79.62.92.

Hébergement. — 13.000 lits à Besse et à Super-Besse. 14 hôtels toutes catégories. Chalets. Caravaneige à la station (réservations au (73) 79.60.20). *Renseignements à l'office du tourisme.*

Remontées mécaniques. — La station offre un forfait 7 jours (520 F durant les vacances scolaires, 420 F hors vacances) donnent droit à : remontées mécaniques (19), leçons de ski, navettes, piscine, patinoire, assurance ski. *Pour les remontées uniquement* : forfait 1 jour 73 F, 7 jours 316 F. Forfait spécial 1 jour valable sur Super-Besse et Le Mont-Dore, 83 F.

Ecole du ski français. — Enseignement alpin et nordique assuré par 50 moniteurs, monitrices ou jardinières des neiges. Stages à la carte (4 heures quotidiennes durant 6 jours) pour débutants ou compétiteurs. Tél. (73) 79.61.75.

Restaurants. — Les Mouflons à Besse : une étoile au guide Michelin, dirigé par M. Antoine Sapchat, dont la grande spécialité est le saumon de fontaine aux champignons sylvestres, sans compter la potée et la côte de veau bessarde. Tél. (73) 79.51.31. *Dix autres restaurants et possibilités de repas à la ferme.*

